RENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9592 32 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 23-LUNDI 24 NOVEMBRE 1975

A BEYROUTH

I. Couve de Murville a rencontré M. Yasser Arafat

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

LLETIN DE L'ÉTRANGER

Retrouvailles franco-ietnamiennes

ngt-neuf ans après l'échec la conférence franco-vietnaine de Fontainebleau qui oqua la guerre d'Indochine. s reprend contact avec le nam tout entier : tel est le de la mission à Hanoï de le Courcel, secrétaire général Quai d'Orsay. La réunification récipitant, c'est à M. Pham Dong, premier ministre « de » de l'ensemble du pays, et plus seulement du Nord. st transmise l'invitation à er Paris en 1976.

effet, entre autres traits arquables, la révolution vietienne a celui de ne pas « pur- » sa direction : M. Pham Van g la représentait déjà en 1946 ontainebleau, et c'est un autre es vétérans, M. Truong Chinh, vient de diriger à Saigon la gation du Nord à la confée sur la réunification.

s négociations entre Paris et oï vont sans doute durer plurs mois. Il convient tout ord de remettre en ordre les tions diplomatiques et consus. La France a une ambassade anoï. Elle en a une autre et consulat à Saigon qui foncnent sans être reconnus par G.R.P. Le Quai d'Orsay aite que les deux pays échandes missions consulaires afin la France puisse maintenir eprésentation dans le Sud.

y a lieu aussi de régler la ion de la communauté fran- du Sud. Elle a été dans son nse majorité rapatriée grâce s vols spéciaux. Demeurent ndant là-bas trois cents çais d'origine métropolitaine ntre cinq mille et six mille nçais eurasiens ou de souche namienne, pour lesquels Paris ire obtenir la plus grande erté de choix possible. Hanoï ime d'autre part utile que des nçais demeurent au Sud. Il vient donc de préciser le statut sociétés qu'ils dirigent. Signes bon augure : le lycée français Saigon a rouvert ses portes et visas ont été accordés afin surer la relève des médecins l'hôpital Grall.

s experts financiers accompant M. de Courcel vont, de côté, faire le point des quesd'aide. Depuis 1973, la France rde 150 millions de francs de its annuels au Nord et autant sud. Les crédits dégagés pour on (et destinés à l'ancien ne) n'ont pas tous été utilisés. nouvelle négociation est d'auplus utile que les liens comiaux et économiques entre leux pays tendent à se resr.

est heureux que les retrous franco-vietnamiennes aient aussi rapidement, à l'issue guerre de trente ans, et à niveau élevé. La mission de Sainteny à Hanoï, en 1955, rapidement trouvé ses limipuisque le pays demeurait , que Paris avait passé la aux Américains à Saigon et la seconde guerre était en tion. La reprise des relaavec le régime du général , après la signature des ds de Paris, avait seulement ré combien était erronée yse faite par le gouvernefrançais du rapport des forr le terrain.

e coloniale et post-coloniale finitivement close en Indo- Un nouveau type de reladoit être défini entre la e et la péninsule communi- L. Giscard d'Estaing a reçu nce Sihanouk en octobre : il llera M. Pham Van Dong rochain. M. de Courcel renra sans doute les nouveaux nts laotiens lors de son à Vientiane. Ce sont autant les positifs qui témoignent daptation d'une diplomatie éalités en mutation de la itique de l'Asie du Sud-Est.

nos information page 5.)

L'AVENIR DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

MADRID : le roi Juan Carlos 1er lance un appel à la concorde

- **Une société libre et moderne demande la participation de tous**
- **Les Espagnols sont des Européens et il faut en tirer les conséquences**

Le prince Juan Carlos a prêté, samedi 22 novembre à 12 h. 35, devant les Cortès et le Conseil du royaume réunis à Madrid, le serment de fidélité à la Constitution qui fait de lui le roi Juan Carlos Ier, chef de l'Etat espagnol.

Dans le discours qu'il a prononcé après avoir prêté serment, le souverain a rendu hommage à la fois à son père Don Juan et au général Franco.

Il a lancé un appel à la concorde nationale. Il a mentionné la nécessité de la participation de tous et celle des respects de la dignité de la personne. Il a dit aussi que les Espagnols étaient des Européens et qu'il fallait en tirer les conséquences. Il a célébré l'intégrité nationale de l'Espagne.

Pendant ce temps, la foule continuait de défiler, nombreuse et recueillie, devant la dépouille mortelle de Francisco Franco, exposée dans l'ancien palais des rois d'Espagne.

Sauf modifications de dernière minute, trois chefs d'Etat étrangers seulement devaient être présents dimanche aux funérailles du Caudillo, qui seraient télévisées en direct, à partir de 11 heures, par A 2, puis TF 1 : le général Pinochet du Chili, le roi Hussein de Jordanie et le prince Rainier de Monaco. Le vice-président Rockefeller représente les Etats-Unis, tant à cette cérémonie qu'au Te Deum d'intronisation de Juan Carlos Ier, dont la date a finalement été fixée au jeudi 27 novembre.

Dans son message, le nouveau roi a d'abord rendu un hommage, très applaudi, au général Franco, « *jalon de l'histoire espagnole* » et « *clef de la vie politique contemporaine* ». « *Son souvenir constituera pour moi une obligation de conduite et de loyauté dans l'exercice de mes fonctions* », a dit le roi. Il a aussi rendu hommage au « *sens du devoir* » qu'il a appris de son père. Ce passage a également été applaudi par l'assistance.

« *Aujourd'hui commence une nouvelle étape de l'histoire, elle commence dans la paix, le travail et la prospérité,* a déclaré Juan Carlos Ier. *La monarchie s'efforcera de garder des rapports étroits avec le peuple... La royauté englobe tous les Espagnols... Que tous comprennent avec générosité et hauteur de vue que notre avenir se fondera sur la concorde nationale.* » Le souverain s'est engagé à « *agir comme modérateur, gardien du système constitutionnel et promoteur de la justice* ». « *Que personne ne craigne que sa cause soit oubliée ; que nul n'espère obtenir des privilèges* ». Il s'est en fait engagé à « *reconnaître les particularités régionales* », ajoutant : « *Le roi veut être le roi de tous ses peuples et de chacun d'entre eux.* »

Il a promis que les forces armées seraient « *dotées de l'efficacité et de la puissance dont le pays a besoin* ». Il a encore dit : « *Une société libre et moderne demande la participation de tous aux décisions.* » Il a ensuite exprimé sa « *considération respectueuse* » à l'Eglise et ajouté : « *Le respect de la dignité de la personne est un élément essentiel pour que règne l'harmonie dans la société.* » Après une évocation de « *la grande famille des peuples frères* » et du droit qu'a chaque nation de se donner ses propres institutions, le roi a dit : « *Les Espagnols sont des Européens. Il faut en tirer les conséquences.* »

Juan Carlos Ier a dit à la fin de son discours : « *Je ne serais pas fidèle à la tradition de mon sang, si je ne rappelais que pendant des générations les Espagnols ont lutté pour restaurer l'intégrité territoriale de notre patrie. Le roi assume cet objectif avec la plus totale conviction...* » « *Je vous promets d'être ferme et prudent. Si nous demeurons unis, nous aurons gagné l'avenir*, a conclu Juan Carlos Ier. *Vive l'Espagne !* »

Les auditeurs ont vivement applaudi le passage sur l'intégrité du territoire, mais n'ont pas réagi lorsque le roi a parlé de l'Europe.

La première impression générale est que la tonalité du discours a été plutôt libérale.

UN CHANGEMENT DE STYLE

De notre envoyé spécial

Madrid. — Juan Carlos de Bourbon et Bourbon, promu capitaine-général dans les trois armes, jeudi dernier, par le Conseil de régence, a prêté serment ce samedi 22 novembre à midi, devant les Cortès et le Conseil du royaume, réunis en séance extraordinaire. On avait, pour la circonstance, dépoussiéré à la hâte le vénérable édifice de la place des Cortès, où le successeur de Franco devait être proclamé roi d'Espagne. Une somptueuse tapisserie, où figurent les écussons de toutes les provinces du pays, avait été tendue au-dessus du portique d'entrée, entre les colonnes néo-classiques. C'est déjà un changement de style : les lourdes portes de l'entrée principale des Cortès restaient closes pendant les sessions ordinaires et plénières de l'assemblée du régime franquiste.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

LISBONNE : la volte-face du général Otelo de Carvalho met le comble à la confusion

Le compromis sur une restructuration militaire auquel était parvenu le 21 novembre le Conseil de la révolution portugais a volé en éclats quelques heures seulement après avoir été signé. Le général Otelo de Carvalho, dont la situation était au cœur du débat, a finalement refusé d'abandonner, comme il l'avait d'abord apparemment accepté, le commandement de la région militaire de Lisbonne. Les troupes placées sous son commandement s'étaient mises en « état d'alerte renforcé » dès qu'elles avaient appris son remplacement par le capitaine Vasco Lourenço — un modéré, membre du groupe des « neuf », promu général. Devant cette évidente marque de défiance, celui-ci a renoncé à exercer son nouveau commandement.

La crise d'autorité à Lisbonne, manifestée par la récente décision du gouvernement de suspendre provisoirement ses activités, est donc plus patente que jamais et la confusion est totale. Le Conseil de la révolution a admis la nécessité d'un remaniement ministériel. Le P.C., de son côté, réclame la formation d'un septième gouvernement provisoire, orienté à gauche.

De notre correspondant

Lisbonne. — Entre un gouvernement toujours en grève et un Conseil de la révolution, dont les décisions prises le matin ont cessé d'être valables le soir, le Portugal a vécu vendredi 21 novembre une nouvelle journée de crise. La tension est redevenue très vive à la suite d'un de ces retournements extravagants de situation qui prêterait à sourire s'il ne s'agissait de l'avenir et de la paix d'un pays. Une fois encore, les oppositions se sont exaspérées à tel point que l'impasse semblait totale ce samedi matin 22 novembre, avec les risques de plus en plus précis qu'entretient une semblable situation.

A l'origine de ce nouvel accès de fièvre se place une volte-face du général Otelo de Carvalho. Vendredi matin, un communiqué publié après la réunion du Conseil de la révolution annonçait quatre mesures (nos dernières éditions du 22 novembre) :

1) La dissolution de l'AMI. Ce groupement militaire d'intervention avait été créé par l'actuel gouvernement de l'amiral de Azevedo, qui entendait ainsi se donner les moyens d'affirmer son autorité. Les parachutistes de l'AMI avaient dynamité l'émetteur de Radio-Renaissance tenu par les gauchistes.

2) La promotion du capitaine Vasco Lourenço, porte-parole du Conseil de la révolution et l'un des neuf fondateurs du Groupe des modérés, au grade de général, et sa nomination comme commandant de la région militaire de Lisbonne.

3) La confirmation du général Otelo de Carvalho — qui se voyait retirer le commandement de la région militaire de Lisbonne — dans ses fonctions de chef du Copcon, dont le rôle devait être sensiblement renforcé. Une commission dépendant de la 5e division serait chargée d'étudier la relance du projet d'alliance peuple-M.F.A., qui avait été annoncé au début du mois de juillet, mais qui n'avait pu être réalisé à la suite de la chute du cinquième gouvernement et de la suspension des activités de la 5e division.

4) Enfin, le Conseil de la révolution admettait la nécessité d'un remaniement gouvernemental.

Le communiqué précisait que la nomination du général Vasco Lourenço à la tête de la région militaire de Lisbonne avait obtenu l'accord du général de Carvalho. Cet « *accord* », le commandant du Copcon l'a-t-il effectivement donné? A-t-il au contraire été victime d'un malentendu ou a-t-il été engagé malgré lui par un communiqué publié six heures après la fin de la réunion ? Les déclarations et les affirmations contradictoires se sont succédé pendant toute la journée, sans qu'on puisse avoir une réponse précise. Toujours est-il que le commandant du Copcon a, finalement, refusé de s'effacer au profit du nouveau général Vasco Lourenço. Ce refus a été confirmé quelques heures plus tard par le principal intéressé, après une entrevue prolongée qu'il a eue avec le général Costa Gomes, président de la République.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

M. Fourcade et la Sécurité sociale

L'idée d'accroître les cotisations des assurés dresse contre elle l'unanimité des syndicats

Sans attendre que le gouvernement ait pris position sur le financement de la Sécurité sociale, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a laissé entendre, vendredi 21 novembre, en présentant le budget au Sénat, que, pour combler le déficit du régime général « la solution courageuse » *consisterait à faire appel aux ménages et non pas aux entreprises. Outre des économies et une* « modification des prestations », *le ministre, s'engageant à titre personnel, a suggéré une majoration des cotisations des assurés.*

Bien que les services du premier ministre aient précisé que M. Fourcade n'avait pas été mandaté pour tenir de tels propos, ces déclarations ont provoqué une très vive réaction de toutes les organisations syndicales, y compris des cadres : « Provocation », *estime F.O. ;* « Brutale attaque », *affirment la C.G.T. et la C.F.D.T., qui sont décidées à donner une vaste ampleur à la journée d'action du 2 décembre sur les retraites, la durée du travail et le pouvoir d'achat.*

QUI VA PAYER ?

par JEAN-PIERRE DUMONT

Personne ne l'ignore maintenant : la Sécurité sociale est menacée en 1976 d'un déficit d'au moins 8 milliards de francs, et le gouvernement va préparer dans les semaines qui viennent une réforme.

Mais qui va payer ? Quoi qu'en pensent les syndicats, M. Fourcade a fait preuve d'un certain courage en affirmant qu'il rejetait « *la voie de la facilité* », qui consiste à alourdir le fardeau des entreprises. La Sécurité sociale, qui fête en 1975 son trentième anniversaire, ressemble peu à celle qui vit le jour au lendemain de la guerre. Les salariés, qui versent des cotisations égales à 6,5 % des salaires, dont 1 % sur la rémunération totale, étaient déjà redevables en 1945 d'une cotisation de 6 %. En revanche, les employeurs ont vu leurs charges s'accroître très rapidement : le taux de cotisation est passé de 22 %, dont 10 % pour la maladie et la vieillesse, à 28,7 % cette année, dont 19,7 % pour la santé et la retraite.

Alors que dans les autres pays européens les salariés, mais aussi l'Etat, participent beaucoup au financement de la Sécurité sociale, en France, ce sont les entreprises qui en assurent la plus grosse partie : la moitié, au lieu de 34,8 % en Allemagne et de 33,9 % aux Pays-Bas. En outre, le patronat a lourdement pâti de la crise économique : même si l'Etat a récemment accordé des aides substantielles au secteur privé, il ne faut pas oublier les 6 milliards de francs versés par les entreprises au titre de l'impôt supplémentaire sur les sociétés pour combattre l'inflation, et les 8 milliards de cotisations annuelles supplémentaires qui ont permis de garantir en partie le revenu des chômeurs.

Sans doute, toutes les charges salariales que supportent les sociétés françaises (cotisations et salaires) sont plus faibles que celles assumées par les firmes allemandes, mais si l'on tient compte des autres taxes la situation se renverse au détriment de la France. Le patronat peut non sans raison réclamer une pause, même s'il le fait parfois avec un certain cynisme : c'était le cas en début de semaine à Bruxelles, lorsque les employeurs européens ont plaidé en faveur d'une restauration du capital.

Faut-il pour autant accroître les cotisations des assurés ? Un accroissement de 2 points des cotisations sur la rémunération totale (8,5 %, dont 3 déplafonnés, au lieu de 6,5 %, dont 1 déplafonné) serait nécessaire pour combler un « trou » qui se monte à 10 milliards de francs.

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

BERNÉS

A l'occasion de la mort du général Franco, les drapeaux français seront en berne. Mais seulement aux balcons des ministères, et seulement durant le jour des obsèques.

Il s'agit là d'un « usage international », dit-on. Mais on ne précise pas si les ministres français doivent porter une chemise noire. En signe de deuil.

On ne se souvient pas non plus, lors du décès d'un chef d'Etat au Chili, il y a quelque temps, de la mise en berne de nos trois couleurs. Il est vrai qu'il s'agissait d'un nommé Allende Salvador, et que son successeur, un certain Pinochet Augusto, aujourd'hui présent à Madrid, avait conduit les obsèques de son prédécesseur avec tant de rapidité que nous n'aurions pas eu le temps de mettre nos drapeaux en berne sans nous rendre déjà coupables d'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays.

BERNARD CHAPUIS.

La visite présidentielle à Dijon

L'AVENIR DE LA LIAISON RHIN-RHONE ET LA POLITIQUE DES VOIES NAVIGABLES

(Voir notre supplément pages 21 à 28.)

AU FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE PARIS

Les triomphes de l'Italie

Des spectateurs qui supportent stoïquement des films américains non doublés, qui applaudissent, debout, à la fin des séances ; des spectateurs attentifs, débattant avec passion de la structure d'une œuvre dès que le mot « fin » est apparu sur l'écran, ces spectateurs ont connu un moment rare, vendredi, au palais de Chaillot. Ça a coûté une fortune ; mais le Festival cinématographique international de Paris a fait venir l'ensemble Ars Nova et son chef Marius Constant pour jouer la partition composée par Chostakovitch pour accompagner « la Nouvelle Babylone », film muet de Kozintzev et Trauberg.

Deux heures après, ils étaient plus de mille, dans les murs. Beaucoup d'autres étaient restés dehors. Plus une place, dès 19 h. 30. Et, à chaque porte, des appariteurs répétaient que même pour un seul film, même pour celui qui allait passer beaucoup plus tard, ce n'était pas la peine d'attendre.

Alors, on a vraiment eu l'impression — pour la première fois en cinq jours — de « participer » à un Festival. Il fallait y passer la nuit. Il fallait rester jusqu'au bout, jusqu'au concert des Soft Machine, sans manquer le buffet campagnard de minuit, ni le petit déjeuner final, après avoir vu quatre films : le « Casanova », de Comencini, « Vol au-dessus d'un nid de coucou », de Milos Foremen, un montage sur « Cinecitta », et encore un autre long métrage à 3 heures du matin.

Cette longue nuit venait compenser une journée plutôt morne, au cours de laquelle ont été attribués le prix Jean-Epstein et le Grand Prix de l'affiche. Le premier, destiné à « attirer l'attention du public sur la meilleure contribution à la connaissance du cinéma », a été décerné au romancier Dominique Fernandez pour « Eisenstein » (1), ouvrage que le jury a estimé être « un essai rigoureux et original qui renouvelle l'approche critique du cinéaste soviétique et des rapports entre la vie et son œuvre ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 11.)

(1) Ed. Grasset.

DE LA MORT DE FRANCO A L'INSTALLATIO

POUR RENDRE HOMMAGE AU CAUDILLO

150 000 Madrilènes ont passé la nuit dehors

Madrid *(A.F.P.)*. — Depuis vendredi matin 21 novembre, la foule madrilène rend hommage au général Franco.

Au rythme d'une soixantaine à la minute, on estimait, vendredi en fin de soirée, à quelque cinquante mille les Espagnols qui avaient défilé au cours des premières douze heures devant la dépouille mortelle du Caudillo, exposée dans la Salle des colonnes du palais d'Orient.

Des dizaines de milliers d'autres, beaucoup de condition modeste, grossissent sans arrêt les interminables colonnes qui serpentent autour du palais, longent les boulevards, engorgent les ruelles autour de l'ancien palais royal. Il y a tout un échantillonnage de la société madrilène et des provinces proches. Certains sont venus en famille, avec les enfants, l'un arbore un drapeau rouge et or, l'autre une gerbe, celui-là un modeste bouquet d'adieu qu'il protège de la masse en mouvement. Tout le centre de la ville n'est plus qu'un vaste embouteillage humain qui piétine, calme et discipliné.

Il fallait, dans la nuit de vendredi à samedi, compter de huit à neuf heures d'attente pour parvenir devant le cercueil d'acajou. 150 000 personnes ont passé la nuit dehors.

De plus en plus silencieux et de plus en plus graves à mesure qu'ils approchent de la chapelle ardente, dressée avec un décorum impressionnant, beaucoup ne peuvent retenir leurs larmes. De temps à autre passe un groupe de vieux phalangistes, chemise bleue et cravate noire, raidis, le bras tendu vers le cercueil, ils sont comme figés, puis désorientés quand un majordome les fait doucement avancer et qu'ils tournent encore la tête, emportés par le flot humain, pour graver dans leur mémoire la dernière image de leur chef. L'un d'eux, tombe à genoux et, en larmes, s'écrie : *« Mon Caudillo, je t'ai donné ma vie, que Dieu te garde. »*

Les militaires inclinent la tête d'un geste sec. Les femmes s'agenouillent, se signent comme presque tous. Des jeunes gens, des adolescents même, font, debout, face au cercueil, le salut phalangiste. Des religieuses, nombreuses, en groupes, passent rapidement et se signent.

Beaucoup de gens modestes semblent impressionnés par l'ambiance. Les femmes et les jeunes filles surtout, qui ont déjà le mouchoir à la main avant même d'avoir vu le mort. Certaines sont venues avec un bébé dans les bras. La foule passe, marquant à peine un temps d'arrêt. Personne ne remarquera le prince Rainier de Monaco, costume gris sombre et chevelure d'argent, qui incline la tête pendant quelques secondes face au cercueil, se signe et repart.

Les journées de vendredi, et de samedi sont celles de l'hommage du peuple. Franco l'a voulu ainsi, comme il a voulu être exposé dans cette Salle des colonnes du palais royal où, il y a près d'un siècle, le dernier chef d'Etat espagnol mort en fonctions avant lui — le roi Alphonse XII — avait reçu un pareil hommage.

Le roi Hussein et le prince Rainier assisteront aux obsèques

Hormis le général Pinochet, dont Santiago avait annoncé la venue en Espagne, sitôt connue la nouvelle du décès du général Franco, deux chefs d'Etat participeront, le dimanche 23 novembre, aux obsèques du Caudillo: le roi Hussein de Jordanie et le prince Rainier de Monaco. Les Etats-Unis seront représentés par leur vice-président, M. Nelson Rockefeller, et le pape par Mgr Luigi Dadaglio, nonce apostolique en Espagne. Le général Costa Gomes, président de la République portugaise, va envoyer le chef de sa maison militaire.

Les premières délégations, sur les quelque quatre-vingts qui étaient attendues à Madrid au cours des prochaines heures, ont commencé à arriver dès vendredi matin. La première a été celle de la République Dominicaine, conduite par le vice-président, M. Rafael Goico Morales, suivie de celle du Costa-Rica, finalement conduite par le ministre des affaires étrangères, M. Gonzalo Facio, et non pas le président Oduber, comme il avait d'abord été indiqué.

Le prince don Juan Carlos a lui-même accueilli, vendredi en fin de matinée à l'aéroport de Madrid, le prince Abdul Reza Pahlevi, frère du chah d'Iran, le roi Hussein et le prince Rainier.

Les chefs des délégations étrangères sont, en principe, accueillis à l'aéroport par leurs homologues espagnols et par le chef du protocole du ministère des affaires étrangères. Une unité des forces aériennes espagnoles leur rend les honneurs.

La plupart des hautes personnalités venues aux obsèques assisteront également au *Te Deum* d'intronisation, dont la date a finalement été repoussée au jeudi 27 novembre, afin de *« faciliter la venue de souverains étrangers à Madrid »*.

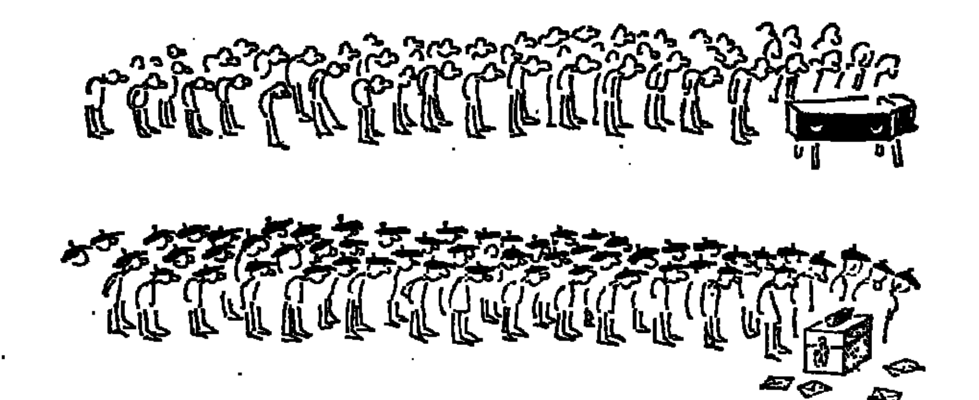
Certains pays manifesteront leur espoir d'un changement démocratique en Espagne en envoyant une délégation de plus haut niveau à la cérémonie du 27. De même que la France sera représentée aux obsèques par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et au *Te Deum* par M. Valéry Giscard d'Estaing, l'Allemagne fédérale sera représentée le 23 par son ministre de l'agriculture, M. Ertl, et elle déléguera à Madrid, le 27, le président de la République, M. Walter Scheel.

Le maréchal Chu Teh, président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, a envoyé le 21 novembre un message à M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, président du conseil de régence. Il déclare : *« Apprenant le décès de S.E. Francisco Franco Bahamonde, chef de l'Etat espagnol, je tiens à vous exprimer mes condoléances. »*

M. CHOU EN-LAI A FAIT ENVOYER UNE COURONNE

Le maréchal Chu Teh, président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, a envoyé, le 21 novembre, un message à M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, président du Conseil de régence. Il déclare : *« Apprenant le décès de S.E. Francisco Franco Bahamonde, chef de l'Etat espagnol, je tiens à vous exprimer mes condoléances. »*

D'autre part, M. Chou En-lai a fait envoyer une couronne à l'ambassade d'Espagne à Pékin. Le maréchal Hsu Hsiang-chien, vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire chinoise, accompagné d'un vice-ministre et de deux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, est allé signer le registre de condoléances.



(Dessin de PLAN

AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

« Nous attendons de Juan Carlos la reconnaissance de notre entité nationale »

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — *« Nous n'avons plus d'histoire officielle »*, affirme Antonio, le vieux pêcheur, alors que la marée tente de remonter le courant impétueux de l'Uruméa. Ses doigts noueux font glisser l'aiguille de bois dans les mailles du filet. Dans le port, les chalutiers se balancent mollement, pavillon en berne. En ville, seuls les édifices publics, quelques clubs sportifs, les consulats, ont abaissé leurs couleurs à la moitié de la hampe.

Le pêcheur se veut convaincant. Pourtant, on voit dans la vitrine d'une librairie toute proche, deux magnifiques ouvrages qui défendent la thèse du nationalisme et de l'autonomie. Ils ont reçu l'imprimatur officielle. Alors ?

« Alors, il n'empêche que ce ne sont que deux livres luxueux, inabordables pour les bourses modestes, rétorque Antonio, *qui fut jadis parmi les derniers défenseurs de Bilbao. « Nos enfants ne peuvent pas les acheter. On se sert de notre folklore pour attirer les touristes. La danse du sabre, c'est joli, non ? Et les vachettes... Mais ce que nous voulons, ce que nous attendons du roi et de ses futurs ministres, c'est la reconnaissance de notre entité nationale. Le successeur de Franco est un Bourbon. Ce sont malheureusement les Bourbons — vos Bourbons — qui ont « castillanisé » les provinces. Puisse le jeune Juan Carlos nous rendre nos « fueros » abolis depuis 1937. »*

Le vieux pêcheur connaît l'histoire de son peuple. Il est catholique pratiquant, quelque peu anticommuniste et entêté, comme tout Basque qui se respecte, patient aussi. Il n'approuve pas les méthodes de l'ETA.

Le soir venu, à 19 heures, il sera parmi les curieux devant l'église-cathédrale du Bon-Sauveur, où les gouverneurs civils et militaires de la province vont faire célébrer une messe à la mémoire du Caudillo.

« Regardez », dit-il, en me montrant les cars qui déversent sur le parvis des centaines de militaires de toutes armes, portant un brassard noir large de 10 centimètres. *« Ils vont remplir à eux seuls toute la cathédrale. »* En effet, celle-ci sera bientôt pleine de généraux, d'amiraux, d'officiers, de sous-officiers, de soldats, en longue capote grise et cravate noi[re]. Les *délégations de la gar[de] civile* entrent dans la nef, bicorne en toile cirée sous bras, le pistolet battant le fla[nc] gauche. A l'extérieur, la poli[ce] armée, en casquette rouge, des infirmiers-secouristes av[ec] leur buffleterie blanche. police municipale en casq[ue] colonial vernis se mêle a[ux] civils.

A grands coups de sifflet, l[es] agents règlent la circulation to[u]jours difficile en fin de soiré[e]. Tout à l'heure, les discussio[ns] iront bon train dans les clubs typiques de la vieille ville, q[ui] sont, en réalité, des sociét[és] populaires gastronomiques. Ch[a]que membre en possède la cl[é] et peut y entrer quand bon l[ui] semble, à condition de ne pa[s] amener de femme — même pa[s] la sienne.

Saint-Sébastien est une vil[le] où l'on s'ennuie beaucoup e[n] dehors de la saison touristiqu[e], c'est-à-dire neuf mois de l'an[]née. Alors, il faut bien jouer a[u] stratège de Café du commerc[e]. *« L'avenir nous ouvre les porte[s] »*, conclut Antonio devant son de[r]nier verre de vin de Navarr[e]. *Nous n'allons pas nous laisse[r] mourir au moment d'y arriver. »*

LÉO PALACIO.

LES POLÉMIQUES A PROPOS DE LA MISE EN BERNE DES DRAPEAUX

Demi-deuil en France

Après la décision de M. Giscard d'Estaing d'assister à l'intronisation de Juan Carlos, celle de mettre en berne le drapeau national sur les bâtiments ministériels de la capitale, le dimanche 23 novembre, a relancé une nouvelle polémique. Le P.C., le P.S., la Ligue des droits de l'homme, protestent contre cette décision.

A ce sujet on indique dans les milieux responsables que cette mesure est prise chaque fois que décède le chef d'Etat d'une nation voisine ou amie. Selon la qualité des liens qui existent entre la France et cette nation, des nuances sont apportées. La décision prise en l'occurrence par le gouvernement, et qui était à l'étude depuis plusieurs jours déjà, correspond à la manifestation la plus « allégée » qui soit. En effet, les drapeaux ne seront mis en berne que sur le siège des ministères parisiens.

Pour le décès de Churchill, d'Eisenhower, de Kennedy et de Jean XXIII, l'emblème national avait été mis en berne pendant plusieurs jours sur l'ensemble des édifices publics, tandis que pour la mort de la reine Elisabeth de Belgique, du roi Frédéric IX du Danemark et du président de la République d'Irlande, la mesure de deuil n'avait affecté que les bâtiments ministériels à Paris, et pendant une journée seulement.

Après la mort de Staline, les drapeaux avaient été mis en berne sur tous les bâtiments civils et militaires de l'Etat pendant trois jours : la France rendait hommage, en la circonstance, au dirigeant d'un pays allié pendant la seconde guerre mondiale. Cette mesure avait, à l'époque, suscité à l'Assemblée nationale les protestations de plusieurs parlementaires gaullistes, centristes et modérés. Pour François Mauriac, elle était le signe des contradictions d'une politique imposée par les circonstances... Aucune mesure particulière de deuil n'avait été prise pour la mort du président Allende, en 1973, et celle du roi du Népal, en 1972. Il ne s'agissait, précise-t-on, ni de pays « voisins » ni de pays « amis ».

L'Espagne est, à l'évidence, une nation voisine. C'est aussi une nation « amie », mais cette amitié devait-elle s'étendre à celui qui, pendant si longtemps, a maintenu le genre d'« ordre » dont la victoire alliée a, en 1945, débarrassé l'Europe ? En fin de compte, ce demi-deuil n'est qu'une demi-mesure, et comme telle ne reflète que l'embarras.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : UNE PROVOCATION

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, déclare :

« La décision prise par le président de la République de se faire représenter aux obsèques du général Franco par le ministre de la défense nationale était déjà une faute.

» L'annonce du déplacement de M. Giscard d'Estaing en personne pour participer aux côtés du général Pinochet aux mondanités entourant la prise de fonction d'un « roi » imposé par la Phalange est une grave insulte au peuple espagnol.

» Mais l'envoi à tous les membres du gouvernement français d'une circulaire les invitant à mettre en berne les drapeaux de leur ministère pendant les obsèques du bourreau de l'Espagne sera ressenti par tous les démocrates français comme une véritable provocation.

» Une faute, une insulte et une provocation après lesquelles, en tout cas, personne ne pourra plus prétendre s'être mépris de bonne foi sur les orientations politiques réelles de M. Giscard d'Estaing.

LE P.C.F. : un outrage à la France et à sa dignité.

Le parti communiste a élevé samedi 22 novembre *« une protestation indignée contre les décisions de Giscard d'Estaing de faire mettre les drapeaux en berne au siège des ministères le jour des obsèques de Franco et de se rendre personnellement jeudi à Madrid pour l'intronisation de Juan Carlos, successeur de Franco désigné par le dictateur lui-même.*

» En s'associant spectaculairement aux efforts de la pire réaction pour empêcher le peuple d'Espagne de retrouver la liberté, Giscard d'Estaing outrage la France et sa dignité ».

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, a critiqué, vendredi 21 novembre, à Tarbes, au cours d'un meeting, la décision de M. Giscard d'Estaing d'assister à l'intronisation du prince Juan Carlos. *« Giscard d'Estaing*, a-t-il dit, *porte, par sa décision, une insulte au peuple espagnol. Il porte en même temps une insulte aux travailleurs et aux démocrates qui ont exprimé leur solidarité à l'égard de ce peuple. Au nom des communistes, j'exige la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés. Je réclame le rétablissement des libertés démocratiques en Espagne, ainsi que la réhabilitation du parti communiste espagnol. »*

M. ESTIER : une insulte au peuple espagnol.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, samedi 22 novembre :

« Dans la suite logique du silence qu'il avait observé il y a quelques semaines, devant les exécutions de militants espagnols décidées par Franco, M. Giscard d'Estaing prétend associer la nation française aux obsèques du dictateur. C'est une insulte au peuple espagnol, auquel le parti socialiste renouvelle sa solidarité dans la lutte qu'il mène depuis quarante ans pour la démocratie et les libertés en Espagne. »

M. Mitterrand, qui séjourne à Rome, avait, dès vendredi, regretté que le président de la République aille assister à la cérémonie d'intronisation de Juan Carlos Ier (nos dernières éditions du 22 novembre).

● *Dans une question écrite* au ministre des affaires étrangères, M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie, s'étonne de la présence du président de la République *« au couronnement de Juan Carlos »*. Il note :

« Après le trop long silence du gouvernement français lors de l'exécution de cinq patriotes espagnols, cette précipitation a valeur de symbole. La hâte avec laquelle le premier personnage de l'Etat se range aux côtés de l'héritier de la dictature franquiste va très au-delà des exigences de la courtoisie internationale, et singularise notre pays face à la réserve manifestée par les démocraties européennes. »

M. Cot demande, en conclusion, *« s'il s'agit par cette présence insolite de cautionner l'allégeance du prince espagnol aux principes de la Phalange, ou, plus simplement, de rehausser l'éclat d'une festivité mondaine »*.

● *Le conseil fédéral national de la Fédération des travailleurs du livre C.G.T.* doute que *« l'héritier désigné par le dictateur, qui a été son complice, ait l'intention de rétablir les libertés fondamentales et d'organiser une libre consultation qui, seule, pourrait décider souverainement des destinées de l'Espagne »*. Il ajoute : *« La présence du président de la République au couronnement de Juan Carlos ne saurait pour autant signifier que le peuple français, dans sa grande majorité, apporte sa caution à un tel homme. »*

BONN : les sociaux-démocrates protestent vivement

De notre correspondant

Bonn. — La polémique provoquée en R.F.A. par la mise en berne des drapeaux sur les bâtiments officiels, après la mort de Franco, se poursuit. Quarante-six députés sociaux-démocrates ont signé le vendredi 21 novembre une déclaration dans laquelle ils se disent *« surpris »* de la décision du gouvernement fédéral. *« Le fait que pour la mort d'un dictateur fasciste, responsable de l'exécution de nombreux démocrates de son pays, on prenne officiellement le deuil, pèse d'autant plus lourd*, écrivent-ils, *que lors de l'assassinat du président Allende, élu démocratiquement, aucun signe de solidarité affligée de tous les démocrates n'avait été donné en R.F.A. »*

Les signataires se disent solidaires *« des victimes du fascisme espagnol — parmi lesquelles il y a des sociaux-démocrates allemands — qui ont combattu avec les démocrates d'Europe et du monde aux côtés de la République dans la guerre civile espagnole »*.

Les jeunes socialistes estiment que la décision gouvernementale est *« une insulte pour tous les Espagnols et pour toutes les forces qui doivent être soutenues dans leur combat pour la démocratie et la liberté en Espagne »*. Les Jeunes Démocrates, proches du parti libéral, appellent également à soutenir les forces démocratiques espagnoles. — D. V.

CORRESPONDANCE

Les vautours sur la charogne

M. Manuel Ostos, correspondant à Paris de la Hoja del Lunes *de Barcelone et de Valence, nous écrit :*

A l'heure où mon pays doit chercher la voie qui garantira une paix forgée dans la communauté de destin de ses peuples, comment ne pas songer aux vautours qui s'acharnent sur la charogne, en pensant à toutes les déclarations des exilés politiques de l'après-guerre et à leurs promesses de bouleversements telluriques à l'aube de l'après-franquisme ?

Cela vaut encore plus pour les oracles qui, en France, semblent avoir le monopole de la prémonition. Des Santiago Carrillo, des Vidal Beneyto, des Calvo Serer et des marquis de Villalonga, combien de gens chevauchent leurs illusions personnelles en négligeant le fait que la majorité des Espagnols veulent surtout éviter que le sang ne coule de nouveau, fût-ce au prix d'une nouvelle croisade.

A travers l'alchimie des commentaires et des prises de positions en France, je vois une indifférence totale pour le sort des gens de mon pays. A croire que ceux qui sont nés comme moi en 1939, après la guerre, doivent partager l'esprit de 1936, alors qu'un monde en mutation était en proie au flot montant du fascisme.

Pour ceux qui n'ont pas combattu le franquisme les armes à la main, il reste que notre fierté est exaspérée par les déclamations de ceux qui fondent maintenant leurs entreprises personnelles sur le fait accompli d'un vide qui n'existe que dans leur esprit et qui ne tient aucun compte de l'évolution du peuple espagnol.

Dans mon pays existe un dicton superbe : *« A rivière en crue, tous les pêcheurs gagnent »* (A rio revuelto, ganancia de pescadores). Combien y a-t-il de pêcheurs en eau trouble qui jettent de loin leur filets sachant que le simple fait de bouleverser le cours leur laissera toujours quelque prise.

Mais on ne pourra cacher longtemps que l'Espagne actuelle a beaucoup plus besoin de paix et de concorde que de l'haleine sordide de la vendetta. Comment donc ne pas mettre en doute les bonnes intentions de ceux qui nous promettent le déferlement des masses assoiffées de sang, à chaque coin du pays !

André Fontaine a rappelé dans *le Monde* l'étonnement de ceux qui, professionnels de la politique, ne croyaient pas qu'en 1950 les paysans andalous portaient des montres. Il n'y a plus depuis longtemps d'enfants hydro[p...] en Espagne et les politiciens [euro]péens ont été désarçonn[és de] constater que la malnutriti[on] pouvait être utilisée c[omme] preuve du caractère rétr[ograde] du franquisme.

L'Espagne de demain [doit] être faite avant tout pa[r les] Espagnols, en tenant comp[te de] leur psychologie et en dédai[gnant] tous les schémas extérieur[s...] le sentiment que les gens [de ma] génération se sentent prof[ondé]ment blessés en lisant les p[rofes]sions de foi des grands seig[neurs] de la politique occasionnel[le...] libéralisation de mon pay[s ne] peut pas être liée au profit de qui que se soit et surto[ut] de ceux qui ont confortabl[ement] hiberné dans les délices [de la] démocratie occidentale fra[nçaise].

Je ne reconnais à person[ne le] droit de se proclamer, de [...] ou de Prague, les porte-[parole] du peuple espagnol, mais je [...] à l'honnêteté de ceux qu[i ont] défendu leurs idéaux [...] longtemps, je crois profondé[ment] aux vœux de paix et de con[corde] dans l'unité de mon peuple [...] à la paix sortie du sang [...] l'imitation du passé.

La libéralisation de mon [pays] est nécessaire, mais elle [doit] être réalisée sans l'effusio[n de] sang promise par le FRAP [...] menaces de l'opposition à [...] car cela signifierait simple[ment] que l'autoritarisme a chang[é de] cap.

Je ne sais pas quelles d[...] nous promettent les nou[veaux] seigneurs installés à Paris, [mais] je sais que pour la majorit[é des] Espagnols le nouveau chemin [doit] être dégagé de l'intérieur. [Les] ingérences de l'extérieur, q[uelles] qu'elles soient, ne feront que [pous]ser les Espagnols à méprise[r les] formules, si libérales qu'elle[s se] veuillent. Nous ne désirons p[as de] prêcheurs, encore moins d'or[...]

● *M. Jacques Dominati*, se[cré]taire général des républic[ains] indépendants et député de P[aris,] a déclaré, vendredi 21 nove[mbre] à La Rochelle : *« Je souhaite [que] l'avènement de Juan Carlos [soit] pour l'Espagne une ouverture [vers] la démocratie qui permettra [à] ce pays de mieux s'intégrer [dans] la communauté européenne. [La] jeunesse du futur souverain [n'ex]clut pas une longue sagesse [poli]tique, car il s'est déjà longuem[ent] préparé aux charges qui [sont] aujourd'hui les siennes. Pour [...] les Espagnols qui ont besoin [de] paix, de liberté et de sécu[rité,] nous devons espérer que le [nou]veau régime réussira à s'im[po]ser. » (Corresp.)*

…TALLA…U ROI D'ESPAGNE

…N CHANGEMENT DE STYLE

(Suite de la première page.)

… ans après avoir été désigné …esseur à titre de roi par le …ral Franco, le petit-fils …honse XIII touche au but. Le …illet 1969, il avait déjà juré de …ecter les principes du Mouve… devant les *procuradores* (dépu… qui l'avaient acclamé. D'une … qui se voulait ferme, il avait …ré que sa main ne tremblerait … Il avait paru frêle, emprunté, … à l'aise dans ce décor vieillot, … à la fine fleur du régime, digni…s en grand uniforme, notables …us aux arguties des lois fon…ntales, chemises bleues de la …e garde. Depuis, il a pris de …urance. Pendant la longue ago… de Franco, il a assuré son …nd intérim depuis juillet 1974, … dignité, calme et sérieux. Il a …n toutes occasions, le ton juste … s'est rapproché de l'armée en …ant la décision de se rendre le …vembre à El-Aïoun, capitale du …ra occidental, alors menacé par … marche verte » de Hassan II.

L'amnistie attendue

…s héritiers de Franco, gardiens …a flamme et, pour certains, de …rit du 18 juillet 1936, atten…t le second serment. Pour eux, …'était pas une simple formalité … la garantie que le nouveau roi …ecterait effectivement la Consti…n complexe du régime. Juan …os estime, et il l'a dit à plusieurs …ises, que cette Constitution per… toutes les interprétations, même …s qui favorisent une évolution …ocratique. « *Tout est dans la loi* …*nique*, dit-il, *il suffit de l'appli*… » C'est peut-être vrai, mais … hommes qui, jusqu'à présent, …nent le ton dans le régime, ont …si à stopper toutes les tenta…s de libéralisation, y compris …s, pourtant modestes, préco…es en février 1974 par l'actuel chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro.

Dès vendredi soir, plusieurs personnalités, en particulier M. Joaquim Ruiz Jimenez, leader de l'aile gauche de la démocratie chrétienne, ancien ministre de l'éducation, comptaient lancer un appel public au nouveau roi en faveur d'une authentique démocratisation. D'autres formations de l'opposition ont publié vendredi des communiqués plus ou moins clandestins pour réaffirmer la fermeté de leur position. Tous attendent au moins un *indulto*, c'est-à-dire une amnistie, dont les modalités exactes resteraient à définir. Il est à peu près certain que les accusés de crimes politiques — en particulier les militants de l'ETA et du FRAP, actuellement détenus — n'en bénéficieraient pas.

La reine Sophie, l'infant Felipe, fils aîné de Juan Carlos, promu prince héritier, le vendredi 21, ainsi que les deux filles du couple, Elena et Cristina, assistaient à la cérémonie des Cortès. Les membres du gouvernement étaient, comme de coutume, assis sur le fameux banc bleu. Des hôtes étrangers dont le roi Hussein de Jordanie, le prince Rainier de Monaco et le général Pinochet, étaient dans les tribunes.

Lors de son arrivée à l'aéroport de Barajas, vendredi soir, le porte-parole du général Pinochet s'est cru obligé de faire une fracassante déclaration anticommuniste. On a pu penser un moment que Juan Carlos, venant accueillir les chefs d'État étrangers, commençait son métier de roi avec quelques heures d'avance. En fait, c'est à titre de capitaine-général, commandant en chef des forces armées espagnoles, que le prince a joué ce rôle protocolaire. Mais c'est, en revanche, au nom de Sa Majesté le roi d'Espagne que les invitations officielles aux obsèques du général Franco ont été adressées dès vendredi soir.

MARCEL NIEDERGANG.

Les groupes de l'opposition …andent un référendum sur le futur régime

…I. Santiago Carrillo, José Vidal …tto et Calvo Serer, représen… les tendances communiste, …liste et monarchiste de la …te démocratique antifran…e, ont déclaré, au cours d'une …érence de presse, vendredi …ovembre, à Athènes, qu'ils ne …nnaissaient pas Juan Carlos …me le chef de l'État espagnol. …*uan Carlos*, a dit M. Carrillo, …rétaire général du parti com…niste espagnol, *n'est que le* …*présentant du franquisme au*-…*là de la tombe ouverte du dic*…*teur.* »

…Madrid, la Junte démocra…e et la Plate-Forme de conver…ce démocratique, animée par …parti socialiste, ont publié un …muniqué commun dans lequel …s réclament la formation d'un …vernement de large coalition … permette de « *reconquérir les* …*its et les libertés politiques* ». … Junte et la Plate-Forme …andent la libération de tous … détenus politiques et le droit …r les exilés de rentrer en …agne. Le document dénonce …*scalade de la répression ces* …*iers jours, les activités de* …*pes armés, ainsi que la poli*…*e économique adoptée par le* …*vernement de Madrid le 14 no*…*bre* ». Les deux organisations …osent la formation d'une …mblée constituante qui orga…ait un référendum sur la …e constitutionnelle, à donner …ouveau régime.

…Union militaire démocratique, …nisation clandestine qui re…pe quelque mille soldats et …iers espagnols, a publié ven…i à Barcelone un communiqué … lequel elle annonce qu'elle …reconnaîtra pas le nouveau …ant qu'il n'aura pas été dé… par le suffrage universel. … comité provincial du parti …uniste de Madrid a appelé …redi « *les travailleurs madri*-… *à se mettre en grève, à for*… *des assemblées et à marcher* … *les prisons pour libérer les* …*us et engager la bataille* …*e pour la démocratie* ».

…on l'agence Associated …, des incidents se seraient produits jeudi à Barcelone quelques heures après l'annonce de la mort de Franco. Armés de bâtons et de chaînes, des manifestants de droite auraient attaqué des militants de gauche.

A Bruxelles, une dizaine d'organisations anti-franquistes espagnoles se sont constituées en plate-forme de lutte contre « *la monarchie des Bourbons, qui n'est qu'une simple continuation du fascisme franquiste* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

EUROPE

Belgique

APRÈS DES DÉBATS TRÈS HOULEUX

La Chambre adopte la loi sur les fusions de communes

De notre correspondant

Bruxelles. — Au cours de la nuit du vendredi 21 au samedi 22 novembre, à l'issue de sept séances considérées comme les plus houleuses depuis la question royale 1945/1950, et la guerre scolaire de 1954/1958, la Chambre a voté le projet gouvernemental sur les fusions de communes, par 110 voix contre 84 et 3 abstentions. Il y avait eu quatre-vingt-cinq heures de débats, et près de deux cents cinquante orateurs étaient montés à la tribune pour combattre ou défendre le projet du ministre de l'intérieur, M. Michel.

En application du plan adopté par la Chambre, les trois quarts des communes du pays vont disparaître. Les deux mille trois cent cinquante-neuf municipalités seront regroupées en cinq cent quatre-vingt-neuf entités nouvelles en 1977, ce qui implique la suppression de mandats communaux importants, et parfois aussi des changements de majorité. Des communes de gauche seront parfois administrées par la droite, et vice-versa. Ce projet était à l'étude depuis 1937. Le Centre d'étude pour la réforme de l'État avait recommandé la fusion des localités de moins de cinq cents habitants et la création de larges agglomérations. Par la suite le projet avait été abandonné — essentiellement parce que l'idée avait été entre temps reprise sous l'occupation par les Allemands et les « collaborateurs ».

L'opposition socialiste a combattu le projet jusqu'au bout, reprochant au gouvernement d'être dictatorial parce qu'il avait décidé de n'examiner aucun amendement. Le F.D.F. (Front des francophones de Bruxelles) s'est opposé au plan, parce qu'à son avis les francophones de la périphérie bruxelloise seront « *irrémédiablement sacrifiés* ».

Le gouvernement va maintenant devoir aborder un autre chapitre presque aussi délicat : la réforme des universités, qui sont menacées de faillite. Les deux ministres de l'éducation nationale (l'un néerlandophone, l'autre francophone) ont présenté un projet considéré comme inacceptable par le personnel universitaire et les étudiants. Plus de dix mille personnes ont défilé dans les rues de la capitale vendredi après-midi, et l'on s'attend à une grève totale des cours dès la semaine prochaine.

En revanche, la décision du gouvernement, vendredi, de réduire d'un mois le service militaire a été accueillie favorablement. Les miliciens affectés aux bases belges en R.F.A. ne serviront plus que neuf mois au lieu de dix, et ceux affectés à des garnisons belges verront leur service militaire réduit de onze à dix mois.

PIERRE DE VOS.

Portugal

La volte-face du général de Carvalho

(Suite de la première page.)

Un communiqué du Copcon indiquait alors que le général Otelo de Carvalho continuerait d'exercer ses fonctions de gouverneur militaire de Lisbonne au moins jusqu'au lundi 24 novembre, date d'une réunion extraordinaire du Conseil de la révolution, convoqué à la demande du président de la République pour étudier un problème qui est de sa seule compétence.

Pourquoi ce revirement ? Le compromis trouvé lors de la dernière réunion du Conseil de la révolution le jeudi 20 novembre ressemblait à une opération donnant-donnant : le général de Carvalho renonçait à son poste de gouverneur militaire de Lisbonne, mais obtenait en échange la dissolution de l'AMI et le renforcement, au moins en théorie, des pouvoirs du Copcon. Néanmoins, beaucoup d'observateurs se demandent si le général de Carvalho n'aurait pas ainsi conclu un marché de dupe.

Le plus sûr atout de la gauche

Le Copcon, sous la direction de son commandant, constitue encore le plus sûr atout de la gauche et de l'extrême gauche. Mais il risquait de lâcher la proie pour ce qui n'est peut-être qu'une ombre : la fameuse liaison « peuple-M.F.A. », dont il est à nouveau chargé. Or, en même temps, il peut se retrouver, peu à peu, amputé de ses régiments.

En effet, la désignation des unités affectées au Copcon peut parfaitement être modifiée par le Conseil de la révolution. Celui-ci, par ce biais, pourrait, s'il le désirait, réduire, ou, à l'inverse, augmenter, la puissance de cette organisation militaire. Ainsi, réduit dans un premier temps au rôle de commandant du seul Copcon, le général Otelo de Carvalho risquait-il, dans une seconde période, de voir ce Copcon réduit à sa plus simple expression.

Est-ce la conscience tardive d'avoir fait un mauvais calcul ? Est-ce la contre-attaque d'un homme battu au Conseil de la révolution et capable, dans les heures qui suivent, de renverser la situation à son profit en s'appuyant sur le soutien unanime manifesté vendredi par les commandants des différentes unités de la région militaire de Lisbonne ? En tout cas, alors que les régiments de la région de la capitale décidaient d'eux-mêmes de se mettre en « *état d'alerte renforcé* », c'est une véritable volte-face qu'a affectuée le général Otelo de Carvalho. Celle-ci hypothèque de façon évidente le compromis auquel le Conseil de la révolution semblait parvenu la veille. Mais, surtout, elle a provoqué une nouvelle cristallisation des positions au sein de forces armées totalement divisées

Dans le même temps, communistes et socialistes ont durci leur position. Le P.C.P., d'abord, au cours d'une conférence de presse, a exigé la formation d'un nouveau gouvernement de gauche, pour éviter la dictature. Le P.S., ensuite, a décidé d'organiser, les samedi 22 et dimanche 23 novembre, une dizaine de manifestations d'appui au sixième gouvernement dans l'ensemble du pays. Cette mobilisation générale, venant après celle réalisée pendant une semaine par le parti communiste, montre que, effectivement, le pouvoir est sinon dans la rue, du moins à la rue.

PIERRE GEORGES.

A VIENNE

Le Pen-Club lance un appel aux autorités tchécoslovaques en faveur de « tous ceux qui sont détenus pour délit d'opinion »

De notre correspondant

Vienne. — Alors que le congrès du Pen-Club international était réuni à Vienne, le comité exécutif de cette organisation a lancé un « *appel urgent* » aux autorités tchécoslovaques afin qu'elles « *relâchent tous ceux qui sont actuellement détenus pour délit d'opinion* ». Le Pen demande que cessent toutes les « *poursuites et tracasseries* » et que « *soient rendus à leurs propriétaires les livres et les manuscrits confisqués* ». La répression exercée contre les écrivains tchécoslovaques, note le texte, est contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à l'acte final de la conférence d'Helsinki.

Cette résolution, qui avait été soumise au comité exécutif par le centre des écrivains en exil, a été adoptée après un long et parfois très vif débat. Dix-neuf délégations ont voté en sa faveur, neuf contre et cinq se sont abstenues. Parmi les adversaires de l'appel figurent la plupart des délégations des pays de l'Est : Bulgarie, R.D.A., Hongrie, Roumanie et même, ce qui est plus surprenant, la Yougoslavie. En revanche, les représentants polonais se sont abstenus, ainsi que celui de l'Allemagne de l'Ouest. La Tchécoslovaquie et l'Union soviétique n'avaient pas répondu à l'invitation du Pen (1).

Une littérature clandestine

La situation des intellectuels dans ces deux derniers pays a été exposée mercredi 19 novembre au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient l'écrivain soviétique en exil Victor Nekrassov, les hommes de lettres tchécoslovaques Ota Filip et Gabriel Laub, et M. Pavel Tigrid. Celui-ci a indiqué que le gouvernement de Prague avait refusé aux écrivains Pavel Kohout, Bohumil Hrabal, Vaclav Havel et Ludvik Vaculik l'autorisation de se rendre à Vienne pour assister au congrès. Les obstacles de toutes sortes mis en Tchécoslovaquie à une libre activité artistique, a dit de son côté M. Ota Filip, n'empêchent pas l'éclosion d'une littérature clandestine relativement abondante et de valeur. Depuis 1970, cinquante romans, nouvelles ou récits ont été diffusés sous le manteau dans le pays, alors que les maisons d'édition officielles n'en auraient publié dans le même temps que dix-huit.

L'écrivain soviétique Nekrassov a déclaré pour sa part que la privation de nationalité dont vient d'être victime son compatriote Vladimir Maximov est « *un exemple de la façon dont l'U.R.S.S. observe ses promesses d'Helsinki* ». Il a aussi attiré l'attention sur le refus opposé par les autorités soviétiques à l'octroi d'un visa à sa famille pour venir le rejoindre en France, où il vit depuis plus d'un an.

MANUEL LUCBERT.

(1) Dans une autre motion, le PEN international espère que les PEN tchèque et slovaque reprendront leur participation aux travaux du PEN international, participation suspendue il y a sept ans pour des raisons « qui ne dépendent pas du PEN de Prague ».

OCÉAN INDIEN

Les participants à la « nouvelle marche verte » sur Mayotte ont regagné Moroni

La « nouvelle marche verte », selon le terme employé par la radio de Moroni, organisée par les autorités comoriennes pour affirmer leur volonté de préserver l'intégrité de l'archipel s'est achevée quelques heures après le déclenchement de l'opération. Les cent soixante personnes dirigées par M. Ali Soilih, délégué à la défense et à la justice du Conseil exécutif national comorien, qui étaient arrivées par avion vendredi matin à Mayotte — deux DC-4 ont pu s'y poser et non un seul, comme on l'avait cru tout d'abord, — ont regagné Moroni le même jour. M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, a donné dans la soirée des précisions sur cette tentative.

« Dès que cette arrivée inattendue fut connue, a-t-il notamment déclaré, de très nombreux Mahorais venus de tous les villages se sont rassemblés dans le calme et la dignité pour marquer leur profonde désapprobation.

» Les autorités françaises de Mayotte, prêtes dès le début à assurer, s'il en était besoin, le maintien de l'ordre public et à éviter les affrontements, n'ont eu à aucun moment à intervenir. Elles ont pu borner leur rôle à faciliter le dialogue. »

Le secrétaire d'État a expliqué que le représentant du Conseil exécutif national et les personnes qui l'accompagnaient ont eu des discussions avec les responsables du Mouvement populaire mahorais. Constatant la détermination de la population de Mayotte, ils ont décidé de reprendre l'avion pour Moroni dès le début de l'après-midi.

Paris doit aider à la réconciliation des Comoriens

nous déclare M. Mouzaoir Abdallah, membre du Conseil exécutif national

« *Est-ce le rôle de la France de diviser les Comores après cent trente années de colonisation ? Quel intérêt a-t-elle à ternir son image de marque, l'image d'un pays attaché à la liberté et à la paix ? Pour ma part, j'estime qu'elle a une mission à remplir. Il lui revient d'aider à la réconciliation des Comoriens. C'est seulement ainsi qu'elle restera fidèle à elle-même. Tout autre attitude irait à contre-courant de l'histoire.* »

M. Mouzaoir Abdallah, ancien président de la Chambre des députés des Comores, est membre du Conseil exécutif national qui a pris le pouvoir à Moroni en août dernier, après le coup d'État qui a renversé le président Ahmed Abdallah. C'est à Paris où il se trouvait pour un voyage privé qu'il a appris l'opération tentée sur Mayotte. La fatigue et la tension nerveuse se lisent sur son visage.

Nous recevant quelques heures avant de prendre l'avion qui le ramènera dans l'archipel, il plaide avec passion la cause de l'intégrité territoriale des Comores.

« Le 22 décembre 1974, nous dit-il, *le peuple comorien a été consulté et il a exprimé clairement son choix. 95 % des habitants se sont prononcés pour l'indépendance dans l'unité. Ils ont ainsi montré leur volonté de voir s'établir entre eux et le peuple français des relations nouvelles, fondées sur la coopération et le respect des intérêts mutuels. Le peuple comorien s'est donc autodéterminé, sans équivoque, et d'une façon globale. La déclaration d'indépendance du 6 juillet dernier n'est qu'une conséquence directe et logique du choix effectué. Celui-ci a d'ailleurs été ratifié par les Nations unies le 12 novembre lorsque les Comores ont été admises à l'ONU.* »

Pour notre interlocuteur, l'appartenance de Mayotte à l'ensemble comorien ne peut être remise en question. Le fait que la majorité de la population de cette île se soit prononcée en faveur du maintien dans la République française ne peut être pris en considération. L'archipel forme un tout. « *Le démembrement des Comores constituerait*, nous dit-il, *un phénomène unique dans l'histoire de la décolonisation française, une décolonisation qui se veut exemplaire.* »

L'amertume de M. Mouzaoir Abdallah est d'autant plus grande que, récemment encore, les autorités françaises se déclaraient en faveur de l'unité de l'archipel. Lors de son voyage à Moroni, au début de l'année, M. Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, avait multiplié les déclarations en ce sens. Notre interlocuteur nous rappelle aussi que, le 24 octobre 1974, M. Giscard d'Estaing « *avait confirmé sans aucune ambiguïté sa position en faveur du respect de l'intégrité territoriale des Comores* ».

L'ancien président de la Chambre des députés comorienne ne veut donc pas entendre parler du projet de loi qui va être soumis, en décembre, au Parlement français.

« *Nous dénions à Paris le droit d'organiser une consultation sur une partie du territoire comorien*, dit M. Mouzaoir Abdallah. *De toute façon, il ne peut s'agir que d'une parodie de référendum, d'une vaste hypocrisie. Depuis deux mois, nous assistons à Mayotte à des actes de représailles contre les partisans de l'indépendance dans l'unité. La plupart d'entre eux ont été déportés lors d'opérations organisées par les fanatiques du Mouvement populaire mahorais. Des familles entières sont entassées dans des boutres, dépouillées de leurs biens et envoyées dans les trois autres îles. Nous sommes même en train d'envisager la création de camps d'accueil. Je puis vous affirmer que, lorsque le vote aura lieu, il n'y aura plus à Mayotte un seul partisan de l'indépendance.* »

« Comment s'explique cette intransigeance des Mahorais ? Et quelle solution préconisez-vous pour fléchir leur opposition ?

— *Bien avant la chute de M. Ahmed Abdallah, le Front national uni, qui regroupait alors toutes les formations d'opposition, entretenait des relations étroites avec les dirigeants du Mouvement populaire de Mayotte. A cette époque, M. Marcel Henry développait deux arguments : il estimait d'une part que le régime de M. Ahmed Abdallah n'offrait aucune possibilité de dialogue. Au cas bien improbable où celui-ci aurait pu se nouer, rien ne permettait de croire que les décisions prises auraient été respectées. Le leader mahorais pensait d'autre part que l'unité de l'archipel était possible à la seule condition que chaque île puisse gérer ses propres affaires au sein de l'État comorien. M. Stirn recommandait lui-même l'adoption d'une formule de type fédéral et avait même avancé l'idée d'un État « pluri-insulaire ». M. Ahmed Abdallah ne voulait pas en entendre parler.*

» *En mettant un terme à son régime, le Front national uni a créé les conditions nécessaires au dialogue. Je peux vous assurer qu'il n'a jamais été dans l'esprit d'aucun membre du conseil exécutif au pouvoir actuellement d'instaurer aux Comores un régime centralisateur qui ne tienne pas compte des particularismes insulaires.* »

M. Mouzaoir Abdallah refuse cependant de perdre espoir. « *La marche que nous avons organisée à Mayotte*, dit-il, *a été placée sous le signe de la réconciliation nationale. Son but est de réaffirmer solennellement et pacifiquement qu'il existe un seul État et un seul gouvernement aux Comores. Nous demandons au Parlement français de ne pas innover en démembrant un pays qui accède à l'indépendance.* »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

A travers le monde

Danemark

● SIX MILLE TROIS CENTS NAVIRES ENVIRON, naviguant sous pavillon de complaisance, ne pourront plus utiliser les ports scandinaves à partir du 1er mai 1976, a décidé, dimanche, à Copenhague le comité directeur de la Fédération scandinave des ouvriers du transport. Cette décision a été prise afin de permettre aux équipages de ces navires d'obtenir les mêmes salaires et les mêmes conditions de travail que ceux dont bénéficient les équipages européens.

Sénégal

● UN REMANIEMENT MINISTERIEL RESTREINT est intervenu vendredi 21 novembre. Deux ministres, MM. Assane Seck (affaires étrangères) et Alioune Badara Mbengue (justice) ont été nommés ministres d'État. M. Magatte Lo, ministre d'État chargé des relations avec les assemblées, quitte le cabinet pour diriger le conseil économique et social. Ses fonctions sont confiées à M. Daouda Sow, qui conserve le portefeuille de l'information et des télécommunications. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. ANDRE SAKHAROV a proposé aux autorités soviétiques de le faire accompagner par des gardes à Oslo lors de la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix. En effet, le refus du visa de sortie opposé à sa demande, avait été motivé « par des raisons de sécurité ». — *(A.P.)*

AFRIQUE

Angola

L'UNITA assure avoir fait des prisonniers soviétiques

Les forces de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont capturé soixante-quatorze « *étrangers* » — Soviétiques, Cubains, Mozambicains et un Brésilien — dans la région de Malanje en Angola, a affirmé vendredi à Lusaka (Zambie) un porte-parole du mouvement. Il a ajouté que trois cent cinquante « *mercenaires combattant aux côtés du M.P.L.A.* » avaient été tués au cours de la progression des forces de l'UNITA et que, selon les prisonniers, deux mille Soviétiques et Cubains avaient été envoyés dans l'enclave de Cabinda. Le M.P.L.A. a démenti que des Soviétiques aient été faits prisonniers.

D'autre part, selon le *New York Times* dans ses éditions du 20 novembre, Cuba a fourni trois mille conseillers militaires et combattants de diverses catégories au M.P.L.A. Pour le quotidien américain, les milieux officiels de Washington estiment que ces forces cubaines et le matériel soviétique pourraient rendre l'avantage au M.P.L.A. dans les combats en cours.

Selon des experts militaires américains, « *il n'y a aucune preuve de la présence de Soviétiques parmi les troupes* ».

Toutefois, les expéditions de matériel militaire en provenance d'U.R.S.S. auraient fortement augmenté au cours des six dernières semaines.

Le *New York Times* fait état, en particulier, de chasseurs à réaction expédiés par l'intermédiaire de Brazzaville et de Pointe-Noire, soit par avions géants, soit par bateau.

Dans son numéro daté du 28 novembre, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* publie le reportage d'un de ses envoyés spéciaux en Angola dans les zones contrôlées par l'UNITA et le F.N.L.A. Il fait état de « *l'absence d'unité de vues entre les deux mouvements* », et ajoute : « *Des escarmouches se produisent souvent entre combattants de l'UNITA et du F.N.L.A. dans les régions où ils se trouvent ensemble. Les premiers rendent les seconds responsables du pillage de magasins et d'établissements bancaires. Si, dans les zones qu'ils contrôlent seuls, les hommes de M. Roberto Holden (F.N.L.A.) hissent côte à côte les drapeaux de leur mouvement et de l'UNITA, le mouvement de M. Savimbi (UNITA) prend au contraire soin de placer entre les deux oriflammes un troisième mât vide, geste qui atteste que la porte n'est pas définitivement close pour le M.P.L.A.*

» *Il ne faut pas penser à écraser le M.P.L.A.*, déclare M. Savimbi. *Si nous représentons la majorité, nous devons être plus indulgents et toujours penser aux négociations.* »

Quant à l'envoyé spécial de *Jeune Afrique*, il estime l'UNITA « *très populaire dans les villes qu'elle contrôle* ».

Le représentant du Portugal aux Nations unies a déclaré, le vendredi 21 novembre, que son pays avait « énergiquement protesté » auprès de Pretoria contre les incursions de forces sud-africaines en Angola. Enfin, à l'issue de la réunion de Libreville consacrée à l'Angola et à laquelle participaient huit pays d'Afrique centrale, le Congo s'est désolidarisé du communiqué final condamnant « *toutes les ingérences* ». Brazzaville a jugé ce texte « *trop peu explicite* ». M. Charles David Ganao, ministre congolais des affaires étrangères, a assuré vendredi que, au cours des débats, « *certains Etats se sont posés en défenseurs de l'Afrique du Sud, si bien que le minimum exigible, c'est-à-dire sa condamnation, n'a pu être obtenu* ».

République Sud-Africaine

LE POÈTE BREYTON BREYTENBACH PLAIDE COUPABLE POUR INFRACTION A LA « LOI CONTRE LE TERRORISME ».

Pretoria (*A.F.P., Reuter*). — Le procès du poète sud-africain Breyton Breytenbach s'est ouvert le vendredi 21 novembre devant la Cour suprême de Pretoria. Il a aussitôt pris une tournure inattendue, le tribunal ayant accepté de renoncer à l'un des principaux chefs d'accusation, la participation du poète à un « *complot communiste* ».

Dès l'ouverture du procès, M. Breytenbach ayant décidé de plaider coupable pour ce qui est de l'infraction à la loi sur le terrorisme, l'accusation a accepté un amendement de la défense demandant au tribunal de renoncer à poursuivre le poète pour un autre chef d'accusation visant la violation de la loi sur la « *suppression du communisme* ».

Le procès pourrait de ce fait déboucher sur une peine relativement légère d'autant plus que le poète sud-africain, qui a été décrit par un témoin comme étant un « *idéaliste indiscipliné et sans grand caractère* », aurait, selon l'avocat général lui-même, vu seulement dans la violence un « *ultime recours* ».

M. Breytenbach avait été arrêté le 19 août. Résidant habituellement à Paris, il avait pénétré en Afrique du Sud sous un nom d'emprunt et avec un faux passeport. Il était soupçonné de vouloir mettre sur pied une organisation illégale du nom d'Atlas, « aile blanche » de l'ANC (Conseil national africain), mouvement de libération interdit en 1960. Selon l'acte d'accusation, il se proposait de remplacer le régime de Pretoria par « *une société noire et/ou communiste* ».

Les relations franco-tchadiennes

LE MINISTRE GABONAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POURSUIT SA MISSION DE BONS OFFICES A N'DJAMENA.

N'Djamena (A.F.P., Reuter). — M. Paul Okouma d'Okwatsegue, ministre gabonais des affaires étrangères, et le général Lescure, inspecteur général des troupes françaises d'outre-mer et ancien chef de la coopération militaire au ministère français de la coopération, ont été reçus en audience, durant deux heures trente, vendredi, en fin d'après-midi, à N'Djamena par le général Félix Malloum, chef de l'Etat tchadien et président du Conseil supérieur militaire.

La longueur inhabituelle de l'entretien et le fait que les deux émissaires se soient refusés à faire une déclaration à la fin de l'entretien donnent toutefois à penser que la mission de bons offices entre la France et le Tchad entreprise par le Gabon n'évolue pas dans le sens souhaité par les deux pays.

D'autre part, la Continental Oil Company (CONOCO) a annoncé vendredi une nouvelle et importante découverte d'hydrocarbures dans un forage situé dans la province du Kanem, dans le nord-ouest du Tchad.

Tunisie

Un complot aurait été ourdi contre M. Habib Achour

De notre correspondante

Tunis. — Au cours de deux meetings tenus l'un à Tunis et l'autre à Sfax, M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) a révélé qu'un complot avait été tramé contre lui pour l'écarter de la direction de la centrale. « *Je veux connaître les mains qui agissent dans l'ombre* », a-t-il notamment déclaré, avant d'affirmer : « *Je ne quitterai pas l'U.G.T.T., même si les tanks et les bombes de la plus grande puissance mondiale étaient réunis.* »

M. Habib Achour, qui est également membre du bureau politique du parti socialiste destourien, revenait d'un long voyage aux Etats-Unis et au Mexique. Selon lui, plusieurs patrons ont mis à profit son absence pour tenter de provoquer des grèves sauvages et pour en faire porter la responsabilité à l'U.G.T.T. Ils auraient eu partie liée avec l'un des responsables de la centrale, M. Farhat Dachraoui, ancien ministre des affaires sociales, qui voulait supplanter M. Habib Achour à la tête de l'organisation. M. Dachraoui aurait notamment essayé de rallier à sa cause l'une des fédérations régionales syndicales.

L'assistance a acclamé M. Habib Achour lorsqu'il a dénoncé ces menées « criminelles ». Le dirigeant syndical, pour qui ces réunions constituent un indéniable succès, a rappelé que le président Bourguiba l'avait récemment présenté à M. Giscard d'Estaing comme « *l'un des rares militants produits par la Tunisie* ».

La publication des déclarations de M. Achour, dans le journal de la centrale syndicale *Ach Chaab*, montre bien l'ampleur des remous suscités par cette affaire. Selon le journal, des cadres syndicaux auraient même demandé « *la mise en jugement des éléments malfaisants, qu'elles que soient leurs responsabilités actuelles* ».

MANUÈLE PEYROL.

LE TEXTE DE L'ACCORD SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Rabat et Nouakchott désigneront les adjoints au gouverneur du territoire

Rabat (*U.P.I.*). — Rendu public vendredi 21 novembre par le ministère marocain de l'information, le texte officiel de l'accord intervenu entre le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne au sujet du Sahara occidental est ainsi libellé :

« *Réunies à Madrid le 14 novembre 1975, les délégations représentant les gouvernements d'Espagne, du Maroc et de Mauritanie se sont mises d'accord sur les principes suivants :*

» 1) *L'Espagne réaffirme sa décision, maintes fois réitérée devant l'ONU, de décoloniser le territoire du Sahara occidental en mettant fin aux responsabilités et aux pouvoirs qu'elle détient sur ce territoire en tant que puissance administrante ;*

» 2) *Compte tenu de cette décision, et en conformité avec les négociations préconisées par l'ONU entre les parties concernées, l'Espagne procédera immédiatement à l'institution d'une administration intérimaire dans le territoire avec la participation du Maroc et de la Mauritanie et la collaboration de la Jemaa (assemblée locale), administration à laquelle seront transmis les responsabilités et les pouvoirs auxquels se réfère le paragraphe précédent.*

» *A cet effet, il a été convenu de désigner deux gouverneurs adjoints, l'un sur proposition du Maroc, l'autre sur la proposition de la Mauritanie, afin d'assister le gouverneur général du territoire dans ses fonctions.*

» *La présence espagnole sur le territoire prendra fin définitivement avant le 28 février 1976 ;*

» 3) *L'opinion de la population sahraouie exprimée par la Jemaa sera respectée ;*

» 4) *Les trois pays informeront le secrétaire général de l'ONU des dispositions prises au titre du présent document comme résultat des négociations tenues en conformité de l'article 33 de la Charte des Nations unies ;*

» 5) *Les trois pays contractants déclarent être parvenus aux conclusions précédentes dans le meilleur esprit de compréhension, de fraternité et de respect des principes de la Charte des Nations unies et comme contribution de leur part au maintien de la paix et de la sécurité internationales ;*

» 6) *Ce document entrera en vigueur le jour même de sa publication au* Bulletin officiel *de l'Etat de la « loi sur la décolonisation au Sahara » autorisant le gouvernement espagnol à mettre en application les engagements contenus dans le présent document.* »

PROCHE-ORIENT

Avant de renouveler le mandat des «casques bleus» sur le Gola[n]

Damas voudrait obtenir de M. Waldheim d'importantes gara[nties]

De notre envoyé spécial

Damas. — C'est avec le plus grand intérêt que les responsables syriens attendaient, ce samedi 22 novembre, M. Kurt Waldheim, dont l'arrivée dans la capitale syrienne a été déjà à deux reprises différée de vingt-quatre heures. Le secrétaire général des Nations unies, pense-t-on dans l'entourage du président Hafez Assad, ne saurait venir les mains vides au Proche-Orient, et c'est la raison qui l'aurait porté à attendre à *New-York* les explications de M. Henry Kissinger quant à la position des Etats-Unis concernant le dégagement des forces dans le Golan syrien.

Damas se montre très inquiet des conséquences que pourrait avoir à brève échéance la politique de Washington dans la région. « *Tout se passe*, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères, *comme si, rassurée par l'attitude désormais conciliante, voire attentiste, de l'Egypte, la diplomatie américaine s'estimait en mesure de disposer, au gré de ses seuls intérêts, des autres fronts arabo-israéliens.* »

M. Kissinger, en effet, n'a rien promis aux Syriens et attend pour revenir à Damas « *que les parties concernées se mettent elles-mêmes d'accord sur les grandes lignes d'une nouvelle séparation des forces* ». Ces principes pourraient être aussi bien négociés par le secrétaire d'Etat américain que dans le cadre de la conférence de Genève en cas d'une relance des pourparlers de paix « *sans la participation de l'O.L.P.* », comme l'exigent les Américains. Autant de conditions qui, selon Damas, devraient bloquer les différents processus envisagés pour parvenir à une paix juste et durable.

Le gouvernement du président Hafez Assad attendra donc de connaître les prochaines initiatives qui seraient prises sous l'égide de l'ONU ou par la diplomatie américaine pour décider de sa politique et pour réviser sa position, jusqu'à présent très réservée, à l'égard des régimes et forces arabes hostiles à toute solution politique et négociée.

Les diplomates syriens demanderaient en outre à M. Waldheim « *les éclaircissements d'usage* » quant aux initiatives du département d'Etat américain, qui viennent de faire dire à M. Kissinger : « *Les pourparlers destinés à frayer la voie à la paix en Proche-Orient entrent dans une phase cruciale et complexe qui concerne à la fois Israël, la Syrie et la Jordanie.* »

Aux yeux des Syriens, le fait que les ambassadeurs des Etats-Unis accrédités à Damas, Amman et Jérusalem aient été rappelés en consultation par leur gouvernement montre bien que Washington intensifie ses efforts pour amener les antagonistes à souscrire à un « *règlement américain* » du conflit. Damas s'inquiète en particulier des récentes déclarations de responsables améric[ains] [u]nimes pour exclure l'O[.L.P. du] cadre d'éventuelles nég[ociations] et pour signifier « *à qui d*[...] qu'un retrait du Golan [ne saurait] qu'être « *symbolique* ».

Le gouvernement syrie[n] par ailleurs toutes ses [...]tions pour empêcher [la] Jordanie ne suive l'exe[mple de] l'Egypte en signant à s[on tour] un accord intérimai[re avec] Israël. C'est pour déjou[er une] telle manœuvre de dive[...] serrer les rangs « *sur* [...] *nord* » syro-jordano-pa[lestinien] que le président Hafez [a] conclu de véritables trai[tés poli]tiques et militaires, au[ssi bien] avec la Jordanie qu'avec [...]tance.

Le renouvellement du [mandat] des forces d'urgence des [Nations] unies n'est pas encore a[cquis. Il] faudra au préalable que M. [Wald]heim fournisse aux di[rigeants] de Damas certaines as[surances] tenues pour « *vitales* » av[ant que] le parti au pouvoir décid[e de la] voie à suivre durant l[es pro]chains mois. L'incursion [à partir] du territoire syrien d'u[n com]mando palestinien en Galilée devrait servir en [...]rence d'avertissement à t[ous ceux] qui n'ont pas intérêt à [ce que] le front s'embrase à [nouveau] sur le Golan.

EDOUARD S[...]

L'ATTAQUE DU KIBB[OUTZ] DE RAMAT-HAMAGSH[IMIM]

Le Front démocratique [...]ration de la Palestine (F[...] de M. Nayef Hawatmeh [...]diqué l'attaque, jeudi, pa[r] ses commandos du kibb[outz] Ramat-Hamagshimim, d[ans le] secteur sud du Golan occ[upé].

Dans un communiqué [...] vendredi à Damas, le Fron[t démo]cratique affirme que « *ce[tte at]taque visait le siège lo[cal du] Nahal* » (Organisation pa[ramili]taire de la jeunesse sioni[ste]) [et] ajoute qu'un certain [nombre] d'Israéliens, « *dont la* [plupart] *sont des militaires appa*[rtenant] *au Nahal* », ont été tués o[u bles]sés.

Selon Tel-Aviv, l'opéra[tion a] provoqué la mort de trois sergents, étudiants religieu[x, et] le civil, qui se trouvaient [à Ra]mat-Hamagshimim en fin [de] période de service militaire [...] de leurs compagnons o[nt été] grièvement blessés (nos der[nières] éditions du 22 novembre).

Les autorités israélienne[s ont] dénoncé la « *sauvagerie* » d[e cette] attaque « *digne de la pério*[de la] *plus obscure du Moyen Âg*[e] » [et] ont affirmé qu'elle n'a p[u être] perpétrée qu'avec la complic[ité de] l'armée syrienne.

A Washington, le porte-[parole] du département d'Etat a [...] que les Etats-Unis pre[nnent] « *très au sérieux* » l'incid[ent]. (A.F.P., U.P.I., A.P.)

Liban

M. Couve de Murville s'est entretenu longuement avec M. Yasser Arafat

Beyrouth (*A.F.P.*). — Les incidents qui se sont produits vendredi 21 novembre au Liban ont fait, selon des sources proches de la police, dix-neuf morts et vingt blessés, une soixantaine de personnes ont été enlevées. Ces chiffres, selon un bilan partiel et officieux, portent à soixante-dix-*neuf le nombre des morts et à* une centaine celui des blessés depuis la reprise des incidents lundi dernier.

La dégradation de la situation, qui a touché vendredi de nouveaux secteurs de Beyrouth et de Tripoli, a été qualifiée de « *grave* » par M. Rachid Karamé, chef du gouvernement. « *Toutes les forces du monde ne pourront mettre fin à notre crise si nous-mêmes ne voulons point le faire* », a déclaré vendredi soir M. Karamé à l'issue de la réunion du Comité supérieur de coordination.

Ce comité, qui regroupe toutes les parties en cause, s'est réuni pendant deux heures pour examiner la situation créée depuis le début de la semaine et annulant le cessez-le-feu intervenu le 2 novembre. « *Les parties représentées dans le comité doivent proclamer sincèrement si elles veulent ou non sortir de la crise* », a souligné M. Karamé.

Entre-temps, poursuivant ses entretiens avec les dirigeants libanais et palestiniens, M. Couve de Murville, émissaire de M. Giscard d'Estaing, a rencontré vendredi soir pendant deux heures et demie M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la rencontre par les membres de l'entourage de l'ancien premier ministre.

Pour sa part, l'agence palestinienne d'information Wafa a indiqué, dans un communiqué publié en fin de soirée vendredi, que l'entretien entre M. Couve de Murville et M. Yasser Arafat avait porté « *sur la situation au Liban, ainsi que sur la sauvegarde de l'unité, de la sécurité et de la tranquillité dans ce pays* ».

« *Les points de vue palestinien et français étaient proches sur toutes les questions évoquées pendant cette rencontre* », a-t-elle ajouté.

Le communiqué a précisé que l'entretien s'est déroulé « *dans une atmosphère de cordialité et de sincérité* ». M. Arafat a chargé M. Couve de Murville de transmettre au président Valéry Giscard d'Estaing « *un message de salutations* ».

Wafa a indiqué que « *les parties palestinienne et française demeureront en contact afin d'œuvrer pour l'intérêt du Liban, sa sécurité, sa tranquillité et l'unité de son territoire* ».

D'autre part, le texte intégral du message de M. Giscard d'Estaing transmis jeudi au chef de l'Etat libanais par M. Couve de Murville a été rendu public vendredi. Le président français y affirme notamment :

« *Je tiens à bien marquer que la mission dont j'ai chargé M. Couve de Murville est une mission d'amitié et d'information. Il ne s'agit pas de s'immiscer dans la politique intérieure libanaise ni de se substituer aux discussions entre les parties en présence. Son objectif est de rechercher si elle peut aider à créer des conditions plus favorables au retour à la concorde et à la reprise des activités.*

» *Le gouvernement fait sien, vous le savez, le principe de l'indépendance nationale, autant pour les autres que pour lui-même. Il appartient aux Libanais, et à eux seuls, de déterminer les moyens qui permettront de mettre fin à la crise actuelle dans le respect des intérêts mutuels de tous les éléments constitutifs de leur nation.*

» *Le rôle de la mission française ne peut être que de contribuer, par l'amitié et l'objectivité, à l'établissement d'un climat de détente qui permette aux passions de s'apaiser et à un véritable dialogue de s'instaurer.* »

Après le vote de l'O[NU]

● *Le bureau d'informa[tion de] l'épiscopat français et le* [bureau] *d'information protestant*, d[ans un] communiqué conjoint publ[ié mer]credi 19 novembre et si[gné de] Mgr Roger Etchegaray, pr[ésident] de la Conférence épiscop[ale, et] du pasteur Jean Courvoisie[r, pré]sident de la Fédération [protes]tante de France, exprime[nt leur] « *profonde inquiétude à l*[...] *de la résolution de l'ONU* [assimi]*lant le sionisme au raci*[sme] ».

« *Nous savons*, estiment l[es] bureaux d'information, [...] *mot de sionisme se prête* [à des] *interprétations différentes*, [...] *taxer sans autre considéra*[tion le] *sionisme de racisme, c'est* [...] *l'histoire, c'est reprendre u*[n lan]*gage qui a été la source de* [maux] *incalculables pour les juifs* [à tra]*vers le monde, c'est poser u*[n acte] *contraire à la paix et ravi*[ver un] *antisémitisme toujours late*[nt] ».

● *La fédération de Paris* [de la] LICA (Ligue internationale [contre] le racisme et l'antisémi[tisme]) appelle ses adhérents à par[ticiper] à une manifestation organ[isée à] Paris lundi 24 novemb[re à] 18 h. 30, place de la Répu[blique] « *en signe de protestation* [contre] *le vote infâme de l'ONU* [sur le] *sionisme et contre la décisi*[on du] *gouvernement français d'au*[toriser] *l'ouverture d'un bureau* [de] *l'O.L.P. à Paris* ».

Le Comité d'action con[tre le] racisme anti-juif anti-si[oniste] (68, rue de la Folie-Méri[court], 75011 Paris) appelle égalem[ent à] cette manifestation.

D'autre part, les Eclaireu[rs et] Eclaireurs israélites de Franc[e], qualifient d' « *inique* » le vo[te de] l'ONU, réaffirment leur soli[darité] avec l'Etat d'Israël, « *porteu*[r des] *valeurs universelles et hu*[mani]*taires du judaïsme* ».

ASIE

Vietnam

LA FIN DE LA CONFÉRENCE SUR LA RÉUNIFICATION

[..] future Assemblée nationale devra régler [..]s graves problèmes économiques du Sud

[..]a première rencontre entre parlementaires [..]ricains et diplomates vietnamiens depuis [..]rise du pouvoir par le G.R.P. à Saigon doit [..]r lieu à Paris lundi 24 novembre. Des repré[..]ants des commissions du Congrès sur les [..]aires disparus en Indochine prendront [..]act avec les chargés d'affaires de Hanoï [..]e Saigon en France ; la conversation por[..] « sur les terrains possibles d'intérêt [..]uel », a indiqué un parlementaire. La [..]aine dernière, M. Kissinger avait autorisé des organisations humanitaires à accorder une aide au Vietnam. D'autre part, les chambres de commerce américaines de la région Asie-Pacifique demandent le rétablissement des relations économiques entre l'Indochine et les États-Unis.

A Saigon, la conférence sur la réunification a souligné l'importance de l'article 21 des accords de Paris qui prévoit une participation américaine à la reconstruction du Vietnam.

De notre correspondant

[Ba]ngkok. — La conférence sur [la] *réunification au niveau de [l'État]* » du Vietnam s'est achevée, [ve]ndredi 21 novembre, à Saigon. [Les] documents, portant sur les [moda]lités de la réunification, ont [été si]gnés par les chefs des deux [délég]ations, MM. Truong Chinh, [prési]dent de l'Assemblée nationale [de l]a R.D.V., pour le Nord, et [Pham] Hung, pour le Sud.

[Il] s'agissait, en fait, de discu[ter] de questions techniques, de [probl]èmes de procédure, car, [com]me on nous l'a dit récem[ment] à Hanoï, *« la réunification [est u]n fait depuis le 30 avril »*, [date] à laquelle le G.R.P. a pris [le p]ouvoir. Chacune des deux [délég]ations était d'ailleurs repré[senté]e par un membre du bureau [polit]ique du parti des travailleurs. [Le p]résident du F.N.L., M. Nguyen [Huu] Tho, a, dans son discours [de c]lôture, qualifié la conférence [de « *]pas important ouvrant un [aveni]r brillant* ».

[Po]ur les dirigeants du Sud et [du] Nord, la réunion des deux [parties] doit désormais s'achever [par] la *« réunification au niveau [de l']État »*, c'est-à-dire par la [fusio]n des organes de gouver[neme]nt, la R.D.V., fondée en 1945 [sur] tout le pays après la défaite [japo]naise, rétablissant sa légiti[mité] sur un Sud qui avait été [coupé] du reste du pays par la [guerr]e coloniale française, puis [l']intervention américaine.

[Les] élections auront lieu pen[dant] le premier semestre de 1976. [Il fau]dra auparavant recenser la [popul]ation du Sud, ballottée par [des ex]odes provoqués par la guerre. [élecxto]rales afin de délimiter les [circon]scriptions qui devraient re[grou]per chacune environ cent [mille] électeurs. Le scrutin sera [super]visé au Nord par le comité [perm]anent de l'Assemblée nationale et, au Sud, par le Conseil des sages du G.R.P., ces deux organes étant placés sous la direction d'un conseil électoral mixte.

Après trente ans de guerre, l'établissement des listes électorales et l'élaboration de critères d'éligibilité ne relèvent pas de la simple technique. Un certain nombre de partisans de l'ancien régime ne seront pas admis à se rendre aux urnes ou à se présenter comme candidats. On ne sait pas encore si la conférence a pris des décisions définitives à ce sujet. Mais, à Hanoï, certains dirigeants sont favorables à l'ouverture la plus large possible, excluant seulement les anciens hauts responsables du régime Thieu, les anciens officiers supérieurs et les personnes *« particulièrement endurcies »* qui ont résisté aux camps de rééducation. Ainsi, il n'est pas impossible de voir, par exemple, le général Minh, chef de l'État d'un jour, fin avril, solliciter les suffrages des électeurs ou des candidats indépendants se présentant en dehors de la liste établie par les responsables politiques sudistes.

« Nous ne voulons pas verser le sang. La mort d'un homme ne résout rien, un cadavre crée dix ennemis », dit-on à Hanoï ; on y estime que la réunification doit être fondée sur la conviction et non sur la contrainte. Certes, on ne se cache pas qu'une partie, peut-être importante des Sudistes, manifesteront leur hostilité, leur désaccord ou leur indifférence en s'abstenant ou *« en votant pour des personnes qui ne sont pas dignes »*. Du moins veut-on empêcher que cette opposition soit active.

Après les élections, l'Assemblée nationale représentant, pour la première fois, les quelque quarante-cinq millions de Vietnamiens se transformera en Assemblée constituante pour régler les modalités finales de la réunification ; ensuite elle se mettra à la tâche pour résoudre les problèmes, essentiellement économiques, du Sud : trois millions de chômeurs, villes surpeuplées, pénurie de devises pour acheter les matières premières indispensables aux usines, qui tournent au ralenti. Il faudra aussi trouver du travail à ceux qui resteront dans les villes (il n'est pas question d'une opération à la cambodgienne qui n'a guère enthousiasmé les dirigeants vietnamiens) et se procurer les fonds pour réinstaller les paysans dans leurs champs. *« C'est sur l'économie que l'on nous jugera »*, disent les Vietnamiens.

PATRICE DE BEER.

[La] vie dans un district des Hauts-Plateaux du Sud

M. Jay Scarborough, étu[d]iant à l'université améri[ca]ine de Cornell, se trouvait [à] Ban-Me-Thuot lorsque, le [10] mars, la ville des Hauts-[P]lateaux est passée aux [m]ains des révolutionnaires. [Il] vient de quitter le Vietnam [a]près avoir passé le prin[te]mps et l'été dans les zones [ad]ministrées par le G.R.P., [pu]is au Nord. Il apporte ci-[de]ssous son témoignage sur [ce] qu'il a vu au Sud.

[En] mars, la population du [distr]ict de Thanh-An (province [de] Pleiku), comme celle de la [ville] de Pleiku, à 30 kilomètres à [l'est,] avait fui massivement en [direc]tion de la côte. Au milieu [de l']été, la plupart des gens [étaie]nt de retour chez eux et [semb]laient accepter, sinon dans [l'enth]ousiasme, du moins dans [l'indi]fférence, les changements [appor]tés dans leur vie quotidienne [par l]a révolution.

[Le] district de Thanh-An est [une z]one agricole appauvrie. Les [pays]ans travaillaient et tra[vaille]nt toujours pendant dix [heure]s chaque jour. Les change[ments] ? Des slogans ont été [peints] sur les maisons, et des [cour]s d'alphabétisation pour [adulte]s se réunissent la nuit. Les [manif]estations progouvernemen[tales,] négligées avant mars, sont [désor]mais préparées sérieusement. [Les r]éunions nocturnes — de la [ligu]e des jeunesses Ho-Chi-[Minh,] de la ligue pour la libéra[tion] des femmes, etc. — font [mainte]nant partie de la vie quo[tidien]ne dont elles sont certai[nemen]t l'aspect nouveau le moins [appréc]ié. De nouveaux chefs de [village]s — toujours des gens du [pays —] ont remplacé les anciens, [renvoyé]s chez eux en juillet, après [un pa]ssage dans un centre de [rééduc]ation. Cependant, ce qui [m']a frappé le plus, c'est le [retour] très rapide à la normale. [Le m]arché local est actif ; les [prix d]e toutes les denrées (ceux [des bi]ens importés exceptés) sont [restés t]rès stables, et les monta[gnards] continuent comme aupa[ravant] de se rendre librement [des for]êts aux zones plus peuplées [pour] commercer avec les vil[lageois].

[Un r]égiment des forces armées [de lib]ération a été basé dans le [district] de Thanh-An, nombre des [soldats] vivant chez l'habitant — [en a]pportant leur propre nour[riture]. Fin juillet cependant, les [militai]res logés chez les villageois [se sont] retirés ; ils seraient partis [pour B]an-Me-Thuot — le Q.G di[visionn]aire. L'armée savait que le [district] n'avait pas particulière[ment a]idé la révolution (nombre [d'habit]ants avaient servi du côté [de Saï]gon) ; cependant, ses relations avec la population nous ont paru bonnes. Les soldats passaient la plupart de leur temps à jouer au volley-ball et au football et à cultiver le manioc et la patate douce.

Le district a aussi accueilli sept cents anciens officiers de l'armée saigonnaise, ainsi que plusieurs centaines de sous-officiers. Les officiers appartenant à la 23e division, et capturés dans la province de Darlac, furent détenus dans des camps temporaires avant d'être acheminés au village de Thanh-Binh fin mai (plus de deux mille soldats furent libérés de leur côté le 15 mai). Ce camp abritait autrefois des réfugiés montagnards. Les officiers furent divisés en groupes selon leurs grades. Ils recevaient des rations de riz, de soupe et de poudre de poisson, auxquelles s'ajoutaient ce qu'ils faisaient pousser et recevaient de leurs familles. L'assistance médicale était bonne, les malades — atteints surtout de malaria — étant soignés dans la même clinique que les révolutionnaires.

Le camp était officiellement appelé Trai Cai Tao Si Quan Nguy, ce qui signifie « camp pour la rééducation des officiers fantoches ». Le temps s'y partageait entre les conférences politiques et le travail manuel. Du 1er juin au 15 août, quelque quinze conférences furent données, chacune durant de trois à six heures (avec une interruption chaque heure). Parmi les sujets traités : l'histoire mondiale vue d'un point de vue marxiste-léniniste (en six heures !), les origines de l'armée fantoche, l'histoire de l'intervention américaine au Vietnam, le rôle de l'armée de libération dans l'après-guerre. Les cours étaient donnés par des officiers de l'armée de libération qui avaient de bons rapports avec les anciens officiers saigonnais (pour la plupart anciens étudiants des universités de Saigon et de Hué). D'autre part, les officiers saigonnais devaient aller chercher du bois de chauffage et du bambou sur les proches collines, préparer les repas et cultiver des patates douces et du manioc dans les champs entourant le camp. Dans le camp lui-même, nombreux étaient ceux qui faisaient pousser des patates douces et des piments.

Les prisonniers ont généralement été favorablement impressionnés par le traitement qu'ils ont reçu. Il s'attendaient au pire — parfois à l'exécution. Ils ont particulièrement apprécié les visites des familles. Principaux bénéficiaires de la politique de clémence, ils m'ont affirmé ne pas seulement attendre de leur libération des retrouvailles avec leurs familles, mais une possibilité d'œuvrer à la reconstruction du Vietnam.

LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE A HANOÏ

La délégation française dirigée par M. de Courcel, secrétaire général du Quai d'Orsay, quittera Paris pour Hanoï lundi 24 novembre. Elle repartira de la capitale du Nord le 2 décembre et s'arrêtera à Vientiane où elle aura sans doute des conversations avec les dirigeants du Laos. Outre M. de Courcel, elle comprend quatre diplomates : MM. Chayet, directeur des affaires administratives et consulaires et ancien ambassadeur à Hanoï ; Noiville, directeur d'Asie ; d'Aumale, directeur adjoint des affaires économiques, et Dupuy, directeur adjoint des affaires culturelles au ministère des affaires étrangères.

A ces personnalité se joindront M. Haberer, chef du service des affaires internationales à la direction du Trésor, et M. Gavois, sous-directeur à la direction des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances. M. Haberer devait se rendre à Hanoï en octobre. Sa mission a été retardée pour qu'elle coïncide avec celle de M. de Courcel.

Corée du Sud

Accusées de subversion communiste

VINGT ET UNE PERSONNES DONT DEUX PRÊTRES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES

Séoul (A.F.P., Reuter). — Vingt et une personnes, dont deux prêtres catholiques, ont été arrêtées samedi 22 novembre par les services de contre-espionnage sud-coréens. Elles sont accusées d'appartenir à une organisation subversive d'inspiration communiste. Parmi les personnes arrêtées figurent treize résidents d'origine japonaise, dont huit étudiants venus pour faire des études en Corée du Sud. Tous les inculpés auraient participé, l'an dernier et au début de cette année, à des manifestations étudiantes. En vertu des lois sur la sécurité nationale, ces vingt et une personnes risquent la peine de mort.

Chine

PÉKIN DEVIENT BEIJIN

Pékin (A.F.P.). — *Pour la première fois, la presse officielle a demandé, vendredi 21 novembre, l'utilisation du système de transcription* pinyin *pour le courrier intérieur comme pour celui adressé de l'étranger en Chine. Il faut désormais écrire* « Beijin » *et non* « Pékin », « Tianjin » *et non* « Tientsin », « Guangzhou » *et non* « Canton » *dans les adresses du courrier destiné à la Chine.*

Ce qui ne signifie pas que tout pli rédigé dans un système de transcription différent sera retourné à l'envoyeur.

Il s'agira d'une introduction progressive du pinyin *encouragée par diverses mesures, dont la publication, déjà réalisée, et la diffusion à l'étranger d'une carte de la Chine où tous les noms de lieu sont écrits en* pinyin *et sur laquelle ne figure aucun caractère chinois. Les labels de qualité des produits destinées à l'exportation seront également transcrits en* pinyin.

[Système de transcription phonétique des idéogrammes, le « pinyin » est officiellement utilisé depuis plusieurs années en Chine pour l'enseignement linguistique. Il l'est aussi par de nombreux sinologues. Il diffère des transcriptions occidentales les plus fréquentes, celles de l'École française d'Extrême-Orient et celles mises au point par les Britanniques.

Le « pinyin » peut surprendre au premier abord, moins à cause de sa difficultés de lecture qu'en raison des nouvelles habitudes qu'il impose au lecteur.]

DIPLOMATIE

Les conversations de M. Sauvagnargues à Pékin ont été courtoises mais sans résultat concret

De notre correspondant

Pékin. — M. Sauvagnargues, qui passe la journée du samedi 22 novembre à Souchow, a résumé à sa manière, devant les journalistes qui l'accompagnaient, l'impression générale que lui laisse son séjour à Pékin. Sa visite fait partie des *« consultations régulières franco-chinoises »* et, à ce titre, on ne devrait rien en attendre de *« sensationnel »*. Son entourage renchérit, disant que, après tout, ces conversations font déjà partie d'une certaine routine.

De telles formules apportent une réponse à quelques questions qu'on pouvait se poser à propos des trois jours de visite à Pékin du ministre des affaires étrangères.

M. Sauvagnargues a passé, jeudi, cinq heures avec son collègue chinois, M. Chiao Kuan-hua, et une heure, vendredi, avec le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, qui a, de surcroît, honoré de sa présence le dîner offert à l'ambassade de France. Mais ne pouvait-on s'attendre que M. Teng Hsiao-ping, qui a été au printemps l'hôte de la France et qui est la première des personnalités du régime exerçant une activité normale, reçoive M. Sauvagnargues ? Le protocole n'eût-il pas voulu qu'à l'excursion de vendredi matin à la Grande Muraille un personnage d'un rang un peu plus élevé que le directeur-adjoint de l'information au ministère des affaires étrangères accompagne le chef de la diplomatie française ? Quant à M. Teng-Hsiao-pin, sa présence n'a été signalée à aucune cérémonie ni a aucune entrevue depuis le 15 novembre, et on lui reconnaît le droit du côté français, d'être soit très occupé en province, soit légèrement souffrant. A moins que sa qualité d'interlocuteur principal des chefs d'État et de gouvernement en visite à Pékin, comme le président Ford dans une dizaine de jours, le contraigne à se faire plus avare d'audiences pour de simples ministres de passage. M. Sauvagnargues, au reste, n'avait demandé à rencontrer personne, sinon son collègue chinois.

Du côté français, on se déclare, en tout cas, satisfait des conversations. De résultats concrets on en compte assez peu, sinon une entente pour que les échanges culturels se développent un peu plus. Une exposition française de peinture pourrait être organisée à Pékin. Sur le plan commercial, en revanche, les Chinois continuent de reprocher aux Français leurs prix insuffisamment compétitifs, même s'ils sont sensibles à l'argument de M. Sauvagnargues selon lequel les relations économiques doivent former le substrat des relations politiques. En tout état de cause, M. Giscard d'Estaing n'est-il pas attendu en Chine l'an prochain ? Quant à M. Chirac, sa visite est un projet dont on parle plus volontiers encore du côté chinois que du côté français.

Sur le plan plus général des relations internationales, les conversations ont donné lieu à un échange d'informations en ce qui concerne l'Asie et l'Afrique. A propos de l'Europe, la partie chinoise a réaffirmé son soutien à toute forme d'union entre les Neuf, laissant entendre qu'elle voyait d'un œil favorable le rapprochement franco-américain. Même approbation pour les initiatives françaises quant au dialogue Nord-Sud.

Reste évidemment le problème de la détente, sur lequel M. Chiao Kuan-hua jeudi et M. Li Hsien-nien vendredi, se sont longuement étendus. Les thèses exposées de part et d'autre à ce sujet sont connues et les conversations n'ont pas apporté, dit-on, d'élément nouveau. Les positions de Paris et de Pékin demeurent différentes, mais on fait grand cas du côté français d'une réflexion de M. Li Hsien-nien selon laquelle ces divergences d'appréciation ne sauraient porter atteinte aux relations d'amitié qui existent entre les deux pays.

D'une certaine manière, les interlocuteurs chinois de M. Sauvagnargues paraissent prendre plus volontiers leur parti de ces divergences avec le représentant de la France qu'avec M. Kissinger, par exemple, dont l'influence est naturellement plus déterminante dans l'évolution des rapports Est-Ouest. Comme au Japon — à qui Pékin ne tient pas beaucoup rigueur de ne pas se décider à choisir entre l'amitié de la Chine et les susceptibilités soviétiques, — la Chine tient à la France le langage qu'elle réserve aux pays du « second-monde », celui d'une courtoise et tolérante amitié.

ALAIN JACOB.

En visite à Paris

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT DE LA R.D.A. ATTEND UN DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE SON PAYS ET LA FRANCE.

M. Heinrich Homann, vice-président du Conseil d'État de la République démocratique allemande, vient de faire un séjour en France. Le Conseil d'État est l'organe qui exerce collégialement les fonctions de chef d'État.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 21 novembre, M. Homann a exprimé l'espoir que le principal obstacle au bon développement des relations politiques entre la France et la R.D.A. serait levé à l'occasion de la visite que le ministre des affaires étrangères est-allemand, M. Oskar Fischer, rendra à Paris dans le courant de janvier à M. Jean Sauvagnargues.

Actuellement, la conclusion d'un accord consulaire achoppe sur une question de principe : la reconnaissance par la France d'une souveraineté est-allemande et non pas d'une nationalité allemande sous le couvert de laquelle la R.D.A. croit déceler la possibilité d'une éventuelle réunification des deux Allemagnes qu'elle rejette expressément. Mais les négociations « consulaires » vont reprendre.

M. Homann est très satisfait de son séjour à Paris et des entretiens qu'il a eus avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, et avec M. Bernard Destremau. *« Ils ont été utiles »* et devraient contribuer, estime-t-il, au développement des rapports entre les deux pays sur les plans économique, culturel et scientifique.

AMÉRIQUES

Canada

Le gouvernement du Québec écarte le maire de Montréal de la préparation des Jeux olympiques

De notre correspondante

Québec. — Sans doute pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, une ville hôte ne respecte pas ses propres engagements pour éviter le pire, faillite ou annulation des Jeux. Le gouvernement du Québec aura voté d'ici à la fin de la semaine une loi évinçant complètement de l'organisation des Jeux le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et l'administration municipale qu'il dirige.

Selon le projet de loi qui a l'appui de l'opposition, une *« régie des Jeux olympiques »* aura désormais pour mandat de *« construire, aménager, exploiter les installations olympiques en vue de la vingt et unième olympiade de Montréal 1976 »*.

En prenant le contrôle entier des Jeux, sept mois avant leur ouverture, le gouvernement du Québec entend surveiller l'échéancier de façon efficace et opérer, là où il le peut encore, quelques économies en réduisant certains équipements luxueux, ce que le maire de Montréal refusait.

La nouvelle Régie des Jeux olympiques restera propriétaire des installations jusqu'à ce que toute la dette ait été épongée, et Montréal sera son dernier créancier, selon la loi. Le déficit devrait atteindre 600 millions de dollars.

Jusqu'à maintenant rien ne permet d'affirmer que les installations ne seront pas prêtes en juillet prochain. Mais le chantier continue à connaître périodiquement des ralentissements dus à des conflits de travail. Il faut compter de plus avec des retards causés par l'hiver québécois. Le fameux stade couvert, conçu par l'architecte parisien Roger Taillibert, ne sera pas entièrement achevé à l'arrivée des premiers visiteurs, s'il l'est jamais. Mais il devrait pouvoir servir quand même à la cérémonie d'ouverture des Jeux, de même qu'aux épreuves d'athlétisme.

LISE BISSONNETTE.

POLITIQUE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Au Sénat : le danger reste l'inflation, rappelle M. Jean-Pierre Fourcade

Le débat, qui s'est engagé le 21 novembre, au Sénat, sur le projet de loi de finances pour 1976, a fait apparaître, dès les premières heures, un clivage, plus net que jamais, entre la droite et la gauche. Tandis que les orateurs socialistes et communistes accusaient le régime de secréter le chômage et l'inflation, centristes et indépendants soulignaient les causes conjoncturelles d'une telle situation et réclamaient pour les entreprises un allégement de leurs charges.

Ce que M. Pierre Fourcade a dit à ce propos, notamment sur le déficit de la Sécurité sociale (et les moyens de le combler) et sur une éventuelle réévaluation des bilans, a satisfait la plupart des sénateurs de la majorité. Dans l'exposé qui a ouvert la discussion, le rapporteur général, M. René Monory (Union centr.), a été assez sévère pour la politique gouverne[...] reprocant au budget qui en est l'expression de manquer [...] misme, de n'amorcer aucune réforme de structure et [...] « un aspect de provisoire », comme s'il avait été conçu p[...] modifié en cours d'exécution.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, succède au rapporteur général et présente son budget.

Les dépenses progressent, indique-t-il, à un rythme voisin de celui de la production intérieure brute (13,1%). Quant aux recettes, elles sont caractérisées par un « *effort fiscal modéré* » qui a pour objet de répondre à l'augmentation du prélèvement effectué sur les recettes de l'Etat, notamment au profit de la Sécurité sociale. Le gouvernement propose le relèvement du droit sur les alcools, du taux du P.M.U. et du prix du tabac. Il demande en outre la suppression de l'abattement de 10% sur les salaires mensuels supérieurs à 35 000 francs, un plafonnement de la déductibilité des jetons de présence et la révision du régime des provisions des compagnies pétrolières.

« *L'objectif de la politique économique*, déclare M. Fourcade, *est de placer l'économie française sur la voie d'une nouvelle croissance équilibrée.* » Le ministre estime que l'ampleur de la reprise reste « *incertaine* », et l'évolution du commerce extérieur « *préoccupante* ». « *Certains*, poursuit-il, *sont désorientés par la mise en œuvre d'une politique sociale dans une période de crise grave. Le gouvernement a la volonté de changer effectivement la société. Son effort sera poursuivi de façon continue même si les nécessités économiques conduisent à procéder par étapes. (...) Ces transformations seront facilitées par le retour à une croissance modérée (4,7 % en 1976). La gestion des finances publiques accompagnera cette croissance sans encourager l'inflation.* »

M. Fourcade aborde ensuite le problème du déficit de la Sécurité sociale (voir page 29), puis de l'encadrement du crédit. « *Les crédits aux entreprises*, indique-t-il, *augmenteront d'environ 1 % par mois, ce qui préservera le système bancaire de certaines tentations. Je donne dès à présent les prévisions de juin 1976 : 113, sur la base de 100 à la fin de juin 1974 (...). L'objectif fin décembre 1975 est de 107, mais l'indice 104 ne sera pas dépassé. J'ai mis 42 milliards de bons du Trésor sur le marché bancaire, mais à présent c'est aux particuliers que je destinerai les prochaines émissions.* »

Le ministre conclut : « *Depuis plusieurs années, notre économie comme celle de nos partenaires, a subi des chocs considérables. Pendant toute cette période, nous avons essayé de nous attaquer au fond des problèmes. Tous ne sont pas encore résolus. Mais déjà la rencontre de Rambouillet a permis de préciser les bases d'un nouveau système monétaire (...). Dans un environnement international qui s'éclaire, le véritable danger pour l'économie française reste l'inflation. Que celle-ci soit maîtrisée, et la croissance qui s'amorce sera durable. Que la hausse des prix s'amplifie, et nos efforts auront été vains.* »

Le premier orateur, M. DESCOURS DESACRES (ind.) exprime son inquiétude au sujet de la progression des concours financiers qui sont accordés aux entreprises publiques par l'Etat. « *Ne vaudrait-il pas mieux*, demande-t-il, *établir la vérité des prix ? Il est inconcevable que le secteur public concurrence directement le secteur privé alors qu'il bénéficie d'aides de l'Etat.* » L'orateur réclame d'autre part une plus grande liberté pour les assemblées locales et les administrateurs locaux.

M. GAUDON (P.C.) estime que le « *sommet* » *capitaliste de Rambouillet* » a confirmé l'existence de la crise et l'alignement de la France sur les Etats-Unis. Il condamne une politique qui exige du peuple « *tous les sacrifices* » et dénonce le relèvement annoncé des cotisations ouvrières de sécurité sociale, « *alors que les familles souffrent de plus en plus et que se multiplient saisies et expulsions* ».

Pour M. MOINET (gauche dém.), l'équilibre budgétaire est une sorte de fiction quand les finances locales, comme c'est le cas, sont menacées d'asphyxie. L'orateur critique la politique déflationniste du gouvernement. « *Pourquoi*, dit-il, *l'Etat réduit-il progressivement sa part dans les équipements collectifs : 25 % dans les années 60 et seulement 13 % aujourd'hui ?* »

M. TOURNAN (P.S.) souligne que « *c'est le capitalisme qui sécrète structurellement le chômage et l'inflation* ». Ce budget, estime-t-il, n'apporte aucune réponse aux interrogations du peuple. Il permettra à peine de réaliser à 90 % l'hypothèse basse du Plan en matière d'équipements collectifs.

« *Tout se passe*, déclare M. BLIN (Union centr.), *comme si la protection du producteur se faisait au détriment de l'appareil de production. Etatisation et concentration sont les effets les plus certains de la politique qui consiste à transformer les entreprises en appareil de protection sociale, menaçant ainsi le système libéral.* » Le sénateur des Ardennes critique le prélèvement conjoncturel, qui sera maintenu, et il demande que l'on résolve « *l'irritant problème de la réévaluation des bilans* ». L'hypothèse d'une croissance de 4,7 % en 1976 ne lui paraît pas réaliste.

M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R.), réclame quelques assurances au sujet de la réunion de Rambouillet. La renonciation aux parités fixes, qui a été une concession de la France, a-t-elle eu une véritable contrepartie ? « *M. Giscard d'Estaing*, déclare l'ancien ministre des affaires étrangères, *considère comme erratique toute modification du taux de change qui ne correspond pas à un changement dans les économies. Est-ce pour cela que l'accord ne fixe aucun chiffre, ou parce que le secrétaire américain au Trésor est hostile à des interventions trop fréquentes des banques centrales ? Bref, Washington est-il pleinement d'accord avec vous pour décourager les fluctuations spéculatives ?* »

M. CLUZEL (Union centr.), interroge le ministre sur sa politique à l'égard du commerce et de l'artisanat. Le budget, en effet, ne comporte aucune disposition pour harmoniser le régime fiscal des commerçants, comme le prévoyait la loi d'orientation. Il exprime aussi son inquiétude au sujet des finances locales et de la réforme qui a été promise.

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER (U.D.R.), soul[...] la situation financière d[...] prises est mauvaise, m[...] mesures prises en septe[...] déplore les moyens de [...] insuffisants dont dispose[...] lement en face d'un budg[...] de la nation qui ne [...] croître. Il approuve le mi[...] ne pas vouloir surcha[...] entreprises pour résoudre [...] cit de la Sécurité socia[...] demande en quoi consi[...] solution de « *l'appel au*[...] *ges* ». Le sénateur de P[...] drait, enfin, savoir quel e[...] exact du comité de restru[...] industrielle.

M. MARIE-ANNE (a[...] U.D.R.), sénateur de la[...] nique, considère que les [...] de Lomé portent en puis[...] ruine de l'économie des D[...] ouvrant la porte de la [...] des Etats dont les prix d[...] sont considérablement pl[...]

M. FOURCADE : l'esprit de Rambou[...] portera ses fruits

M. FOURCADE reprend alors la parole pour répondre aux orateurs et déclare notamment :

● « *Le monde basculera-t-il dans le protectionnisme ? Tous les pays en éprouvent la tentation, quels que soient les dangers d'un tel retour en arrière. Cependant, nous espérons en avoir conjuré le danger à Rambouillet et nous avons obtenu des engagements au sein de la C.E.E. (...)*

● » *L'accord de Rambouillet comprend trois points. Le premier, qui a été le plus difficile à obtenir, pose comme objectif le retour à la stabilité des taux de change. Ensuite, nous avons défini une période transitoire, le contrôle du F.M.I. s'exerçant sur la politique des Etats membres. Enfin, à la majorité de 85 % des participants du Fonds, nous reviendrons au régime des parités stables mais ajustables. Il ne s'agit pas de dire que tel ou tel a triomphé. Un compromis vaut mieux qu'une victoire. L'esprit de Rambouillet existe et je crois qu'il portera ses fruits. (...)*

● » *Le comité d'aménagement des structures industrielles s'est réuni quarante-huit fois, il a reçu 270 dossiers et en a réglé 181, représentant 107 000 emplois : 600 millions de crédits du F.D.E.S. y ont été affectés. C'est dire que son travail a été réel et que les effets en sont ressentis par les P.M.E. (...)*

● » *M. Blin et M.* [...] *Desacres ont parlé d'un* [...] *jet essentiel : la possibi*[...] *les entreprises de faire* [...] *crise. Deux thèses s'affr*[...] *cet égard, celle de la pa*[...] *tion des travailleurs a*[...] *des monopoles, et celle* [...] *paupérissement des entrep*[...] *a été notamment sout*[...] *Bruxelles par les sync*[...] *allemands. Je crois qu'il* [...] *voir la fiscalité des entre*[...] *la présentation des bilan*[...] *que le financement du bu*[...] *cial, qui risque, effective*[...] *défavoriser les entrepr*[...] *main-d'œuvre. (...)* »

Trois orateurs interv[...] encore dans la discussio[...] rale : M. DAILLY (Gauch[...] qui craint que le pays « *n*[...] *talle dans la paresse* » [...] *salariés qui touchent 70* [...] *tarif horaire en cas de c*[...] *partiel refusent de travail*[...] *ment pour 30 % supplém*[...] *lorsque l'entreprise a tro*[...] *commandes* » ; M. TOU[...] qui estime que le chôm[...] pas que des causes con[...] relles, et M. GAUDO[...] affirme que « *le patronat* [...] *scandaleusement du chôm*[...] Samedi matin, les sénate[...] commencé l'examen de l[...] mière partie de la loi de fi[...] qu'ils devaient achever d[...] soirée.

ALAIN GUICHA[...]

A l'Assemblée nationale : le vote sur le texte abaissant la limite d'âge des fonctionnaires est renvoyé à mercredi

A la demande de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, l'Assemblée nationale ne se prononcera que mercredi 26 novembre sur le projet de loi abaissant la limite d'âge des fonctionnaires. Jeudi et vendredi, les députés avaient terminé l'examen des articles du projet et adopté plusieurs amendements en assouplissant les modalités. Il a été notamment décidé, contre l'avis du gouvernement, de reculer la limite d'âge de deux ans par enfant à charge (ce recul ne pouvant excéder cinq ans) et de maintenir à soixante-sept ans l'âge de la retraite des inspecteurs généraux de l'instruction publique.

La décision de M. Péronnet de reporter le vote final a provoqué de vives réactions de la part des députés.

LA TRAHISON DES CLEFS

La presse, la radio, la télévision insistent trop souvent, paraît-il, sur l'absentéisme des députés. Ces derniers le relèvent et le regrettent, car, disent-ils, le Parlement subit ainsi un discrédit immérité.

Le spectacle offert vendredi matin par l'Assemblée nationale n'est malheureusement pas de nature à rehausser un prestige terni. Une petite vingtaine de députés étaient en effet présents en séance, alors que, si l'on se rapporte à l'intervention de M. DEBRE (U.D.R.) jeudi, en fin d'après-midi, c'est tout le sort de l'enseignement supérieur et celui des hauts fonctionnaires qui étaient en cause avec l'examen du projet abaissant l'âge de la retraite des fonctionnaires de l'Etat.

On légiféra donc en comité restreint, malmenant une fois de plus la dignité de la discussion législative. Plus grave, on légiféra dans une confusion à laquelle contribua activement un secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui éclipsa, en la circonstance, le rapporteur du projet, M. GERBET (R.I.), dont la clarté n'a pourtant jamais été considérée comme la qualité première.

M. Péronnet crut bon, par exemple, pour imposer sa volonté à l'Assemblée, de demander un scrutin public sur un amendement auquel il s'opposait. « *Inacceptable !* » s'écria M. Debré, avant que le gouvernement ne subisse une cuisante défaite.

Seize voix pour, dont celle de M. Soustelle (réformateur), absent ; une voix contre, celle de M. Ollivro, député réformateur des Côtes-du-Nord qui, rejoint par téléphone à Guingamp où il se trouvait alors, se déclara très surpris d'avoir participé à un vote pour lequel il n'avait laissé aucune consigne particulière. Un scrutin rarissime donc, voire unique, dans les annales de l'Assemblée nationale. D'habitude les députés présents dans l'hémicycle font voter leurs amis politiques absents, qui, à cette fin, laissent leur clef de vote dans leur pupitre. Cette fois les clefs ont fait grève.

Echaudé par cette trahison de l'électronique et très mécontent du traitement infligé à son texte, M. Péronnet, pour couronner le tout, demanda à la présidence, qui ne pouvait que l'accepter, que le vote final soit reporté à mercredi prochain. « *Indécent !* », commenta M. Claudius-Petit (réformateur), qui souligna que « *les rapports entre l'exécutif et le législatif prenaient une tournure assez inhabituelle et difficilement acceptable* ». « *Il y a des choses qui ne se font pas* », ajouta le député de Paris. Opinion partagée par M. Gerbet et par M. Ducoloné (P.C.), qui s'exclama, la séance une fois levée : « *C'est méprisant pour l'Assemblée !* »

En quittant l'hémicycle, M. Péronnet expliquait son attitude en soulignant qu'il n'était pas convenable de faire voter une loi par un si petit nombre de députés. Cela n'aurait pourtant pas été la première fois. Et jeudi, en fin d'après-midi, M. Foyer, président de la commission des lois, avait demandé, pour cette raison, que le débat soit renvoyé à la semaine prochaine. Sans succès. Et sans que M. Péronnet se soit manifesté, alors qu'il était évident que l'audience serait des plus restreintes un vendredi matin. Autant qu'elle l'avait été dans la nuit du lundi 3 novembre lors de l'examen des crédits de la fonction publique.

Les scrutins en petit comité seraient-ils admis dans certaines circonstances et non dans d'autres ? C'est un point du règlement officieux de l'Assemblée qu'il faudrait éclaircir.

PATRICK FRANCÈS.

Le document P.C.F.-P.C.I.

M. KRIVINE : une stratégie qui néglige la nécessité de la révolution.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, analyse, dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Rouge*, le document commun signé par le P.C.F. et le P.C.I. Il note, à propos de la stratégie des deux partis :

« *L'étape actuelle consiste donc à « démocratiser » les institutions, l'étape suivante permettra aux masses laborieuses « d'accéder à la direction de l'Etat ». Il s'agit là de la vieille thèse réformiste classique qui fait de l'appareil d'Etat un appareil neutre qui peut servir une classe ou l'autre selon la nature de son détenteur. Le rôle de la classe ouvrière n'est donc pas de briser les institutions pour en créer d'autres à son service, comme s'efforce de le faire la classe ouvrière portugaise à travers les nouvelles structures qu'elle s'est données (comités, commissions, etc.), mais de « démocratiser » le Parlement, la justice, la police, l'armée, la vie économique, pour devenir majoritaire dans l'ancien appareil d'Etat et le faire marcher au profit des travailleurs. Cette stratégie appliquée par les P.C. depuis des dizaines d'années n'a jamais abouti à une « transformation socialiste » de la société et, pour cause, elle néglige tout simplement la nécessité de la révolution.* »

MÉDECINE

LE PROFESSEUR GEORGES MATHÉ S'ÉLÈVE CONTRE L'INSUFFISANCE DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

« *La véritable prévention du cancer, c'est la recherche de ses causes. En disant que la recherche n'a jamais rien donné, Mme Veil insulte les chercheurs* » : le professeur Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de Villejuif, a, au cours d'une conférence de presse vendredi 21 novembre, lancé un nouveau cri d'alarme en faveur de la recherche cancérologique française (1).

Rappelant que le budget public de recherche sur le cancer (entendu au sens strict) est, par habitant, environ treize fois plus élevé aux Etats-Unis qu'en France, où il représente, pour 1976, 51 millions de francs, le professeur Mathé a affirmé que, si rien n'était fait rapidement pour relancer cette recherche, les Français seraient « *sûrement mal soignés d'ici à quelques années* ». Responsable de 30 % des décès, le cancer, a-t-il souligné, ne bénéficie que de 0,20 % du budget français de la recherche.

Soutenu par deux représentants du Syndicat national des chercheurs scientifiques (FEN) et d'une représentante de la C.G.T., le professeur Mathé a exprimé les plus vives inquiétudes concernant la situation des chercheurs : pour lui, on assiste à un véritable « *gâchis de cerveaux* » : sans garanties d'emploi ou de promotion, recevant des salaires insuffisants, des chercheurs de grande valeur sont obligés de partir à l'étranger, à moins qu'ils ne bénéficient de dons privés.

Trois solutions peuvent être envisagées, estime le professeur Mathé : décider d'y « *mettre le prix* », accepter de travailler « *grâce aux Américains, et pour eux* », ou mettre en route une véritable « *machinerie européenne* » de recherche.

(1) Dans *le Monde* du 16 octobre, le professeur Mathé avait déjà attiré l'attention sur ce problème, faisant notamment appel au président de la République. La phrase de Mme Veil à laquelle il est fait allusion a paru dans *Paris-Match*, où le ministre de la santé expliquait la priorité qu'elle entendait donner à la prévention sur la recherche.

DÉFENSE

TANT EN FRANCE QU'AUX ÉTATS-UNIS

Le maintien de l'activité dans les usines d'armeme[nt] dépend de plus en plus de l'exportation

Tant en France qu'aux Etats-Unis, l'activité dans les usines d'armement dépend de plus en plus de l'exportation. Cette situation inquiète de nombreux responsables politiques dans les deux pays. A Washington, M. Les Aspin, représentant démocrate du Wisconsin, a qualifié cette évolution d' « *extrêmement dangereuse* » dans la mesure où elle pèse chaque jour davantage sur la politique étrangère des Etats-Unis. De son côté, à Paris, M. Joël Le Theule, député U.D.R. de la Sarthe, constate : « *Si utiles que soient ces ventes à l'étranger, il serait cependant dangereux de compter de plus en plus sur elles pour assurer le maintien de l'industrie d'armement.* »

Les deux parlementaires s'accordent, dans deux rapports différents, pour demander qu'un équilibre soit respecté entre les exportations et les commandes nationales de matériels de guerre. Le représentant américain observe même que, pour ce qui concerne l'aéronautique, il faut s'attendre que les industriels pressent le gouvernement et le Congrès de continuer les exportations pour sauvegarder l'emploi.

Aux Etats-Unis, le dernier montant annuel, connu, des ventes d'armes à l'étranger s'élève à 9 500 millions de dollars (l'équivalent de plus de 42 milliards de francs), dont le tiers est réalisé par les vingt-cinq plus grandes sociétés américaines d'armement. Dans le seul domaine de l'aéronautique, les six grandes sociétés les plus intéressées sont : McDonnell Douglas, Northrop, Grumman, Bell (hélicoptères), United Technologies et Raytheon (électronique et missiles). Pour toutes ces entreprises, constate M. Les Aspin, la part du chiffre d'affaires consacrée à l'exportation est en nette augmentation entre 1974 et 1975 : elle passe de 4 à 13,6 % chez McDonnell Douglas ; de 31,7 à 34,3 % chez Northrop ; de 3,9 à 26,4 % chez Grumman ; de 12 à 43,6 % chez Bell ; de 4 à 5,8 % chez United Technologies, et de 3,6 à 15,3 % pour la société Raytheon.

En France, selon M. Le Theule les commandes et les livraisons d'armes ont presque triplé en cinq ans, de 1970 à 1974, et pour les dix premiers mois de 1975 on peut observer que les commandes enregistrées de l'étranger (environ 10 400 millions de francs), sont d'un montant voisin des investissements en matériels des trois armées françaises (soit 12 milliards de francs). Pour certaines entreprises nationales ou privées, le pourcentage du chiffre d'affaires à l'exportation est parfois très important.

C'est ainsi que 92 % du chiffre d'affaires des Constructions mécaniques de Normandie (patrouilleurs lance-missiles) et de Panhard (automobiles et automitrailleuses) se rapportent à l'exportation ; 54 % pour le groupe privé Dassault-Bréguet et le constructeur de moteurs Turboméca. Dans un rapport, M. Michel d'Aillières, député républicain indépendant de la Sarthe, remarque que les exportations de la société Dassault représentent, en devises, 5 % des importations de pétrole, soit quatre mois de circulation automobile.

Les sociétés nationales sont dans une situation identique. En effet, la SNIAS a exporté 74 % de ses hélicoptères et 46 % de ses missiles tactiques, tandis que la SNECMA a exporté 57 % de ses réacteurs de la série Atar.

Contre l'intérêt du client national

Ancien ministre U.D.R., M. Le Theule conclut que « *la solidité* » des industries d'armement et « *la satisfaction prioritaire des besoins des armées françaises* » dépendent d'un meilleur équilibre entre les exportations et les commandes nationales, « *l'expérience montrant que, pratiquement, ne se vendent que les matériels dont se dotent nos propres forces* ».

M. Aspin observe, pour s[...] que l'exemple de Douglas [...] illustration supplémentair[...] thèse qui veut que les plus [...] tants des fournisseurs de [...] américaine sont aussi l[...] actifs sur les marchés ext[...]

Pour la seule administra[...] Pentagone, on considère gé[...] ment que trois mille perso[...] consacrent, régulièrement [...] ventes d'armes, alors que l[...] américaine pour le contr[...] armements n'utilise que [...] spécialistes à Washingto[...] France, M. Le Theule év[...] une personne sur trois la [...] tion de travailleurs mobili[...] les exportations militaires.

Tant en France qu'aux [...] Unis, la part croissante d[...] portation dans le chiffr[...] faires des usines d'armeme[...] tient, parfois, contre les [...] propres du client national, [...] dire au détriment des ar[...] françaises et américaines. [...] les industriels font valoir [...] forte exportation maintie[...] place un potentiel d'études [...] fabrication au niveau d[...] des concurrents internation[...] qu'elle conduit, par l'amo[...] ment des coûts de développ[...] sur des séries plus longues [...] cadences de fabrication pl[...] vées, à une réduction d[...] global des matériels.

Mais les états-majors réto[...] qu'il leur est souvent dema[...] savoir s'effacer devant le[...] gences d'un acheteur étr[...] toujours pressé de recev[...] matériels qui étaient initial[...] destinés au client national. [...] certaines circonstances, l'a[...] du pays fournisseur est o[...] pour soutenir la perspecti[...] marchés extérieurs, d'acqué[...] matériel qu'elle ne désira[...] comme ce fut le cas de l[...] F-16 pour l'armée de l'air [...] ricaine.

La rivalité entre produ[...] d'armements, soucieux de ga[...] le niveau de l'emploi dans [...] pays, est telle, aujourd'hui [...] peut avantager les Etats cl[...]

JACQUES ISNAI[...]

ÉDUCATION

Dans l'Essonne

...s enseignants et des élèves contestent vivement ...pportunité de la fermeture du lycée de Corbeil

...lycée de Corbeil-Essonnes (Essonne) et ...llège d'enseignement technique qui lui est ...xé ont été fermés jeudi 20 novembre, à ...ures, par décision du recteur de l'acadé... de Versailles, M. Pierre Albarède (« le ...le » du 22 novembre). Enseignants et élè... contestant la thèse administrative du ...ordre » dont l'établissement aurait été le ...re, protestent vigoureusement. L'intersyn...e du lycée a décidé d'organiser la réunion ...tes ouvertes », prévue ce samedi 22 no...re, avec les parents d'élèves, au centre ...rel de la ville. D'autre part, la majorité ...nseignants du lycée de Sainte-Geneviève-...lois (Essonne) ont fait grève vendredi 21, l'après-midi, en signe de solidarité.

La décision du recteur de Versailles fait partie de la « réponse » de l'administration à la campagne du SGEN-C.F.D.T. « effectifs-emplois », mais aussi à celle entreprise par le parti et les Jeunesses communistes dans les établissements secondaires. Déjà, l'administration a interdit des réunions où des militants communistes devaient prendre la parole devant les élèves. Vendredi 21 novembre, le maire communiste de Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) a été expulsé, par la police, du collège d'enseignement technique de Tomblaine, dans lequel il comptait animer une réunion sur le thème des libertés.

Éviter le désordre ?

En décidant de fermer le ...ycée de Corbeil, M. Pierre ...lbarède, recteur de Ver...sailles, a donné une curieuse ...léfense et illustration de sa ...hèse : le désordre.

Des élèves de onze ou ...louze ans renvoyés brusque...nent de leur établissement et ...'efforçant tant bien que mal ...le regagner leur domicile à ...pied ou en faisant de l'auto...stop, puisque les cars de ...amassage scolaire ne passent ...qu'en fin de journée les tirer ...le cet flot de béton isolé ...qu'est leur établissement : ...ent cinquante pensionnaires ...priés de quitter les lieux ...immédiatement et qui durent, ...ux aussi, se rendre chez leurs « correspondants » au prix ...de grandes difficultés, voilà ...qui était de nature à créer ...es perturbations invoquées ...pour fermer l'établissement. ...t si un ou plusieurs acci...ents étaient survenus, qui ...n aurait assumé la respon...sabilité ?

Invoquer d'autre part les ...sques présentés par un ...ccès « sauvage » aux ateliers ...t aux laboratoires et une ...possible détérioration du ...natériel, est-ce sérieux lors...qu'un représentant des pro...fesseurs « autonomes » au ...conseil d'administration as...sure qu'il a vainement par...couru les couloirs, à la recherche d'un indice de trouble ?

Pourquoi avoir ordonné la fermeture de l'établissement ? Pour mettre un terme à l'opération « baisse des effectifs » menée par la quasi-totalité des professeurs à l'initiative du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) ? S'il est vrai que tous les élèves déclarés en surnombre étaient immédiatement regroupés dans d'autres classes sous la surveillance d'autres professeurs, on voit mal quels dangers ils faisaient courir ou couraient eux-mêmes.

Ou bien s'agissait-il de juguler la révolte de nombreux élèves, après l'interdiction d'une réunion à laquelle devaient participer deux militants des Jeunesses communistes, le 6 novembre dernier ? Courant dans le contexte de cette rentrée 1975, un tel refus a dû paraître peu fondé à des élèves qui avaient reçu notamment dans leur établissement, ces dernières années, M. Combrisson, maire de Corbeil et député communiste de l'Essonne, et M. Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire. Moins que la tenue d'une réunion à caractère politique au lycée de Corbeil, c'est le retour brutal à une situation d'avant 1968 qui a provoqué la stupeur dans le lycée.

Une amnésie involontaire ?

C'est sans doute dans ce changement d'« atmosphère » que réside l'origine de l'opposition au nouveau proviseur, M. de Micelli. Le lycée de Corbeil n'a connu depuis la rentrée ni plus ni moins ce difficultés que bon nombre d'établissements de l'académie de Versailles. Mais l'autorité d'un proviseur qui brandit menaces administratives et judiciaires sur les éventuels « trouble-fête » du corps enseignant peut-elle aujourd'hui rester longtemps incontestée ?

Comprise de cette façon, une « politique de fermeté » à l'égard des enseignants et des élèves est-elle encore de mise ? La perspective d'une journée « portes ouvertes » aux parents d'élèves — qui devait avoir lieu le samedi 22 novembre — ne paraît pas étrangère à la décision de l'administration. Cette décision n'en n'est pas moins anachronique, quatre mois après l'adoption d'une « *loi relative à l'éducation* » qui précise que « *dans chaque école, collège ou lycée, les personnels, les parents d'élèves et les élèves forment une communauté scolaire* ».

Au lycée de Corbeil, au rectorat de Versailles, tout cela a été oublié, semble-t-il. On aurait quelque peine à faire croire aux quelque sept cents élèves qui défilaient vendredi aux côtés des représentants de leurs professeurs et des parents d'élèves pour réclamer la réouverture de leur établissement que cette amnésie est involontaire.

MICHEL KAJMAN.

LE COMITÉ POUR UN SYNDICAT DES ÉTUDIANTS DE FRANCE PRÉSENTERA DES LISTES AUX ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES

Les responsables du COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France, animé par des étudiants socialistes), dont c'était la première apparition officielle depuis la création de ce mouvement, ont exposé vendredi 21 novembre, au cours d'une conférence de presse, leurs intentions et leur stratégie. « *Nous voulons rompre le silence et l'apathie des étudiants, leur redonner la parole* », ont-ils affirmé. Leur but est la création d'un « *syndicat unitaire, pluraliste et de masse* », faisant référence au programme commun de la gauche, et dont le premier congrès pourrait avoir lieu en mars 1976.

Ils souhaitent pratiquer l'« *unité d'action* » avec l'UNEF (ex-Renouveau), malgré l'hostilité non déguisée avec laquelle celle-ci a accueilli leur initiative, et avec le Mouvement d'action et de recherches critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.), malgré les réserves de ce dernier. Ils comptent présenter des candidats aux prochaines élections universitaires dans la plupart des villes universitaires de France. Parmi leurs objectifs figure l'animation culturelle des campus.

DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS CONTRE LA PORNOGRAPHIE

Les chefs d'établissement de l'Union syndicale nationale des administrateurs de l'éducation nationale (syndicat indépendant) s'élèvent, dans un communiqué, contre « *l'introduction de la pornographie* » dans les lycées et collèges, qu'ils jugent « *absolument contraire à la laïcité* ». L'USNAEN cite le cas d'élèves de troisième à qui ont été demandés des documents photographiques sur le thème : « La femme et la violence ». Elle signale aussi, dans l'académie de Poitiers, durant l'année 1974-1975, l'utilisation de textes « *de type pornographique* » et dénonce, d'autre part, la lecture, imposée à des élèves préparant un brevet d'études professionnelles, d'un ouvrage traduit de l'américain, *le Ringolevio*. « *Cet ouvrage*, précise l'USNAEN, *comporte des passages particulièrement pornographiques.* » « *Son auteur, est*, ajoute-t-elle, *ainsi défini* : « *Jeune irlando-américain qui » commence à se camer à treize » ans, et qui tue et vole pour » payer sa drogue. C'est aussi un » cambrioleur de haute volée.* »

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré* SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) appelle les professeurs des enseignements techniques des lycées à une semaine d'action, du 24 au 29 novembre, et à une grève nationale, le vendredi 28 novembre. Le SNES réclame notamment une revalorisation des traitements de ces personnels, la possibilité pour les professeurs techniques adjoints d'accéder au corps des professeurs certifiés, l'alignement des obligations de service des professeurs techniques et des professeurs techniques adjoints sur celles des professeurs certifiés (dix-huit heures par semaine).

● *Le principal du collège d'enseignement secondaire Jean-Lurçat de Sarcelles* (Val-d'Oise) a été frappé, jeudi 20 novembre, par le père d'un élève à qui il demandait de venir reprendre son fils, dont la conduite lui paraissait difficilement conciliable avec la vie dans l'établissement. Blessé à la tête, le principal, M. Emmanuel Soler, a été conduit à l'hôpital de Gonesse où il est en observation. L'ensemble des personnels du C.E.S. a déposé un préavis de grève pour le mardi 25 novembre en signe de protestation. D'autre part, les chefs d'établissement ont manifesté leur solidarité, notamment le Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S., affilié à la Fédération de l'éducation nationale).

● *Un commando* de sept personnes, ayant entre vingt et vingt-cinq ans, armées de matraques et de barres de fer, se réclamant de la Nouvelle Action française, a pénétré dans le lycée Honoré-de-Balzac (Paris - XVIIe), vendredi 21 novembre à la rentrée des classes. Ils ont lacéré des affiches, distribué des tracts proclamant « *la République, c'est la mort des libertés, c'est la guerre civile* », et frappé des élèves et des enseignants avant d'être expulsés par le proviseur et des professeurs. Les enseignants, le personnel non enseignant et les lycéens protestent contre cette irruption et « *exigent la dissolution immédiate de la Nouvelle Action française et des groupes fascistes* ».

● *Des étudiants de Vincennes* ont participé vendredi 21 novembre à un « cours sauvage » d'histoire dans le hall principal de l'Unesco à Paris. D'autre part, des bâtiments désaffectés appartenant à la Ville de Paris et proches de l'université sont « occupés » depuis jeudi. Une dizaine d'étudiants en psychologie ont, en outre, exposé leurs revendications devant le public du Palais des congrès venu applaudir Léo Ferré vendredi soir.

DÉFENSE

Des femmes vont occuper ...es postes techniques et administratifs dans la gendarmerie

Après le premier ministre, M. Yvon Bourges, ministre de la ...nse, rendra visite, lundi 24 novembre, à la gendarmerie nationale ...spectera les unités d'instruction du fort de Charenton, le groupe ...ervention de la gendarmerie nationale contre les auteurs de ...s d'otages et le groupe de gendarmerie mobile de Maisons-...rt (Val-de-Marne). A cette occasion, le ministre pourrait annon...a création d'un corps de personnels féminins de la gendarmerie, ...ogue à celui qui existe déjà dans les trois armées.

...l existait déjà, depuis 1972, dans la gendarmerie nationale, des ...taires féminines — vingt-cinq par an — qui font un service ...nal d'un an, à l'issue duquel certaines de ces volontaires, ratta...; temporairement à l'armée de terre, étaient affectées dans la ...armerie pour y faire carrière. En 1975, trois de ces volontaires ...été engagées pour occuper des postes techniques et administra-... Il est envisagé, après 1976, d'étendre cette formule, — une quin...: de postes de carrière serait réservés, — à laquelle s'ajoute ...el à des volontaires du contingent, qui devraient être une ...aine l'an prochain.

Les « gendarmettes » du contingent

...ment peut-on être « *gen...ette* » ? « *Il existe ici un ... de camaraderie qu'on ne ... nulle part ailleurs*, raconte ...eune recrue qui a demandé ...re un an de service mili... dans la gendarmerie. *Je ...ux pas travailler dans le ...l* ». *Le soir, on est seule, ...; je ne voulais pas cela. ...n peut se retrouver, après ...ures de bureau, au mess, au ...u devant la télévision. On ...ment des contacts avec les ...* » Depuis 1972, la gendar... a été autorisée à former ...e année vingt-cinq volon... féminines qui font un ...e national.

...oin de s'affirmer ou goût ...aventure, elles acceptent ...iers de quitter le cercle ...al, mais ne sont pas prêtes ...mer sans transition l'isole...et la responsabilité, prix de ...e dans la vie active. « *Se ...encadrée, c'est important* ». ...ne d'entre elles. La vie en ...e comblerait-elle le besoin ...onviviabilité » réprimé par ... moderne ? Choisir entre ...munauté hippie ou la com...ité militaire ne serait alors ... question de caractère. Le ... souriant et les mains sagement croisées sur sa jupe d'uniforme — assez joli, il ressemble à celui des hôtesses de l'air, — la jeune fille ajoute : « *La discipline n'est pas sévère et puis, quand on est volontaire, on est prête à accepter beaucoup plus de contraintes que les appelés. Des problèmes ? Non.* » Elle ne semble pas en avoir. « *L'argent n'est pas important ; celles qui ont travaillé dans le civil sont obligées de se restreindre au début, et puis elles s'habituent.* »

Les volontaires féminines disposent de 210 F par mois. A ces 210 F s'ajoute une prime mensuelle d'habillement de 90 F.

Les emplois retenus pour les volontaires — indique le bulletin d'information des armées — sont de ceux qui exigent des connaissances précises, mais aussi, bien souvent, du charme et de la douceur. Elles n'en sont pas dépourvues. « *Pourtant, nous sommes toutes un petit peu garçon manqué. Faire de la moto, tirer, c'était formidable. Pourquoi j'ai choisi cela ? Les garçons le font, pourquoi pas nous ? Et puis, je suis sûre d'avoir un emploi. Épouser un gendarme, pourquoi pas ?* », conclut l'une de ces « *gendarmettes* ». — V. S.

RELIGION

Selon les statistiques du Saint-Siège

LE NOMBRE DES PRÊTRES DANS LE MONDE A DIMINUÉ MOINS RAPIDEMENT EN 1974 QU'EN 1973

Rome (*A.F.P.*). — Selon les statistiques publiées par le Saint-Siège, il y a 695 millions de catholiques dans le monde, soit 18 % du nombre des habitants de la Terre, proportion constante.

Le nombre des prêtres continue à diminuer, mais moins rapidement qu'auparavant. L'Église comptait 265 279 prêtres séculiers en 1973 et 148 348 religieux. En un an, ces chiffres ont marqué une baisse respectivement de 3 697 et 450 unités. Toutefois, la tendance inverse s'observe dans le tiers-monde et dans certains pays communistes, comme la Pologne.

Les départs de religieuses continuent à s'accélérer. On en comptait 987 958 en 1973, soit une baisse de 13 523.

Les baptêmes ont diminué de 212 705 unités pour se chiffrer à 16 738 611. Les mariages catholiques ont aussi baissé de 66 317 unités.

Les baisses sont surtout sensibles en Europe. Ainsi, en Espagne, les mariages religieux passent de 9,3 à 7,3 pour 1 000 catholiques. Aux Pays-Bas, de 8,6 à 7,6, tandis qu'en France la diminution n'est que de 0,4 pour 1 000.

● *Mgr Giovanni Coppa*, chef du bureau à la secrétairerie d'État, a été nommé assesseur par Paul VI. D'origine piémontaise, Mgr Coppa, âgé de cinquante ans, est l'auteur d'un ouvrage sur saint Ambroise.

● *Combat de la foi*, association catholique traditionaliste que dirige l'abbé Louis Coache, déclare, dans un communiqué, « *refuser de reconnaître l'autorité de Mgr Etchegaray comme président de l'épiscopat* ».

L'abbé Coache en profite pour condamner l'institution des conférences épiscopales, « *excroissance nuisible à l'autorité personnelle de l'évêque et du pape* ».

AÉRONAUTIQUE

LES ACTIONNAIRES DE LA SNIAS SONT CONVOQUÉS POUR LE 4 DÉCEMBRE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a été convoquée pour le jeudi 4 décembre, à la demande du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, ministre de tutelle administrative de l'industrie aérospatiale. Cette assemblée générale aura pour but de fixer la date d'application des nouveaux statuts (la société administrée par un conseil de surveillance et un directoire doit retrouver son ancienne structure : conseil d'administration et président-directeur général), et nommer de nouveaux administrateurs. Le nouveau conseil d'administration devrait se réunir à une date aussi rapprochée que possible.

Le comité central d'entreprise de la SNIAS, réuni jeudi 20 novembre, à Paris, a été informé par le président du directoire, M. Charles Cristofini, de la procédure en cours. A l'issue de cette réunion, les élus et représentants de la C.G.T., de la C.F.T.C., de la C.F.D.T. et de la C.G.C. au comité central d'entreprise ont annoncé qu'« ils allaient demander audience au premier ministre, M. Jacques Chirac, afin que celui-ci leur donne des assurances sur les moyens financiers et humains mis à la disposition de l'aérospatiale » pour permettre le développement des programmes en cours et la garantie de l'emploi.

Le 22 octobre dernier, le gouvernement avait pressenti, pour occuper le poste de président-directeur général de la SNIAS, M. Jacques Mayoux, mais la nomination de l'ancien directeur général du Crédit agricole n'est toujours pas publiée au « Journal officiel ». Cette désignation définitive reste toujours suspendue à une définition précise et claire des pouvoirs du président-directeur général, réclamés par M. Mayoux.

CARNET

Fiançailles

— Le docteur Louis Serfaty et Mme,
Le docteur Alain Michelier et Mme,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Brigitte et Jean-François
41, 6e avenue,
60260 Lamorlaye.
21, avenue des Chalets,
94500 Choisy-le-Roi.

Décès

— Mme Marc Codron,
M. et Mme Xavier Codron et leurs enfants,
M. et Mme François Codron, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Jean-Paul Codron et leurs enfants,
M. et Mme Michel Codron et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Marc CODRON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 20 novembre 1975 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 24 novembre, à 15 heures, en l'église de Villeroy (Seine-et-Marne) où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Trace-Villeroy par
Claye-Souilly 77410.

— Le président et les membres du Syndicat national des cadres et maîtrises du Livre, de la Presse et des Industries graphiques — U.C.T., ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami
Louis GEORG,
vice-président d'honneur du S.N.C.M.L.,
président d'honneur de la section parisienne.
Ses obsèques auront lieu lundi 24 novembre 1975, à 15 h. 45 précises.
On se réunira à l'amphithéâtre de l'hôpital Fernand-Widal (rue de l'Aqueduc, Paris-10e).
L'inhumation au cimetière des Batignolles.

— Châteauroux-Paris.
M. et Mme Jean Journeau,
M. et Mme Raymond Rabussier, ses enfants,
M. et Mme J. Saint-Etienne, et leurs enfants,
M. Alain Journeau,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Alban Journeau,
M. et Mme Maurice Vauzelle et leurs enfants,
Ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Lucien JOURNEAU,
née Juliette Rabot,
survenu à quatre-vingt-huit ans, en son domicile à Châteauroux (Indre), le 18 novembre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Châteauroux, le 20 novembre 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.
211, rue de l'Université,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. le chanoine Jean LECOUVETTE,
ancien aumônier militaire,
survenu le 20 novembre 1975.
De la part de ses frères, belle-sœur et neveux,
M. et Mme Paul Lecouvette,
Mme Michel Lecouvette,
Le R.P. Léon o.s.b.,
M. et Mme Yves Lecouvette et leurs enfants,
M. et Mme Christian Fuchs et leurs enfants,
MM. Guy et Dominique Lecouvette,
Mlle Christine Lecouvette,
Et l'équipe sacerdotale de l'église Saint-Honoré d'Eylau.
Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, le mardi 25 novembre 1975, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Le centenaire de l'Église réformée de l'Etoile sera célébré le 30 novembre à 10 h. 45, 54, avenue de la Grande-Armée ; à 16 h., concert (entrée libre) ; du 29 novembre au 10 décembre, exposition, 56, avenue de la Grande-Armée.

Bienfaisance

— Pour les Noëls de la solidarité, le Secours populaire français organise un grand rendez-vous, samedi 22 novembre de 14 à 20 heures, 9, rue Froissart à Paris (3e) : projection d'un film sur les camps d'emprisonnés au Chili, témoignages de correspondants au Sahel, de réfugiés chiliens, vente de jouets et de cadeaux de Noël.

— Les Ailes brisées tiendront leur vente de charité à partir du 3 décembre. Inauguration de 18 heures à 20 heures, à l'hôpital George-V. La vente se poursuivra les 3, 4 et 5 décembre, de 14 heures à 20 heures.

Communications diverses

— Le 21 novembre 1975, sous la présidence d'honneur de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, en présence de très nombreuses personnalités officielles et des affaires : M. Pierre Chemillier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chef du service technique à la direction de la construction, au ministère de l'équipement, représentant M. le ministre, a remis à M. Robert Laumi, président-directeur général des Fermetures FMB Vendôme, le « Laurier d'or de la qualité et de la technique internationales ».

Le « Laurier d'or » est un trophée destiné à honorer tous ceux qui contribuent à l'activité nationale et internationale, par leur dynamisme, leur créativité, leur technicité et leur respect de la qualité de la vie.

— L'assemblée générale de la Fédération des sociétés d'amis des forêts de l'Ile-de-France et du Bassin de Paris se tiendra le mardi 25 novembre, à 17 h. 30, au Crédit foncier de France, 19, place Vendôme à Paris.

Ont actuellement adhéré à cette Fédération : les sociétés d'amis des forêts de : Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Montmorency, Carnelle et Isle-Adam, Saint-Germain-en-Laye, Ermenonville, Halatte et Chantilly, Dourdan, Fausses Reposes et Versailles, Retz, Maintenon, Ile-de-France et Lyons.

Le siège de la Fédération est au Musée social (CEDIAS), 5, rue Las Cases, 75007 Paris.

— Institut Notre-Dame-des-Champs, 20, rue du Montparnasse, 75006 Paris, tél. 548-78-98 ; Journées d'entraide samedi 29 et dimanche 30 novembre 1975, de 14 h. 30 à 19 heures. Nombreux stands, buffet, jeux attractions.

— Les Unions chrétiennes de jeunes gens organisent leur Vente nationale, les samedi 7 et dimanche 8 décembre 1975, de 10 heures à 19 heures, 27, rue de l'Annonciation, 75016 Paris - C.C.P. 1049.78 Paris (métro : La Muette ou Passy).

Soirée théâtrale le samedi 6 décembre, à 21 heures, à l'Union de Paris, 14, rue de Trévise, Paris (9e) : « Le Babour », de Félicien Marceau.

Visites et conférences

LUNDI 24 NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 68 bis, boulevard de Strasbourg, Mme Carcy : « Eglise Saint-Laurent et son quartier ». — 15 h., métro Jasmin, Mme Legregeois : « Les maisons modern' style d'Hector Guimard à Auteuil ». — 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Pennec : « La Salpêtrière ». — 15 h., 30 bis, rue de Paradis, Mme Philippe : « Le Musée du cristal ». — 15 h., devant l'église, Mme Zujovic : « L'église Saint-Séverin et son quartier ».

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le mobilier de la Renaissance ». — 11 h., Grand Palais : « L'or des Scythes » (Association française des arts).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, Académie des sciences morales et politiques, M. Ferdinand Alquié : « Notice sur la vie et les travaux de Gabriel Marcel ». — 18 h., Musée de l'homme, salle de cinéma : « Tu enfanteras dans la joie », « Victoire de la femme » (projections) (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur). — 18 h. 30, Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, M. Michael Mann : « Éléments autobiographiques dans l'œuvre romanesque de Thomas Mann » (en allemand).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Tableaux anciens. Objets d'art d'Extrême-Orient. Bel ensemble de meubles XVIIIe. S.C.P. Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon.
S. 2. - Visons. Mobil. M^{e} le Blanc.
S. 6. - G. Wakhevitch. Me Robert.
S. 8. - Collection d'un amateur. Estampes et dessins modernes. — Me Cailac. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 10. - Tabl. mod. Me Boisgirard.
S. 11. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. — MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

JUSTICE

Un patron contre les « petits juges »

De notre envoyé spécial

Argenton-sur-Creuse. — Quand *le roi de la casserole inox* appelle les employeurs de l'Indre à créer un comité de défense contre *« la pression communo-gauchiste »*, contre *« les mille »* Pascal et de Charette qui à travers la France mènent *« un travail de démolition des entreprises »*... l'affaire paraît farfelue. A y regarder de près, on se demande cependant si elle n'annonce pas un poujadisme patronal.

« Un jour, j'ai piqué une rogne. J'ai rédigé un appel à la majorité silencieuse des chefs d'entreprise, qui en ont assez d'être traités comme des chiens. Les patrons veulent bien payer, mais au moins qu'on leur fiche la paix. »

Cheveux en brosse, pull-over et chaussures crottées, ours mais pas antipathique, Fernand Combe, président-directeur général de la SITRAM, *« n'a pas pu s'empêcher »* d'envoyer, voilà peu, une pétition aux six cent soixante chefs d'entreprise de son département. *« Nous en avons assez d'être brimés,* écrit-il, *spoliés, diffamés et condamnés presque systématiquement par une justice engagée politiquement (...). Quand un employeur est traîné en justice, tout est minutieusement préparé par les spécialistes communistes (...). »*

C'est *« encore un petit juge gauchiste »* qui a mis Fernand Combe dans un pareil état de fureur. Un conflit du travail opposait le P.D.G. de la SITRAM à deux de ses anciens salariés. Ceux-ci, qui avaient refusé de faire des heures supplémentaires, avaient-ils démissionné d'eux-mêmes ou avaient-ils été démissionnés ? Le tribunal d'instance de Le Blanc condamna Fernand Combe à verser 32 000 francs d'amende pour licenciement abusif, dont 30 % payables aussitôt, même en cas d'appel. Refus, commandement d'usage et blocage de la somme sur le compte de l'entreprise. C'en était trop. *« Un juge de vingt-six ans,* enrage Fernand Combe. *Un gamin qui en est à son premier poste, qui n'a aucune expérience et qui décide comme cela tout seul de ce qui est juste et pas juste. Sans même avoir voulu entendre nos témoins. Nous aurions pu payer. Nous aurions pu nous « écraser » comme des centaines de chefs d'entreprise à qui on a fait les mêmes misères. Nous avons réagi violemment au nom des grands principes. »*

L'affaire n'est pas banale : la SITRAM est une bonne entreprise et son P.D.G., un patron modèle pour journal financier. Parti de rien en 1948, fils de gendarme, ouvrier qualifié, à vingt-six ans, avec l'argent de ses congés payés, il ouvre un atelier de sous-traitance métallurgique, à Juvisy, dans la banlieue parisienne. L'entreprise grandit, manque de place. En 1963, il la déménage à Saint-Benoît-du-Sault au milieu des verts pâturages berrichons.

Avec l'aide de deux maçons, sans concours public, il construit lui-même son usine. Il fait fortune. Il a trouvé un créneau de marchés : l'ustensile de cuisine en inox. Il devient le numéro un sur le marché européen, avec deux cent cinquante employés, un chiffre d'affaires qui passe de 9 millions à 60 millions de francs en dix ans. La crise économique ? Connaît pas.

Jamais une grève dans la société. Pas de syndicat. Un comité d'entreprise dont l'unique préoccupation serait de choisir les jouets de l'arbre de Noël. *« L'ouvrier, ce qu'il demande, c'est du boulot, du fric et la paix. Alors, que les autres ne s'acharnent pas à nous emm... »*

Les autres ? Une hydre multicéphale. Ils sont partout. *« Ils sont organisés »*, assure, dégoûté, Fernand Combe avec des exemples à l'appui. La Sécurité sociale, entièrement sous la coupe de la C.G.T., qui la mène pourtant à la ruine. La législation sur les licenciements qui oblige les patrons à garder un tas de bons à rien. L'éducation nationale qui oriente les cancres vers l'enseignement technique, lequel, dès lors, ne peut envoyer que des « pauvres mecs » aux employeurs. Le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise qui va encore nous tomber sur la gu... Le Conseil du patronat français qui est devenu une institution gouvernementale. Le fisc ? Ah ! non, pas le fisc ! Ce n'est plus l'ennemi du patron. Aujourd'hui, l'adversaire, c'est le « *communo-gauchisme organisé* ».

« Quel journal lisez-vous, M. Combe ?

— La feuille locale. Moi, vous savez, je ne fais pas de politique. »

P.-M. DOUTRELANT.

M. LECANUET ENVISAGE UNE « PÉRIODE D'APPRENTISSAGE ET D'ESSAI » POUR LES JEUNES MAGISTRATS

En présentant le budget de la justice devant la commission des lois du Sénat, le 19 novembre, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a notamment parlé du recrutement des magistrats et a déclaré, à ce propos, qu'il envisageait de modifier le régime des études à l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.). Le ministre a indiqué qu'il souhaitait que les élèves, comme ceux de l'Ecole nationale d'administration (ENA), fassent un an de stage pratique avant de recevoir, à l'école de Bordeaux, une formation théorique. De plus, à la sortie de l'école, une *« période probatoire »* pourrait être prévue et organisée sous la responsabilité des chefs de cours.

Devant l'Assemblée nationale, le 30 octobre, M. Lecanuet avait déclaré que ces modifications *« permettraient de dispenser une formation plus concrète et plus pratique, sans diminuer pour autant la formation théorique »*. Il avait, d'autre part, employé les termes de *« périodes d'apprentissage et d'essai »* devant préluder à l' *« affectation définitive »* des jeunes magistrats.

En s'adressant aux sénateurs, le ministre de la justice a, d'autre part, souligné qu'une action privilégiée était prévue dans le budget de 1976 pour la mise en œuvre de la réforme pénitentiaire. Cette action portera principalement sur l'augmentation des effectifs des personnels de sécurité et de gestion. M. Lecanuet a également manifesté l'intention de mettre fin à l'usage — illégal — tendant à la reconduction automatique des juges d'instruction, et de soumettre ceux-ci à l'obligation de demander tous les trois ans leur renouvellement au conseil supérieur de la magistrature.

[Les déclarations de M. Lecanuet laissent entendre que l'enseignement dispensé par l'E.N.M. n'est pas satisfaisant. L'imprécision de ses propos peut faire croire qu'une nouvelle réduction de la scolarité va être décidée alors que, déjà, tant l'Union syndicale des magistrats que le Syndicat de la magistrature avaient affirmé leur « hostilité de principe » aux réductions antérieures. Enfin, les indications du garde des sceaux, qui résultent de la réunion des procureurs généraux et des premiers présidents à Paris, le 18 novembre, apparaîtront comme un désaveu des procédures en matière d'accident du travail lorsqu'elles ont été le fait de magistrats nouvellement installés. La jeunesse de ces magistrats avait été vivement relevée dans des milieux patronaux. — Ph. B.]

Le directeur de « Minute » et du « Crapouillot » condamné pour avoir offensé le président Bokassa

En sa double qualité de directeur de *Minute* et du *Crapouillot*, M. Jean Boizeau, défendu par Mᵉ Chiloux, a été condamné le 21 novembre à deux amendes de 4 000 francs par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour offenses envers le maréchal Jean Bedel Bokassa, président à vie de la République Centrafricaine. Il s'agissait d'articles publiés par l'hebdomadaire le 31 octobre 1973 et le 9 janvier suivant et par le numéro de mars du *Crapouillot*. M. René Saive, auteur de ce dernier article, a été condamné de son côté, après plaidoirie de Mᵉ Isorni, à 3 000 francs d'amende.

Le président Bokassa, partie civile, assisté de Mᵉ Bucci, qui demandait 1 million de francs de dommages et intérêts à chacun de ces périodiques, obtient seulement 1 franc dans les deux cas. Le tribunal a remarqué en effet : « *(...) Il n'est pas allégué l'existence d'un préjudice matériel. Il est seulement fait état d'un préjudice moral dont le principe est certain. Il n'est cependant versé aux débats aucun document permettant d'en mesurer l'étendue. Il apparaît dès lors nécessaire de recourir à une unité symbolique, le franc de dommages et intérêts, qui seul peut convenir à la qualité et à la dignité de chef d'Etat.* »

En revanche, M. Bechir Ben Yamed, directeur de *Jeune Afrique*, poursuivi pour le même délit à la suite de deux articles du 3 novembre 1973, et dont la défense était assurée par Mᵉ de Villeneuve, a été relaxé.

Le jugement déclare pour l'un des articles : « *(...) Il n'impute personnellement au plaignant aucun fait contraire à son honorabilité. La simple mention qu'il aurait fait lui-même état d'un complot dont il aurait été averti et qui visait son assassinat ne constitue pas une offense (...).* »

Pour le second article, le tribunal constate : « *(...) Il y est soutenu que le président Bokassa intervient profondément dans la vie politique de son pays, que chaque remaniement ministériel est l'occasion pour lui de s'approprier un nouveau portefeuille. Il y a là, certes, une critique de sa politique dite centralisatrice, de son pouvoir considéré comme absolu, mais cette polémique ne vise que sa politique, que ses actes en tant que chef d'Etat, sans que pour autant sa personnalité même soit visée (...).* »

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'O[...] DES AVOCATS DE P[...]

Six nouveaux membr[...] nent d'être élus au consei[...] dre des avocats à la cou[...] ris : Mᵉˢ Mario Stasi, [...] Toutain, Jacques Turlan, [...] nuel Errera, Alain Tir[...] Maurice Fronteau. Ils y [...] en 1976 à côté du bâto[...] exercice Francis Mollet-[...] des bâtonniers André [...] Paul Arrighi, René [...] Albert Brunois, Claude [...] Jean Lemaire, Bernard [...] et Bernard Lasserre, ains[...] Mᵉˢ Arrous, Libersa, S[...] Nicolas, Gueulette, Dauja[...] pentier, Geneviève A[...] Dreyfuss, Akaoui, Cain[...] Epinat, Cren, Pignot, [...] Nectoux, Brillatz et Lyon[...]

● *M. Charles Villeneu[...] société Télécompagnie [...] Nᵒ 1* (société d'exploitatio[...] rope nᵒ 1) ont été condam[...] credi 19 novembre, par [...] mière chambre civile du [...] de Paris à verser 10 00[...] dommages et intérêts à M[...] Bertella, éleveur de chev[...] s'estimait diffamé par u[...] sion du 3 décembre 1974 [...] au tiercé Bride abattue.

Le tribunal s'est estimé [...] tent, en dépit de la dema[...] défenseurs, en affirmant : [...] *pression par voie de la pr[...] être entendue comme dé[...] outre les organes de press[...] les entreprises qui, par l[...] niques de la radio et de l[...] sion, assurent désormai[...] aussi, et avec une amp[...] moins égale, la diffusion [...] formations dans le public [...] dans des conditions perme[...] conservation des propo[...] tenus.* »

● *Deux autonomistes ont été libérés* sur ordo[...] rendue le 21 novemb[...] M. Christian Gallut, jug[...] truction à la Cour de sû[...] l'Etat. Ils étaient détenu[...] Santé depuis le 24 octob[...] reconstitution du Front [...] ration de la Bretagne [...] organisation dissoute. C[...] M. René Kerhousse, inspect[...] Trésor à Brest, et le docte[...] Gourvès, médecin à L[...] (Finistère). Ce dernier [...] soumis à un contrôle ju[...] avec interdiction de quit[...] Finistère.

● *M. Eugène Ibagnès détenu.* — La chambre d'a[...] tion d'Aix-en-Provence vi[...] réformer, ce vendredi 21 [...] bre, l'ordonnance de mise [...] berté rendue récemment [...] M. Robert Pagès, juge d'in[...] tion à Marseille, en fave[...] M. Eugène Ibagnès, préside[...] l'Union syndicale de défens[...] intérêts des Français rap[...] d'Algérie (USDIFRA) : c[...] reste donc maintenu en [...] tion.

FAITS DIVERS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

● *Incarcéré depuis le 18 novembre*, M. Albert Mayet, trente-neuf ans, le conducteur de l'engin qui a provoqué, le 17 novembre, un double accident mortel sur un chantier de démolition, à Oullins (Rhône), a été remis en liberté le 21 novembre par M. Bastier, juge d'instruction à Lyon. M. Mayet est inculpé d'homicide involontaire, comme M. Jacques Casta, directeur de l'entreprise de démolition, et son frère, M. Louis Casta, chef de chantier, qui tous deux restent incarcérés (*le Monde* du 20 novembre). Le syndicat C.G.T. avait réclamé la libération de l'ouvrier. Les défenseurs des frères Casta ont interjeté appel devant la chambre d'accusation pour obtenir l'annulation de la décision d'incarcération prise par le juge d'instruction.

● *Un jeune ouvrier est mort asphyxié*, à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), le 21 novembre, en pénétrant dans un réservoir qui avait été nettoyé à l'azote. Il s'agit de M. Pierre Decaux, vingt-neuf ans. En signe de deuil, les ouvriers travaillant sur le chantier ont arrêté le travail pendant une heure.

● *Un manœuvre a fait une chute mortelle* sur le chantier d'un immeuble en construction, à Marseille, le 21 novembre. M. Aïd Benouhada, quarante ans, est tombé du quatrième étage. Il devait décéder quelques heures après son hospitalisation.

● *Deux lettres manuscrites du général de Gaulle*, adressées à M. Pierre Clostermann en 1951 et en 1953 ont été dérobées au domicile de l'ancien député, compagnon de la Libération, au Chesnay (Yvelines). La plaque de grand officier de la Légion d'honneur et d'autres décorations de l'auteur du *Grand Cirque* ont également été volées, ainsi que des textes destinés à la rédaction d'un livre, et des documents dont la teneur n'a pas été révélée. Mille huit cents dollars ont aussi disparu de la résidence de M. Clostermann, qui se trouvait en voyage au moment du vol.

PRESSE

Les journaux londoniens ont vu leur tirage global baisser d'un million d'exemplaires en un an

Longtemps privilégiés par rapport au reste de la presse mondiale — 88 % des Britanniques lisaient chaque jour un journal, ou plus, au début de cette décennie, — les grands quotidiens londoniens connaissent des difficultés croissantes. La récession économique, qui entraîne une baisse des recettes publicitaires, est durement ressentie par la presse londonienne, dont le tirage global a baissé de plus d'un million d'exemplaires en un an.

Mais le problème fondamental qui est posé avec cette crise conjoncturelle est celui de la modernisation technique des entreprises de presse et la diminution d'effectifs qu'elle entraîne.

De notre correspondant

Londres. — La crise de la presse britannique s'accentue. Fleet Street vient de connaître une semaine particulièrement difficile : une grève de vingt-quatre heures a frappé la plupart des quotidiens, dont l'équilibre financier est déjà des plus précaires. Le *Scottish Daily News*, lancé à Glasgow par une coopérative ouvrière après la fermeture du *Daily Express*, vient de cesser sa publication. Enfin, le conflit entre les lords et la Chambre des communes à propos de l'indépendance de la presse a pris une tournure préoccupante.

La grève des journaux de la semaine dernière n'a qu'un rapport indirect avec les problèmes fondamentaux de la presse. Cet arrêt de la production — limité, d'ailleurs, aux éditions londoniennes des organes nationaux — a commencé au *Daily Express*, où les travailleurs chargés de l'entretien des machines réclament une augmentation de salaire de 8 %. Cette revendication dépasse l'augmentation maximum de 6 livres par semaine qui a été acceptée par les syndicats *dans le cadre de la politique anti-inflationniste du gouvernement.*

Les négociations étaient dans l'impasse, et les ouvriers d'entretien du *Daily Express* travaillaient au ralenti pour forcer la main de la direction. Celle-ci, après quelques semaines de discussions, a fini par licencier quatre-vingt-seize ouvriers. La sortie du *Daily Express* a alors été empêchée par la disparition *de certaines pièces des rotatives*, et les dirigeants du journal ont dénoncé le sabotage du syndicat. Lorsque, quelques jours plus tard, un accord est intervenu, les pièces manquantes ont été remises à leur place...

La fin du « Scottish Daily News »

Entre-temps, l'ensemble des membres du Syndicat des métallurgistes employés à Fleet-Street avaient déclenché une grève paralysant tous les journaux pour obtenir le réengagement des quatre-vingt-seize ouvriers du *Daily Express*. Si un accord est intervenu au bout de vingt-quatre heures, ce n'est pas seulement parce que les organes de Fleet-Street ne peuvent pas se payer le luxe d'un arrêt prolongé de la production. Pour la première fois, les syndicats de l'imprimerie ont discrètement, mais très clairement, manifesté leur opposition à un mouvement dont les conséquences pouvaient être catastrophiques.

La coopérative du *Scottish Daily News* organisée il y a quelque six mois, bénéficiait au départ du soutien du gouvernement, qui lui accorda un prêt de 1 200 000 livres. Bon nombre d'anciens employés du *Daily Express*, de Glasgow, investirent leurs économies dans le lancement du nouveau journal. L'échec de l'entreprise, de l'avis de nombre de spécialistes, est d'abord dû à la contraction du marché de la presse écossaise qui ne laissait aucune place au *Scottish Daily News*.

La création de cette coopérative a cependant marqué un tournant dans l'évolution de la presse britannique. Personne, ou presque, ne conteste plus que les journaux du Royaume-Uni sont victimes d'une inflation de personnel, aussi bien dans les ateliers que dans les rédactions. C'est ce que les membres de la coopérative de Glasgow ont démontré en publiant leur journal après avoir réduit de 50 % le nombre des ouvriers des ateliers.

Pour l'ensemble de la presse *britannique, le problème fondamental* est aujourd'hui celui de la modernisation technique et le passage à l'automatisation. A cet égard, le *Financial Times* joue le rôle de fer de lance. Si les nouvelles méthodes de composition n'ont pas encore été adoptées, c'est à cause des graves problèmes sociaux que poserait *le licenciement d'une grande* partie des travailleurs des imprimeries.

La direction du *Financial Times* a promis le maintien du revenu des travailleurs qui devront se reconvertir. Le journal se propose de réduire l'effectif de ses ateliers de mille trois cents à huit cents personnes environ. Les victimes de cette réorganisation se verraient offrir un recyclage professionnel au cas où leurs revenus risqueraient de diminuer. Le *Financial Times* couvrirait provisoirement le manque à gagner. Ce plan sera évidemment très coûteux, mais les responsables du *Financial Times* sont convaincus qu'il permettra de sauver le journal et aussi de convaincre les syndicats de presse que leur industrie doit entrer dans une ère technique nouvelle.

Les directeurs de journaux, les rédacteurs en chef et les journalistes ne peuvent pas non plus négliger les menaces qui pèsent sur leur indépendance. Le projet de loi sur les relations sociales dans l'entreprise, proposé par le gouvernement travailliste, et très provisoirement bloqué par la Chambre des lords, permettrait notamment aux syndicats d'instaurer un monopole dans les entreprises de presse. Les rédacteurs en chef pourraient ainsi être contraints d'adhérer au *syndicat national des journalistes* et de se soumettre à sa discipline. D'autre part, les journalistes membres du syndicat minoritaire (Institute of Journalists) risqueraient de se voir exclus de Fleet Street. Enfin, le monopole syndical pourrait avoir pour effet de fermer l'accès de la presse à des collaborateurs extérieurs et occasionnels dont les points de vue sont aussi intéressants et respectables que ceux des membres du syndicat.

Les dirigeants de la presse et la majorité de la Chambre des lords souhaitent que la loi sur les *« relations industrielles »* fasse une exception en ce qui concerne les journaux. Ils réclament une « charte » garantissant l'indépendance des rédacteurs en chef et des journalistes. Le ministre du travail, M. Foot, ne s'oppose nullement à cette revendication. Mais il estime que cette charte, qui serait négociée entre directeurs de journaux et organisations syndicales, ne devrait avoir qu'une valeur indicative, alors que les dirigeants de la presse réclament un document ayant force de loi.

Il est probable qu'un compromis interviendra à cet égard. Le syndicat majoritaire des journalistes a fait quelques concessions, et certains responsables de la presse inclinent à accepter un accord.

JEAN WETZ.

DE SÉRIEUSES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS

Plusieurs journaux londoniens ont annoncé, avec une certaine brutalité, des mesures radicales de rationalisation. L'Observer, *le plus ancien journal du dimanche, se trouve aujourd'hui au bord de la faillite, malgré un tirage d'environ 800 000 exemplaires. La direction du journal a négocié cet été avec les syndicats une réduction de 25 % du personnel technique qui lui permettra de réaliser d'ici à la fin de l'année une économie de 750 000 livres (environ 6 750 000 F).* L'Evening News, *le plus fort tirage de la presse du soir londonienne (800 000 exemplaires), envisage de supprimer quatre cents emplois, pour économiser 1,25 million de livres (11,25 millions de francs).* Le Guardian, *particulièrement apprécié des milieux intellectuels libéraux, ne survit que grâce aux bénéfices réalisés par le* Manchester Evening News.

La chaîne Beaverbrook, qui contrôle le Daily Express, *le* Sunday Express *et le second quotidien du soir,* l'Evening Standard, *a annoncé pour Noël l'introduction de l'informatique dans ses ateliers, pour réduire ses dépenses.* — (A.F.P.)

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) déclare qu'au cours de la réunion paritaire du vendredi 21 novembre sur la révision de la convention collective les représentants patronaux ont rejeté la quasi-totalité des revendications présentées, dont la fixation du salaire minimum national au plafond minimum de la Sécurité sociale, qui est actuellement de 2 750 F, le problème de l'éthique professionnelle, à savoir la possibilité pour un journaliste de refuser, sans être licencié, *« d'écrire sur ordre des articles contraires à la vérité ou à sa conviction »*, la création de commissions paritaires de l'emploi au sein des entreprises et le droit de tenir des réunions syndicales sur le temps et le lieu de travail.

En revanche, ajoute le communiqué, les employeurs *« ont exigé le droit de muter qui ils veulent où ils veulent, sous peine de licenciement »*.

● *L'Union internationale des journalistes* et de la presse de langue française tient son treizième congrès international en Côte-d'Ivoire du 22 au 30 novembre, sur le thème général « Presse, information et développement ».

Au « Figaro »

LE COMITÉ INTERSYNDI[...] PROTESTE CONTRE L'AUTORISATI[...] DONNÉE AUX LICENCIEM[...]

Après l'autorisation [...] jeudi par l'inspection du [...] de licencier soixante-treiz[...] sonnes au *Figaro* — dont [...] trois journalistes profession[...] quarante employés et [...] administratifs, répartition [...] blement différente de cel[...] nous avions donnée d'ap[...] premiers renseignemen[...] *Monde* du 22 novembre), [...] comité de coordination inter[...] cal du journal (C.G.T., S[...] C.F.D.T., C.G.C., F.O.) p[...] contre *« la pression exerc[...] la direction départementale [...] main-d'œuvre par une let[...] l'employeur »*.

« Cette lettre, dans la[...] Robert Hersant menace d[...] l'entreprise si les licencie[...] n'étaient pas autorisés, a é[...] à une délégation syndica[...] mercredi 19 novembre », a[...] le communiqué.

Le comité *« s'indigne que, [...] ces conditions, et malgré les [...] mations et documents fourn[...] le comité de coordination [...] comité d'entreprise à l'insp[...] du travail, l'autorisation de [...] cier ait été accordée »*.

Il *« entend que les rendez[...] promis par l'employeur aux [...] gories concernées par le lic[...] ment avant l'envoi des l[...] constituent de réelles né[...] tions, notamment sur la ba[...] pré-retraites et la prise en c[...] des départs volontaires »*.

Pour sa part, l'Union nati[...] des syndicats de journa[...] (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., [...] s'étonne que cette autorisati[...] licenciement ait pu être do[...] *« sans même tenir compte de [...] quante-six départs volontair[...] cela malgré les engagements [...] direction du* Figaro *de dédui[...] départs des licenciements pré[...]*

« Cette décision scanda[...] souligne le communiqué, *pro[...] l'évidence que les motifs é[...] miques ne peuvent même pa[...] invoqués. »*

ÉQUIPEMENT

P.T.T.

MODERNISATION DES CHÈQUES POSTAUX

Multiplication des distributeurs automatiques de billets

Extension des possibilités de découvert

Les P.T.T., qui souhaitent améliorer la compétitivité des ques postaux par rapport aux chèques bancaires, envisagent multiplier dans un certain nombre de grandes villes les distri eurs automatiques qui permettent aux titulaires de C.C.P. s'approvisionner en argent frais. Il en existe actuellement une aine à Paris et une dizaine dans quelques grandes villes de vince. La carte magnétique indispensable est gratuite actuel ment mais pourrait être payante ultérieurement. (« Le Monde » 8 mars 1975.)

D'autre part, il est envisagé d'étendre les découverts sur les ptes-chèques jusqu'à 3 000 F dans des conditions que vient préciser comme suit le secrétaire d'État aux P.T.T. :

Lorsque l'avoir d'un compte rant postal ne permet pas norer le montant d'un chè, une tolérance générale est ise jusqu'à 100 francs, sauf égard des mauvais payeurs pérés. Bien entendu, le titu e doit alimenter son compte s les meilleurs délais. Il a été idé d'étendre cette facilité qu'à 700 francs aux person dont le compte fonctionne ulièrement sans incident. Un i de dix jours leur est donné r approvisionner leur compte. issue de ce délai, les péna s habituelles en matière de ge de chèques sans provision t appliquées. »

e système, précise encore le rétaire d'État, est dès maintenant en place dans les centres chèques de Bordeaux, Dijon, Nantes, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Il concerne actuellement le quart des usagers des chèques postaux et sera progressivement généralisé.

Les personnes dont les comptes sont tenus par les centres de Paris et de Lyon en bénéficieront à partir de janvier 1976.

Enfin, « *pour répondre au souhait exprimé par les titulaires qui alimentent régulièrement leur compte, notamment en y faisant verser leurs salaires ou leurs pensions, une expérience sera engagée à partir du 1er janvier prochain au centre de chèques postaux de Dijon, en vue de consentir un découvert « personnalisé » d'un montant minimum de 3 000 F lorsque le compte fait l'objet d'un approvisionnement et d'un fonctionnement réguliers* ».

Paris

Les Halles : un cadeau aux privés ?

Le point de vue de la SEMAH

M. Jean Gajer, conseiller communiste de Paris, expliquait, dans l'entretien qu'il nous avait accordé (« le Monde » du 18 novembre), que l'aménagement des Halles était l'occasion pour les promoteurs de réaliser des bénéfices importants en profitant des équipements financés sur fonds publics. La direction de la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles) nous a adressé la réponse suivante ;

1) Il est pour le moins surprenant d'apprendre qu'un bail comportant un loyer annuel et un droit d'entrée initial, pratiquement identique au prix de vente du marché, à l'issue duquel les surfaces et installations financées par le preneur reviendront à la Ville, puisse constituer un « cadeau » au secteur privé :

2) La « démonstration financière », qui chiffre à 370 millions les équipements non payés par le secteur privé, repose pour l'essentiel sur une argumentation surprenante : c'est aux commerçants du forum qu'il appartient de payer les voies publiques souterraines et la moitié du jardin des Halles. En clair, une telle démonstration, généralisée dans les villes, aboutirait à privatiser la quasi-totalité des rues et à faire payer par les riverains la moitié de l'aménagement des jardins publics ;

3) Les chiffres des bénéfices escomptés cités par M. Gajer ne reposent sur aucun calcul sérieux ;

4) Les principaux actionnaires de la SEMAH sont la Ville de Paris (51 %), l'État (25 %), la Caisse des dépôts (14 %). A son conseil d'administration figurent des élus de la Ville et des personnalités telles que le président de la R.A.T.P., le directeur général des collectivités locales, le directeur adjoint du budget, etc. Son fonctionnement financier est surveillé par un contrôleur d'État dépendant des finances. Le préfet de Paris y est commissaire du gouvernement. On voit mal comment les fonds publics pourraient être mieux « contrôlés » ;

5) Les propositions concrètes de M. Gajer sont surprenantes : elles tendent tout simplement à transférer à la collectivité le risque commercial que l'opération entend faire assumer à des intérêts privés ; à réduire les voiries souterraines, qui ont pour objectif de rendre les voies de surface à la circulation des piétons ; elles sont difficiles à comprendre lorsqu'il évoque un « véritable » espace vert pour un jardin public qui a plus de 4 hectares dans le projet actuel.

● CINQ MILLE NOUVEAUX PARCMETRES. — Le préfet de Paris a proposé à l'assemblée municipale d'installer en 1976 cinq mille nouveaux parcmètres dans la capitale, notamment près des gares du Nord et de l'Est, autour du quartier des Halles, dans les 8e et 14e arrondissements. Cent trente-sept nouveaux emplois de contractuels devraient être créés.

Dans les quartiers de la Madeleine, de la gare Saint-Lazare et des grands magasins, les tarifs pourraient être portés à 3 francs l'heure (2 francs actuellement). On compte à ce jour dans Paris vingt et un mille six cent vingt-cinq parcmètres.

rculation

DIX ANS DE TRAFIC SOUS LE MONT-BLANC. — Ouvert depuis le 20 octobre 1965, le tunnel sous le Mont-Blanc a été franchi par 8 277 857 véhicules en dix ans : 6 513 978 voitures particulières, 1 643 355 oids lourds et 120 524 autocars.

TALIE : CEINTURE OBLIGATOIRE EN 1977. — Les utomobilistes italiens devront bligatoirement attacher leur einture de sécurité, à partir u 1er janvier 1977, a décidé a Chambre des députés. Les voitures italiennes devront être également équipées de rétroviseurs extérieurs, tandis que des contrôles seront effectués sur l'état des pneus. — *(A.F.P.)*

FAITS ET PROJETS

● L'AUTOROUTE DU LEMAN TERMINEE. — L'autoroute du Léman reliant Genève à Aigle (canton de Vaud) (100 kilomètres) est terminée. Le dernier tronçon Villeneuve-Aigle (7 kilomètres) vient d'être ouvert.

Transports

● PARIS-RIO-DE-JANEIRO EN « CONCORDE » : 12 850 F. — Un aller-retour Paris-Rio-de-Janeiro à bord de Concorde coûtera 12 850 F. Les services viennent, en effet, d'avoir communication des tarifs qui entreront en vigueur, le 21 janvier prochain, sur les vols vers l'Amérique du Sud, à bord du supersonique. Le même parcours, en première classe, sur un Boeing-747, coûte actuellement 10 708 F en première classe, et 6 914 F en classe touriste.

RÉGIONS

Corse

La première des trois <journées> de manifestation n'a donné lieu à aucun incident

De notre envoyé spécial

L'ordre de grève lancé par les « comités de soutien aux patriotes emprisonnés » a été suivi, le 21 novembre, à partir de 16 heures, par la presque totalité des commerçants de la Corse. Des arrêts de travail ou des prises de parole ont eu lieu dans quelques entreprises, sur le port de Bastia et dans certains services publics, comme les P.T.T. ou des établissements d'enseignement. Les organisateurs de ces manifestations, comme les pouvoirs publics, se félicitent de l'absence totale de désordres sur la voie publique, bien que quelques « plasticages » continuent d'être signalés en plusieurs endroits de l'île.

Ce samedi, les comités de soutien déposent des motions dans les préfectures et sous-préfectures. Dimanche, à partir de 14 h. 30, un rassemblement est organisé à Aléria, sur la côte orientale.

Bastia. — « *On avait d'abord envisagé une journée de grève, mais c'était trop,* déclare ce commerçant qui vient de boucler son magasin. *Seize heures, cela va, on ne rate pas trop de clients. Nous voulons que le gouvernement relâche Edmond Simeoni, qui est incapable, je le connais bien, de faire du mal à une mouche. Mais moi, je suis régionaliste, sans être autonomiste.* »

En fait, vendredi après-midi, les Bastiais attendaient avec une certaine appréhension la manifestation de l'Union des lycéens corses. M. Jean Riolacci, préfet de région, avait mis en garde les parents contre les dangers de provocations et de désordres. C'est en réalité un défilé très sage d'une centaine de jeunes qui s'est ébranlé vers 15 h. 30 devant le palais de justice. Brandissant les drapeaux blancs frappés de la tête de Maure, les banderoles où l'on lit « *Liberta* », « *Libérez nos patriotes* », les manifestants scandent des slogans : « *Ce n'est qu'un début. Aléria continue !* », « *Liberta per Simeoni !* », ou reprennent le chant *U Culumbu*.

Lorsque le cortège évita la préfecture, les lycéens étaient devenus deux cents, mais on dénombrait sur les trottoirs plus d'un millier de badauds, de parents et de commerçants. La dispersion du rassemblement eut lieu sans incidents devant le lycée Marbeuf, après que plusieurs orateurs eurent demandé la mise en liberté des autonomistes et la création d'une véritable université corse.

« Une maturité de bon augure »

Ainsi pour M. Max Simeoni, porte-parole des comités de soutien et frère du leader de l'ARC emprisonné, la « *maturité* » dont ont fait preuve les lycéens est de bon augure pour la réussite des journées d'action. « *Les autorités pratiquaient une politique ambiguë qui démobilisait l'opinion publique et les organisations socio-professionnelles,* déclare-t-il. *On relâchait les inculpés d'Aléria par petits paquets ; on désintéressait financièrement les viticulteurs victimes de fraudes ; on concédait la « continuité territoriale »... Nous devons réagir contre cette tactique sournoise d'autant plus que le pouvoir cherche toujours à faire porter à mon frère et à ses camarades la responsabilité des morts du mois d'août... L'inculpation récente du directeur de la cave d'Aléria prouve que nous avions raison de dénoncer de cette manière les scandales du vin.* »

ALAIN FAUJAS.

POUR UN POUVOIR PROVINCIAL

II. — Décentraliser la gestion à deux niveaux

par ALAIN PEYREFITTE

Dans un premier article (« le Monde » du 22 novembre), M. Alain Peyrefitte a analysé et écarté l'idée de pouvoir régional et rappelé les limites de la décentralisation.

a réforme profonde des structures territoriales du pays, qui ient chaque jour plus nécessaire, échouera si elle ne tire pas leçons de la psychologie so e de l'histoire, des évolutions entes. Trois idées simples laireront utilement.

'abord, l'effort de déconcen ion n'a de sens, et ne peut utir, que s'il est rapidement yé par un effort de décentra tion. Encore faut-il rénover la publique locale. Selon quelles alités ? Seule une réflexion ginative peut apporter des tions nouvelles.

nsuite, l'effort de décentrali on, pour être efficace, doit puyer sur des structures adap à la nature des problèmes és ; il doit s'accompagner e véritable responsabilité fi ière et technique.

fin, d'innombrables niveaux estion ne doivent pas coexis la commune, la communauté ine, le syndicat de communes, anton, l'arrondissement, le rtement, la région, la nation, uelle se superpose maintenant ance bruxelloise. L'enchevê ent deviendrait inextricable : onflits s'envenimeraient. Sept ux de gestion, c'est trop. proposons de n'en laisser, rme d'une période transitoire, ster que deux en plus de t.

La commune

Prenons acte de l'existence *ommunes*. Elles viennent du des âges. La plupart d'entre forment encore des commu és vivantes. Pourquoi les sup er ? Pourquoi les fusionner, revient à transformer l'une meau de l'autre ? La passion aire des Français leur rend le cette *diminutio capitis* ée dans l'inégalité. Les habi d'une commune ont le senti t d'appartenir à cette com . Ils se méfient des tentatives commune voisine de se de leurs affaires.

petites communes veulent r leur dignité de communes ême degré que de plus es. Leur maire doit le : garder son titre à part e, sa mairie, son écharpe à d'or, son autorité morale, alité de grand électeur, son le chef élu du groupe.

il continue à conseiller, à er, à apaiser, à réprimander. d une fille du village se , le village est en fête. Quand bitant vient à mourir, tous lageois l'accompagnent à sa re demeure. Le maire en tête. C'est cela, vivre ensemble : une solidarité naturelle. On n'a pas le droit de détruire cette réalité sociologique en supprimant jusqu'à son nom.

En ce sens, qu'on ne dise pas qu'il y a trop de communes : il n'y en a pas assez en secteur urbain. Dans la *foule solitaire* des grandes villes, les citoyens sont perdus. Il faudrait autant de mairies, de maires et de conseils municipaux que de quartiers ayant des caractéristiques propres. La démocratie municipale fournit des rouages irremplaçables de la participation. Notamment dans les nouvelles zones d'urbanisation. Et qui ne coûtent à peu près rien, puisqu'ils reposent sur le bénévolat.

Mais cette suggestion ne signifie pas que l'on doive maintenir à ces communautés morales des responsabilités gestionnaires qu'elles ne sont pas faites pour exercer et auxquelles, d'instinct, elles répugnent souvent.

Devant les défis de la modernisation, la commune, actuel cadre juridique de la plupart des initiatives publiques, est mal adaptée. Les communes rurales sont d'autant plus débiles que l'exode rural les a vidées de leur substance. Cependant, les nécessités du progrès leur ont imposé des charges pour lesquelles elles n'étaient pas faites. Et l'urbanisation a eu pour conséquence de faire chevaucher des communes limitrophes qui forment désormais un tissu urbain continu. Ainsi, du fait de l'évolution des conditions de vie, des problèmes nouveaux et graves, de finance et d'administration, se posent aux communes, qu'elles soient urbaines ou rurales. L'expansion des agglomérations concerne non plus une commune mais plusieurs communes simultanément ; et, à la campagne, la population se déplace plus facilement qu'autrefois : certains services peuvent et doivent être rendus plus efficacement dans un cadre plus large que celui de la commune.

La loi de fusion des communes de 1971 a échoué, car elle supposait le hara-kiri. Si les fusions avaient fait passer le nombre de communes de trente-sept mille à quatre ou cinq mille, elles auraient été utiles. Un millier de fusions de communes ne changent en rien les données du problème.

La quasi-totalité des maires et des communes refusent de se laisser absorber par une commune voisine. Mais l'immense majorité des maires et des communes accepteraient que des responsabilités qu'ils ne peuvent pas exercer efficacement soient assumées à un échelon à la fois supérieur aux communes, et proche d'elles.

Que le maire demeure le premier magistrat de cette communauté élémentaire : il ne faut pas toucher aux symboles. Mais qu'on ne prétende pas lui faire jouer un rôle de chef d'entreprise : il n'en a pas les moyens. L'entreprise — c'est-à-dire les attributions d'équipement et de gestion — doit se situer plus haut.

2) Prenons acte aussi des essais sporadiques de *coopération intercommunale :* syndicats à vocation particulière ou à vocations multiples, districts, communautés urbaines, sont autant de manifestations dispersées de la nécessité de trouver un niveau de gestion meilleur que la commune. L'urbanisation galopante crée la nécessité de donner une même autorité à la tête d'une agglomération qui recouvre désormais plusieurs communes imbriquées. Les expériences qui se sont développées depuis une vingtaine d'années de manière anarchique ont maintenant assez duré pour qu'on puisse en tirer les leçons, qui sont généralement positives ; à la condition que l'on résorbe les associations multiples de communes. Elles ont proliféré au point de provoquer aujourd'hui un inextricable enchevêtrement, qui n'est pas sans rappeler celui des provinces françaises à la veille de la Révolution. Si ces différentes instances étaient rapprochées et rationalisées, elles feraient apparaître une nouvelle réalité supracommunale, qui correspondrait à peu près la taille qu'ont les communes dans un certain nombre de démocraties avancées, comme l'Allemagne occidentale ou la Suède. C'est la meilleure taille possible pour le niveau inférieur de gestion.

Le canton

3) Prenons acte du dépérissement du canton en tant que tel. Il ne sert de cadre qu'à l'élection du conseiller général, qui n'a aucun pouvoir de gestion sur lui.

Il faut aussi se demander si l'assemblée départementale est aujourd'hui élue dans les meilleures conditions, avec un découpage cantonal qui représente la France archaïque du début du dix-neuvième siècle. La création de cantons supplémentaires dans les villes n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois : souvent, les limites de ces nouveaux cantons ne correspondent à aucune réalité et leur création fait immanquablement accuser le gouvernement d'arbitraire et de truquage électoral.

Mais il suffirait de peu de retouches pour que les cantons apparaissent, en milieu rural, comme le meilleur périmètre de coopération intercommunale et retrouvent ainsi le rôle qu'ils ont perdu. Les maires — regroupés pourtant dans une association peu suspecte d'être favorable au gouvernement — avaient fait bon accueil, à la veille de mai 68, au projet de « secteurs de coopération intercommunale » que Christian Fouchet leur avait présenté et qui devait coïncider en gros avec les cantons. Aujourd'hui, ce qui n'était peut être encore que de la résignation devient souvent un souhait.

Appelons par commodité district (urbain ou rural) la nouvelle instance de gestion qui devrait se substituer aux communes. Ce district aurait, en milieu urbain, la taille de l'agglomération en expansion : il se superposerait aux communes qu'a englobées ou que se dispose à englober la ville. En milieu rural, le district se confondrait avec un ou parfois deux cantons. Le président du district, *sorte de super-maire*, pourrait être élu au suffrage universel direct et contrôlé par une assemblée de district composée des maires et, selon une clef appropriée, de délégués des conseils municipaux des communes membres.

4) Prenons acte de l'extinction progressive de l'arrondissement, qui ne représente plus un réel niveau de décision. La suppression des conseillers d'arrondissement et le fait que nul n'ait réclamé leur résurrection après la dernière guerre sont significatifs. Entre le groupement de communes et le chef-lieu de département, il vaut mieux supprimer tout écran.

Le département et la région

5) Prenons acte de l'utilité du *département*, cadre permanent de la vie nationale, depuis près de deux siècles ; déjà assez éloigné des électeurs pour n'être pas soumis à la démagogie, et suffisamment proche pour pouvoir s'adapter aussitôt à une société qui change vite.

Les départements présentent l'avantage d'un espace où la gestion publique est organisée et où le dialogue avec les élus est habituel. Mais reconnaissons qu'ils *sont dévalorisés par les conditions* actuelles de fonctionnement du système et les cercles vicieux où il tourne ; écrasante sur-représentation rurale qui incite les villes à régler directement leurs problèmes avec Paris ; vieillissement et parfois médiocrité des personnels politiques ; dépendance des collectivités locales par rapport aux services techniques et des services techniques par rapport aux administrations parisiennes, éloignement des forces vives pour ces structures archaïques, faible intérêt des citoyens pour la gestion départementale, manifesté par l'abstentionnisme aux élections cantonales, surtout en ville.

Encore qu'on n'ait pas semblé s'en aviser jusqu'aujourd'hui, les institutions départementales ont besoin d'être profondément rénovées.

6) Prenons acte encore de l'utilité de la région, qui rend déjà de grands services et peut en rendre de plus grands encore. D'abord, comme espace approprié au traitement de certains problèmes ou à l'épanouissement de certaines techniques : l'université, la télévision, peuvent trouver une dimension régionale et non, pour longtemps encore, départementale. Mais surtout comme lieu de la coopération interdépartementale.

La région présente l'avantage d'être un nouvel échelon, où les habitudes ne sont pas encore cristallisées. Elle couvre une aire géographique suffisante pour appréhender les problèmes d'évolution économique et sociale avec un certain recul. Mais elle a l'inconvénient de cet avantage : la distance, avec le risque de voir se constituer une technocratie régionale aussi oppressive que la technocratie parisienne. Et une montée trop forte du « pouvoir régional » apparaîtrait vite au pouvoir central comme un danger pour l'unité nationale, favorisant ainsi une résurgence du jacobinisme qui, une fois de plus, bloquerait tout progrès vers la décentralisation.

Le général de Gaulle avait pensé que ces avantages l'emportaient sur ces inconvénients. Les résultats du référendum ont obligé à réviser ce jugement : ils doivent être analysés dans une certaine mesure comme l'effet de la résistance du département à la région. Il nous paraît nécessaire de continuer à tirer les leçons du référendum de 1969 selon l'esprit de la loi de 1972 : loi évolutive, mais qui serait singulièrement fécondée par la décentralisation et la démocratisation départementales.

Rien n'empêchera, en outre, les districts et les départements de s'associer pour former des *syndicats à géométrie variable*, suivant la nature des problèmes traités. L'établissement public régional continuera à constituer *un syndicat interdépartemental permanent à vocations multiples*, au sein duquel la concertation entre les responsables permettra les nécessaires harmonisations.

Mais seules les décisions seraient prises au niveau de l'établissement public régional. L'exécution et la gestion s'effectueraient — sauf exception dûment spécifiée dans la loi — au niveau des départements ou des districts.

7) Prenons acte, enfin, de ce que l'État ne peut en aucun cas se dessaisir des responsabilités qui sont liées à la souveraineté nationale. Il faut rappeler avec force qu'il est des tâches qui ne peuvent en aucun cas être décentralisées, mais tout au plus déconcentrées. L'État doit rester souverain pour les relations avec l'étranger, la défense, la sécurité intérieure et extérieure, la politique commerciale, les grands équilibres économiques, la monnaie, le budget de la nation, la justice, la préparation et la promulgation des lois et décrets et le contrôle *a posteriori* du respect des règlements, les péréquations nationales, les grands équipements nationaux (les trois ou quatre grands ports, qui doivent relever d'une politique globale — sinon chaque région voudra le sien, — les autoroutes, les voies navigables à grand gabarit, les opérations de type Fos ou Dunkerque), la mise au point des prototypes industrialisés d'établissements hospitaliers ou scolaires, les télécommunications, les grandes orientations d'aménagement du territoire, la planification globale, les priorités de recherche, les secteurs de pointe, la coordination des universités, les entreprises et les agences nationales. En tous domaines dont la gestion serait confiée aux départements et aux districts, l'État ne doit pas renoncer à sa mission de *définir* une politique nationale.

Aux sept niveaux actuels, entre lesquels s'embrouille la gestion pour le plus grand dam des administrés et pour le plus grand bénéfice du centralisme, nous proposons de substituer trois niveaux de gestion seulement : la nation, le département, le district, dotés tous trois d'un exécutif élu et d'organes délibérants également élus. A quoi s'ajouteraient la commune — communauté de base qui serait soulagée par le district de ses responsabilités économiques, et la région — cadre de coopération pour les organes exécutifs et délibérants des départements. Au bout d'une période de transition, on émonderait les branches mortes.

Ainsi, chaque instance se verrait confier les tâches qu'elle est le mieux capable d'assumer. Chacun saurait enfin qui fait quoi. Une simplification et un sens plus exigeant des responsabilités en résulteraient. L'ensemble des circonscriptions administratives devraient être remodelées pour tenir compte de cette nouvelle carte. Bien sûr, il faudra bousculer quelques habitudes. Mais croit-on qu'on peut maintenir impunément un désordre qui engendre colère d'impuissance à la base, autoritarisme au sommet, et, entre les deux, captation du pouvoir et déperdition d'énergies ?

Prochain article :

LES CONDITIONS D'UNE RÉFORME

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Contes d'Hoffmann (sam., 19 h. 30) ; Concert-Sérénade (Mozart, Beethoven) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : Horace (sam., 14 h. 30, abt classique série 1 ; dim., 20 h. 30) ; Partage de midi (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Petit-Odéon : Surena (sam et dim., 18 h. 30)
Chaillot, Grand Théâtre : Festival de Paris (sam. et dim., 14 h. 30, 17 h., 19 h. 30 et 21 h. 30).
TEP : Coquin de coq (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Fragments pour Guevara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Initiation musicale (sam., 10 h. 30) ; Cirque Gruss (sam. et dim., 14 h. 30 et 17 h.) ; Lucrèce Borgia (sam., 21 h. ; dim., 16 h.) ; Free Music, Noël McGhie (sam., 20 h. 45).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Ville : La guerre de Troie n'aura pas lieu (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30; dim., 14 h. 30); M. Gendron, J.-P. Wallez, B. Rigutto (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Athénée : l'Arrestation (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : l'Interprétation (sam., 21 h.).
Bouffes-Parisiens : la Grosse (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Geronimo (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière). — Théâtre du Soleil : l'Âge d'or (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h 30). — Théâtre de l'Aquarium : Ah-Kiou (sam., 20 h 30 : dim., 16 h.).
Centre culturel 17 : Dormir debout (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Marais : les Colombaïoni (sam., 15 h. et 21 h. 15 ; dim., 15 h.) ; la Compétition - Théâtre Image III (sam., 23 h. 30 ; dim., 21 h. 15).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing. (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cour des Miracles : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam 21 h. ; dim., 15 h.)
Espace Cardin : Rose des sables (sam., 21 h.).
Européen : Jean's ou le Fou d'Assise (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gymnase : le Black Mikado (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Hébertot : Dzi Croquettes (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pique-Soleil (sam., 21 h., dernière).
Lucernaire : Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. ; dim., 18 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Antigone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Gog et Magog (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Moderne : Hôtel du Lac (sam., 15 h. et 20 h 45 ; dim., 15 h.)
Montparnasse : Marcel Dadi (sam., 18 h. 30, dernière) ; Félix Leclerc (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Feux de rouille (sam., 20 h. 30) ; Benoist Mary Story (sam., 22 h.).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : Une anémone pour Guignol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) ;
Palais des sports : le Cuirassé Potemkine (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 17 h. 45).
Plaisance : Moby Dick (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Mea Culpa (sam. et dim., 20 h. 30).
Récamier : Jacques le Fataliste et son maître (sam., 14 h. 30) ; Maïakovski (sam., 19 h. et 21 h. ; dim., 17 h., dernière).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Salle Valhubert : le Distrait (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : le Besoin d'ailleurs (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).
Tertre : l'Héroïque Aventure du capitaine Loïs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; Dans la rue (sam., 22 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Catherine Lara (sam., 20 h. 30) ; Zouc (sam., 22 h.).
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre : Rashomon et autres contes (sam., 21 h.). — La Resserre : Mademoiselle Julie (sam., 21 h.). — La Galerie : Prométhée (sam., 21 h.).
Théâtre de Dix-Heures : Patrick Font (sam., 20 h.)
Théâtre d'Edgar : les Poings crispés dans l'ombre (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : les Chansons de Bilitis (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de l'Etincelle : Richard II (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.28 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 - Dimanche 23 novembre

Théâtre Oblique, grande salle : les Créanciers (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Des journées entières dans les arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petit Orsay : C'est beau (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30) ; l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère (sam., 22 h. 15 ; dim., 15 h.) ; Cuarteto Cedron (dim., 18 h. 30).
Théâtre Paris-Nord : les Deux Orphelines (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Péniche : Un Farré peut en cacher un autre (sam., 20 h. 30) ; Julos Beaucarne (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Hamlet (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Chasseur français (sam., 20 h. ; dim., 17 h.). — Ranch : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 30).
Théâtre Tristan-Bernard : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : l'Avare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Festival d'automne

Salle Favart : Ciboulette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Chants religieux de l'Islam (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes : Toro, par l'Atelier de l'Epée-de-Bois (sam., 20 h. 30).
Chapelle de la Sorbonne : le Grand Prisme, spectacle audio-visuel (sam. et dim., de 13 h. à 22 h.).
Complexe du Théâtre des Champs-Elysées : Forum de la danse (sam. et dim., de 18 h. 30 à 22 h. 30, dernière).

Les concerts

Voir Festival d'automne, Théâtre de la Ville, Théâtres de banlieue et Opéra.

Salle Gaveau : Quatuor Vegh (Beethoven) (sam., 20 h. 30) ; Concerts symphoniques de chambre de Paris (Mozart, Ravel, Bizet) (dim., 17 h. 30).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. W. Rowicki (Szymanowski, Tchaïkovski, Chostakovitch) (sam., 10 h.). — Concerts Pasdeloup, dir. F. Mander (Schumann, Chopin, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45). — V. Ashkenazy, piano, et I. Perlman, violon (Beethoven) (dim., 20 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Camerata de Hollande, dir. P. Greve (Mozart, Brahms) (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : C. Michel et A. Marion (Bach, Damase, Mozart) (dim., 10 h. 30).
Eglise Notre-Dame : J.-Ph. Mesnier, orgue (Bach, Joulain, Vierne) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : N. Pillet-Wiener, orgue (Scheidt, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise réformée d'Auteuil : M.-L. Girod, orgue (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel, piano (Schubert) (dim., 20 h. 30).

Le jazz

Voir Nouveau-Carré.
Centre américain : Cortex (sam., 21 h.).
Maison de la radio : Piano Conclave, P. Bley, R. Blake, A. Hill, M. Smith (dim., 20 h. 30).

Vidéo

Vidéostone : Soldats toujours, toujours aux côtés du peuple (de 14 h. à 24 h.).
44, rue de Rennes, 20 h. 45 : Un et nu.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Lance brisée, d'E. Dmytryck ; 18 h. 30 : la Femme mariée, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Willie Boy, d'A. Polonski ; 22 h. 30 : Rashomon, d'A. Kurosawa ; 0 h. 30 : Madame Satan, de C. B. De Mille. — Dim., 15 h. : M. Linder, M. Sennett, C. Chaplin, B. Keaton ; 18 h. 30 : les Poings dans les poches, de M. Bellochio ; 20 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : The Visitors, d'E. Kazan.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LA BATAILLE DU CHILI (Chil., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15), Artistic Voltaire, 11e (700-19-15).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz (2e) (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nation, 12e (343-04-67).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-56-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., **, v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Murat 16e (288-99-75), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) jusqu'à jeudi, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Rex (236-83-93) jusqu'à jeudi, U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HU-MAN (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée); v.f. : Ermitage, 8e (en matinée), Rex, 2e (236-83-93); Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e belins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 21 h. 45.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MILESTONES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h. 15, 18 h. 15 et 22 h. 15.
NE (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 h. 30 en semaine.
LES 11 000 VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Images, 18e (522-47-94), jusqu'à jeu., Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Images, 18e (522-47-94), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C.-Go- Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
POUR ELECTRE (H., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225- Fauvette, 13e (331-60-74) ; Pathé, 18e (522-37-41) ; Ca (770-20-89) ; Murat, 16e (288 Liberté, 12e (343-01-59).
LE RETOUR DE LA PAN ROSE (A., v.o.) : Gaumont-C Elysées, 8e (359-04-67) ; feuille, 6e (633-79-38) ; Ga Rive gauche, 6e (548-26-36). Gaumont-Sud, 14e (331- Gaumont-Madeleine, 8e (073 Gaumont-Bosquet, 7e (551
ROYAL FLASH (A., v.o.) : 6e (326-08-18) ; Mercury, 8 75-90). — V.f. : Montparr 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2 55-54) ; Cambronne, 15e (734
SHAMPOO (A., v.o.) : Biar (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 71-08). — V. f. : Clichy-Pa (522-37-41) ; U.G.C.-Gobel (331-06-19) ; Magic-Convent (828-20-64) ; Rex, 2e (236- Rotonde, 6e (633-08-22) ; H (770-1.-24).
LE SHERIFF EST EN PRIS v.o.) : Studio-Contrescarpe. 78-37).
LE SECRETAIRE AUX MU UN TIROIRS ou LE SUJET Marais, 4e (278-47-86).
SOUVENIRS D'EN FRANCE Quintette, 5e (033-35-40).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) 8e (359-63-99) ; Impérial, 73-52) ; Maxeville, 9e (770- Caravelle, 18e (387-50-73) ; parnasse-Pathé, 14e (326- Gaumont-Convention, 15 42-27); Victor-Hugo, 16e (72
LA TOILE D'ARAIGNEE (A. Saint-Germain-Village, 87-59) ; France-Elysées, 71-11) ; Dragon, 6e (548-54 V.f. : Gaumont-Madeleine. 56-03) ; Maxeville, 9e (770 Fauvette, 13e (331-60-74) ; Pathé, 19e (522-37-41) ; Saint-Jacques, 14e (589. Cambronne, 15e (734-42-96 tion, 12e (343-04-67).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : G 8e (225-41-46) ; Marivaux, 83-90) ; Passy, 16e (288- Paramount-Montparnasse, 1 22-17) ; Paramount-Mailli (758-24-24).
VIVA PORTUGAL (All., 14-Juillet, 11e (700-51-13), à et 20 h. 15.
LE VOYAGE DES COM (Grec, v.o.) . Saint-André-d 6e (326-48-18).
WW AND THE DIXIE DANC (A., v.o.) : Publicis-Champs- 8e (720-76-23) ; Studio-Al (033-39-47) ; Paramount-Op (073-34-37).

Les films nouveaux

LA FLUTE ENCHANTEE, film suédois d'I. Bergman, avec Josef Köstlinger. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
COUSIN, COUSINE, film français de J.-C. Tacchela. — Concorde, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04).
L'ARBRE DE GUERNICA, film français d'Arrabal. — Omnia 2e (231-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Liberté, 12e (343-01-59), Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Studio Raspail 14e (326-38-98), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Plaza, 8e (073-74-55).
NASHVILLE, film américain de R. Altman — V.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 15e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
HISTOIRE D'HOMMES, film américain de J Deveaux. — V.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES TROIS JOURS DU CONDOR, film américain de S. Pollack, avec Faye Dunaway et R. Redford. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06,19), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Magic-Convention, 15e (828-20-64)

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Comencini et Forman

Première soirée de décou-
s et d'enthousiasme au
val de Paris, vendredi, avec
sanova, une enfance à
se » et « Vol au-dessus d'un
de coucou ». Deux films
eur, deux visions du monde.

Tourné en 1969 et toujours
t en France, le « Casanova »
omencini n'est pas un essai
e mythe érotique du séduc-
mais l'histoire d'un enfant
re dont toute la vie est
minée par les structures
les de la Venise du dix-
ième siècle, glissant vers la
dence. Jeune garçon, puis
escent, Giacomo Casanova
le choix qu'entre la carrière
siastique et la carrière
enturier de l'amour. Comen-
raconte comment il en vient
ngager, définitivement, dans
econde. Encore que l'inter-
ation de Claudio de Kunert,
celle de Leonard Whiting
nt pour beaucoup dans le
me si particulier de ce
le véritable personnage en
Venise, avec ses quartiers
res et bruyants, ses acteurs,
êtes de rues, ses prêtres, ses
les, ses processions, ses
nts et ses femmes faciles
s au plaisir. Il y a là un
il étonnant de reconstitu-
historique (mœurs et men-
) échappant aux brumes
ques du pittoresque. A la
de cette œuvre belle et
nchantée, le jeune Casa-
tombe victime de ce destin
il qui est le « fatum » de
le cinéma de Comencini.

« Vol au-dessus d'un nid de
cou » (1975), deuxième film
éricain de Miles Forman,
éaste tchèque émigré aux
ats-Unis après l'écrasement
« printemps de Prague »,
t, d'abord, un numéro prodi-
isement drôle de l'acteur
k Nicholson. Pour échapper
n pénitentier d'Etat, Nichol-
joue les débiles mentaux.
le transfère dans une cli-
ue psychiatrique, dont il
ause à bousculer l'ordre trop
n établi en s'opposant à l'au-
té doucereuse d'une infir-
re rigide. On rit beaucoup
que Nicholson fait le mur et
nène en virée un groupe de
ues. Et puis, la comédie
oque de style hollywoodien
létraque. Forman change de
le film montre ouvertement
u'il était, en fait, depuis le
it : une métaphore politico-
ale d'une violence (autant
ale que physique) qui ne
e plus au spectateur aucun
ort, mais l'amène à parti-
r, à réagir. Mêlant l'humour
e pathétique, Forman éta-
à travers un système psy-
trique qui maintient en
nission des internés « volon-
s », une relation à toutes
ormes modernes de sociétés
répriment, impitoyablement
us prétexte de « guérir », —
e tentative de liberté et de
ocratie. A Chaillot, vendredi
Milos Forman a été salué
une ovation après la pro-
on de son film.



Les triomphes de l'Italie

(Suite de la première page.)

Le jury a également « salué le travail de recherche historique accompli par Claude Gauteur », responsable cette année de la publication de « Pierre Richard-Willm » (2), « Michel Simon » (3) et des « Écrits de Jean Renoir » (2).

Voté dans le salon indien de l'ancien Grand Café, où il y a quatre-vingts ans Lumière donna les premières représentations du cinématographe, la récompense a été attribuée « officiellement » à Chaillot, dans l'indifférence générale. Vite, Pierre-Henri Deleau a remis son prix à Dominique Fernandez, puis, plus vite encore, il a été annoncé que le Polonais Franciszek Starowieyski remportait le Grand Prix de l'affiche, que le jeune graphiste suisse Stepha Bundi avait celui de l'affichage, et les Cubains quelque chose pour leur école et leur groupe de travail.

Avant la proclamation de ces récompenses, de nombreux auteurs étaient venus présenter et signer leurs ouvrages, dans le cadre de l'exposition-vente « le cinéma et ses livres ». Seul, Bresson a dédicacé quelques dizaines d'exemplaires de ses « Notes sur le cinématographe » (4). Les autres se contentaient de discuter avec tel collectionneur de revues, ou tel universitaire soucieux de théorie.

***

Ces quelques jalons d'une journée qui devait être « la » journée du Festival n'ont donc rien eu de spectaculaire. Mais il reste que le Théâtre de Chaillot se prête bien à toutes les manifestations parallèles aux films. André-Louis Périnetti a tenu à ce que son théâtre ne soit pas un simple « garage ». L'exposition des deux cents affiches réunies par Alexandre Alexandre, celle des portraits choisis dans l'œuvre du photographe Sam Levin, le stand de livres, enfin, chaque jour modifié en fonction des films projetés, font en effet du grand foyer un promenoir animé mais tranquille, un lieu de rencontre et d'accueil, bienvenu entre deux séances.

Tout ce que le Festival a de positif, c'est à Chaillot qu'on le trouve. La tentative d'« éclatement », de décentralisation, est un échec partiel, dont la responsabilité revient à part égale aux organisateurs et aux exploitants des salles. Faute de temps, les premiers livrent souvent les copies au dernier moment et n'assurent pas une liaison suffisante. De leur côté, les exploitants n'ont pas su pallier l'intérêt parfois moindre de leur programme par une information substantielle. Ainsi, les salles qui projettent les grands classiques du cinéma ne voient pas plus d'une cinquantaine de personnes par jour. D'autre part, celles qui sont trop « excentrées » ou qui sont mal desservies par les transports publics attirent peu le public, qui préfère finalement aller à Chaillot, dont il a bien compris que c'était le « cœur » du Festival. Il ne fait d'ailleurs que reprendre un chemin qui lui est familier, celui de la Cinémathèque.

C'est surtout de ce public que Pierre-Henri Deleau se montre le plus satisfait. Il se dit frappé par sa « qualité », par son « appétit » cinématographique. Peu surpris du manque de succès rencontré par la journée du Festival, il préfère considérer ce qui se passe dans la salle de projection. Pour lui, la finalité de son entreprise, c'est qu'il y ait « onze cents personnes pour applaudir la « Nouvelle Babylone ». Il est persuadé à présent d'avoir répondu à un besoin, « celui des amoureux du cinéma ».

***

Malgré tout, ces cinéphiles auxquels les organisateurs du Festival s'adressent n'auront pas manqué d'être déçus par la sélection présentée jusqu'ici. Il y a quelques étonnements, il y a le plaisir de revoir « la Soif du mal » et de découvrir Douglas Fairbanks en technicolor mais les avant-premières sont toutes décevantes, à part « le Suspect », de Francesco Maselli. En fait, c'est le cinéma italien qui retient l'attention avant tout autre, et ce week-end constituera véritablement le sommet de ce premier Festival, avec la projection en avant-première mondiale du dernier film de Pasolini, « Salo ou les cent vingt jours de Sodome » avec les rétrospectives consacrées à Pasolini et Comencini au Studio Parnasse et, enfin, la fête du cinéma italien, dimanche soir.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(2) Ed. Belfond.
(3) PAC, éd.
(4) Ed. Gallimard.

PRIX JEAN EPSTEIN :
« EISENSTEIN », de Dominique Fernandez

Comment la vie privée, cachée, d'Eisenstein, put avoir une incidence sur sa création cinématographique, c'est ce que fait apparaître l'écrivain, Dominique Fernandez, dans cette « psycho-biographie ». Romancier de Porporino ou les Mystères de Naples *(prix Médicis 1974, Ed. Grasset), Dominique Fernandez est aussi l'essayiste de* l'Arbre jusqu'aux racines *(psychanalyse et création). Il est, sauf erreur, le premier à appliquer la méthode de recherche psycho-biographique à un cinéaste, et, qui plus est, à un cinéaste célèbre, classé, répertorié, analysé — dans le contexte de la société soviétique, où il a vécu et créé — de telle façon qu'on pensait que, sur lui, tout avait été dit et écrit.*

Eisenstein s'intéressait particulièrement à la biographie du poète russe Pouchkine et aux thèmes de son œuvre. Pourquoi ?, se demande Dominique Fernandez, qui découvre aussitôt, chez son « sujet », un traumatisme d'enfance dans les rapports au père et à la mère. Et il fait entrer, tout de suite, le lecteur, dans les chemins de la psychanalyse. En gros, cette nouvelle exégèse d'Eisenstein repose sur la thèse freudienne d'un refoulement de la sexualité sublimée dans l'activité créatrice. Pour le détail, il faut se reporter à ce livre passionnant qui s'appuie sur des faits connus, des écrits intimes d'Eisenstein, et sur une autre lecture de ses œuvres cinématographiques. Dominique Fernandez dévoile tous les fantasmes exprimés par métaphores dans les films dont il ne conteste pas l'aspect politique. Mais, pour lui, sous, avec la politique, il y a les images du père, de la mère, de l'enfant (le triangle) et l'activité sexuelle qu'Eisenstein n'aurait pas voulu, pas pu, exercer dans sa vie d'homme.

Il arrive bien à l'essayiste de se hasarder sur le terrain mouvant des hypothèses personnelles. Mais la rigueur de ses raisonnements ainsi que son talent littéraire dépassent, et de loin, certaines divagations critiques lancées à propos de tel ou tel autre cinéaste, depuis qu'existe la « politique des auteurs ». Dominique Fernandez a choisi Eisenstein parce qu'il a découvert le cinéma, dans son adolescence, avec le Cuirassé Potemkine. *« Je l'ai vu au moins douze fois », dit-il, « et les autres films* d'Eisenstein aussi *». Alors, ce qu'il y a découvert et dont il nous fait profiter en démontrant et remontant les structures filmiques, pour lui, c'est l'évidence. Evidence, l'explication sexuelle du* Cuirassé Potemkine, *évidence l'homosexualité dans* Ivan le Terrible. *Amour du cinéma et passion du romancier pour son personnage. Premier lauréat d'un nouveau prix annuel — qui voudrait relancer, soutenir, l'édition des livres de cinéma, — Dominique Fernandez a mis une telle charge émotionnelle dans ses commentaires qu'on le suit, fasciné, dans cette enquête sur le secret d'Eisenstein.*

JACQUES SICLIER.

● Editions Grasset.

Théâtre

LE RETOUR DU LIVING THÉATRE

Une psalmodie d'idées générales

En 1967, le Living Theatre présentait à Bordeaux, pour la semaine Sigma, plusieurs spectacles. Il participait, avec Bussotti et Cathy Berberian, à une sorte de happening, qui déclenchait une bagarre réellement inattendue, violente, sans frime, dans un climat survolté. Cette année, devant un public chaleureux, Cathy Berberian a chanté *Une soirée chez madame Verdurin*, et, pour son dixième anniversaire, Sigma s'est offert le *come back* (après la Biennale de Venise) du Living Theatre.

Cela ne manque pas de courage. Le Living revient en Europe pour la première fois. Depuis cinq ans, il a perdu le contact. La bagarre sur son passage est moins à craindre que le désintérêt. Tout a changé, parce que le Living n'a pas changé, au moins extérieurement. Julian Beck a toujours son front de prophète, Judith Malina son visage triangulaire enfoui sous des cheveux noirs. Entourés d'une trentaine de comédiens, ils poursuivent, avec la même sincérité exaltée, l'idée fixe d'une société anarchiste non violente.

La Tour de l'argent stigmatise l'impérialisme du dollar, la hiérarchie des pouvoirs et prêche la grève générale sauvage. *Sept méditations sur le sado-masochisme politique* dénonce la relation maître-esclave, les tortures, les répressions. Les deux spectacles intègrent des discussions avec les spectateurs et sont construits sur le même modèle : une psalmodie d'idées générales et universalistes, de phrases-slogans, de vérités premières, aussi délibérément simplistes que les tableaux symboliques qui les illustrent. On retrouve le système des *Mysteries* et ce n'est plus qu'un système exsangue.

Le Living n'a jamais pratiqué l'analyse rigoureuse de situations précises. Ce qu'il disait comptait moins que sa formidable charge dramatique d'agression, soutenue par un travail impitoyable. Parvenue, en 1968, avec *Paradise Now*, au point limite de sa démarche — détruire les barrières du théâtre et ses formes convenues, planer dans les sphères éclatantes de la poésie, dépasser la logique du corps et de la raison pour appeler la vision d'une vie nouvelle, — en toute logique, la troupe a éclaté. En toute logique, Beck et Malina n'ont pas voulu retourner à l'intérieur de barrières qu'ils considèrent avoir détruites. Ils refusent de servir le théâtre, ils servent autre chose. Manifestement, ils ne cherchent pas la perfection du geste, le moment rare, unique. Ils fabriquent un nombre minimum d'images attendues qui se répètent, plus ou moins bien exécutées. Les comédiens, appliqués, ne sont plus les monstres extravagants dont la simple présence était déjà une provocation et qui savaient contrôler, diriger leur délire.

Le délire a disparu. Le Living 1975 n'est plus, ne veut plus être, l'exemple vivant de la subversion. Il veut atteindre les « masses » et se fond dans la masse des troupes de bonne volonté qui prétendent ne pas s'adresser aux intellectuels sophistiqués mais aux ouvriers « naïfs ». « *Et tu crois que les ouvriers européens sont politiquement naïfs* », a demandé une spectatrice, chauvine et sarcastique, à un comédien.

A Sigma, le public, venu en foule voir le Living, est, en majorité, très jeune et n'en connaît que la légende. Attentif, gentil, il a regardé un peu comme on regarde des lions sympathiques, en attendant qu'ils deviennent dangereux. Il a écouté ces gens qui agitaient des généralités lointaines. Le théâtre, surtout quand il se veut politique, ne doit pas se permettre le flou, car alors on peut y adapter n'importe quoi. Les jeunes — peut-être grâce au Living d'une certaine façon — ne veulent plus vivre n'importe quoi. Leurs problèmes, même s'ils les expriment dans la confusion, sont concrets, immédiats, précis. Résoudre celui du chômage par la grève générale ne leur semble pas une solution évidente. Ils veulent qu'on leur parle d'eux, de leur réalité. Un appel à une manifestation en faveur de la République espagnole a provoqué plus de ricanements, d'applaudissements, de sifflets, que *les Sept Méditations*.

Si le Living 1975 ramène au passé, ce n'est pas avec la saveur douce de la nostalgie rétro, mais avec celle, plus amère, de la déception.

COLETTE GODARD.

La salle de Chaillot

La réponse de M. André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot, à une lettre signée par Mᵉ Jean-Denis Bredin, Serge Moatti et Michel Piccoli, a paru dans le Monde *du 21 novembre. Le texte a dû, pour des raisons techniques, être écourté. Nous rétablissons aujourd'hui les passages qui n'ont pu paraître :*

(...) Si, jusqu'à présent, le public n'a pu voir qu'une « représentation partielle » de la salle, c'est que celle-ci n'a pu être réceptionnée que provisoirement. Les services de sécurité s'opposent, pour l'instant, à l'utilisation du gril technique, des cintres ponctuels et des ponts roulants. Ces restrictions nous interdisent les implantations scéniques variables. (...)

Il est puéril de croire qu'un tel établissement puisse être conduit au gré de la fantaisie de son directeur. Nous sommes sûrs d'être entendus par les professionnels.

Précisons enfin, pour la clarté des faits, qu'une invitation a été envoyée à M. Jack Lang par les organisateurs du Festival, qui, à ce jour, n'ont pas reçu de réponse.

■ Le prix de peinture international de la ville de Vitry a été attribué le 15 novembre à Alexandro Marcos et à Breyten Breytenbach, poète et peintre sud-africain, arrêté à Rand et emprisonné pour ses prises de position contre l'« apartheid ». Seize membres du jury ont envoyé un télégramme à M. Giscard d'Estaing pour l'en informer et lui demander d'intervenir en faveur de la libération de Breyten Breytenbach, qui résidait en France depuis quinze ans et dont la femme est de nationalité française.

■ Le sculpteur Otero vient de recevoir le prix Bourdelle. Espagnol d'origine, Otero vit à Paris depuis une dizaine d'années. C'est un sculpteur authentique qui a une prédilection pour le travail du bois avec des formes opulentes et rustiques. Le musée Bourdelle lui consacrera une exposition l'an prochain.

■ Le prix de gravure Florence Gould (10 000 francs) a été attribué par l'Académie des beaux-arts à Mme Rena Tzolakis. Lithographe, ancienne élève de Pierre-Eugène Clairin, elle est née à Héraclion (Crète) et vit à Paris depuis 1958. Elle a exposé notamment à la galerie Anne Colin, aux Peintres graveurs français (Bibliothèque nationale, 1974) et au récent Salon des femmes peintres.



LETTRES

Émile Ajar retrouvé à Paris

Emile Ajar, l'auteur de *la Vie devant soi*, couronné par les Goncourt, et dont le vrai nom, Paul Pavlovitch, vient d'être révélé, a été retrouvé vendredi soir à Paris, par des reporters-photographes. Il a refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées, notamment à propos du refus du prix annoncé par son avocat, Mᵉ Gisèle Halimi, jouant même des poings pour échapper aux journalistes.

L'auteur de *la Vie devant soi* avait quitté la veille Caniac-du-Causse, son village du Lot, pour Paris, où il occupe une chambre d'un immeuble de la rue du Bac, qu'habite l'écrivain Romain Gary, dont il est un parent. Celui-ci, qui a utilisé naguère, lui aussi, divers pseudonymes — Shatan Bogat, notamment, pour *les Têtes de Stéphanie*, a précisé, un peu, les traits d'Emile Ajar : dans sa jeunesse, a déclaré l'auteur de *Racines du ciel*, « *il était atteint d'une sorte d'éternelle errance, étudiant un peu partout, passant même six mois à Harvard, puis se mettant à gagner sa vie comme plombier, peintre, camionneur* ». Par la suite, Emile Ajar allait se fixer avec Annie, sa femme, dans ce village du Lot, où, selon Romain Gary, « *il reconstruisit une bergerie de ses propres mains... Un jour, j'ai appris par un de ses familiers qu'il travaillait à un roman. C'était le premier,* Gros-Calin. *Il a caché son jeu pour éviter d'être épaulé par moi...* ».

Romain Gary était pourtant soupçonné d'avoir aidé Emile Ajar pour *la Vie devant soi* : « *C'est une fabulation*, a-t-il déclaré... *Bien sûr dans le Goncourt, on trouvera une petite influence de mes propres écrits, par-ci, par là, de petites choses. Paul a lu mes écrits, c'est évident. Mais, dites-moi, comment j'aurais pu trouver le temps de faire le roman d'Emile Ajar alors que j'ai traduit en anglais mon dernier-né :* Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable, *terminé une pièce de théâtre, achevé un scénario ? Je ne suis pas un génie surhumain capable de tenir la plume de Paul en plus de la mienne. Non, il faudra vraiment dissiper ces fumées et prendre Paul au sérieux. Ne pas abîmer ce garçon d'or pur...* »

Depuis qu'on l'a découvert, a précisé aussi Romain Gary, « *je le sens dans un état physique atroce, nerveusement épuisé, sur le point d'exploser...* » Et devant l'insistance d'un reporter de France-Inter qui voulait savoir si Romain Gary n'avait pas au moins contribué à réviser et récrire le roman d'Emile Ajar, l'écrivain s'est mis en colère et s'est contenté, en guise de réponse, de répéter par trois fois au micro... le mot de Cambronne.

il existe un parti qui recueille 80% des suffrages : les Européens qui veulent l'unité de l'Europe

Ils doivent avoir le droit de voter pour l'Europe. L'auront-ils le 1er décembre ?

Les faits

15 octobre 1974
Le gouvernement français adresse aux autres gouvernements de la Communauté un mémorandum proposant de fixer une date pour l'élection européenne ;

9-10 décembre 1974
Le sommet de Paris retient la date de 1978 et invite le Parlement européen à faire des propositions en vue de son élection directe ;

14 janvier 1975
Le Parlement européen approuve un « projet de convention pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct » fixant la date de l'élection au premier dimanche de mai 1978 ;

16-17 juillet 1975
A Bruxelles, le Conseil européen décide d'examiner le projet du Parlement européen et de se prononcer à son sujet à Rome le 1er décembre 1975 ;

1er décembre 1975
L'élection européenne est à l'ordre du jour du Conseil européen à Rome.

Pourquoi les Européens demandent l'élection européenne

Le cadre politique étroit des Etats-nations d'Europe a montré son incapacité à réaliser l'union économique et monétaire et à remédier aux maux chroniques dont souffre le continent :
— l'absence de contrôle démocratique de l'économie européenne ;
— le sous-développement des régions pauvres et les inégalités sociales ;
— le manque d'un rapport d'égal à égal avec les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

L'Europe actuelle des bureaucrates et des technocrates n'a pas réussi à empêcher l'aggravation des déséquilibres économiques et sociaux.
Sans pouvoir politique européen, la liberté des échanges signifie seulement, pour les régions pauvres d'Europe, le transfert de leurs richesses et l'émigration vers les régions riches.
La France paie aujourd'hui les coûts sociaux d'une intégration économique sans intégration politique.
Les limites hexagonales de la vie politique coûtent au pays une division paralysante, dangereuse pour la démocratie.
Les risques, de plus en plus évidents, de dilution de la Communauté ont imposé la nécessité d'ouvrir la voie à l'unification politique par la participation populaire.

L'élection européenne : une occasion histori

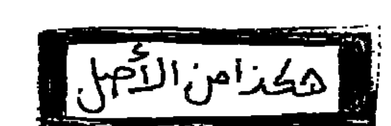
Seule l'unité politique de l'Europe peut :
— conjurer durablement la crise économiqu
— permettre aux nouvelles générations de c truire un avenir de progrès social dar liberté ;
— rétablir l'équilibre avec l'Union Soviétiqu les Etats-Unis et garantir la participation Européens à la détente et à la constru d'un nouvel ordre économique mondial ;
— rendre aux Français la capacité de réfo l'Etat et de consolider la démocratie.

L'élection directe donnera au Parlement e péen la force nécessaire pour permettre à l fication européenne d'être menée à son ter

Citoyens européens,
exigez de vos gouvernements qu'ils s'enga irrévocablement sur la date de la première é tion européenne !
Citoyens européens,
exigez de vos élus, de vos partis, de vos dicats, de vos associations qu'ils respecten tre volonté !



Mouvement fédéraliste européen
Section française de l'Union des Fédéralistes européens (U.E.F.)
6, rue de Trévise - 75009 Paris
26, rue Sala - 69002 Lyon
26, rue Espariat - 13100 Aix-en-Provence



Le Monde aujourd'hui

A GARE

...ain de foule à Saint-Lazare

...i vous prenez un train de banlieue, le soir, à la gare Saint-Lazare (et tout le monde ...ait le faire au moins une fois ...ur voir » comme au poker), vous ...taterez un phénomène curieux : ...e cogne. On se cogne les uns ... autres, tout simplement. Le ...doué des usagers est incapable ...8 heures de traverser le hall ... toute sa largeur sans heurter ...coude, du pied, du genou, de ...ule ou de la main, plusieurs ...les, pieds, genoux, etc. A Paris, ...urd'hui, ce ne sont plus telle... les voitures qui se télescopent ... les rues, elles font très atten... mais les humains qui marchent ... leurs trains, tous ensemble et ...un pour soi.

...c'est peut-être pour cela, dans ...rrent, dans la violence ambiante, ...n s'embrasse tant, qu'on s'en...tant à Saint-Lazare le soir, dans ... couloirs d'accès aux quais, ou ...uyés aux chaînes qui séparent ... trains, ou alors, carrément, glo...sement, en pleine foule. Comme ...refus de l'environnement. Des ...es, évidemment, mais quelque... des gens d'âge mûr. Le flot, ... hordes en mouvement, ballottent ... couples soudés qui se serrent ...vagement pour prendre moins de ...e, qui titubent et dont on se ... qu'ils finiront bien par s'écrouler ... à coup, sans se lâcher, parce ..., à l'évidence, ils ne sont plus ...mi nous. Et il y en a qui se ...tent à courir, oui, qui essaient ...courir dans le magma parce que ...anneau « *Accès interdit* » vient ...'allumer à l'arrière de leur train. Ils zigzaguent comme des lièvres affolés et alors là, honnêtement, il vaut mieux ne pas se trouver sur leur trajectoire.

Un Noir, une vieille, un chevelu, deux chevelus, une rousse, une casquette à pompon, un béret basque, un Japonais, une toute frisée, un très gros nez, des lunettes noires, une moustache grise, des yeux méchants, un air stupide, il faudrait une caméra pour filmer les visages de Saint-Lazare, tendus, vides, inertes, angoissés, accablés, résignés, nerveux, meurtriers et, quelquefois, ailleurs. Car on ne voit que les figures, la succession des figures comme des flashes qui éclatent et disparaissent, éclatent et disparaissent, puisqu'il n'y a pas assez de recul pour apercevoir les corps. Et il faudrait un magnétophone pour enregistrer les morceaux de phrases qui se croisent dans tous les sens, au-dessus des têtes, et vous tombent, malgré vous, dans l'oreille. Mis bout à bout, ils feraient peut-être un prodigieux poème ou un magnifique sottisier.

Alors vous vous dites : impossible. Impossible qu'ici, à cette heure dans la masse, dans la pâte agglomérée, chacun d'eux, chacune d'elles ait aussi une âme, des qualités, des défauts, des ambitions, des idées, des fantasmes, des passions, des espérances et des désespérances. Il n'y a plus de personnalité individuelle, c'est fini, nous sommes tous les mêmes, la foule est unique, et comme Dieu a été étonnant de dire qu'il avait créé les hommes à son image...

Et puis, voici le miracle : vous vous dégagez enfin de la gangue, vous arrivez presque indemne sur votre quai, numéro 8, train de 18 h. 14 pour Bois-Colombes. Vous entrez dans votre wagon quotidien, le quatrième, première porte. Et là, bonheur, revoici les habitués. Ceux qui étaient déjà là hier soir et qui seront encore là demain soir. Fidèles. Comme s'ils vous attendaient pour partir. Ce n'est pas la peine de leur parler pour les reconnaître. Ils ont tous des expressions, des regards, ils ont des bras et des jambes. Vous savez que la grande blonde, debout, est vendeuse aux Galeries et vous avez noté, à force, qu'elle se lave les cheveux le jeudi. Vous connaissez une par une les cravates de ce cadre dynamique. Et le jeune hippie a fait nettoyer son imperméable, ce n'est pas dommage. Et il faut entendre avec quel entrain les membres de la communauté rejettent les corps étrangers. « *Ça va bien à Bécon ?* », dit une petite étourdie en posant un sabot hésitant sur le marchepied. « *Mais non, pas à Bécon,* s'écrient trois ou quatre voix, *quai numéro 12 Bécon, elle lit même pas les panneaux, vous vous rendez compte...* »

Voilà, vous vous asseyez lourdement sur la banquette en poussant un gros soupir complice, d'un air de dire aux voisins : « *C'est qu'on a failli perdre jusqu'à son nom, vous savez, ce soir, à la gare Saint-Lazare. Allez, roulez, maintenant, qu'on puisse enfin se retrouver.* »

OLIVIER RENAUDIN.

LA RUE

Feu rouge

LE feu vient de passer du vert au rouge. Une dame arrive, s'arrête au bord du trottoir, marque le pas. Les automobilistes, un peu surpris, la regardent à travers leurs pare-brise. Mais elle continue à rester immobile, ne paraît absolument pas décidée à franchir la chaussée. Peut-être attend-elle quelqu'un là, à ce carrefour, ou bien est-elle venue à la rencontre de son enfant qui va la rejoindre en sortant de l'école voisine. Pourtant, on peut remarquer que, de temps en temps, elle tourne la tête vers la gauche et se penche un peu, pour surveiller le feu justement.

A peine celui-ci a-t-il tourné au vert que la dame se lance devant elle, d'un bel élan, pour traverser. Les automobilistes n'ont que le temps d'écraser leurs freins, à la seconde même où ils s'apprêtaient à démarrer. Certains ne se privent pas de laisser fuser quelques exclamations à travers leurs portières. La dame bat en retraite, effarée, contrite, malheureuse, paraissant ne pas comprendre ce qui s'est passé. Elle est assez bien vêtue, n'a pas l'air sotte. Elle n'est visiblement ni analphabète ni fruste. Rien n'indique qu'elle soit spécialement distraite. Daltonienne peut-être ?

Le feu est rouge. Le front des automobilistes est net, rectiligne. Vibrant tout de même, car il y a quelque chose qui piaffe dans les voitures, une impatience nerveuse qui laisse deviner qu'à l'instant précis où le signal sera donné le démarrage aura lieu. D'ailleurs les yeux sont sur les feux, les pieds sur les pédales d'embrayage, les mains bien ajustées aux volants. Il y a même un automobiliste, aux réflexes plus rapides, qui est prêt à devancer les autres, qui a déjà gagné quelques centimètres. Pourtant, quand le feu devient vert, il s'en trouve un, plus prompt encore, derrière lui, qui lance à son adresse un coup de klaxon vigoureux, presque prolongé. C'était inévitable. Il y a toujours un automobiliste pressé qui klaxonne dans votre dos, au feu vert.

Bachir ira au commissariat

Une jeune mère arrive avec sa voiture d'enfant. Une sorte de landau à l'ancienne, monté sur de hautes roues, très élégant. Le feu est vert. Chose étrange : le bébé qu'on devine entre les couches et les draps doit être pour cette femme le bien le plus précieux qui soit au monde, elle ne l'en pousse pas moins en première ligne, plaçant presque le landau sous les roues des autos qui passent. La circulation va bien s'arrêter. Elle pourra traverser fièrement, son bébé en tête. Elle a le buste droit, la taille bien cambrée, le regard clair.

Un travailleur arabe pédale à toute allure sur sa bicyclette et grille, sans émotion apparente, un feu rouge. Coup de sifflet violent d'un agent de police. Il fait arrêter l'Arabe, le somme de descendre de son vélo, lui demande ses papiers. L'autre les montre et explique qu'on vient de l'avertir que sa femme a accouché d'un garçon, voilà une demi-heure, à la maternité de l'hôpital : on lui a donné une brève permission sur son chantier pour aller la voir et c'est la joie, l'impatience, qui lui ont fait brûler le feu. Le policier ne veut rien entendre, rien comprendre. Il trouve que les papiers ne sont pas en règle et demande à Bachir de le suivre au commissariat.

Un passant s'interpose et fait observer qu'une contravention pourrait suffire, qu'il faut laisser Bachir partir puisqu'il est si heureux d'être père et si impatient de connaître son fils. D'ailleurs un automobiliste français et blanc n'aurait, probablement, pour une telle infraction, qu'à ranger sa voiture au bord du trottoir et à donner quelques rapides renseignements. Mais l'agent de la circulation s'obstine. Naturellement, Bachir s'énerve, hurle, refuse d'obtempérer, finit par cogner sur le policier. Non seulement il ne prendra pas le chemin de la maternité, mais se retrouvera au commissariat pour beaucoup plus longtemps qu'il ne l'aurait imaginé.

RAYMOND JEAN.

Au fil de la semaine

Plus de cercueils que de berceaux

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DANS cent ans, en 2075, la France comptera 60 millions d'habitants, soit 110 au kilomètre carré. La densité moyenne de l'Union soviétique sera de 16 habitants au kilomètre ...rré ; elle sera de 28 aux Etats-Unis. Mais la population de ...Asie du Sud aura plus que triplé et dépassera 4 milliards d'êtres ...umains, celle de l'Afrique aura plus que quadruplé. Sur l'autre ...ive de la Méditerranée, l'Algérie sera forte de 72 millions d'habitants, le Maroc de 78 millions.

Ces évaluations reposent sur les plus récents calculs des experts de l'ONU (1). Encore n'a-t-on retenu que l'hypothèse la plus « basse », celle qui annonce une population mondiale, en l'an 2075, de 9 462 millions d'individus (contre 3 808 millions en 1973). La variante supérieure, qui applique le taux de croissance le plus ...apide, aboutit à un chiffre beaucoup plus effrayant : près de 16 milliards d'hommes (exactement : 15 831 millions) dans cent ans.

Une donnée encore : les Français, qui constituent aujourd'hui 14 pour 1 000 de la population mondiale, n'en représenteraient ...lus que 6 pour 1 000 en 2075.

Il reste une chance : que les experts de l'ONU se soient ...trompés. Ce ne serait pas la première fois que cela se produirait, ...même dans cette science relativement exacte qu'est la démographie.

En 1943, consultés par la Société des Nations, qui était l'an...cêtre de l'ONU, les démographes de l'université américaine de ...Princeton, considérés comme la meilleure équipe de spécialistes du ...monde, avaient étudié les variations prévisibles de la population ...européenne au cours des trente années suivantes. Le résultat de ...eurs travaux était publié, en 1944, à Genève, par la S.D.N., sous le ...itre « La population future de l'Europe et de l'Union soviétique. 1940-1970 » et sous la signature du professeur Notestein, de ses ...ollègues et assistants. Le chapitre consacré à la France conclut ...u'en 1970 ce pays aura 2,8 millions d'habitants de moins qu'en 1940. Or, en 1970, la France comptait 8 millions d'habitants de ...lus.

Pourtant, même si les savants se trompent cette fois encore ...ans leurs calculs à long terme, le déclin de la natalité en Europe, ...t même en France, s'inscrit déjà nettement dans les courbes démo...graphiques. Le reflux s'accélère et, pour notre pays, s'il n'y avait ...as les enfants des immigrés, les décès l'emporteraient, dès mainte...nant, sur les naissances. Plus de cercueils que de berceaux.

Aussi n'est-il guère de jour où une voix ne s'élève pour mettre ...n garde contre ce péril mortel. « Dans un pays frappé par la ...énatalité, répète inlassablement M. Michel Debré, il ne peut plus ...avoir ni sécurité, ni croissance économique, ni progrès social. »

Qui le nierait ? Mais plutôt que de déplorer et de s'indigner ...e cette évolution, puis d'en appeler au patriotisme, au bon sens ... à la conscience des Français, peut-être faut-il pousser un peu ...us loin la recherche des causes et l'étude des remèdes.

***

Une première série d'explications et de réponses se résume ...ans les gémissements moralisateurs. La baisse de la natalité, selon ...tte thèse simpliste, serait due entièrement à la libéralisation des ...œurs, à la légalisation de la contraception et de l'avortement, à ... simplification du divorce, à la permissivité, à l'éducation sexuelle ... à la pornographie, à la dégradation de l'autorité et à la disloca...n de la famille, à la perte du sens moral et de l'esprit religieux. ...'on abroge toutes ces lois, qu'on établisse la censure, qu'on ...staure l'ordre moral, et la France se couvrira, comme par enchan...ment, de berceaux.

Cette argumentation, à la fois discutable sur plus d'un point élémentaire, les natalistes les plus ardents se gardent de l'adopter. ...ème si, comme le fait M. Debré, qui fut au Parlement l'adversaire ...terminé de presque toutes les réformes en cause, ils souhaitent ...crètement « un réexamen des lois votées ». Leur démonstration ...t essentiellement appel à l'intérêt matériel et, accessoirement, à ...s mobiles affectifs bien plus qu'à des considérations éthiques.

En gros, leur analyse explique la réapparition de la dénata...é par les insuffisances de la politique familiale. Aussi réclament-ils ...s allocations, subventions et aides fortement majorées, un grand ...fort de développement des équipements collectifs utiles aux familles ... en particulier, aux parents de très jeunes enfants (maternelles, ...ches, garderies, colonies de vacances, etc.), des avantages nou...aux et importants pour le premier enfant venu tôt après le ...riage, pour le second s'il est né dans un court délai après le pre...er, et surtout pour le troisième, dont l'apparition bouleverse les ...nditions de vie et de logement du foyer. On pourrait aller, pro...sent-ils, jusqu'à garantir une formation professionnelle gratuite, ...s emplois réservés sans condition d'âge et de diplôme, une retraite ...s cotisations, aux mères de trois enfants au moins. Note senti-mentale : les natalistes ne manquent jamais d'ajouter qu'une famille nombreuse connaît une plus grande joie de vivre que les autres et prépare mieux chaque enfant à son avenir.

Sans aller beaucoup plus loin, quelques-uns, et M. Debré est parfois de ceux-là, élargissent leur horizon à des considérations d'économie générale — notamment et à juste titre sur le logement, — voire d'ordre politique : « La dénatalité est aussi source d'inflation. » Et même : « Qui ne s'occupe pas de la natalité trahit sa fonction (2). » Mais ils en reviennent vite à la cause fondamentale à leurs yeux de la chute des naissances et à son unique remède : une politique familiale et nataliste hardie et généreuse.

***

Tout cela est bel et bien, mais est-ce assez, est-ce tout ? Ecoutons autour de nous.

« Des enfants ? Nous n'en aurons pas, assure ce jeune ménage, qui paraît pourtant uni et dans une situation matérielle enviable. A quoi bon grossir le nombre des victimes de la guerre nucléaire inévitable ? Pourquoi contribuer à accroître une humanité déjà trop nombreuse, un monde où des millions d'hommes meurent de faim ? On nous répète jusqu'à l'obsession que « le monde est malheureux. » Il est malheureux parce qu'il ne sait pas où il va et parce qu'il » devine que, s'il le savait, ce serait pour découvrir qu'il va à la cata» strophe » (3). On nous prédit sans cesse l'épuisement de l'énergie, des ressources naturelles, des matières premières, de l'eau, de l'air même. La pollution est partout. Et l'on voudrait que nous fassions des enfants pour aggraver encore la situation, des enfants promis à ce sombre destin ? »

Cela, c'est la conséquence du catastrophisme, qui tend à devenir un mode de gouvernement. Mais voici une autre réplique, plus terre à terre :

« Des enfants, allons donc ! Nous avons déjà bien du mal à nous en tirer à deux, que serait-ce à trois, quatre ou cinq ? Un logement trop petit — et plus on est jeunes, plus il faut payer cher pour se mal loger. Des heures passées dans les transports. Les prix qui ne cessent de monter. Le chômage, la crise, l'inflation, et toujours l'incertitude du lendemain, l'angoisse. Que sera-ce dans vingt ans ? Après « métro-boulot-dodo », « Omo-fourneau-marmots » ? Non, vraiment, qu'on ne compte pas sur nous pour peupler la Terre ! »

Les vraies raisons, les voilà. Inutile d'aller les chercher dans la permissivité et même dans l'insuffisance de la politique familiale. Et s'il n'est pas inutile d'imaginer des subventions nouvelles, des garanties supplémentaires, des encouragements sentimentaux, c'est s'attaquer aux effets et non aux causes. La baisse de la natalité en France est une réponse claire et brutale à la politique du désarroi et de l'injustice. C'est une grève qui, comme les autres, répond à une contrainte et exprime une exigence.

Les Français, c'est vrai, sont loin d'être parmi les plus malheureux. Seulement, il y a cinquante ans que, chez eux, la politique du logement va d'échec en échec ; trente ans qu'ils souffrent périodiquement de l'inflation ; vingt ans qu'ils subissent la spéculation foncière, une urbanisation dévorante et désordonnée ; dix ans qu'ils se plaignent non sans raison de la grisaille de la vie quotidienne, de la brutalité croissante des rapports sociaux, de la fatigue ; et aussi qu'ils s'alarment, pour leurs enfants précisément, des bouleversements annuels de notre système d'enseignement, dont on leur affirme au surplus qu'il ne prépare pas à la vie, que les diplômes qu'il dispense ne servent à rien. Et voici, pour couronner le tout, la crise et le chômage.

Et l'on voudrait qu'ils se jugent assez équitablement traités dans le présent, assez assurés de l'avenir, pour avoir de nombreux enfants ? Allons donc ! Lisez plutôt : « Notre France, aujourd'hui, n'est plus celle de Mauriac, des châteaux en Gironde, en Auvergne, des maisons patriciennes des bords de Loire, où une jeunesse bénie grandit gentiment en rêvant d'avenir ou de poésie, dans le cadre rassurant des arbres centenaires, de la belle vaisselle, des ancêtres dignes et exemplaires.

» Ce n'est même plus la France de Michelet, cette France de paysans âpres et sains, où les enfants étaient à la fois l'énergie de l'exploitation et la sécurité des vieux jours, où le logis faisait moins problème que l'exiguïté des champs ou l'incertitude des récoltes (4). »

On ne saurait mieux dire.

(1) Selon une extrapolation de M. Bourgeois-Pichat citée par le bulletin *Population et Sociétés* d'octobre 1975.
(2) Article de M. Michel Debré dans *le Point* du 27 octobre.
(3) Valéry Giscard d'Estaing. Réunion de presse du 24 octobre 1974 à l'Elysée.
(4) Extrait de la *Lettre de Michel Jobert*, n° 13, octobre 1975.

TÉMOIGNAGE

Un chômeur chez les prémontrés

LE pire, pour le chômeur, c'est d'être de moins en moins sûr d'avoir une raison de se lever tous les matins. Qui cherche un emploi descend chaque jour un peu plus bas dans le désespoir comme dans un escalier obscur. Puis, c'est la stupeur de quelqu'un qui tombe dans le vide, la tentation de dédaigner l'humiliation qui consiste à vendre son temps contre un salaire. L'ivresse de l'impuissance vous gagne. Survient, enfin, la crise profonde qui vous fait croire qu'on ne pourra plus jamais travailler ou aimer, croire ou s'intéresser à quoi que ce soit. Sifflé sans merci par la vie, on se sent écrasé comme un œuf. Continuer, seulement continuer, paraît surhumain.

J'en étais là quand j'ai rencontré un de ces hommes qui sont « de prodigieux messagers, mais sans le savoir eux-mêmes ». Il me dit : « Attendez ! Avant de vous laisser vous-même tomber, passez deux semaines chez les prémontrés de Mondeye. »

Assommé d'un chagrin biologique, si las qu'il voudrait mordre, le chercheur d'emploi en vient à appartenir à l'espèce la plus rare : celle du solitaire complet. C'est dire si l'idée d'aller partager la vie d'une communauté me tente peu. Comment peut-on être prémontré ? Des « communautés », j'en ai côtoyé : on se regroupe sans s'aimer, on a trop peur de se retrouver réduit à soi-même, c'est-à-dire à rien ; il faut se mettre à plusieurs pour se sentir exister. Marché de dupe !

J'ai tout de même accepté. Sans enthousiasme. Il arrive qu'on se raccroche à n'importe quoi.

L'abbaye de Mondaye est en Normandie. Au fin fond. L'odeur d'herbe coupée qui me prend au cœur, dès mon arrivée, m'est comme un baptême. Je découvrirai, les jours suivants, que le pain chaud, le lait frais, l'herbe, l'espace, font partie du bonheur des prémontrés. Ils vivent dans un royaume qui n'est pas de ce monde.

Leur existence même me paraît d'abord insondable. Leurs voix alternées, aux offices du soir, me parviennent des profondeurs de l'éternité. Depuis des années, je n'avais éprouvé un sentiment aussi jeune, aussi frais. J'y puise non seulement une raison d'espérer, mais une sorte de dignité nouvelle. Bain d'émotion.

PIERRE LEULLIETTE.

(Lire la suite page 19.)

ETRANGER

Reflets du monde entier

L'action

Le fromage en savait long...

Les secrets du canal de Suez sont bizarrement gardés, selon le quotidien tunisien *L'ACTION*, qui écrit :

« Un morceau de fromage est à l'origine d'une vaste enquête que mènent les autorités du canal de Suez et le ministre égyptien de la guerre.

» L'histoire a commencé, selon le quotidien égyptien AL AHRAM, quand un homme a voulu acheter du fromage dans une épicerie du Caire. Quel ne fut pas son étonnement de voir que le morceau était enveloppé dans une copie d'un câble confidentiel émis trois jours auparavant par les autorités du canal à Port Saïd et adressé au ministère de la guerre.

» Dans ce câble, le ministère était informé du passage dans la voie d'eau d'un bâtiment de guerre de nationalité étrangère.

» AL AHRAM publie une lettre du secrétaire général du ministère de la guerre dans laquelle il décline toute responsabilité pour cette « fuite ». De leur côté, les autorités du canal de Suez ont ouvert une enquête pour déterminer l'origine de la fuite et savoir comment un câble « top secret » adressé de Port Saïd aux autorités militaires égyptiennes a abouti trois jours plus tard chez un épicier du Caire... »

TO THE POINT INTERNATIONAL

« Taisez-vous, méfiez-vous... »

« La Rhodésie, en bonne ex-colonie britannique, est revenue à l'époque de la dernière guerre dans ses efforts pour freiner les conversations imprudentes qui pourraient causer du tort au pays », raconte *THE POINT INTERNATIONAL* de Johannesburg.

« Cette manie a commencé récemment avec la distribution massive d'affichettes aux forces de l'ordre, au personnel du ministère de l'intérieur et autres services gouvernementaux, et aux civils qui habitent ou qui travaillent dans les zones de guérilla.

» Des affiches semblables, rédigées dans le dialecte local et illustrées de dessins « parlants », ont aussi été imprimées. Une campagne dans le même sens va être organisée à la radio et à la télévision.

» On explique aux Rhodésiens : « Votre conversation » peut être « explosive » ; « On vous entraîne pour com- » battre, pas pour parler » ; « Votre langue peut presser » une gâchette » ; « Ce que vous venez de dire peut faire » sauter un camion », etc. »

Watergate junior

Il n'y a vraiment plus d'enfants, si l'on en croit l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, qui publie cette information :

« Selon un rapport publié par l'Association des assistants d'enseignement, des écoliers ont, en Ecosse, mis sur écoutes les conversations privées de certains de leurs professeurs.

» M. William Jarvis, professeur de physique dans un pensionnat écossais, a découvert que des émules du « Watergate » ont acheté et monté des équipements d'espionnage électronique capables de couvrir un rayon de plusieurs centaines de mètres, le tout pour le prix modique de 4 livres (37 F).

» M. Jarvis cite le cas d'un jeune garçon qui faisait, exprès, marcher sa radio si fort qu'on lui a confisquée : un micro caché à l'intérieur lui permettait d'écouter ce qui se disait dans le bureau de l'intendant. Le téléphone du directeur de l'établissement était écouté de la même façon. Le micro était relié à la fenêtre de l'un des dortoirs dont les occupants pouvaient suivre toutes les conversations.

» En Grande-Bretagne, l'écoute clandestine est un délit qui remonte aux Saxons », note le quotidien américain.

The New Yorker

Le plus beau cadeau de l'année

« Un merveilleux cadeau pour toutes les circonstances ». Qu'est-ce ? Selon une annonce publicitaire parue dans le *NEW YORKER*, le mensuel américain le plus « snob », ce fabuleux présent ce sont *« de merveilleux steaks qui seront plus que jamais appréciés cette année. Ces boîtes de morceaux dans le filet sont de la même remarquable qualité que ceux que nous vendons aux restaurants et aux clubs les plus réputés. Vous ne les trouverez dans aucun magasin.*

» Offrez à vos amis le plus beau cadeau de l'année — des steaks d'un goût et d'une tendresse inégalables. Envoyés selon vos instructions et dans des conditions totales de sécurité. »

Sovietskaya Koultoura

Caucase sauvage

« Plus de vingt promeneurs sont morts de froid au début de septembre dans le Caucase », rapporte *SOVIETSKAYA KOULTOURA*, l'organe du ministère de la culture soviétique.

« Cinquante et un touristes ukrainiens avaient quitté la base située près de la ville de Maïkop, le 10 septembre. Mais, surpris par la pluie et un vent glacial, ils ne sont pas arrivés à leur prochaine étape. »

Le journal ne dit pas exactement combien de personnes ont succombé, mais il indique qu'un berger, qui avait découvert le groupe le lendemain, n'en a recueilli que vingt-deux.

« Les directeurs des bases touristiques, qui se trouvent sur l'itinéraire des cinquante et un Ukrainiens, ont été révoqués et des poursuites ont été engagées contre eux », signale *SOVIETSKAYA KOULTOURA*.

— Lettre de Scilla —

Le rocher qui fait mentir sa légen



HOMÈRE chante dans l'Odyssée le rocher de Scilla sur lequel venaient se briser les vaisseaux qui avaient réussi à échapper aux violents courants du gouffre de Charybde. En outre, l'antique Scyllaeum était le refuge d'un monstre à six têtes et douze pattes qui dévorait les malheureux naufragés. Une telle légende ne pouvait qu'exciter les imaginations et de là naquit la fameuse expression : *« Tomber de Charybde en Scilla. »*

Aujourd'hui, on a peine à concevoir comment un paysage aussi charmant que celui de ce petit port se dressant à l'entrée du détroit de Messine a pu inspirer ces horribles histoires. Le visiteur est encore plus confondu par la sérénité de Scilla au milieu de la crise que traversent l'Italie et la Calabre.

TOUT au long du chemin qui mène vers le sud on peut mesurer la gravité des maux dont souffre l'Italie et à Scilla tout ne s'arrête pas par miracle ; comme ailleurs, il faut chaque jour faire le pointage des services en grève et l'administration communale fonctionne fort mal à la suite des élections de juin dernier où aucune majorité claire n'a pu se dégager : par une douce soirée où, comme sur l'Agora, tous les habitants étaient conviés à assister aux débats des élus locaux, on discuta et on cria beaucoup, mais aucun compromis — surtout pas historique — ne fut atteint. Cela ne tourmente pas trop les esprits car ce qui compte ici, ce sont les « caciques », potentats locaux pourvus d'une clientèle à qui ils rendent toutes sortes de services. Ce « sous-gouvernement » doit pourtant partager le pouvoir réel avec une autre administration dont on ne parle qu'avec réticence, la « Ndrangheta » ou Mafia calabraise dont les « familles » sont très actives dans le sud de la province. Mis en confiance par quelques verres d'amaro, le garagiste prospère évoquera le tribut qu'il paie à la « Ndrangheta » pour que ses installations soient correctement « surveillées ». Tous les commerçants, gros agriculteurs et entrepreneurs de la région garnissent de la même façon les caisses de la Mafia lorsque le « camorrista » vient faire sa tournée.

Malheureusement la « Ndrangheta » élargit aujourd'hui le champ de ses activités et se lance dans *la drogue et surtout les enlèvements*, véritable industrie dont les journaux rendent compte quotidiennement. L'étranger, véritable Fabrice à Waterloo, sera intrigué par quelques barrages de carabiniers, mais ignorera la partie de cache-cache permanente que se livrent policiers et ravisseurs à travers la montagne de l'Aspromonte.

Scilla n'est pourtant pas totalement épargnée. Un hold-up, le premier du genre, dans la modeste caisse d'épargne locale a provoqué un grand émoi. Le système politique est mis en cause et on dénonce l'anarchie *« qui fait thésauriser les belles pièces de 100 lires parce qu'elles valent beaucoup plus que leur valeur et qu'on peut les revendre aux Japonais qui les utilisent comme fonds de montre ! »* Les murs sont couverts de graffiti menaçants appelant au nettoyage moral et matériel du pays (*« Nous, on a les mains propres »*, proclame le P.C.I.) et les lecteurs de la *Gazetta del Sud* réclament le rétablissement de la peine de mort.

Malgré cela, Scilla n'est pas au bord de la guerre civile : les permanences des partis continuent de fonctionner côte à côte sans grands *problèmes et la fête du quotidien* communiste *l'Unita* attire le même public que la procession de la semaine dernière...

SCILLA refuse de céder aux démons et demeure un refuge pour le voyageur encore étourdi par les vacances telles qu'on les conçoit au bord de « notre » Méditerranée. Les touristes ne sévissent que quelques jours aux alentours du 15 août. L'hébergement sera donc modeste, le plus souvent chez l'habitant. Mais au restaurant, les prix et la qualité sont inversement proportionnels à ceux de nos gargotes de plages et leurs plats raviront le gourmet : spaghettis aux fruits de mer, poisson épée frit, aubergines farcies, ris de veau ou tripes aux piments, le tout arrosé d'un chaleureux vin de Cirô... Malheur à celui qui ne termine pas son assiette car le patron et la cuisinière viennent sans cesse surveiller le client et l'interroger anxieusement sur la saveur des mets ! Une eau limpide et tiède et une plage quasiment déserte viendront compléter le plaisir du vacancier vite pris de pitié pour son confrère qui s'est contenté de l'entassement sur d'autres littoraux moins paisibles.

Mais les charmes les plus secrets de Scilla ne peuvent être découverts que lors de promenades dans le lacis de ruelles de la « chianalla », le quartier des pêcheurs, niché entre la mer et le rocher. Le soleil fait oublier les atteintes du temps et les couleurs vives des grappes de piments qui sèchent et des fleurs viennent égayer la rue où apparaissent de pittoresques enseignes, tels des os gigantesques suspendus devant les boucheries. Gare à ne pas trébucher devant les marmites qui ronronnent devant chaque porte : hier, où les cours étaient bas, on a acheté massivement les tomates et mis leur jus dans des bouteilles plongées ensuite dans l'eau bouillante ; il n'y aura pas de pénurie de sauce pendant l'hiver prochain ! A chaque coin de rue un nouveau spectacle : la partie de cartes, digne de Pagnol et suivie par un public connaisseur et enthousiaste, le retour des pêcheurs de poissons-épée qui n'abandonnent qu'à regret leur technique remontant à l'Antiquité, la danse improvisée devant un café par des jeunes revenus au pays pour les vacances et qui traîne, au son d'une flûte et d'un tambourin, tous les passants et même les étrangers dans une interminable farandole...

L'hospitalité de la population est d'autant plus inoubliable que nous en sommes restés au jugement de Paul-Louis Courier décrivant les Calabrais comme *« des gens méchants qui n'aiment personne et surtout détestent les Français »*. La moindre question en vue de trouver son chemin procure un nouvel ami qui vous escorte invariablement jusqu'à destination ; la file d'attente se rompt dans les boutiques pour laisser passer le visiteur ; les invitations et les présents ne se comptent plus au bout de quelques jours, chacun cherchant à évoquer la France : pour l'un c'est *Faust* de Gounod, pour l'autre, moins épris de beaux-arts et brouillé avec la géographie, Paris est situé là où l'on est riche, en Amérique.

Sympathiques témoignag tié dans un coin de Calabr se sent toujours à l'ais le soir, lorsque les fem disparu et que les chat triporteurs ont pris bruyamn session de la rue...

MAIS il faut se g l'égoïsme du voy quête de repos et précie particulièrement ce de transition de tout temps par le progrès et la riche innombrables chantiers, le tives souvent maladroites d' lisation et les nouvelles a témoignent de la volonté c brais de sortir du sous-de ment qui a permis aux « c locaux et à la « Ndrangh prospérer pendant des d Le tourisme est également considérable et il y a fort que, dans une dizaine c Scilla et la Riviera calab seront plus ignorées cc l'heure actuelle. Mais le mc la légende pourrait alors sous une forme qu'il a pr certains coins du littoral ou français...

Pour l'heure, l'amoureux est étreint par un dilemı Calabre ne doit plus être que Stendhal décrivait « semblant veiller sur ses so mais alors ne risque-t-elle perdre son charme et ses l leur hospitalité simple et Plutôt que de se torturer, lons à ceux que les « v clubs » n'enthousiasmen d'aller s'échouer sur le lé rocher et d'y rêver aux du vieil Homère.

PATRICK GAUTI

Portrait

L'Afrique vue d'un vélo

« QUAND tu plaques un regard d'Occidental sur l'Afrique, tu fuis. Il faut se laisser aller, elle pénètre doucement, tout doucement, à force d'y manger, d'y vivre. L'Afrique, il faut que je m'y étale. » Jean-François, vingt-sept ans, parle en connaissance de cause. Il a fait vingt-sept pays africains en dix-sept mois, la plupart à bicyclette. *« En auto-stop,* dit-il, *tu ne vois rien, tu vas de ville en ville, tu passes à côté. Le vélo, c'est la porte de l'Afrique, la lenteur, le moyen de s'arrêter n'importe où, les villages, un rythme cyclique. Et puis, à vélo, j'ai eu le sentiment de mériter l'Afrique. »*

De mauvais souvenirs ? Le Tchad de Tombalbaye. *« Je l'ai vu de près, la distorsion totalitaire de l'Afrique, la voie haïtienne de l'Afrique. J'ai traversé les régions d'initation, de yonde. L'initiation dénaturée, imposée à des adultes, dans le but de détruire les élites ; les commissaires politiques de Tombalbaye, ses tontons macoutes, s'emparaient de l'irrationnel avec, comme arme absolue, la terreur, l'utilisation, la perversion politique des traditions africaines. Mais avec Tombalbaye, la confusion était très trouble ; il avait lui-même complètement chaviré dans l'irrationnel de l'ésotérisme, on ne savait plus où était la manipulation et où se trouvait la croyance. »*

Avant de gagner le Tchad, l'an dernier, Jean-François — il s'appelle Bernies, il est de Châteauroux — a failli crever de soif dans le désert. C'était au Mali, non loin de la prison de Kidal, où sont enfermés les frères Keita. *« La batterie qui se casse en deux, une chaleur à crever. J'avais une Peugeot 404. Le convoi était à trois jours en arrière. J'ai été sauvé par une patrouille de militaires, la ronde dans le désert. J'ai fini par vendre la 404 et à me mettre à vélo. J'y ai laissé des dents. Déshydraté, décalcifié. Mon compagnon de route est mort de soif en arrivant au poste militaire. Pour lui, c'était trop tard. Une bagnole, c'est comme un être humain, ça se répare, je l'ai vendue en Haute-Volta. »*

Un moyen de communication

Sur le Logone, le fleuve-frontière entre le Cameroun et la République Centrafricaine, à vélo dorénavant, il va voir un autre visage de l'Afrique chez les Massas, l'un des derniers peuples nus. *« Robert Jaulin a décrit dans son livre la « mort sera ». Moi, j'ai vu la mort massa. Deux jours d'hystérie, les femmes qui se jettent en hurlant sur la tombe du défunt, les hommes qui tournaient et se battaient avec leurs longs bâtons, une chaleur ver, une bataille contre le tômes de la mort, la pu de la scène de guerre, l'A terrifié, défoncé, ivre de to les vieilles nues, crânes cheveux blancs, lèvres pend fellinienes. »*

L'Afrique noire, elle se d alors mieux dans sa tête, da tripes. C'est la force na gigantesque, une masse vé une tolérance sans limit Congo, *« un socialisme bavard mais sympathique, de la limite, un peu phras mais où l'on respire »*. Le *« contradictoire, qui ne accepter ce qu'il est »*. Les régimes ? Jean-François se taire. La « voie haïtien l'a retrouvée un peu trop s sur son chemin, *« une c délirante, détraquée »*, che et chez l'autre *« l'éclabous du mépris, du fric, les gen écrase, qu'on piétine deva Blancs qui travaillent pour gauchistes... »*.

Dans le désert, Jean-Fra vécu son « salaire de la peu Angola, il va connaître d ennuis. Il est arrêté à L fin mars 1975, en pleine b devant le siège du F.N.L.A. avoir pris des photos. *« Des des coups de pied, des riques. J'étais un espion, un cenaire. J'ai passé vingt-heures en prison au quartier ral du F.N.L.A. Ils embarq leurs prisonniers pour all exécuter au fort Sao-Pedr eu chaud. »*

En Afrique de l'Est, comm l'autre face du contine retrouve la force du verbe. *parole, c'est le pouvoir, l'acte ; le mot, c'est l'être. Il tous comme ça. Dans l'A bantou, ils parlent. Un plai domination, de possession remplit les gens avec des m* Mais l'Afrique de l'Est, *« moins rigolo »*, *« moins vi « Les pulsions de la vie son estompées par un carcan b nique,* juge-t-il, *sauf au K où les gens éclatent un peu.*

Jean-François parle plu langues étrangères, l'allemar portugais, l'espagnol, l'italie l'anglais, *« toutes les langues niales de l'Afrique »*, rema t-il en souriant. Vif, débrou malin, il sait se faire acce Dans les villages de brouss gens ont vite fait de l'ado *« Le vélo, c'est un moye communication. Avec une voi tu marques tout de suite la tance »*, dit-il.

JEAN-CLAUDE POMONT

CORRESPONDANCE

Déplacements et villégiatures

Mme Hester Breuvart, secrétaire du duc et de la duchesse de Bedford, nous prie de *« prendre bonne note »* de ce que, *« depuis le 1er avril 1974, le duc et la duchesse ne sont plus résidents anglais et ni le 24 Regent's Park Road ni le château de Woburn Abbey ne sont leur résidence dans le Royaume-Uni pour la bonne raison qu'ils n'y ont plus de résidence du tout »*.

Cette mise au point vise un passage de l'article intitulé « Londres : pour trente mille « squatters », le temps des ennuis » (*le Monde* daté 2-3 novembre), où il était dit que le 24 Regent's Park Road était *« la résidence du duc et de la duchesse de Bedford »*. Nous prenons bonne note.

RADIO-TELEVISION

Les écrans de l'étranger

Sexe, violence et religion en R.F.A.

L'AUTRE soir, dans la plupart des « wohnzimmer », les salles de séjour de la région le Cologne, on percevait, émanant du poste, les extases murmurées, les prières impératives et es grognements ahanés de l'érosme le plus cru, le plus franc. le quoi s'agissait-il ? D'un document intitulé Porno made in J.S.A. : qui la fabrique, qui achète, qui en profite, qui la ondamne, qui la défend; un document qui dit tout, qui montre out (je cite le programme). On ntendait peut-être tout, mais on e voyait rien. Rien qu'un écran assé au rose. Les passages de a bande-image, correspondant aux mots de la bande-son, étaient ombés sous les ciseaux en salle le montage. Pour ne pas choquer es populations.

Choquées, sans aucun doute, lles l'auraient été. Elles l'ont été, utragées même, en découvrant n samedi, en fin de journée, là, ur l'écran, en plein pendant les réparatifs du dîner, au détour l'une revue de l'actualité en irect, genre « Midi-Première », érôme Savary et son Magic ircus, dans le simple appareil l'une nonchalante virilité. Stupeur ans les familles. Et fureur au tudio. Personne ne s'attendait à e strip-tease impromptu. Cela 'a pas été très apprécié, sans u'il ait jamais été question videmment de menacer de renol le responsable de l'émission. e qui avait pourtant été le cas le ce pauvre Lancelot, à peu rès dans les mêmes circonsances à Antenne 2. Non, là, on s'est contenté de faire le gros los sous le bombardement de ettres, de télégrammes et de oups de téléphone. Et de s'excuser par retour du courrier.

La douche des mineurs

Eh quoi ! dira-t-on, les Allemands en seraient-ils encore là ? n les croyait plus avancés. On vait raison, ils le sont. A certaines heures et dans certaines onditions. Le « full frontal iew » — mettons la vue panoramique de face, — à quoi se mesure en pays anglo-saxons le degré de libéralisation de la télévision, n'est acquis que sous réserve. Lesquelles ? C'est assez compliqué. La nudité féminine est admise en toutes circonstances ou presque. La nudité masculine le sera, à l'occasion d'un reportage, par exemple la douche des mineurs de fond au sortir du puits, ou d'une œuvre d'art ; ainsi la version onirique d'un Peer Gynt néerlandais. Dans une dramatique, en revanche, un feuilleton, une série, si la femme se promène toute nue, sans fausse honte, dans sa chambre à coucher, aux heures de grande écoute, l'homme, lui, continue à faire des chichis. Il ne se détournera plus pour boutonner son pantalon, mais il l'enfilera discrètement au saut du lit. On envie outre-Rhin, sur ce chapitre, la totale liberté dont jouissent les Hollandais. Là où un Allemand croyait devoir remonter sa culotte, eux peuvent — je les ai vus — jaillir des toilettes, toutes affaires pendantes, pour répondre, le plus naturellement du monde, au téléphone.

La religion, chasse gardée

Sans avoir les idées aussi larges que le cinéma, le petit écran suit le mouvement. Lentement. En essayant de garder ses distances. Un peu bousculé tout de même par l'ensemble des media. A lire, dans un grand quotidien berlinois, à côté des annonces matrimoniales, l'invitation sans fard à participer aux ébats d'un club de sadiques, on comprend que les pères la pudeur responsables des trois chaînes perdent chaque jour du terrain.

Il y a un chapitre cependant sur lequel ils ne transigent pas. C'est celui de la violence. Depuis la tragédie des Jeux olympiques de Munich, depuis l'enlèvement de Peter Lorenz, les directeurs de programmes passent au peigne fin les séries américaines et les dessins animés. Plus de western le samedi après-midi, pas question de projeter — en France on l'a fait — Chien de paille, de Peckinpah. On s'est risqué à projeter la Prisonnière du désert, de John Ford. On n'est pas près de recommencer : pluie de protestations provoquées par un massacre de Peaux-Rouges.

Enfin, dernière chasse bien gardée, et d'ailleurs peu attaquée, la religion. Dans ce domaine, on évite, autant que faire se peut, de heurter sensibilité et convictions. Ainsi la N.D.R. (Hambourg), qui avait étourdiment programmé jeudi dernier 19 novembre, jour des morts outre-Rhin, Porno made in U.S.A., a été obligée de modifier en catastrophe sa soirée et de reporter l'émission au 6 décembre, jour de la saint Nicolas ! En priant le ciel de lui épargner derechef les foudres du public.

CLAUDE SARRAUTE.

SUR FRANCE-MUSIQUE OU TOUT CHANGE

Le génie se porte toujours bien

CHACUN sait, s'il a fréquenté un peu longuement les associations de concerts parisiennes et provinciales, que ceux qui s'approprient le plus volontiers le beau nom de « mélomanes » n'ont souvent qu'une joie : réentendre, semaine après semaine, ce qu'ils aiment ou ce qu'ils ont appris à aimer : obtenir leurs six Pastorales *annuelles, leurs dix* Concertos pour piano *de Schumann ; et séparer — mollement — le bon grain de l'ivraie (« Rubinstein joue mieux que... mais il a baissé depuis l'année où ... ») dans une moisson d'autant plus prisée qu'elle est plus « choisie ».*

Nul n'ignore non plus que France-Musique, par tradition ou par confort, s'adressait en priorité à ce public. Non que la chaîne n'ait opéré quelques percées vers un auditoire plus dynamique (Sauguet, Jolivet, Tisné, Xénakis lui-même avaient fini par avoir leurs entrées régulières dans les programmes des orchestres de l'ex-O.R.T.F. ; et l'on connaît l'aide apportée par Charles Chaynes, sous forme de coproductions ou d'achats de concerts, à certains festivals de musique contemporaine). Mais il s'agissait généralement d'audaces calculées en fonction du seuil de tolérance de l'auditeur « moyen » — celui du parterre des Champs-Elysées, par exemple.

Cependant la terre tremble et le courrier s'amoncelle depuis que France-Musique a — comme disent ses détracteurs — « trahi sa mission *» (les six* Pastorales *annuelles, les dix* Concertos *de Schumann, etc.). Ou plutôt, depuis que de nouveaux responsables préfèrent remplir cette mission selon d'autres méthodes, dans d'autres buts, et sur un ton différent.*

Or le ton, c'est le style. Et le style, on y tient entre mélomanes : insérez, sans trop insister, une minute de Webern dans un programme Richard Strauss et vous serez pardonné. Mais si vous voulez montrer pourquoi Webern, pourquoi Boulez, en précisant qu'il n'y a pas que Webern et Boulez, mais également Satie, Cage, Phil Glass et Terry Riley, vous vous engagez tout naturellement sur le chemin de la musique pop' ou du néo-dadaïsme américain... et c'est le tollé. La rédaction est si automatique (allergie ou conflit de générations), qu'il est ensuite presque impossible de rétablir la vérité. De souligner, par exemple, que, sur France-Musique, les « vraies valeurs *» sont loin d'avoir été détrônées. Que le génie se porte toujours bien.*

Entre le 11 et le 31 novembre, en effet, près de 60 % des heures d'antenne ont été consacrées au répertoire traditionnel (du Moyen Age au début du vingtième siècle) ; la musique contemporaine n'a occupé, en moyenne, que 5 h. 30 par semaine (contre 83 par la musique classique) ; la chanson 2 h. 30 ; et le jazz 8 heures.

Quant aux concerts de prestige, on en entend beaucoup plus que par le passé, à des horaires de grande écoute : 640 heures de musique vivante, cette année, retransmises en direct ou en différé des plus grands festivals (Vienne, Salzbourg, bientôt Lucerne) ou des hauts lieux de la musique européenne ; 250 sont assurées par les ensembles de Radio-France. Celibidache a fait ses valises ? Place à Bernstein ; bientôt Boulez. Non, jamais les auditeurs de France-Musique n'ont été à pareille fête.

Mais puisque, après plus de trois mois de réforme, le « blocage » se perpétue et que des voix furibondes continuent, par-ci par-là, à se faire entendre vers 13 h. 15, au cours de la tribune libre du micro-facteur, on est allé voir de plus près ; on s'est mis, du 13 au 20 novembre, à l'écoute attentive, et critique, de France-Musique.

***

Pas d'ambiguïté, en tout cas. Les nouveaux responsables suivent une ligne d'action. Leurs intentions sont claires : signaler — sans didactisme, mais avec fermeté — l'existence des « musiques qui se font *», outre celles «* que l'on écoute *», ces musiques pop', folk et extra-européennes que les compositeurs d'aujourd'hui, formés dans les meilleures écoles, n'hésitent plus, depuis longtemps, à intégrer dans leurs partitions, ou à citer comme sources d'inspiration. L'objectif est à la fois informatif et pédagogique. Pourquoi est-il ressenti comme une provocation ?*

Paradoxalement, semble-t-il, parce que la réforme n'est encore pratiquée que par intermittence et par à-coups, en marge d'émissions anciennes, plus familières et plus prégnantes. C'est ainsi que l'auditeur qui, depuis des années, suit avec passion la Tribune des critiques de disques *(case intouchable du dimanche après-midi), a fini par acquérir, sans même s'en apercevoir, une habitude du discours critique fondé sur l'allusion (*« Rappelez-vous Dermota à ses débuts... »*), sur la connivence entre spécialistes (*« Vous n'ignorez pas ce qu'il faut penser de... »*), et sur des* a-priori *jamais expliqués car inexplicalbes (pourquoi des interprétations jugées «* dramatiques *» sont-elles toujours et systématiquement qualifiées d' «* extérieures *», par exemple ?). Puis vient le lundi matin et le* Deuxième souffle *de Jacques Drillon (qui alterne en ce moment avec les cours d'interprétation de Bacquier, des Kuijken, et bientôt, paraît-il, de Sergiu Celibidache). Finies les tirades péremptoires ; finies les appréciations justifiées par le plaisir. L'interprétation des musiques anciennes devient affaire d'instrumentation, d'ornementation, de phrasé ; le goût s'incline devant la cohérence technique et musicologique : le critique se fait analyste. Alors, qui doit-on croire, des « anciens » ou des « modernes » ? On comprend que l'amateur s'y perde.*

***

Une seconde remarque concerne l'utilisation des voix et leur temps de parole. Celui-ci atteint, en moyenne, une heure trente-six minutes par jour, dans la première quinzaine d'octobre, et parfois deux heures (sans compter les bulletins d'information). Il devrait idéalement ne pas dépasser cinq minutes par heure d'émission. C'est peu lorsque Philippe Caloni interroge, au cours du Quotidien musique, *Pierre Vozlinski en direct de New-York, au sujet d'un concert de Wladimir Horowitz (le « scoop » fait son entrée sur France-Musique). Mais c'est beaucoup trop, lorsque Pierre-Marcel Ondher lit au micro des phrases définitives sur la dernière adaptation pour flûte indienne du refrain de* Zorba le Grec.

La place privilégiée faite à la musique légère (quatre demi-heures par semaine) n'est-elle pas, d'ailleurs, un peu excessive et contradictoire ? Car les arrangements « jazz » d'une mélopée péruvienne, la transposition pour orchestre symphonique d'un thème New-Orleans, constituent un sérieux démenti aux thèses que défendent sur la même chaîne Jacques Erwan, Pierre Lattès et Daniel Caux, celles de l'authenticité du répertoire populaire.

Il reste également beaucoup à faire avant que soit effective la dissociation (souhaitée par la nouvelle équipe) du commentaire et de l'écoute. Certaines voix sortent encore d'outre-tombe pour annoncer un disque, comme un malheur national. Ces voix devraient disparaître. Mais il en faudra d'autres pour justifier clairement (et sans bafouiller) le détail des programmes, pour dire pourquoi a été préférée telle version à telle autre.

Fond sonore, France-Musique n'avait pas à rendre de comptes. Elle ouvrait indifféremment ses antennes à Maurizio Pollini et à Claude Kahn. Chaîne « éducative *», elle se doit d'entretenir chez ses auditeurs une écoute active et sélective. Ce qui paraît difficilement conciliable avec une absence totale de commentaires, dans une émission du type* Mélodies sans paroles *(de 14 heures à 17 h. 30, en semaine), alors que l'interview détaillée de certains compositeurs pop' (en langue américaine, de surcroît) surcharge parfois inutilement la séquence* Ecoute *en fin d'après-midi. Ne pourrait-on enfin éviter que la présentation des musiques marginales se fasse, à cette heure où chacun rentre au foyer, sur le ton d'évidence satisfaite que l'on reproche tant aux anciens producteurs ?*

Des discordances un peu irritantes, donc. Mais, aussi, de nombreuses réussites, comme le Concert égoïste *de Léo Ferré (dimanche 16, à 17h.), ou le montage effectué, à partir d'un forum à l'Institut Goethe, autour d'*Acoustica, *de Kagel (le 18, à 22 h. 30), où le compositeur argentin s'est livré en philosophe à une véritable défense et illustration de l'improvisation contrôlée. Sans oublier, évidemment, les deux diffusions successives, à vingt-quatre heures d'intervalle, de l'*Offrande musicale, *environnée toute la semaine de multiples* sonates, cantates, concertos *et suites pour instrument seul de Jean-Sébastien Bach.*

Ce « matraquage » au profit du « plus grand musicien de tous les temps *» peut surprendre. Il procède, lui aussi, d'une connaissance réelle du public. Car chacun, dans un certain milieu, croit n'avoir plus rien à apprendre sur Bach. Alors que les musiciens professionnels en sont à le réentendre, et à le redécouvrir.*

Traiter Bach comme un inconnu, c'est aussi « révolutionnaire », aujourd'hui, que de faire découvrir, à des milliers d'auditeurs le folklore cambodgien.

ANNE REY.

CONOMIES SUR LES ONDES COURTES

Les nouvelles difficultés de la « voix de la France »

MOINS d'un an après l'éclatement de l'O.R.T.F., de nouvelles menaces pèsent sur les émissions radio vers l'étranger. Malgré les réces déclarations du secrétaire d'Etat l'information, M. André Rossi (« *Il t pas question d'envisager des réducs de personnel dans les sociétés is- de l'O.R.T.F.* »), la suppression d'une taine d'emplois est actuellement à de à Radio-France. Les secteurs en sont : les émissions quotidiennes les deux Allemagnes (ondes moyen- 19-20 h.) et vers l'Espagne (Ici-s, ondes moyennes, 23-24 h.), assupar Radio-France-Internationale.

s secteurs sont deux des rescapés de portante DAEC (direction des affaiextérieures et de la coopération) qui, ein de l'ex-O.R.T.F., émettait en dixlangues vers les cinq continents. La lu 7 août 1974 a confié à Radioce la mission de poursuivre cette n extérieure, sous la tutelle de trois stères : les affaires étrangères, la ration et le travail (pour les émisdestinées aux travailleurs immigrés ffusées le matin sur France-Culture). les contraintes financières et teches ont imposé des coupes claires. ue toutes les émissions sur ondes es en langues étrangères (quatorze rs linguistiques) ont ainsi été liquiet plus d'une centaine de postes de alistes ont été supprimés. En même s naissait la « chaîne Sud », qui e chaque jour, depuis le début de e, dix-sept heures et demie de promes continus.

l'exception d'une heure réalisée en s, ces émissions sont composées une bonne moitié par le relais, en ou en différé, des émissions de e-Inter, et pour le reste par des ammes spécifiquement conçus par -France-Internationale pour l'aue visé : les populations francopho'Afrique et de l'océan Indien. Née concentration des moyens technit humains vers un objectif princia « chaîne Sud » (ondes courtes) arfaitement captée sur l'ensemble ntinent africain. L'abondance du courrier reçu au cours des derniers mois et les services rendus par la chaîne dans l'affaire de Mme Claustre permettent à M. Albert Aycard, directeur de RFI, de se féliciter de cette initiative : « *Nous sommes les seuls à émettre en continu, avec une priorité à l'information. Il s'agit là d'un phénomène francophone d'une importance inouïe* ».

Outre la « chaîne Sud » et les émissions en ondes moyennes vers l'Espagne et l'Allemagne, l'action radiophonique extérieure de la France s'exerce dans trois directions :

— FR 3 diffuse à partir de Lille une émission en polonais destinée à la communauté polonaise immigrée dans le nord de la France et en Belgique ;

— R.F.I. propose — héritière en cela de l'ex-OCORA — une coopération radiophonique à dix-huit Etats francophones africains ou de l'océan Indien. Ces émissions quotidiennes, expédiées soit par les ondes *(monitoring)*, soit par avion, constituent pour les pays concernés une agence de son et de textes unique en son genre. Cette action sera financée en 1976 à 60 % par le ministère de la coopération et à 40 % par Radio-France. La prise en charge à 100 % par les services de M. Abelin est prévue pour 1977 ;

— Enfin, la Somera (Société monégasques de radiodiffusion), dans laquelle l'Etat détient une forte participation, assure des émissions en arabe à destination du Proche-Orient grâce à l'émetteur-relais installé à Chypre. Le ministère des affaires étrangères participe également au financement de cette action.

***

L'ensemble ne constitue pourtant qu'un objectif très réduit par rapport aux entreprises analogues de nos voisins, Anglais ou Allemands. La France ne dispose que de vingt émetteurs ondes courtes (douze de 100 kW et huit de 500 kW) implantés à Allouis et à Issoudun. La Grande-Bretagne en possède quatre-vingt-sept, dont trente-six à l'extérieur des frontières, et l'Allemagne fédérale, trente et un, dont treize à l'étranger. Même faiblesse numérique des personnels : RFI emploie quelque deux cents personnes, soit dix fois moins que les Allemands et dix-huit fois moins que les Anglais. Sur le plan linguistique, la comparaison est inquiétante : RFI émet aujourd'hui en quatre langues (français, anglais, espagnol et allemand) ; la R.F.A., en trente-deux, et la Grande-Bretagne, en trente-neuf. La comparaison avec d'autres puissances n'est guère plus flatteuse.

Rien ne sera fait en 1976 pour améliorer cette situation. Ni les affaires étrangères (bailleur de fonds, notamment pour les émissions « en direct » : « chaîne Sud », secteurs Allemagne et Espagne) ni les répartiteurs de la redevance n'envisagent d'efforts importants pour Radio-France-Internationale. Au contraire. Le ministère de M. Jean Sauvagnargues (qui voit sa part dans le budget de l'Etat passer de 1,06 % à 1,05 %) s'apprête à rogner en 1976 sur les émissions « en direct » vers l'étranger. Ce recul est d'autant plus préoccupant que, d'après le cahier des charges, les émissions de RFI devraient être assumées à 100 % en 1977 par les ministères de tutelle. En outre, la présente stagnation des crédits pourrait conduire à une nouvelle réduction des activités de Radio-France-Internationale. « *1976 ne se présente pas bien,* reconnaît M. de Broglie. *Il va falloir ajuster notre action, et des licenciements ne sont pas à exclure.* »

Une nouvelle fois délaissée par les affaires étrangères, l'action extérieure n'est guère plus choyée par les différents organismes de radio et de télévision. On assiste en fait à une double discrimination : le gouvernement accorde une priorité absolue à l'achèvement du réseau de FR 3 et surtout à la duplication, en couleurs, de TF 1. A Radio-France, les prévisions de dépenses établies pour 1976 favorisent, elles aussi, les actions intérieures. L'année prochaine, les dépenses de la société nationale seront en moyenne supérieures de 19,9 % à celles de 1975 (+ 41 % pour les dépenses de la chaîne France-Inter ; + 29 % pour le budget de l'information). Dans le même temps, les dépenses de RF 1 n'augmenteront que de 11 %.

Dans ces conditions, le développement des émissions françaises vers l'étranger pourrait se résumer, pour reprendre l'expression du député socialiste Alain Vivien, « *à la simple gestion d'un maigre possible* ».

Parmi les « possibles » actuellement à l'étude figure une meilleure utilisation du parc des émetteurs ondes courtes. En profitant des décalages horaires, on s'efforcerait de réveiller » des émetteurs en les réorientant vers d'autres pays. Dans cette hypothèse, et par mesure d'économie, les émissions seraient composées à 75 % de programmes nationaux, gratuits. Elles s'adresseraient donc, par voie de conséquence, plus facilement à un public de Français établis à l'étranger et soucieux de garder le contact avec la métropole. Un tel résultat n'irait pas à l'encontre du vœu exprimé par M. Jacques Chirac en septembre dernier : « *Donner aux Français de l'étranger une lecture française des événements du monde.* » Ces différents projets sont étudiés au moment où, d'autre part, se met en place une nouvelle réforme du système de vote pour les ressortissants installés à l'extérieur de l'Hexagone.

***

Quant à la « *réorganisation* » de l'action audio-visuelle de la France à l'étranger, souhaitée par le premier ministre, rien ne semble indiquer dans les budgets de 1975 et de 1976 qu'elle soit en cours. M. Jacques Chirac a confié, l'été dernier, une mission d'étude à M. Jean d'Arcy, ancien directeur des programmes de la télévision à la R.T.F., qui devrait soumettre son rapport au gouvernement au début de l'année prochaine. Mais, pour l'heure, « *les anticipations et les actions complexes et diversifiées* » annoncées par le premier ministre n'ont pas encore pris le pas sur la principale mesure concrète aujourd'hui examinée par Radio-France : une nouvelle extinction de la « *voix de la France* » vers un ou deux pays voisins.

CATHERINE GUIGON.

L'ÉCHO DES POSTES

HONNETETÉ

France-Musique affûte de plus en plus sûrement son intransigeance. L'autre jour, Jean-François Hirsch, dans son émission du matin « Instruments à tout faire », annonce aux auditeurs qu'ils vont recevoir à domicile trois heures de percussion et que cela lui vaudra sans doute de nombreuses lettres de réclamation. Et il ajoute que trois heures, c'est en vérité très peu pour explorer le domaine de la percussion et qu'il a dû sacrifier de nombreux chefs-d'œuvre. Stupeur d'entendre un langage aussi pertinent à la radio. Mais on peut supposer qu'aucun speaker n'aurait dû prendre les mêmes précautions s'il avait eu à faire avaler trois heures de Sheila, d'Aznavour ou d'Adamo.

UTOPIE

Parfois les programmes de télévision réservent plus de surprises que les émissions. Il était, en effet, assez curieux de voir Krivine invité, dans le cadre des « Dossiers de l'écran », à donner son avis sur l'armée française. Et cela un 11 novembre, jour *sacré* de la patrie. Habitué aux jongleries de l'anticipation, je m'étais dit que les responsables avaient rêvé ce programme dans un état second, qu'il arriverait quelque chose avant l'émission et que, sans doute, Krivine se ferait arrêter sur le coup de 20 heures, sous le prétexte plus ou moins frelaté qu'il s'appelle monsieur K. Ce qui est évidemment très mauvais *signe*. Je m'étais trompé. On a trouvé d'autres raisons pour empêcher Krivine de parler.

LANGAGE

Au cours d'une émission sur l'aménagement — lire : l'enlaidissement — de la côte Aquitaine, des maires et des promoteurs de l'immobilier prennent la parole pour dire combien c'est beau la côte sauvage des Landes et combien ce sera encore plus beau criblé de clapiers habitables. Et, expliquant que pour construire un village de vacances, on déboisera une partie de la région, un des promoteurs s'exprime ainsi : « *On intéressera à l'opération une grande surface de forêt.* » Cet euphémisateur a sans doute manqué sa véritable vocation : il aurait dû rédiger des discours politiques.

JACQUES STERNBERG.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

• MAGAZINE HIÉROGLYPHES : MACHIN - MACHINES. — Dimanche 23 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Dans ce troisième numéro du magazine de l'Institut national de l'audiovisuel, la réflexion sur les « machines à communiquer » va d'un montage insolite sur l'homme des mass media — Léon Zitrone — à un documentaire sur les oiseaux d'Ilic en Yougoslavie. Entre-temps, Jean-Luc Godard parle de Jean-Luc Godard (des extraits de son dernier film *Numéro Deux* sont présentés). Puis le passé revit grâce à des autochromes consacrés à la première guerre mondiale et à des rouleaux de cire sur lesquels ont été gravées les musiques et les chansons de troupes. Enfin un petit reportage montre le metteur en scène italien Luca Ronconi, son expérience de mise en scène d'*Orlando Furioso*.

• REPORTAGE : BÉJART ET L'ÉPHÉMÈRE. — Dimanche 30 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Homme de communication, Maurice Béjart a toujours usé largement des mass media pour élargir son contact avec le public et préciser une esthétique de la danse et une philosophie de l'existence qu'il lie étroitement. Il est même passé plusieurs fois de l'autre côté de la caméra pour filmer les coulisses de ses spectacles et le travail de ses danseurs.

L'émission de Jacqueline Brochier a l'avantage d'échapper au reportage traditionnel. Elle développe un aspect original de ce chorégraphe, le sens de l'éphémère. Maurice Béjart a une manière très particulière de se projeter constamment en avant, de se désintéresser d'un ballet dès qu'il est créé, et de ne se faire aucune illusion sur la pérennité de son œuvre : ainsi il estime qu'aujourd'hui *Messe pour le temps présent* (1967) est dépassée et que bientôt le *Sacre* datera. Aujourd'hui, alors qu'il répète *Faust*, il a déjà l'esprit ailleurs et se préoccupe de son école Mudra, atelier pour de futures expériences.

Projetées sur des extraits de ses ballets, illustrées par les pas et les gestes des danseurs, les pensées, les réflexions d'un homme pour qui chaque création est un moyen de se renouveler au contact de la jeunesse. Cette recherche perpétuelle, c'est le thème du ballet *Notre Faust*, un ballet autobiographique.

• ENQUÊTE : RECHERCHE D'UN HOMME (première partie : la Machine vivante). — Dimanche 30 novembre, TF 1, 22 h. 10.

Nouvelles « Interrogations », de nature métaphysique, sur la première chaîne. Cette fois, c'est au « Cogito » que s'attaque, sur le mode interrogatif, l'équipe de Jean-Claude Bringuier et d'Hubert Knapp (*les Provinciales, Signes du temps*) en posant la question : « *Que sommes-nous ? Qui sommes-nous ?* ».

Nous sommes dans le monde, répond, en substance, l'essayiste Edgard Morin (très présent au long des quatre émissions qui composent cette série). Nous découvrons notre identité par opposition envers les autres « machines vivantes », par la relation de la tendresse et de l'amour. Mais l'homme en groupe ne risque-t-il pas de se perdre à nouveau s'il ne s'affirme dans une lutte politique ou sociale. Et que font de nous — de nos particularités individuelles — les caprices de la mode, les manipulations des papiers d'identité ?

Un spécialiste des maladies urbaines, un philosophe, un anthropologue et un historien mèneront les deux dernières parties de l'enquête.

Les films de la semaine

• EGLANTINE, de Jean-Claude Brialy. — Dimanche 23 novembre, A 2, 14 h. 50.

Un amour, une complicité entre un enfant de onze ans et une vieille dame, sa grand-mère, dans l'atmosphère de « dernières vacances » évoquant un peu Roger Leenhardt et Jean Renoir. Charmes sentimentaux d'un univers désuet.

• POUIC POUIC, de Jean Girault. — Dimanche 23 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Louis de Funès tire toute la couverture à lui, dans un rôle de fausse victime roublarde et vouée à de suffocantes colères.

• LES INNOCENTS, de Jack Clayton. — Lundi 24 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Une excellente adaptation du « Tour d'écrou » de Henry James. L'atmosphère à la fois morbide et poétique du roman est fidèlement restituée. On ressent jusqu'à l'angoisse l'ambiguïté de deux enfants aux visages d'anges, possédés par le mal.

• LA CIOCIARA, de Vittorio de Sica. — Lundi 24 novembre, FR 3, 20 h. 30.

D'après un roman de Moravia, une chronique de la vie villageoise en Italie, à la fin de la guerre et du fascisme. Zavattini et de Sica se sont mis au service non de la réalité, mais de la star Sophia Loren.

• L'HOMME PERDU, de Robert Allan Aurthur. — Mardi 25 novembre, FR 3, 20 h. 30.

« Remake » roublard de *Huit heures de sursis*, de Carol Reed. On a remplacé Belfast par un port des Etats-Unis, le révolutionnaire irlandais James Mason par le militant noir Sidney Poitier. Cela donne peut-être un message antiraciste au goût du jour, mais sûrement pas un bon film.

• SODOME ET GOMORRHE, de Sergio Leone et Robert Aldrich. — Mercredi 26 novembre, FR 3, 20 h. 30.

La trop longue histoire de Loth, héros biblique, racontée de la manière édifiante propre aux coproductions basées sur le super-spectacle. Très ennuyeux malgré les séquences-catastrophes. Mais on peut s'amuser à essayer de deviner ce qui, dans la mise en scène, revient respectivement à Leone et à Aldrich.

• L'INCONNU DU NORD-EXPRESS, d'Alfred Hitchcock. — Jeudi 27 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Une des œuvres majeures d'Hitchcock, d'après un roman de Patricia Highsmith adapté à sa thématique. Echange de meurtres, transfert d'identité, de culpabilité, fascination du mal. Le suspense est moral dans un récit conduit avec une rigueur qui provoque constamment l'inquiétude et l'angoisse. Génial.

• AU CŒUR DE LA NUIT, d'Alberto Cavalcanti, Charles Crighton, Basil Dearden et Robert Homer. — Vendredi 28 novembre, A 2, 22 h. 35.

Célèbre film à sketches — repris cet été dans une salle parisienne — où revit toute une tradition de la littérature fantastique britannique dans une société des week-ends anglais digne des romans d'Agatha Christie. Prémonitions, fantômes, hantises, dédoublement de la personnalité, on avance à travers les récits des conteurs dans le domaine familier du surnaturel. Construction drama[...] et réalisation exemplaire[...]

• ECHAPPEMENT L[...] de Jean Becker. — Dim[...] 30 novembre, TF 1, 20 h[...]

Belmondo et Jean S[...] (l'aventurier décontracté[...] vamp charmeuse) dans [...] « série noire » qui se con[...] de poser au divertisse[...] aimable.

• LA CHAINE, de St[...] Kramer. — Lundi 1er d[...]bre, A 2, 20 h. 30.

Liés par leur chaîne de[...]çats (évadés), un Blanc [...] Noir apprennent à dépas[...] haine et les préjugés rac[...] Ce film « humaniste et [...]reux », selon les comment[...] de l'époque, nous revient [...]jourd'hui comme un sou[...] désuet de la bonne consc[...] américaine en 1958.

• BRIGADE ANTIGA[...] de Bernard Borderie. — [...] 1er décembre, 20 h. 30.

Des truands bien crapu[...] des « blousons noirs » qui [...]frent le luxe d'attaque[...] P.J., un footballeur pri[...] otage (donc effervescenc[...] l'opinion publique) et [...] police efficace pour ras[...] les bons citoyens. La ré[...]tion est surtout affair[...] démagogie.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., IT 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedi et dimanche). Le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedi et dimanche) ; 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, les samedi et dimanche) ; 23 h., Le journal de Maurice Werther (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55 Flashes (sauf le dimanche) ; vers 22 h. : Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, 18 h. 40).

A 2 : D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) : 9 h. 30, La Source de vie (le 23) ; Orthodoxie (le 30) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : saint Paul n° 4, Rhodésie, l'impasse (le 23) ; Ce que croient les incroyants, lecture d'Evangile n° 1 (le 30) ; 11 h., Messe au couvent des Dominicains du 222, Faubourg-Saint-Honoré, à Paris (le 23), à la paroisse Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye (le 30).

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 11, daté novembre 1975), qui les publiera régulièrement tous les mois.

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE-INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30., 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach), 19 h. (Paul Amar), 20 h., (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amar). 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult., mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult., mus.) ; 15 h. (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 18 h. (cult.) ; 19 h. (cult., mus.) ; 23 h. 55 (cult., mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-F. Kahn) ; 9 h., (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Arnaud) ; 19 h. (Philippe Gildas) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « non stop »), 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h. ; Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 35 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashes » aux autres heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Inter-femmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Banzaï ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées d'Ivan Levaï ; 8 h. 40, Mélodies parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît ; 17 h. 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, March 33 ; 22 h. 40, Goliath.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 24 h., Les nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE - CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste (le 23), la Fédération française de droit humain (le 30) ; 10 h., Messe.

Émissions pratiques

FRANCE-INTER : 10 h., Inter-femmes d'Anne Gaillard (du lundi au vendredi) ; Question pour un samedi de L. Bériot et J.-P. Berthet (le samedi).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Han Suyin (lundi), Raymond Devos (mardi), Michel Catala (jeudi).

EUROPE 1 : 17 h. 30, Michel Desjeunes reçoit J[...] Dominati (mardi), M[e] [...] (jeudi).

RADIO - MONTE - CA[...] 13 h., Jean-Pierre Defrain[...] P. Mauroy (lundi), M. Guer[...] député U.D.R. (mardi), M[e] [...] et M. Taron (mercredi), J. [...] et A. Cotta (jeudi).

LES GRÈVES MARQU[...] UNE TRÊVE PENDANT LE WEEK-[...]

Les personnels de radi[...] de télévision ont décid[...] l'appel des syndicats C[...] et C.F.D.T., de suspendre [...] grève ce samedi 22 novem[...] à 0 heure. Les discussio[...] avec la direction doive[...] reprendre au début de [...] semaine prochaine, et le p[...]sonnel reste mobilisé : [...] nouveaux préavis de grève [...] été déposés à Radio-Fra[...] (pour le mercredi 26) et [...] TF 1 (pour le jeudi 27). D'[...]tre part, le syndicat F.O [...] lancé un appel au prem[...] ministre « pour qu'il arr[...] lui-même un conflit qui s[...]ble actuellement sans issu[...]

SPORTS

L'ÉTONNANTE « REPRISE » DE POITIERS

Quatre-vingts pour cent des chevaux présentés aux enchères publiques ont été vendus

Poitiers. — Le cheval serait-il le messager discret et inattendu des beaux jours, autrement dit de la reprise imminente des affaires ?

De notre envoyé spécial

La quinzième vente aux enchères publiques des chevaux de sport au centre équestre régional de Poitiers s'annonçait, usons d'euphémismes, sous de peu favorables auspices. Déjà, en prévision du nombre impressionnant des « invendus » sur le ring de la route de Chauvigny, on burinait dans les coulisses un communiqué du genre : « *Nos troupes se sont repliées en bon ordre sur des positions préparées à l'avance* », l'inéluctable débâcle précédant ce petit morceau de style à l'usage des naïfs. Cela, le coup de théâtre de Poitiers ne le permit pas.

Pourtant, la veille, samedi 15 novembre, au cours du dîner-débat animé par M. de Charnacé, président de la Fédération française des syndicats d'éleveurs de chevaux de selle (F.E.D.E.L.), le passé, longuement (un peu trop !) évoqué entre la truite aux amandes et les petits fours, présentait un bilan à gâter les papilles gustatives des plus solides appétits. La chute des ventes cette année, apprenait-on, était en France de l'ordre de 80 %. A l'exportation, triomphe sur toute la ligne de l'élevage irlandais, 80 % de ses produits trouvant preneurs tandis que l'Allemagne faisait mieux que se défendre (30 %). Quant au pays des célèbres jumenteries du Pin et de Pompadour, le chiffre des transactions, hors frontière, tombait — voilons-nous la face — à 3 ou 4 %. De mémoire d'éleveur jamais les eaux n'avaient été aussi basses.

La vente de mai 1975, dans ce même Poitiers où les Maures abandonnèrent leurs juments arabes après leur défaite, n'allait certes pas remonter le moral de nos durs et courageux maquignons : 50 % des animaux sont alors, faute d'acheteurs, renvoyés à leurs écuries. Le total des opérations atteint péniblement 257 100 F pour vingt-sept chevaux liquidés, chiffre record... au plus bas de l'échelle en sept années de ventes publiques.

573 300 F

Pressentant sans doute que la vacation du dimanche 16 novembre déboucherait sur un chemin de fleurs, M. Henry Blanc, directeur général des Haras nationaux, s'empressa, fourchette posée, de calmer les esprits et aussi de stimuler les imaginations. « *Ce tassement des affaires*, soutint-il, *résulte des conditions économiques, j'en conviens, mais il ne me paraît pas tellement grave. Mieux sélectionner, mieux vendre, tel doit être votre constant souci. Commercialement, la difficulté n'est pas insurmontable.* »

C'est devant des tribunes archicombles où se remarquaient des acheteurs belges, suisses, hollandais et luxembourgeois que M. Philippe Augier, le jeune « aboyeur » virtuose des ventes de Deauville, allait tenter quatre heures durant de disperser au feu des enchères plus de soixante-dix poulains nantis de « papiers » de tout premier ordre. Dès le départ, le fumet des gros sous flottant avec persistance dans l'air, l'impression dominait d'un retournement complet de la situation. Le succès enfin allait terrasser le marasme : près de 80 % des chevaux vendus, la séance se concluant sur la coquette somme de 573 300 francs, auxquels il conviendra d'ajouter les transactions amiables qui, traditionnellement, interviennent les heures ou les jours suivant l'adjudication. L'enchère la plus élevée, 36 000 francs, concerne un mâle de trois ans, *Grillon de Nuit*, par *Mersebourg* et *Uleade-Croupton*.

On ne saurait quitter Poitiers sans parler de l'état de santé de son magnifique centre équestre. La capitale de la Vienne peut aujourd'hui se flatter d'avoir aligné l'équitation sur les autres sports accessibles à toutes les bourses. La ville, bien sûr, est propriétaire des installations. Après des tâtonnements aux résultats plus ou moins heureux, elle s'oriente à présent et fermement vers une « *gestion municipalisée* », selon la formule de M. Jean Zlatiev, père du centre et son animateur infatigable. Deux chiffres : cent jeunes scolaires chevauchent déjà une fois la semaine au tarif de 7 francs de l'heure. Qui dit mieux ?

ROLAND MERLIN.

SKI. — *La Fédération française de ski (F.S.F.) vient d'interdire toute compétition officielle sur les pistes de la station des Arcs (Savoie). Cette mesure, la première du genre, vise à protéger les licences de la Fédération dont les avantages sont concurrencés par certaines stations.*

Les télévisions francophones

Lundi 24 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *la Revanche de Miss Karaté*, film de Wang.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Révolte des Haïdouks ; 21 h., *le Justicier du Minnesota*, film de S. Corbucci.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Rouge et le Noir*, d'après Stendhal ; 21 h. 35, Bruno Bettelheim.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Fribourg ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 15, Football.

Mardi 25 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Docteur Marcus Welby ; 21 h., *le Trésor de Pancho Villa*, film de G. Sherman.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *Sérénade à Mexico*, film de W. Keigly.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 20, Qui de droit ; 22 h. 10, Souvenirs.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Michel Strogoff ; 21 h. 10, Plateau libre ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 26 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Paradis perdu*, film d'A. Gance.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Solaris*, film d'A. Tarkovsky (1).
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Magie ; 21 h. 15, Nord-Est brésilien ; 21 h. 45, Histoire étranges.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Rocco et ses frères*, film de L. Visconti.

Jeudi 27 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *Cérémonie secrète*, film de J. Losey.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Solaris*, film d'A. Tarkovsky (2).
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *la Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*, film d'A. Litvak ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Splendeurs et misères des courtisanes ; 23 h. 25, L'antenne est à vous.

Vendredi 28 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Colombo*, film de B. Sagal.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le soleil se lève à l'est ; 21 h., *le Goût de la violence*, film de R. Hossein.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ce pays est à vous ; *Comme dans un miroir*, film d'I. Bergmann.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Huit femmes, comédie de R. Thomas ; 22 h. 30, Ondine, ballet.

Samedi 29 novembre

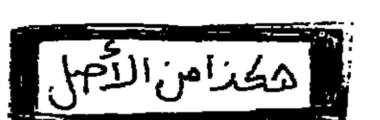
TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de la lutte pour la survivance ; 21 h., *le Grand Alibi*, film d'A. Hitchcock.
TELE - MONTE - CARLO : 2[...] Ranch L. ; 21 h., *Passion sou[...] Tropiques*, film de R. Mate.
TELEVISION BELGE : 20 h. 1[...] jardin extraordinaire ; 20 h. [...] *Demain il fera froid*, dramatiq[...] R.-M. Arlaud ; 21 h. 55, De mé[...] d'homme.
TELEVISION SUISSE ROMAN[...] 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 30, Esca[...] Grangeneuve ; 21 h. 30, Cathé[...] de Lausanne ; 22 h. 30, Div[...]mento ; 23 h., Hockey sur glac[...]

Dimanche 30 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 [...] Hawaii 5-0 ; *Carnaval des barbo[...]* film de L. Soulanes.
TELE - MONTE - CARLO : 20 [...] Amicalement vôtre ; 21 h., *le [...] à colonnes*, film de R. Tual.
TELEVISION BELGE : 20 h [...] Michel Strogoff ; 21 h. 10, C[...]scope ; 22 h. 5, TV 7 Club.
TELEVISION SUISSE ROMAN[...] 19 h. 55, *le Milliardaire*, film [...] G. Cukor ; 21 h. 40, Un hor[...] comme un autre.

Lundi 1er décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 [...] L'homme de fer ; 21 h., *Ty[...] sur Nagasaki*, film d'Y. Ciampi
TELE - MONTE - CARLO : 20 [...] Schulmeister ; 21 h., *Benito Cer[...]* film de S. Roulet.
TELEVISION BELGE : 20 h. [...] *Guerre et Paix*, film de K. Vidc[...]
TELEVISION SUISSE ROMAN[...] 20 h. 15, *Pleins feux sur Stani[...]* film de J.-C. Dudrumet ; 21 h. [...] Sous la loupe.



RADIO-TELEVISION

Samedi 22 novembre

AINE I : TF1

0 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. pentier (Julien Clerc) ; 21 h. 30 (●) Série : on Place ; 22 h. 45, Portrait : A bout por- (Jane Birkin).

AINE II (couleur) : A2

0 h. 30 (●), Dramatique : « le Père Amable », d'après G. de Maupassant. Adapt. et réal. Cl. Santelli. Avec F. Ledoux, G. Fontanel, J.-P. Sentier.

Le père Amable, vieux fermier, s'oppose au mariage de son fils, Césaire. Il en mourra. Une nouvelle incursion de Claude Santelli dans l'adaptation — et l'interprétation — du roman réaliste français.

22 h. 15, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : La musique ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Festival du court métrage : « Elie Faure ou l'esprit des formes », de F. Porcile, « la Ballade d'Emile », de M. Otero, et « Lettres mortes », de D. Davidenko.

20 h. 30 (●) (R.), Dramatique : « les Papiers d'Aspern », de M. Redgrave, d'après une nouvelle de H. James. Réal. R. Rouleau. Avec L. Bogaert, A. Rimbaud, M.-C. Barrault.

Un critique littéraire exerce ses talents sur la vie d'un poète américain mort à Venise un siècle auparavant.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), 1950-1975, le troisième quart de siècle (année 1957), réalisation J.-J. Vierne ; 19 h. 15, Teilhard en question, par J. de Beer ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Martigues : théâtre dans la ville, théâtre sur la ville, par D. Wahiche et P. Bodin (essai sur le Théâtre de la Carriera) ; 22 h. 5, la fugue du samedi, par J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Vingt-cinq notes secondes ; 19 h. 10, La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : Aliénor d'Aquitaine et la musique du XII[e] siècle ;

20 h., Soirée lyrique : « Andrea del Sarto », extraits (D. Lesur), avec G. Bacquier, A. Esposito, D. Perriers, A. Vanzo, J. Mars, H. Gui. Orchestre national, direction M. Rosenthal, « le Journal d'un fou » (P. Ancelin), avec Ph. Huttenlocher. Orchestre lyrique de France, direction A. Girard, « Symphonie en ut majeur » (P. Dukas). Orchestre national, direction J. Martinon ; 23 h., Vieilles cires. Le flûtiste Marcel Moyse ; 24 h., Plans sur plans.

Dimanche 23 novembre

AINE I : TF1

h. 30 (C.), Emissions religieuses et philo- iques ; 12 h. (C.), La séquence du specta- ; 12 h. 30 Retransmission en direct de la monie des obsèques du général Franco ; . 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 5 , Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 , Sports : retransmission en direct du ch de rugby France-Roumanie à Bor- ux ; 17 h. 25, Téléfilm : Nevada Smith ; . 45, Les animaux du monde ; 19 h. 20 (C.), e : Les faucheurs de marguerites.

0 h. 30 (R), Film : « Pouic-Pouic », de J. Gi- t (1963). Avec L. de Funès, J. Maillan, Darc, G. Trejean.

Un homme d'affaires survolté cherche à revendre à un « pigeon » une concession pétrolière sans valeur.

2 h. 10, Pour le cinéma, d'André Halimi.

AINE II (couleur) : A2

h., Retransmission en direct de la céré- ie des obsèques du général Franco.

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia. (A 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Robert Hossein ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50 (R), Film : « Eglantine », de J.-C. Brialy (1972). Avec V. Tessier, Cl. Dauphin, O. Versois, Frédéric.

En 1895, dans une vieille maison de famille, les dernières vacances que passe un garçon de onze ans avec sa merveilleuse grand-mère, qui meurt à la fin de l'été.

16 h. 35, Rendez-vous avec : Serge Reggiani ; 16 h. 50, Série : La montagne sacrée ; 17 h. 25, Hommage à Gilles Margaritis ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Variétés : Système 2 (suite) ; 21 h. 40, (R.), Feuilleton : les Illusions perdues, d'après H. de Balzac. Adapt. et réal. M. Cazeneuve. Avec A. Vernon, Y. Rénier, F. Chaumette.

Ce feuilleton a déjà été diffusé en mars 1966, par séquences de quinze minutes, et en août 1969, par « tranches » d'une heure.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman. (6[e] partie : « les Chevaux de fer ») ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid. Réal. Cl. Guillemot et P. Lary. (Trafic d'or.)

20 h. 30 (★), Magazine : Hiéroglyphes, de T. Garrel, J.-C. Lubtchansky et L. Neil, de l'Institut national de l'audiovisuel.

Léon Zitrone, Jean-Luc Godard et les machines à communiquer ; Luca Ronconi, de la scène à l'écran.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : Cycle Ravel (I) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares, par P.-E. Barbier : Œuvres de Bohuslav Martinu ;

14 h., Poésie ; 15 h. 5, Les comédiens-français interprètent « Antoine et Cléopâtre », de Shakespeare ; 16 h. 5, « le Plumet du colonel », de H. Sauguet, avec A.-M. Blanzat, J.-Ch. Benoît, J.-C. Orliac, M. Sllot, M. Roux, et « la Voyante » (H. Sauguet), avec D. Barraud, Orchestre lyrique de Radio-France, direction Jean Laforgue ; 17 h. 30, Rencontre avec... le professeur Minkovski et J. Lacouture, J.-P. Casadesus, chef d'orchestre, et le peintre Manessier ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe : Marcel Carné ;

20 h. Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue : Rosemarie Waldrop ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : Jardin des plantes, essai-reportage de A. Calveyra et J.-L. Rivière, suivi de Courant-Alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Malson : Conversations à deux basses, avec F. Marmande et J.-B. Hess ; 23 h. 50, Poésie, avec Jacqueline Risset.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Domenica 26 post Trinitatis ; 7 h. 40, Concert promenade ; 9 h., Musical Graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., Harmonia Sacra, par M. Clary : « The blessed virgin's expostulation », « Sonate en trio n° 6 en sol mineur » (Purcell) ; « Miserere mei Deus » (R. de Lassus) ; « Concerto grosso en mi mineur n° 3 » (F. Geminiani) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffon : « le Maître de Chapelle » (Paër), avec M. Mesplé, I. Garcisanz, M. Sénéchal, J.-Ch. Benoît, Y. Bisson, P.-M. Pegaud, Orchestre de Radio-France, direction J.-P. Kreder ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Troisième concerto pour piano et orchestre en ut majeur » (Prokofiev) ; 17 h., Concert égoïste, de P. Vidal ; 19 h. 10, Jazz vivant... Hommage à L. Amstrong et D. Ellington ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : le pianiste Murray Ferania ; 21 h., Echanges internationaux... E. Mathisau. Festival de Lucerne (Mozart, Bartok, Schumann, R. Strauss, Brahms, au piano K. Engel) ; 23 h., Nouvelles auditions : H. Barraud, M. Mihalovici, I. Semenoff ; 24 h. (●), Concert extra-européen, par D. Caux : Retransmission du concert Terry Riley.

Lundi 24 novembre

AINE I : TF1

10 h. 30, Emissions scolaires (reprise à . 45 et à 17 h. 15) ; 12 h. 15 (C.), Réponse à ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 30 (C.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, a bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; . 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard nneau d'or.

0 h. 30 (●), La caméra du lundi (l'avenir du r) : « les Innocents », de J. Clayton (1961) ; D. Kerr, P. Wyngarde, M. Stephens, ranklin, Cl. Jessop.

Une jeune gouvernante, chargée de s'occuper de deux enfants vivant dans un manoir anglais, au milieu du dix-neuvième siècle, ressent la présence de deux spectres qui envoûtent les petits innocents. D'après « le Tour d'écrou », d'Henry James.
La projection est, comme chaque mois, suivie d'un débat.

HAINE II (couleur) : A2

14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, rie : les Incorruptibles (tribunal secret) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Usine à vendre ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Un patron peut-il être de gauche ?)

Avec MM. Claude Neuschwander, P.-D. G. de Lip ; Jean Chenevier, P.-D. G. de la Société française des pétroles BP, auteur de « Parole de patron » ; Jacques Estienne, P.-D. G. d'une filiale d'une société multinationale et coauteur du livre « les Entreprises et la gauche » ; Georges Montaron, directeur de « Témoignage chrétien » et auteur de « Quoi qu'il en coûte ».
Emission reportée du vendredi 14 novembre, en raison des grèves.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Des machines à produire (l'ordinateur) ; 19 h. 40, Tribune libre : Association française contre la peine de mort ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma (R) : « la Ciociara », de V. de Sica (1961) ; avec S. Loren, J.-P. Belmondo, E. Brown, R. Vallone (N.).

En 1943, fuyant les bombardements de Rome, une jeune veuve et sa fille adolescente se réfugient à la campagne. Elles y trouvent la famine et la guerre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage (I), par A. Adelmann ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes, par H. Tournaire (médecine gastronomique) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Rome au XV[e] siècle, de J. Delumeau ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam : les inégalités sociales servent-elles la croissance économique ? avec Laurent Fabius ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Henri Dutilleux ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Comédie légère », de Jean-Marie Roberts ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Albert Jacquard, généticien (à 16 h., Dossier : la génétique et les masses) ; 17 h. 2, Interdit aux adultes, par F. Pintes ; 18 h. 2, La gazette du piano, par G. Auffray (I) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« les Chevaux du Soleil ») ; 19 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat : Europalia ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), « Unsere Bauern » (nos paysans), de M. Schilovitz avec P. Trabaud, H. Crémieux, M. Galabru, A. Doat, R. Crouzet. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 5 (S.), Musique de chambre : « Sonate pour pianoforte 0/32 » (Haydn), soliste L. Sgrizzi, « Cinq mélodies » (Duparc), par C. Meloni, « Quatuor à cordes en sol mineur » (Mozart), avec Ch. Frey, violon ; J. Verdier, alto ; J. Grout, violoncelle ; D. Merlet, piano ; « Sinfonietta » (P. Revel), « Suite, opus 5 », (M. Duruflé), par Ph. Lefebvre, orgue ; 22 h. 35, Le roman après le nouveau roman (I), par L.-Ch. Sirjacq et Ph. Boyer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (musique ancienne)... Dufay et son temps : « le Livre de danses de Marguerite d'Autriche », « Missa sine nomine » ; 15 h. 2, Après-midi lyrique : « Alceste » (Lully), avec F. Palmer, B. Brewer, A.-M. Rode, M. Von Egmond ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre, par L. Malson ; 19 h. 25, Instruments et solistes : Wilhem Kempff interprète de Mozart ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre de la Suddeutscher Rundfunk, direction S. Celibidache : « le Baiser de la fée » (Stravinski) ; « Symphonie K 543 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 » (Brahms) ; 22 h. 30, Les jeunes Français sont musiciens : Pierre Barbizet ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Mardi 25 novembre

IAINE I : TF1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), di première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (re- se à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les nes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20 (●), trait : Quatre jours en octobre (Jacques aron). Réal. M. Boudou.

Du 9 au 14 octobre, Jacques Charon tournait pour TF 1 un « A bout portant », dont les séquences sont ici réunies dans un reportage chronologique. Le comédien est mort le 15 octobre.

22 h. 20, Emission littéraire : Pleine page, . Bourin et P. Sipriot.

Seront présents sur le plateau : l'historien E. Le Roy Ladurie (auteur de « Montaillou, village occitan ») et le peintre G. Mathieu (pour « la Réponse de l'abstraction lyrique »).

AINE II (couleur) : A2

3 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30 Aujour- i Madame ; 15 h. 30, Série : Les incorrup- s (Témoin-clé) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Tourne-disque ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Téléfilm : « Luther » (1967), de S. Burge. Avec R. Shaw, R. Morley, R. Fraser. (Prod. B.B.C.)

Une analyse psychologique et événementielle de l'une des plus grandes crises de l'Eglise. La Réforme est traitée à travers les colères d'un jeune moine (issu d'un milieu « libéral ») contre le pouvoir temporel et les indulgences ; l'action politique dans l'Allemagne du seizième siècle d'un précurseur qui demandait que la messe soit compréhensible pour tous et que les prêtres se marient.

Débat : « La Réforme ».

Avec la participation du Père Olivier, chargé des études luthériennes à l'Institut catholique ; de M. Jean Delumeau, professeur d'histoire à la Sorbonne ; du pasteur Marc Lienhard, professeur à l'université de Strasbourg.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le club des amis d'Ulysse (L'animal dans les cités modernes) ; 19 h. 40, Tribune libre : Comité d'entente pour la Journée nationale des aveugles ; 20 h., Les animaux chez eux : « Les gratte-ciel de la nature ».

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « l'Homme perdu », de R. A. Aurthur (1969), avec S. Poitier, J. Shimkus, Al. Freeman Jr, M. Tolan.

Dans un port américain, un militant noir organise le cambriolage d'une usine pour servir la cause de ses frères opprimés. Il se retrouve blessé et traqué.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, L'étoile du matin, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban : « le Recours de la méthode », d'Alejo Carpentier ; 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Malettra, avec C. Bernard et A. Jodry, violonistes ; 12 h. 5, Parti pris : La famille demain, avec Françoise Hérilier, anthropologue ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours, variétés, d'E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Alpha du Centaure », de Jean Fanchette ; (14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Dossier : Plozevet, un village breton passé au crible par les enquêteurs ; 15 h. 55, L'ange du bizarre ; 16 h. 40, La musique et les jours ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« les Chevaux du soleil ») ; 19 h. 30, Carnet d'une ethnologue, par Ghislaine Mathieu (1) : Au Cameroun chez les Bamoun, avec V. Monteil et K. Nimoluh ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Dialogues, par R. Pillaudin : « Les Etats-Unis, défi ou mythe », avec Stephen Rousseas, président du département d'économie, David Schalk, président du département d'histoire, Suzann Vromen, sociologue au Vassar College ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec H. Dutilleux ; 22 h. 35, Le roman après le nouveau roman ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles. Contrepoint musique : « Missa solemnis » (Mozart), « Parsifal », « Tannhäuser », extraits (Wagner) ; 15 h. 2, Quatre petits concerts de musique de plein air (J. des Prés, Haendel, Mozart, Lemeland, Delalande, Beethoven, Dvorak, Lully, Hindemith, J.-J. Mouret, Telemann, Milhaud) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Mal entendus ; 19 h. 15, Calendrier nécrologique ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Wilhem Kempff, interprète de Schumann : « Kreisleriana » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre du festival de Lucerne, dirigé par J. Ferencsik, avec K. Graf, soprano, E. Glauser, alto, P. Keller, ténor, N. Tuller, basse : « Tanzsuite » (Bartok), « Symphonie n° 8 en fa majeur » (Beethoven), « Ungarische Krönungmesse » (Liszt), avec A. Nunez, violon, et E. Vollenwyder, orgue ; 22 h. 30 (●), Les dossiers musicaux : Le cirque et la musique, par A. Fratellini et D. Levaillant ; 24 h., Non écrits, par P. Lattes ; 1 h., Plans sur plans.

Mercredi 26 novembre

AINE I : TF1

h. 30, Emission scolaire ; 12 h. 15 (C.), onse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 35 (C.), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, a bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; . 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard nneau d'or.

h. 30 (●), Dramatique : Virginie. Scénario çoise Verny et M. Favart. Réal. M. Favart.

La petite fille d'un couple aisé disparaît ; le ravisseur téléphone aux parents ; la police le traque et le capture au moment de la remise de la rançon.

h. 10 (●), Emission philosophique : Intertions, de D. Huisman et M.-A. Malfray. justice.)

Avec MM. J. Lecanuet, ministre de la justice ; le R. P. Riquet, président d'honneur de l'Union des déportés ; le bâtonnier Cl. Lussan, président de l'Union internationale des syndicats ; G. Kiejman, avocat à la cour, Roland Weyl, auteur de « la Justice et les Hommes » ; notre collaborateur P. Viansson-Ponté, et le professeur Cl. Bruaire, de l'université de Tours.

CHAINE II (couleur) : A2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Kung Fu (Les hiboux) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 : Un sur cinq ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (Un pas dans l'ombre) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est à dire.

L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Club 16 ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle cataclysmes et catastrophes) : « Sodome et Gomorrhe », de S. Leone et R. Aldrich (1961). Avec St. Granger, P. Angeli, St. Baker, A. Aimée, R. Podesta.

Comment Loth et les Hébreux s'installèrent, au bord du Jourdain, sur un territoire loué par la reine Bérah, souveraine de Sodome et Gomorrhe, et ce qui s'ensuivit jusqu'à la punition des villes pécheresses par le feu du ciel.

FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Jouons aux clowns », de D. Denis ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, de C. Maupomé : musique et littérature, avec J.-M. Balibe ; 12 h. 5, Parti pris : Un village dans l'histoire, avec E. Le Roy Ladurie ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Récital d'orgue, par Marie-Thérèse Jehan : « Cinquième sonate en trio » (Bach), « Genèse » (F. Moreau) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un ciel si fragile », de Jack-Alain Leger ; 14 h. 45, L'école des parents ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Coloration jeunesse ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : La technologie du jugement, avec A. Strapoli ;

20 h., En liaison avec TF 1... émission médicale, par I. Barrère : La responsabilité médicale ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Trio opus 114 pour clarinette, violoncelle et piano » (Brahms), avec B. Yannotta, F. Lodéon, D. Hovora, « Quatuor à cordes en la mineur n° 2 » (Brahms), par le quatuor Parrenin ; 23 h. 35, Le roman après le nouveau roman ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 37, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 22, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... L'Opéra de Budapest : 1920-1940 (Mozart, Rossini, Verdi, Wagner) ; 15 h. 2, Panorama de la musique hongroise (musique populaire, Kodaly, Z. Durko, A. Bozay, R. Maros, danses populaires, I. Lang, J. Bihari, Liszt, prince Esterhazy, Szokolay, Bartok, L. Lajtha, A. Mihaly) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Intercostales ; 19 h. 15, Thème et variations : Calendrier horoscopique ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Wilhem Kempff, interprète de Beethoven : « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Lucerne... Orchestre symphonique Sudwestfunks Baden-Baden, direction K. Kobayashi, avec D. Jenson, violoniste, Z. Kocsis et D. Ranki, pianistes : « Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur » (Mendelssohn), « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Bartok), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : Le cirque et la musique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

ABRÉVIATIONS

ans ce supplément radio-télévision, les m- . (★) renvoient à la rubrique Ecouter . ou aux articles de première page de l'encart, indique des émissions sortant de l'ordinaire. les programmes en noir et blanc diffusés les chaînes en couleurs ; (R) les rediffu- s ; (S) les émissions de radio en stéréopho ; (C) les programmes de TF 1 passant en cou sur FR 3.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 27 novembre

CHAINE I : TF1

11 h., Retransmission, en direct, du « Te Deum » pour l'intronisation du prince Juan Carlos.

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 45) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30, Série : Shaft (l'Enlèvement), avec R. Roundtree ; 21 h. 40 (●), Spécial IT 1 ; 22 h. 40, Allons au cinéma, d'A. Halimi.

CHAINE II (couleur) : A 2

10 h. 25, Retransmission, en direct, du « Te Deum » pour l'intronisation du prince Juan Carlos ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Le grand échiquier, de J. Chancel : Serge Lama.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Devenir (le cirque ambulant) ; 19 h. 40, Tribune libre : Accueil des villes françaises ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 (●) (R.), Un film, un auteur : « l'Inconnu du Nord-Express », d'A. Hitchcock (1951) ; avec F. Granger, R. Roman, R. Walker, L. G. Caroll (N.).

Un mystérieux personnage propose à un champion de tennis de tuer l'épouse qui le gêne en échange du meurtre de son père à lui. Le champion repousse cette proposition, mais sa femme est assassinée... et il se trouve pris au piège.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, L'étoile du matin ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h., Questions en zigzag, avec Robert Sabatier ; 11 h. 2, Musique extra-européenne : le Japon ; 11 h. 30, Recherches musicales : Apprendre à composer une musique qui ne s'écrit pas ? (classe de musique électro-acoustique animée par G. Reibel) ; 12 h. 5, Parti pris : La femme et la solitude, avec Germaine Beaumont, écrivain ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Lavaur (Tarn) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le corps entier de *Marigda* », de Viviane Forester ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Deux heures pour comprendre ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 5, La gazette du piano ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« Une femme au nom d'étoile ») ; 19 h. 30, Biologie et médecine, par R. Debré : les transfusions sanguines, avec le professeur Soulié ;

20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Si nous parlions de Peter », de F. Bertrand, avec R. Coggio, G. Lartigau, F. Bergé, A. Ferjac, réalisation A. Barroux ; 22 h. 35, Le roman après le nouveau roman ; 23 h. ... nuit ; 23 h. 55, Poésie

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et ... 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interp... 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 1... Jazz classique ;

14 h., Mélodies sans paroles... Diaghilev et l'ar... (Paris 1908 : Chaliapine-Diaghilev ; Londres 1913 : ... Diaghilev ; Londres 1913-1914 : Beecham-Chaliapine-Di... 15 h. 2, Le répertoire des ballets russes de Diaghilev ... F. Schmitt, Stravinski, Borodine, Satie, Prokofiev, S... 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 33, La ... chose ; 19 h. 15, Calendrier nécrologique ; 19 h. 2... ments et solistes... Wilhem Kempff, interprète de S... « Sonate pour piano en la mineur », « Impromptu ... majeur » ;

20 h., Présentation du concert : 20 h. 30, Fe... Lucerne. Orchestre symphonique du Sudwestfunks ... Baden, direction E. Bour, avec J. Starker, violoncell... Prince de bois », ballet (Bartok), « Symphonies pou... celle et orchestre en *mi mineur* » (Prokofiev), « D... Chloé » (Ravel) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : ... et la musique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans s...

Vendredi 28 novembre

CHAINE I : TF1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « Lorsque l'enfant paraît », d'A. Roussin ; avec G. Casadesus, A. Luguet, J.-M. Roussin, M. Pascal.

Un sous-secrétaire d'Etat fait voter des lois sur les maisons de tolérance et sur l'avortement le jour où naissent deux enfants indésirés dans sa famille. Comment conciliera-t-il ses principes et ses intérêts ?

22 h. 45, Variétés : Le club de dix heures, de L. Feyrer et J. Chabannes.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : les Incorruptibles (Jeux d'échecs) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : l'imagerie populaire ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (●), Feuilleton : Ces grappes de ma vigne (l'hérésie) ; avec J.-L. Boutté ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Explorateurs des secrets de l'univers : bricoleurs de l'impossible).

Avec la participation de Jacques Bergier (auteur du « Livre du mystère ») ; Francis Mazière, directeur de la collection « Les énigmes de l'univers » ; Maurice Chatelain (pour « Nos ancêtres venus du cosmos ») ; un débat à propos du livre de Jean-Pierre Adam : « l'Archéologie devant l'imposture »

22 h. 35 (●), Ciné-club (R.) : « Au cœur de la nuit », de A. Cavalcanti, Ch. Crighton, B. Dearden et R. Hamer (1945) ; avec M. Johns, S. A. Howes, G. Withers, A. Baird, M. Redgrave.

Un architecte, invité pour le week-end dans un cottage, y retrouve le décor et les personnages d'un cauchemar qu'il fait régulièrement. Quatre autres invités et le maître de maison racontent alors, chacun, une histoire extraordinaire.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Docteur Doolittle et Des livres pour nous ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (●), Magazine vendredi : « De quoi avons-nous peur - La solitude ».

Vieilles dames abandonnées, handicapés, mères célibataires... la solitude est un mal immense. Une enquête menée auprès de témoins, d'animateurs, de psychiatres le montre. Une question est posée : est-elle d'origine individuelle et psychologique ou collective ?

21 h. 20, Documentaire : « Civilisation », de Sir Kenneth Clark (dernière partie) ; « Le matérialisme héroïque ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Jean Fanchette ; 11 h. 2, Eveil aux musiques chorales d'aujourd'hui, par G. Reibel ; 12 h. 5, Parti pris : Mot à mot, avec Jean Marin, ancien président-directeur général de l'A.F.P. ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares : le basson baroque, avec J.-L. Charbonnier ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Confessions du chevalier d'industrie Félix Krull », de Thomas Mann ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 30, La musique une et divisible ; 16 h., Les Français s'interrogent : Que sait-on sur les mœurs du Labre ? Pourquoi les chiens ressemblent à leurs maîtres ? Qu'est-ce que la beauté ? ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« Une femme d'étoile ») ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la ... moderne, par le professeur Auger : programme ... cellules ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les ... par M. Bernard ; 23 h. 35, Le roman après le ... roman ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-musique ; 9 h. 7, Les granc... humaines ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cour... prétation ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La ... 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans ... Bonbons viennois (C.-M. Ziehrer, R. Strauss) ; 15 ... musique de chambre de Schubert : « la Belle Meu... « le Chant du cygne » (extraits) ; « Béatitude), ... des Aulnes » ; « Sonate pour piano en *si bémol* m... « Quatuor à cordes en sol majeur » ; « Sonate po... et violon en ré majeur » ; « Chant de deuil » ; ... Ecoute, magazine-musical ; 18 h. 30, Le vrai bleu ; ... Thèmes et variations : Calendrier horoscopique ; ... Instruments et solistes... Wilhelm Kempff interprète de ... « Trois intermèdes, opus 117 » ; « Quatre pièces pou... opus 119 » ; « Rhapsodie en mi bémol majeur » ; « ... en ré mineur, extrait des fantaisies » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Fes... Lucerne... Orchestre philharmonique de New-York, ... P. Boulez. Avec Ph. Entremont, pianiste : « R... Juliette », extraits, Berlioz ; « Concerto en ré maje... la main gauche » (Ravel) ; « le Mandarin merve... (Bartok) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; ... Cabaret jazz ; 24 h. (●), Musiques marginales, par ...

Samedi 29 novembre

CHAINE I : TF1

11 h. 30 (C.), Magazine : Formations, de P.-M. de la Gorce ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5 (C.), Les musiciens du soir ; 14 h. 35 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Catch (Zarak-Montreal et Petit Prince-Daniel Noced).

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Samedi dans un fauteuil, de J. Sallebert et Ph. Caloni. (A 14 h. 10, Série : Les rues de San Francisco) ; 18 h., Magazine du spectacle : Peplum, de J. Artur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Mélodrame : « le Docteur noir », d'Anicet-Bourgeois et Dumanoir. Réal. G. Vergez. Avec R. Hirsch, P. Doris, D. Gence.

Comment, en 1788, Fabien, appelé « le Docteur noir », s'éprend, à l'île Bourbon, de Pauline, fille de la marquise de la Reyneris.

22 h. 50, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : La musique ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Le magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30 (●), Comédie-Ballet : « le Bœuf sur le toit », de J. Cocteau, sur une musique de D. Milhaud, interprétée par les ballets de J. Guélis, sur un enregistrement par l'Orchestre des Champs-Elysées dirigé par D. Milhaud. Réal. J.-C. Averty.

Autour de la représentation intégrale du « Bœuf sur le toit », énorme farce bâtie par Jean Cocteau sur un bar aux Etats-Unis pendant la prohibition, une évocation des conditions historiques dans lesquelles ce ballet est né, de Charlot et du cinéma muet ; avec une représentation du « Tango des Fratellini », un fox-trot de D. Milhaud et une conversation autour du cabaret « Le bœuf sur le toit ».

21 h. 30 (●), Musique : Lettre de Paris et d'ailleurs, Berlioz, de F. Reichenbach.

Un musicien à travers des lettres, des témoignages, de la musique, un ballet. Berlioz par Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, Maurice Béjart.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science, par M. Rouzé ; le secret des mégalithes, par H. Saint-Blanquat ; 8 h. 32, 75... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la science économique peut-elle n'être pas politique ? 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux : Rencontres internationales de musique contemporaines à *Metz*, avec G. Amy ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Samedis de France-Culture : Pierre Piganiol, par Paule Chavasse, réal. A. Barroux ; 17 h. 5, Disques ; 17 h. 30 (●), Le troisième quart du siècle (année 1958) ; 19 h. 15, Teilhard en questi... J. de Beer ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), « Mort d'un ois... proie », de J.-J. Varoujean, avec F. Darbon, G. ... E. Scob, S. Joubert, R. Favey, E. Loria, réal. J.-P. ... 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 ... Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Dans la rue, par N. Cayla ; 8 h., Mélodi... paroles ; 9 h. 30, Chorales, par F. Vercken ; 10 h., « Concerto nº 1 en ut majeur » (Beethoven) ; 11 ... Sélection concert ; 12 h., Notes sur la guitare ; 12 ... Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les Français sont musiciens ; 15 h. 30, Discothèque 7... J.-M. Granier ; 17 h. 30, Vingt-cinq notes seconde ; 19 ... La route des jongleurs : Chansons politiques et d'ac... au *Moyen Age* ;

20 h., Soirée lyrique : « Otello » (Verdi), avec J. Vi... M. Freni, P. Glossop, A. Bottion, M. Sénéchal, J. van ... M. Machi, H. Helm, S. Malagu, orchestre philharm... de Berlin, direction H. Von Karajan, et « Deux ... pour piano » (Scriabine), par R. Szidon ; 23 h., ... cires : « Carnaval opus 9 » (Schumann), par S. Rachm... « Sonate nº 3 pour violon et piano » (Brahms), N. Milstein, W. Horowitz ; 24 h. (●), Plans sur ... par E. Dietlin.

Dimanche 30 novembre

CHAINE I : TF1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 45 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct à la une ; 17 h., Téléfilm : Pas d'escale pour le vol 06 ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 17, Série : Les faucheurs de marguerites.

20 h. 30 (R.), Film : « Echappement libre », de J. Becker (1964). Avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froebe, J.-P. Marielle.

De Damas à Brême, en passant par la Grèce et l'Italie, les aventures d'un passeur d'or désinvolte, accompagné d'une piquante jeune femme.

22 h. 10 (★) Enquête : Recherche d'un homme, de J.-C. Bringuier et H. Knapp. (Première partie : La machine vivante).

L'homme selon Edgar Morin : l'identification du « Moi » par rapport à l' « autre ».

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia. (A 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de : Odette Laure ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Série : Hec Ramsey ; 16 h. 20, Courts métrages ; 16 h. 30, Tiercé ; 16 h. 40, Série : Vivre libre ; 17 h. 25, Résultats sportifs ; 17 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40, Feuilleton, (R.) : Les illusions perdues, d'après H. de Balzac. Réal. M. Cazeneuve.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 (R), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman. (7e partie : « les Chemins de l'espérance ») ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid. Réal. Cl. Guillemot et P. Lary. (L'équipier.)

20 h. 35 (★) Danse : « Béjart et l'éphémère », de J. Dayan.

« Les ballets sont comme des êtres vivants, ils ont leur propre vie et meurent », dit Maurice Béjart. A travers des extraits filmés de ses principaux ballets (« Le Sacre du printemps », « Nijinsky, clown de Dieu », « Golestan, le pas des hommes », « Baudelaire »), un reportage sur l'école de Maurice Béjart (« Vivre avec Mudra »), le portrait d'un homme pour qui la recherche est un « labyrinthe ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : Cycle Ravel : « Shéhérazade » ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France : « Symphonie nº 9 « la Suisse » (Mendelssohn), « Concerto grosso opus 6, nº 7 » (Haendel), « Sketches et bagatelles » (Bartok) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « Maître Manole », de L. Blaga, avec M. Pilar, D. Lebrun, M. Vitold, J. Dumesnil, réal. A. Dave ; 16 h. 5, Rencontres internationales de *musique contemporaine* à *Metz*. Ensemble 2 E 2 M de Champigny, avec M. Fabian, cymbalum, J.-P. Chevallier et S. Unruh, ténors, J. Villisech et X. Tamalet, basses, direct. G. Amy : « Siegfried », création mondiale (L. Ferrero), « Ondes », création mondiale (P. Mélano), « Seven sites », création française (G. Amy), « Renard » (Stravinski) ; 17 ... Rencontre avec... Pierre Schaeffer, par P. Galbeau ; 1... Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe, p... Esnault : Marcel Carné ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 2... (●), Atelier de création radiophonique (R.). A pr... « Navettes », de J.-C. Ollier ; suivi de Courant-Alternatif ... Black and blue, par L. Malson : Michel Portal et la m... 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Domenica post Trinitatis ; 7 h. 40, ... promenade ; 9 h., Musical Graffiti, par P. Bouteiller ; ... Musica sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 ... Opéra-bouffon : « les Troqueurs » (A. d'Auvergne), J. Herbillon, G. Dunan, F. Garnier, E. Lublin ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune d... tiques de disques : « Sonate pour piano » (Mozart) ; Le concert égoïste, de C. Maupome ; 19 h. 10 ... vivant... Les chanteuses : E. Fitzgerald, S. V... C. Mac Rae ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Or... de chambre la Follia : « Concerto grosso nº 3 en ut m... (Corelli), « Sonate en ré majeur pour deux trom... (Franceschini), « Concerto grosso en la mineur o... nº 3 » (Vivaldi), « Concerto en sol majeur pour ... altos » (Telemann) ; 21 h., Echanges internati... Lutoslawsky ; 23 h., Nouvelles auditions (H. T... H. Marteil, A. Jolivet) ; 24 h. (●), Concert extra... péen, par D. Caux.

Lundi 1er décembre

CHAINE I : TF1

10 h. 30, Emissions scolaires (reprise à 14 h. 5 et à 17 h. 15) ; 12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 30 (C.) (R.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi (film policier) : « la Chaîne », de S. Kramer (1958) ; avec T. Curtis, S. Poitier, Th. Bickel, Ch. McGraw.

Deux forçats, un Blanc et un Noir, évadés d'une voiture cellulaire, fuient à travers la Floride, rivés l'un à l'autre par une chaîne et se détestant.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : les Incorruptibles (L'histoire de Waxey Gordon) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45 (●), Alain Decaux raconte : l'affaire Petiot.

On n'a pas fini de parler de ce docteur Petiot qui attirait chez lui des personnes en difficulté, pendant la guerre, les torturait et les assassinait. Cette affaire criminelle fut découverte en 1944.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre : les Pionniers de France ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Prestige du cinéma : « Brigade anti-gangs », de B. Borderie (1966) ; avec R. Hossein, R. Pellegrin, G. Tinti, P. Clementi.

Un commissaire de police ayant arrêté un gangster, son frère, membre de l'équipe de France de football, est pris en otage par une bande de jeunes gens dont le chef est amoureux de la fille du truand.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes (1), par X. Delcourt ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. ... lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « La France ... avec J. Duby, J. Juillard, E. Le Roy Ladurie, M. Ag... 10 h. 45, Le texte et la marge, avec J. Joubert ; 11 ... Evénement-musique, magazine hebdomadaire ; 12 ... Ainsi va le monde... Parti pris, par J. Paugam ; 12 ... Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-... Michel Decoust ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre ... voix : « le Fils du consul » (1), de L. Bodard ; 15 ... Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 45 (radi... laire sur ondes moyennes) ; 15 h. 10, L'invité du ... 16 h. 10, Dossier ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 ... Interdit aux adultes ; 18 h. 2, La voix, par C.-B. Cl... et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les ligne... Jules Roy ; 19 h. 30, Présence des arts : Le radea... la *Méduse* ;

20 h. 5 (S.), « Traits pour traits », de S. Martel, M. Michael, D. Manuel, R. Leduc, M. Nasil (réa... Horowicz) ; 21 h. 5 (S.), Rencontres internationale... musique contemporaine à Metz... Ensemble musique vi... direct. D. Masson : « Concerto grosso » (V. Globo... 22 h. 35, Le roman après le nouveau roman ; 23 h ... la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et lég... 9 h. 30, La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection con... 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique 88 ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans par... Musique ancienne ; 15 h. 2, Après-midi lyriqu... « Euryanthe » (Weber), avec J. Norman, R. H... N. Gedda ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h... Quatre, quatre ; 19 h. 15, Thème et variations : Cale... horoscopique ; 19 h. 25, Instruments et solistes... N... Yepes : « Concerto pour guitare en ré majeur » (Viv... « Concerto en la mineur » (S. Barcarisso) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En ... de Francfort... Chœurs de l'Opéra et orchestre sy... nique de la radio, direction C. Mellés, avec J. ... pianiste : « Fantaisie en ut mineur pour piano, chœur ... orchestre » (Beethoven), « Concerto pour piano, c... d'hommes et orchestre » (Busoni) ; 22 h. 30 (●), ... ceaux, par A. Almuro.

Magazines régionaux de FR 3

ALSACE. — Lundi 24, 20 h. : Est-sport. Mercredi 26, 20 h. : Les transports urbains. Vendredi 28, 18 h. 25 : So sinn m'r im troisième âge ; 20 h. : Victor Prouve. Samedi 29, 18 h. 25 : Douze siècles d'histoire. Lundi 1er décembre, 20 h. : Est-sport.

AQUITAINE. — Lundi 24, 20 h. : Sports 25. Mercredi 26, 20 h. : L'aménagement de la côte Aquitaine : pour ou contre. Vendredi 28, 20 h. : L'Aquitaine à Paris. Lundi 1er décembre, 20 h. : Sport 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 24, 20 h. : Score 5. Mercredi 26, 20 h. : La Bourgogne à la recherche de kilowatts. Vendredi 28, 20 h. : Hommage à Romain Rolland. Lundi 1er décembre, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 24, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 26, 20 h. : Le granit en Bretagne et le plus vieux passeur de Loire. Vendredi 28, 20 h. : De tout nos yeux (pleins feux sur le théâtre lyrique à Rennes et le peintre Chevolleau). Samedi 29, 18 h. 30 : Breiz o veva. Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 24, 20 h. : Est-sport. Mercredi 26, 20 h. : Boussac, le textile et les Vosges. Vendredi 28, 20 h. : Victor Prouve. Lundi 1er décembre, 20 h. : Est-sport.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 24, 20 h. : Sports 25. Mercredi 26, 20 h. : L'oubli et le cheval de Merens. Vendredi 28, 20 h. : L'Aquitaine à Paris. Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 24, 20 h. : Et pourtant, il roula. Mercredi 26, 20 h. : L'enfant et le jouet. Vendredi 28, 20 h. : Show Marcel Amont. Lundi 1er décembre, 20 h. : Journal de la mer : opération Damien.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 24, 20 h. : Sports 25. Mercredi 26, 20 h. : Trois petits tours et puis s'en vont. Vendredi 28, 20 h. : L'Aquitaine à Paris. Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 24, 20 h. : Clap 3. Mercredi 26, 20 h. : Les métiers de la vie (le chef de rayon de grandes surfaces). Vendredi 28, 20 h. : Formule 3. Lundi 1er décembre, 20 h. : Clap 3.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 24, 20 h. : Sports Méditerranée. Mercredi 26, 20 h. : Espace flamenco. Pedro Soler. Vendredi 28, 20 h. : Monsieur Vincent de Marseille. Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports Méditerranée.

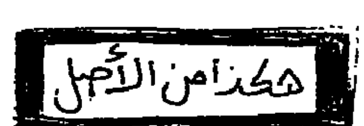
RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 24, 20 h. : Score 5. Mercredi 26, 20 h. : Les peintoles de Mick Micheyl. Vendredi 28, 20 h. : Hommage à Romain Rolland. Lundi 1er décembre, 20 h. : Score 5.

Emissions en langues vernaculaires

ALSACE. — Vendredi et samedi, à 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 30, à 18 h. 30 (FR 3), rediffusion le lundi 1er décembre, à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi, à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).



LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

PHILOSOPHIE POLITIQUE

‹N 1972, Rolland de Renéville publiait un important ouvrage, *Aventure de l'Absolu*, dont j'ai etenu mes lecteurs. Mais que de- t cette aventure quand l'Absolu :arne et se fait histoire ? C'est le t du *Voyage au centre du monde*. livre est à la fois philosophie et pire. Il fait souvent référence à :el et *développe* cette conception :levenir de l'Esprit qui est pour lui toire, le mot « Esprit » traduisant le *Geist* hégélien, qui n'évoque seulement l'idée de souffle, mais i d'agitation, de colère, de violence. qui explique qu'un chapitre se s'intituler « La colère de Dieu ». s Hegel disait aussi que la lecture journal est devenue la prière quo- nne de l'homme moderne. Pour and de Renéville, c'est bien le laire du philosophe, à condition sache le lire en philosophe et en orien. C'est dans cet esprit, et selon méthode, qu'il explique l'histoire aine.

ur beaucoup, aujourd'hui, par nple pour Lévi-Strauss, les cul- s sont toutes égales parce qu'en- ment différentes. L'idée de civili- n universelle n'est qu'un moyen ocrite, utilisé par l'Occident, pour oser la science. Cette conception se bien sur la négativité, mais ne lise que pour nier tout absolu et urer un relativisme universel. Cette ude repose sur une erreur philoso- que. Certes, le négatif est essentiel t l'auteur y insistera assez. Mais négation est toujours seconde : il du positif pour qu'ensuite s'exerce lui du négatif. Toute négation sup- une affirmation plus profonde. des ethnologues professent un o-relativisme généralisé. Cet ethno- tivisme masque un invariant lu qu'il s'agit de déceler. Seul le age du relativisme généralisé à la tivité qui implique un absolu, un riant, va permettre de comprendre toire.

donc il est vrai que chaque cul- s'arrache à toutes les autres, c'est lle cherche à faire disparaître ce uoi elle est positivement créatrice.

Voyage au centre du monde. Essai de sophie politique par Jacques Rolland enéville. Ed. Anthropos, 411 p., 1975,

Ce qui ne fait qu'approfondir, en la précisant, l'idée de négativité. L'homme est le seul existant qui nie. C'est sa caractéristique même, et toute son histoire n'est que l'aventure du négatif. Ce qui explique ses éclats, ses luttes, sa violence. L'homme peut être défini le « négatif vivant ». Mais il ne nie que sur le fond positif de ce qu'il nie et détruit. Cette aptitude universelle à tout mettre en question, à tout nier, parfois à tout détruire, y compris soi-même, se nomme *liberté*. « L'homme n'est pas un être, pas même une personne, il est le négatif à l'œuvre, une liberté constituante, un travail de transformation du monde et de soi. » Tous les hommes sont égaux en tant qu'ils sont également libres. L'essence de l'humanité, c'est le *projet* : projeter, c'est s'ouvrir un avenir. Dire que l'homme est le négatif, c'est reconnaître qu'il est la liberté engagée dans la transformation du monde, la capacité de se nier en tant que vivant, de s'élever au-dessus de la nature en risquant d'en être arraché à jamais. Celui qui se dérobe demeure esclave, comme l'est l'animal, indiscernable du reste de la nature.

* * *

C'est au moyen de cet invariant et par rapport à lui que les collectivités choisissent et se choisissent. Elles sont égales en tant qu'elles décident de leur destin par leurs actes, inégales dans les situations ainsi créées. Quelles que soient ces situations, la relation humaine subsiste puisque le fond est le même : toute collectivité, affirme Rolland de Renéville, participe à toute autre et, en quelque sorte l'héberge dans l'acte même par lequel elle s'en sépare afin d'exister par soi. Cette création est l'œuvre du travail : l'outil est le commencement de l'humanité. « Cette irruption du négatif dans un monde ontologiquement tout positif inaugure l'histoire, le commencement de la transformation de la nature en culture. » Ce progrès s'opère par mutations successives. D'abord l'enkystement : la collectivité enkystée ne songe qu'à vivre, ou plutôt à survivre, en s'incrustant dans la nature — puis la migration, qui n'est plus refuge dans le repos mais dans le mouvement, — enfin l'implantation, synthèse des deux précédentes, où l'on ne cherche plus à se retrancher dans la nature ou à la fuir, mais à la discipliner. La vérité de l'implantation, c'est la Ville, qui, à la différence du village, est échange, communication, sorte d'explosion de l'univers, *subjectivité constituante*. Le village est le lieu du *même*, la Ville celui de l'*autre*.

Liberté, travail, langage, apparaissent ainsi comme trois synonymes de l'invariant absolu. La liberté qui est négation, c'est-à-dire domination du monde, le travail qui le transforme et le soumet effectivement à l'homme, le langage qui vise toujours et de plus en plus dans la mathématique et la logique modernes à la rationalisation totale du réel, sont les divers aspects d'un même projet. Comme la liberté peut se fuir dans l'esclavage et le travail dans un asservissement, le langage est toujours difficile et inachevé. L'inégalité au départ serait la pire injustice. Mais, en fait, les inégalités sont à l'arrivée : elles expriment la différence des échecs et des réussites. Et, comme il y a des inégalités entre les sociétés, il y en a entre les individus. La politique est en somme l'ensemble des combats entre insatisfaits et nantis. On ne peut certes construire *a priori* l'évolution historique et la prévoir. Mais, à chaque époque, il est possible de dégager, d'analyser le négatif qui contredit la société présente et en prépare une autre.

C'est ce qu'étudie la dernière partie du volume, en fonction aussi bien de la philosophie de l'auteur que des événements actuels. Guidée par les principes dégagés, l'analyse se fait plus directe, concrète, plus engagée. Le lien avec ce qui précède fait l'unité, à la fois théorique et pratique, de l'œuvre. Et l'on ne peut, en terminant, que partager l'angoisse de Rolland de Renéville en face de la situation présente. Il part de la féodalité, qu'il appelle l'âge de l'être et définit par l'Epée. La féodalité c'est le *choix de l'être*, en ce sens qu'il ne s'agit que d'être et de persévérer dans l'être : être ou s'anéantir. Les seigneurs commandent et protègent : pour cela, ils exposent leur vie. Les autres sont protégés mais sont serfs. A cet âge a succédé l'*âge de l'avoir*, celui de la bourgeoisie, le règne de l'or. Cet âge vide les campagnes et crée d'énormes cités : on vaut désormais non plus ce qu'on risque, c'est-à-dire ce qu'on est, mais ce qu'on a. Mais, comme l'épée a engendré l'or, l'or est en train d'engendrer le travail. L'immense mérite de Marx est de l'avoir compris en un temps où ce n'était pas évident. Sous la richesse, il a discerné ce qui la crée, le travail. Il a analysé le passage de l'*âge de l'avoir* à l'*âge du faire*. En définissant la valeur par le travail cristallisé, il a montré dans la valeur *possédée* l'objet d'une élaboration créatrice. En ce sens l'analyse marxiste est parfaite : le règne du travail va bientôt atteindre son apogée, c'est-à-dire que s'élève déjà le nouveau pouvoir prêt à lui succéder.

* * *

Nous pouvons faire aujourd'hui ce que le génie de Marx ne pouvait imaginer, c'est-à-dire analyser ce qui déjà nie cet âge du faire, et prépare la cité de demain. Marx a seulement pressenti que le dépassement du capitalisme trouve sa raison d'être moins dans la nécessité de résoudre le problème de la propriété des instruments de production que celui du statut politique des créateurs. L'apparition d'une industrie hautement différenciée dévalorise la simple force du travail, rejette celui-ci dans le secondaire, voire le tertiaire. Ce qui importe, ce qui importera de plus en plus, c'est la création. La créativité humaine ouvre un autre âge. Plusieurs, comme Georges Mathieu, comme Etienne Souriau, le placent du côté de l'art et de la poésie : faire de tous les hommes des artistes, c'est-à-dire de vrais créateurs. Pour Rolland de Renéville, ce qui se développe c'est l'invention. Le nouvel âge sera celui du « savoir », qui est l'accomplissement suprême du « travail ». Hegel disait que le savoir absolu est le savoir que l'absolu a de soi à travers l'histoire et la culture. Créer c'est s'arracher à ce que l'on est. Un idéal, l'invariant absolu, entraîne l'homme : au-delà de toute expérience possible, se rejoindre enfin pour n'être plus que soi, là où la pensée et l'action ne font plus qu'un, où le monde a rejoint la raison. La véritable domination du monde et de soi, c'est leur véritable connaissance. Le progrès vers cet idéal ne peut être qu'asymptotique. Mais c'est ce progrès qui nous fait signe et nous appelle

Se réalisera-t-il ? et comment ? Ce quatrième âge, ce serait le savoir toujours à développer, à *tout* âge, indéfiniment. Pour le réaliser valablement, il faudrait concentrer toutes les ressources disponibles dans une *éducation permanente*, toujours développée et perfectionnée, ouvrir à chacun l'essentiel de ses chances. Sans quoi, le risque est grand de voir les inégalités s'accroître demain : d'un côté l'élite de ceux qui savent et inventent, de l'autre, une masse croissante d'assistés. La politique aussi ne deviendra-t-elle pas si complexe qu'on ne fera plus qu'expédier des affaires non plus seulement courantes, mais galopantes ? L'inquiétude nous place devant le dilemme : improbabilités du salut ou extrême urgence du sursaut nécessaire ?

LIVRES REÇUS

— *Sur l'ontologie grise de Descartes*. Science cartésienne et savoir aristotéliciens dans les Regulae, par Jean-Luc Marion. Vrin, 1975, 54 F.

— *L'Oubli*. Révolution ou mort de l'histoire, par Pierre Bertrand. P.U.F., 1975 42 F.

— *Les Vivants et la Mort*, par Jean Ziegler. Le Seuil, 1975, 39 F.

— *Pour une théorie générale des formes*, par François Dagognet. Voyage passionnant dans l'univers bariolé des formes, notamment au dix-huitième siècle, où l'art pressent un espace nouveau que la science explore et que la religion vit et creuse. Vrin, 1975, 48 F.

-angage et livres

n utile traité de la ponctuation

■ *Le petit traité pratique de* Ponctuation, art et finesse, *de* an-Pierre Collignon, *est le très* nvenu. *Les journalistes, typos et* recteurs *— l'auteur est l'un des* grands *» de la corporation, —* prises *chaque jour avec des* blèmes *de virgules, de guillemets,* parenthèses *et de crochets, lui* ront *gré d'avoir rassemblé clai-* ient, *dans une plaquette plaisante,* ucoup *plus que l'essentiel de* 'e *science délicate. Ce manuel de* ponctuation *devrait rendre au* ins *autant de services aux ensei-* nts *de français. Que d'élèves et* udiants, *faute d'un enseignement* imum, *ne savent ni ouvrir ni* ner *les guillemets, ni utiliser* : , *ni placer à bon escient les !,* ? *et les ... : avant le » ferment* nd *ils appartiennent à la citation,* is *s'ils interrogent, exclament* !), *ou ... suspendent le texte* éral.

que dire de la ponctuation des es ! *S.N.C.F. ou SNCF ? SONOCOTRA ou S.O.N.O.C.O.T.R.A. ? J.-P. Collignon est partisan d'une unification, officielle ou officieuse, de la graphie des sigles, et d'une façon générale d'une rigueur plus grande dans l'emploi des ponctuations, au moins dans les textes d'information. Un livre plus qu'utile.*

★ Chez l'auteur-éditeur, 25, av. F.-Buisson, 75016 Paris, et au « Monde », 5, rue des Italiens (9e), 15 F, plus frais d'envoi : 2,20 F.

■ *Le travail de l'interprète de conférences est à la fois méconnu et fascinant. Mme Danica Seleskovitch, directeur adjoint de l'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs de Paris-III, que connaissent bien tous les milieux européens de l'interprétariat, consacre un petit volume, très dense, au problème particulier de la prise de notes par l'interprète, dans le cas de l'interprétation « consécutive ». Au-delà des conseils techniques et des comparaisons de méthodes, ce sont des problèmes linguistiques plus généraux que pose* Langage, langues et mémoire. *Ainsi le rapport entre le rythme de parole de l'orateur (de cent vingt à deux cent vingt mots-minute, en français comme en anglais) et la compréhension-mémorisation de l'interprète : celui-ci, paradoxalement, est plus à l'aise avec un orateur rapide ou très rapide qu'avec un orateur lent. Le premier reprend, explicite sa pensée ; dans la progression trop prudente du second, «* le contexte verbal apparaît trop lentement pour que les significations pertinentes se dégagent spontanément, de sorte que le sens devient plus difficile à saisir *».*

Une bonne bibliographie des problèmes d'interprétation, dont l'importance actuelle n'est pas à rappeler.

★ Editions Lettres modernes, Paris, 1 vol. format de poche, 272 p., 45 F.

■ *A travers l'histoire détaillée de deux mots : « culture » et « civilisation », M. Philippe Beneton invite, dans : « Histoire de mots : Culture et civilisation », à une réflexion approfondie sur l'histoire de ces deux concepts politiques récents. Ambigus, manipulés, hautement suspects, sous-tendus le premier par l'impérialisme allemand de la fin du dix-neuvième siècle, le second par l'impérialisme français à la même époque, les mots-clés de « culture » et de « civilisation » se sont, finalement, affrontés dans la sauvagerie sans phrases de Verdun en 1916.*

★ Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1 vol., 165 p., 50 F.

JACQUES CELLARD.

Anthologie

« CROISSEZ ET MULTIPLIEZ-VOUS »

« O mères françaises, faites donc des enfants, pour que la France garde son rang, sa force et sa prospérité, car il est nécessaire au salut du monde que la France vive, elle d'où est partie l'émancipation humaine, elle d'où partiront toute vérité et toute justice ! Si elle doit un jour ne plus faire qu'une avec l'humanité, ce sera comme la mer, où tous les fleuves viennent se perdre. »

Ce patriote lyrique, apôtre de la natalité, qui est-ce ? Un de ces orateurs pour comices agricoles dont la Troisième République ne fut pas avare ? Un homme d'ordre, de devoir, insensible à son temps ? Pas tout à fait : il s'appelle Emile Zola...

Ce n'est qu'une des surprises que réserve le choix de textes que vient de publier André Armengaud professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail. Sous un titre peu engageant — les Français et Malthus *— ce spécialiste de la démographie a réuni une courte mais souvent savoureuse anthologie des prises de position qu'a suscitées, depuis près d'un siècle et demi, la question de la limitation des naissances.*

On s'aperçoit que les débats de la fin du siècle dernier ont parfois des résonances des plus actuelles. Si le pays se dépeuple, à qui la faute ? M. Cazajeux, vertueux défenseur de l'Eglise et de la morale, prodigue ses conseils aux pouvoirs publics : « Empêchez les feuilles pornographiques, dont vous encouragez le commerce, de pulluler, de s'imposer même aux yeux des passants, d'aller recruter jusque dans les campagnes les plus reculées, par le moyen des bibliothèques de gare, une clientèle qui obéira trop bien à leurs excitations. » *C'était le 15 janvier 1897, dans* la Réforme sociale...

Il est vrai que Paul Robin « sévissait » déjà, combattant courageusement pour la contraception, dénonçant la « misère lapiniste » (sic) *des mères de familles nombreuses. Dans le même esprit, Eugène Humbert éditait* Génération consciente, organe de propagande pour la limitation volontaire des naissances.

La réaction ne s'était pas fait attendre. Le Petit Catéchisme du mariage, *de l'abbé J. Hoppenot, dénonce, dès 1908, ceux qui* « répandent actuellement dans toute la France leurs honteuses doctrines. Ils s'en vont répétant aux populations que la limitation voulue des enfants est un gage de bonheur et d'aisance au foyer domestique. Pour faire passer dans les mœurs leurs criminelles théories, ils ont recours aux tracts, aux conférences accompagnées de projections. Ils y enseignent cyniquement les moyens de limiter la fécondité des mères. Moyens scientifiques, disent-ils ; en réalité, moyens barbares et homicides. »

La gauche n'est guère plus favorable. En 1907, dans la Revue socialiste, *le Dr Oguse ironise :* « A la formule célèbre : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », il faudrait substituer cette autre devise : « Prolétaires de tous les pays, achetez les cônes préservatifs de la grossesse du Dr Mascaux à 3,50 F la boîte. »

Un peuple condamné

Le prolétaire d'ailleurs, comme le veut son étymologie, n'est-ce pas celui qui n'a que sa descendance pour bien ? Et que serait la force du prolétariat sans son nombre ? Maurice Thorez, le 2 septembre 1936, insiste : « Un peuple qui n'a plus d'enfants, c'est un peuple condamné, et nous, communistes, qui avons non seulement la conviction, mais la certitude, que la classe ouvrière conduira un jour le pays vers de nouvelles et radieuses destinées, vers le bonheur, vers la liberté et la paix, nous voulons une classe ouvrière, un peuple nombreux et fort. »

A intervalles réguliers, la hantise de la disparition, de la réduction au néant, resurgit : « S'il est acquis que, décidément, le peuple français ne se multiplie plus, alors la France ne peut plus rien être qu'une grande lumière qui s'éteint », *déclare de Gaulle le 2 mars 1945. En attendant, fin 1962 :* « La France des cent millions de Français... »

Il y a, on le voit, pas mal à découvrir dans ce petit volume où des discours déjà lointains se révèlent souvent proches. Au point qu'on pourrait croire, un instant, à quelques nuances près de vocabulaire, que l'histoire se répète. De quoi rire. Ou pleurer ?

ROGER-POL DROIT.

★ *Les Français et Malthus*. Presses universitaires de France, coll. « Documents histoire », 1975, 144 p., 20 F.

Témoignage

Un chômeur chez les prémontrés

(Suite de la page 13.)

Frères et pères, unis et mêlés en leur foi, sont tantôt dix, tantôt trente. Petit groupe fermé de gens intenses et intelligents, ils n'en restent pas moins ouverts au monde extérieur et sont toujours prêts à accueillir ceux qui, n'ayant à compter sur rien ni personne, ont les crocs de la vie dans la gorge. Troisième voie entre la vie monastique et le clergé séculier, les prémontrés tiennent de l'un et de l'autre. S'ils vont dans le monde, vêtus comme chacun, prédicateurs ou laboureurs, ils portent quand ils se réunissent, comme leurs prédécesseurs de l'an 1100, la bure blanche. Plus démocrates que bien des laïcs, ils ne prennent de décisions que réunis, et l'abbé, élu, consulte tous ses Frères.

Enfermé dans la cage de mon désespoir, j'ai surgi parmi eux comme un homme perdu, avec un grand trou noir au milieu de sa vie. Ils m'acceptèrent, me firent retrouver le sens de la famille humaine, moi qui étais devenu un étranger à mes propres yeux. Leur accueil chaleureux et discret me donne l'impression d'être moins seul parmi leurs pommiers normands que dans la foule parisienne.

« L'idée-fixe »

Dès lors qu'il a tout choisi de son inimaginable vie, le prémontré que je côtoie, qu'il ait dix-huit ou quatre-vingt-un ans, qu'il soit prieur ou frère-jardinier, jouit d'une liberté d'esprit presque irréelle. Observant vingt-cinq ans avant l'an 2000 ce « moine » dont je me faisais une idée si futile, l'envie de lui ressembler, par instants, me donne presque mal au cœur.

Dans cette communauté, les mots les plus galvaudés reprennent leur valeur : authenticité, par exemple, et politesse. L'étonnante et pourtant si naturelle courtoisie que se témoignent les prémontrés permet au frère qui n'a que le certificat de vivre en égalité parfaite avec le docteur ès lettres. Et souvent, l'abbé sert ses Frères à table.

Entre eux, les religieux parlent peu sauf aux rencontres — de détente ou de réflexion — de la communauté. Les repas se déroulent en silence. Mais ce silence est d'une qualité exceptionnelle, majestueux comme les voûtes du dix-huitième siècle sous lesquelles il se déploie. Si parfois, seul, le silence exprime l'absolu désespoir humain, il peut être un chant.

Ces hommes qui se lèvent à 6 heures, se couchent à 10 et divisent leur journée, comme les Grecs, en périodes d'activité et de repos, d'exercices physiques et intellectuels, sont-ils heureux ? Je le crois. Ils rayonnent comme des apôtres. Ils ne possèdent rien, mais la tyrannie des choses n'a aucune prise sur eux. Leur journée a la simplicité de celle des hommes qui sont guidés par « l'idée-fixe ». Ils l'appellent Dieu. Elle supprime l'écoulement du temps — cette caricature de l'éternité.

Ce qui reste quand tout a brûlé

En quinze jours, je ne surprendrai jamais un prémontré en flagrant délit de mélancolie, ni, a fortiori, *d'acedia, ce désespoir sec que les mystiques classent parmi les péchés mortels. Qu'ils travaillent durement à la ferme (cinquante vaches), ou qu'ils évangélisent, en 2 CV, le Bessin, ces hommes manifestent toujours une telle bonne grâce qu'on en oublie les grimaces du malheur. Jamais, je n'ai rencontré de gens plus gais, plus ouverts, moins seuls, que ces « solitaires » dans leur cellule. La solitude ne serait-elle supportable qu'avec Dieu ?*

Il me semblait qu'un fossé de plusieurs années-lumière me séparait d'eux. Mais, très vite, rien que de les voir, je me suis trouvé comme purifié. Pour penser, il faut la liberté physique et morale. Ils m'ont rendu l'usage de la pensée que la recherche d'un emploi, l'angoisse de ne rien trouver, avaient abolie en moi.

Quand, sous l'effet d'une vivisection mentale toujours recommencée, on se sent l'âme déserte, brisée comme une chose à jeter aux ordures, quand on sombre dans une nuit obscure, avant donc de pousser la dernière porte : celle qui donne sur le néant, reste un seuil à franchir, une demeure pour vous accueillir : l'abbaye de Mondaye. Croyants ou non-croyants peuvent y retrouver le désir de ce qui reste quand tout a brûlé : l'aurore.

PIERRE LEULLIETTE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1974

SOCIETE

L'Année internationale de la femme

A l'UNESCO, esquisse d'un bilan

L'ANNEE internationale de la femme, décrétée par l'ONU, touche à sa fin. En dépit de la lassitude qui fait dire à beaucoup qu'il est temps... que 1975 se termine et qu'on a plus parlé des femmes qu'agi en leur faveur, malgré les quolibets de ceux qui n'en retiendront — en Occident du moins — que les aspects futiles, à l'heure du bilan, le solde paraîtra largement positif. C'est en tout cas ce qui ressort des discussions qui ont eu lieu lundi 17 et mardi 18 novembre, à Paris, au siège de l'UNESCO. Sur l'invitation du secrétariat de l'Organisation internationale, près de cent cinquante femmes, représentant de nombreux pays, se sont réunies pour établir une esquisse de bilan.

Que peut-il y avoir de commun entre une femme africaine chaque jour confrontée à l'épuisante corvée d'eau, analphabète et mal nourrie, et la femme du cadre supérieur occidental qui rêve mélancoliquement, derrière ses rideaux de tulle, avec enfants trop vite élevés, au métier qu'elle n'a jamais eu ? Rien de commun, sinon le fait d'être une femme. Cette « sororité » — le mot fait sourire les hommes — devient, au fil des années, une réalité qui mêle les classes sociales, les niveaux de développement. On l'a constaté au cours de la rencontre de l'UNESCO Si, comme il est habituel dans ce genre de réunions, des femmes du tiers-monde ont tenu à rappeler qu'il y avait *« une hiérarchie des urgences »*, on n'en a pas moins entendu d'autres femmes de ces mêmes pays appuyer les revendications féministes des femmes des pays riches. C'est, là encore, un des principaux résultats de cette année de la femme. Au cours des innombrables réunions internationales, des confrontations ont eu lieu et, fait inédit dans l'histoire, des femmes de tous pays ont mis en commun leurs réflexions sur leur statut d'être humain féminin.

Egalité et réalité

La plupart des constitutions le proclament : la femme est l'égale de l'homme et a les mêmes droits que lui. Une réflexion faite lundi par M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, montre le fossé qui sépare les principes et la réalité, par exemple dans le domaine de l'éducation, dont personne ne nie qu'il soit un facteur essentiel d'épanouissement : « *L'analphabétisme*, a-t-il dit, *est nettement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En 1970, les femmes représentaient 60 % des analphabètes du monde, soit 468 millions sur 784 millions. L'analphabétisme s'accroît plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. De 1960 à 1970, le nombre des analphabètes s'est accru de 40 millions chez les premières, contre 8 millions chez les seconds.* »

Un peu partout — et surtout cette année — des lois sur l'égalité des sexes et la non-discrimination ont été votées. Mais que peuvent-elles contre la force des habitudes, des intérêts, et contre le poids des structures économiques ? Le cas de l'Inde a été cité, où une loi sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes a été votée, mais qui ne peut s'appliquer qu'à 6 % de la main-d'œuvre de ce pays, le reste échappant à la législation sociale générale. Une Colombienne, Mme Cuevas, a ainsi résumé la question de l'égalité de droit et de l'égalité de fait : « *Des boxeurs sur un ring sont, de droit, égaux, mais, si l'un des boxeurs est manchot, le droit lui est de peu de recours.* »

Petits groupes

Me Gisèle Halimi, qui présidait cette « table ronde », a souligné l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir : « *Nous avons des millions d'années de retard à rattraper mais je fais confiance aux femmes.* » Elle a donc invité les participantes à faire « *des propositions concrètes* » et à choisir entre « *une stratégie de connivence et une stratégie de rupture* ». Le choix finalement fut fait en faveur de la stratégie tous azimuts. Les propositions énoncées à la fin de la « table ronde » visent à la création, à tous les niveaux de la vie sociale, de « *petits groupes de femmes* » dans lesquels il s'avère que les femmes sont plus à l'aise que dans les grandes organisations. Les participantes ont également proposé le lancement de « *campagnes sur les objectifs précis* », car, comme l'a dit Mme Marie-Pierre Herzog, directrice de la division des droits de l'homme à l'UNESCO, « *on ne peut pas résoudre tous les problèmes à la fois* ». Elle a, en outre souhaité que ces campagnes soient organisées « *par des femmes et non par des bureaucrates* ». Il a aussi été suggéré que dans tous les pays les gouvernements soient l'objet de « *pressions* » de la part des femmes au moment où sont choisis les représentants des Etats dans les organisations internationales. Afin, par exemple, que ne se reproduise plus ce que l'on constate au P.N.U.D. (Programmes des Nations unies pour le développement), où l'on affirme que les fonds destinés à des programmes spécifiquement orientés vers les femmes ne trouvent pas preneur !

Il y a mille et une manières de travailler à la promotion de la femme. Mme Barbara Watson (Etats-Unis) en a proposé une que, pour sa part, elle applique déjà : la création de banques de femmes. Une telle banque a été créée à New-York en octobre et déjà, des succursales vont ouvrir dans le Maryland et à Washington : « *Il ne faut pas*, a-t-elle expliqué, *se contenter du pouvoir intellectuel. Dans la conquête d'un pouvoir, l'argent est une arme. Tout le monde a ri quand nous avons créé cette banque, mais huit jours après son ouverture, les actions avaient déjà augmenté de 5 dollars. Quand vous avez de l'argent, les gens s'arrêtent de rire et vous écartent. Nous devons nous organiser de manière pragmatique.* »

Cette idée, et d'autres, proposées en 1975 à la conférence de Mexico, à celle de Berlin ou aux Journées internationales de Paris, l'avenir dira si elles auront des suites. La session actuelle des Nations unies s'apprête à voter une résolution tendant à faire des années 1975-1985 une « *décennie sur la femme et le développement* » avec, en 1980, à mi-parcours, une conférence mondiale d'évaluation des résultats obtenus. Il faudra donc attendre au moins dix ans pour savoir si la situation de la femme aura changé au point qu'il ne sera même plus nécessaire d'en parler.

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue : PAROLES D'HOMMES

par
DOMINIQUE WOLTON (*)

LES hommes se taisent. Est-ce pour entendre ce que les femmes ont à dire ? Est-ce d'avoir trop parlé ? Rien aujourd'hui, à propos du rapport homme-femme, ne répond au monologue féminin.

Pour les féministes, pas de doute : ce silence est un aveu... Car la domination des hommes sur les femmes, n'est plus à démontrer. Travail ou famille, école ou sexualité, vie sociale ou vie privée, ce sont toujours les mêmes mécanismes qui fonctionnent.

Mais le problème n'est-il pas un peu plus compliqué, notamment du point de vue masculin ? Y a-t-il une correspondance directe entre la domination sociale et la vie privée ? Tout homme qui interroge son expérience et ses sentiments trouvera l'analogie un peu rapide.

Actuellement, le discours féminin semble seul légitime pour parler de sexualité. Les hommes n'ont rien à en dire et même ont, plutôt intérêt à se taire. Pourtant, la grande rupture du mouvement de libération des femmes et du mouvement de libération sexuelle bouleverse suffisamment leurs schémas pour qu'ils en disent quelque chose. Mais s'ils le font, ils ont le choix entre trois attitudes : soit se faire taxer de phallocrates qui n'ont rien compris, et qui, sous couvert d'affirmer un point de vue, tâchent de maintenir l'antique pouvoir. Soit reprendre à leur compte le discours féministe en battant leur coulpe. Soit, s'ils maintiennent une position spécifique voire de contradicteur, révéler par là qu'ils « ont des problèmes avec les femmes », que « tout n'est pas clair », et qu'à y bien réfléchir, c'est du côté de maman qu'ils devraient regarder. Autrement dit, c'est comme si une parole masculine sur la sexualité n'avait pas, en soi, de sens. Si elle ne reprend pas le discours féministe, il lui reste à choisir entre deux enfers : « phallocrate », ou « œdipe mal assimilé ».

Des rôles perturbés

Alors tout se conjugue, l'ancien et le noveau. Pour les hommes, la sexualité a toujours été quelque chose de féminin. Avec cette possibilité qui leur est à jamais refusée : enfanter. Et les deux batailles de la contraception et de l'avortement qui sont une victoire du mouvement de libération des femmes, en dissociant reproduction et sexualité, bouleversent un état de fait ancestral. Dans cet espace elles découvrent l'ivresse d'une liberté, et ils s'interrogent : les rôles sont perturbés, sans pour autant que la jouissance féminine soit plus compréhensible.

Le débat est alors clair : ils font lâchement la sourde oreille, elles apostrophent au nom de droits nouveaux. Mais les femmes restent discrètent sur ce qu'elles pensent, non pas contre les hommes, ou par rapport à eux, mais pour elles, en tant que telles.

Ainsi le rapport homme-femme se réduit-il progressivement à un règlement de comptes autour du rapport sexuel, avec toutes les ambiguïtés qui en résultent : assimiler les problèmes de sexualité à celui de la libération des femmes, réduire les relations affectives à l'acte sexuel. Cependant, la réalité des sentiments est plus complexe.

Tout n'est pas blanc et noir. Chacun des partenaires possède des armes non négligeables. Et les hommes ont aussi leurs griefs. Par exemple, l'organisation de la famille, la gestion des finances, de la nourriture, de la maison, l'éducation des enfants, ont de tout temps constitué des pouvoirs. Qu'ils soient ou non la contrepartie de la domination sociale masculine, ces pouvoirs ne sont pas secondaires, même s'ils sont silencieux : ils organisent toute la vie quotidienne. Si des femmes rejettent à juste titre l'actuel partage des tâches, il faudrait également que soient remises en cause les prérogatives qui s'y rattachent, notamment vis-à-vis des enfants. Sinon il s'agit d'un marché de dupes.

Coupables ?

Les femmes manient habilement la culpabilité masculine. Les hommes passent une bonne partie de leur temps à essayer de briser le silence de leurs compagnes qui « font la gueule », boudent. Si bien qu'ils ont toujours l'impression d'être coupables de quelque chose. Ce comportement ancien se renforce aujourd'hui de la faute éternelle de la phallocratie à assumer ! Il est pourtant impossible, en ce domaine mouvant, de rendre chaque homme responsable d'une situation collective.

L'avantage de la contestation féminine est d'avoir porté la critique dans l'espace clos du couple. Enfin le mythe de l'harmonie et de la complémentarité, après leque chaque génération, s'effondr n'est plus le silence soumo influences, mais le heurt d personnalités, la rencontre tuelle d'histoires et de désir rents. Normalité et culpabilit en prendre un coup. Un me disparaît.

D'autre part, l'émergence et professionnelle des femme trera peut-être qu'elles peuver ces traits de caractère qu' masculins, la même goût d voir, de l'autorité, de l'initiat discours féministe affirme pouvoir ne peut être que m Mais les expériences de féminin, même à un nivea treint, révèlent-elles ce renver des valeurs tant espéré ?

Ni domination ni égalité

Rien de tout cela n'est a ment discuté. Les hommes chent peut-être dans la fuit illusoire tranquillité. Le croisé des rôles et des p donne pourtant à réfléchir. C portant est peut-être, au-delà libération de la femme et sexualité, la conséquence d et de l'autre sur le rapport h femme. C'est l'ensemble de tions affectives qui est à p en compte, car tout est be plus fragile, diaphane, dans rencontre souvent loupée l'homme et la femme, dans quête réciproque et contrac d'une autonomie et d'une rec sance.

Aucun discours n'est port sol de subversion : et si les mes, à entendre les féministe ment les femmes que soumi dociles, rien ne prouve, quan les-ci prennent la parole, q nous aiment davantage !

En fait, la grande découve travers la prise de parole de mes, c'est celle de la différen domination ni égalité : autre

Même si quelques image brouillent, le rapport homme-f changera peut-être, et aussi ce appelle la famille, à moins q s'aperçoive que les uns et les a n'ont rien à se dire ! A preuve, ce que les hommes se disent eux, comme les femmes entre mais peu les uns aux autres.

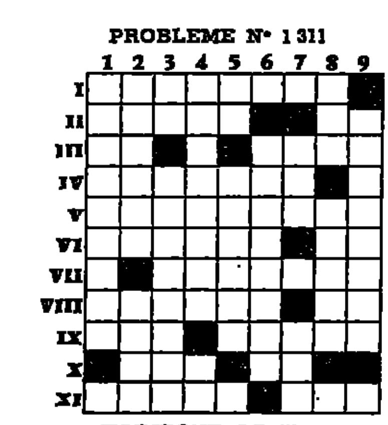
Quant aux enfants, ils restent jeu. Certains voient dans la libé de la femme et la maîtrise reproduction le risque d'un cement de « propriété matern De toute façon, les pères vont affirmer une autre présence dérisoire autorité, c'est-à-dire ter d'avoir un désir indépend la fonction de répression modèle. Casser les traits du « tère » masculin, que mères et ses contribuent souvent à fabr . L'affirmation des diffé esquisse des libertés. Sans pour les femmes. Et pour les mes, à condition qu'ils sorte leur silence.

(*) Sociologue, auteur du li *Nouvel Ordre sexuel*, Edit. du 1974.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 311



HORIZONTALEMENT

I. Une extrême complaisance. — II. Moyen de culture ; Voit quelque chose dans le ciel (épelé). — III. Symbole chimique ; Préposition. — IV. Bien équipés. — V. Attaquent bien souvent le mal par la racine. — VI. Fit un travail de commissaire-priseur ; En satin. — VII. Moins forte. — VIII. Sont assurés d'obtenir des résultats très brillants ; Forme de devoir. — IX. Roi ; Se nourrir gratuitement. — X. A fait place à l'abeille ; Terme musical. — XI. Mesquin ; De chasse ou d'harmonie.

VERTICALEMENT

1. Le commencement de la fin. — 2. Leur situation n'est guère enviable ; Coule en France. — 3. Symbole chimique ; Risquerait un œil. — 4. Réclamée lors de certaines descentes ; Suppriment tous les obstacles. — 5. Pronom ; Armé dans un but tout pacifique. — 6. Lourdes à digérer. — 7. Battait la campagne en de vieux temps troublés ; Souvent répété bien que nullement commandé. — 8. Délia maintes fois les langues ; Oblige à creuser. — 9. Fait mousser sa marchandise.

Solution du problème n° 1 310

Horizontalement

I. Ecailles (le mulet est un poisson) ; Rentes. — II. Orme ; AP ; Ota. — III. Dû ; Solarium. — IV. Etroit ; Ere ; Gé. — V. Né ; Léa ; Massacre. — VI. Taie. — VII. Iules ; Champagne. — VIII. Outardeau. — IX. Ta ; Elémi ; Lé ; Té. — X. Elève ; Pliants. — XI. Ame ; Saa ; Idéale. — XII. Cr ; Meg ; SR ; Col. — XIII. Imite ; Nénies ; Ul. — XIV. Le ; Encorné ; Tape. — XV. Selle ; Néo ; Têtes.

Verticalement

1. Dentiste ; Cils. — 2. Couteau ; Alarmée. — 3. AR ; Ile ; EM. — 4. Immolée ; Eve ; Tel. — 5. Le ; Ie ; Sale ; Mène. — 6. Star ; Se. 7. Compagnon. — 8. Salem ; Huila ; Ere. — 9. Ararat ; NNO. — 10. Rares ; Malaisie. — 11. Epi ; Prendre. — 12. Arad ; Te ; Ste. — 13. Tom ; Gê ; Sac ; AT. — 14. Et ; Grenat ; Loupe. — 15. Salée ; Eue ; Elles.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 novembre 1975 :

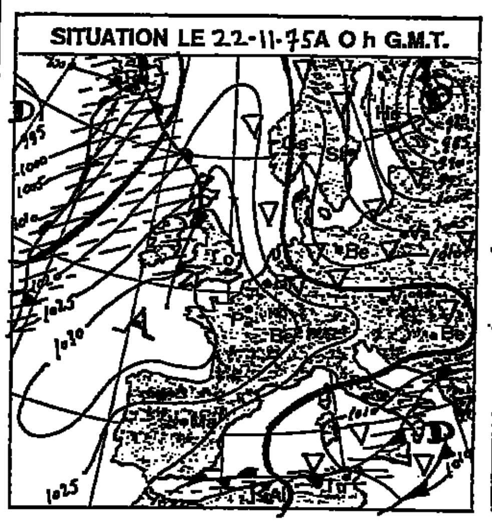
DES DECRETS

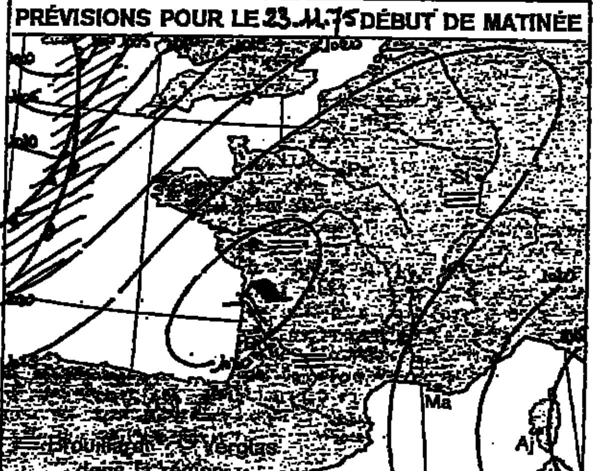
● Portant promotion, nomination, réintégration, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

P. T. T.

● *Amboise à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants d'Amboise (Indre-et-Loire) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 47, suivi des six chiffres du numéro demandé.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 novembre à 0 heure et le dimanche 23 novembre à 24 heures :

L'air froid qui recouvre actuellement l'ensemble de la France s'écoulera lentement vers le sud-est et fera place, progressivement, dans l'ouest et le nord du pays, à l'air plus doux venant de l'océan.

Dimanche 23 novembre, sur les régions s'étendant de la Bretagne à la Flandre, le temps deviendra plus doux, mais les nuages seront très abondants, et ils donneront quelques pluies l'après-midi dans l'Ouest. Les vents, faibles puis modérés, viendront du sud-ouest.

Sur le reste de la France, la matinée sera souvent brumeuse et froide, et des gelées de 0 °C à —4 °C se produiront encore dans l'intérieur. Dans la journée, le temps sera généralement ensoleillé, avec seulement quelques nuages passagers.

Les vents, modérés, de secteur nord dans le Midi méditerranéen, seront faibles ailleurs.

Samedi 22 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 026,6 millibars, soit 770 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 18 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 0 ; Bordeaux, 11 et —3 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 10 et 2 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et —5 ; Dijon, 7 et —1 ; Grenoble, 7 et —1 ; Lille, 9 et 1 ; Lyon, 6 et —1 ; Marseille, 11 et 3 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et 0 ; Pau, 12 et —2 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 10 et 0 ; Strasbourg, 7 et 0 ; Tours, 9 et —1 ; Toulouse, 11 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 5 degrés ; Athènes, 19 et 13 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 6 et —4 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 7 et —2 ; Madrid, 17 et 5 ; Moscou, 2 et —3 ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, —2 et —7.

INSTITUT

Académie des inscriptio et belles-lettres

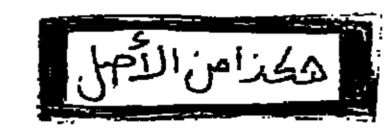
ÉLECTION DE M. ROLAND MARTI

L'académie des inscri et beles-lettres vient d M. Roland Martin au siège p demment occupé par M. Nougayrol.

[Né le 15 avril 1912, ancien de l'Ecole normale supérieure, de grammaire, docteur ès le ancien membre de l'Ecole fra d'Athènes, Roland Martin était respondant de l'Académie d 1968.

Il avait été de 1960 à 1966 de la faculté des lettres de où il avait parcouru tour le de sa carrière d'enseignant, d'être directeur d'études à l' pratique des hautes études (a logie grecque) et professeur toire de l'art et d'archéo grecque à l'université de Pant Sorbonne (institut d'art et d'ar logie). Il avait en professeur associé à l'universit Lausanne, directeur de la cir cription des antiquités histor de Bourgogne et depuis 1965 il le service d'architecture antiqu C. N. R. S.

Ses recherches, fondées su nombreuses campagnes de fo en Grèce, en Bourgogne et en lui ont fourni la matière de sieurs ouvrages : *Recherches l'Agora grecque, l'Urbanisme la Grèce antique, le Monde Manuel d'architecture grecque.* collaboré aussi à trois volume *l'Univers des formes*, avec Charbonneaux et F. Villard.]



Une nouvelle stratégie pour la voie d'eau

M. Valéry Giscard d'Estaing doit se rendre à Dijon, lundi 24 novembre, pour participer à la conférence interrégionale organisée par six régions dans le but d'obtenir la réalisation de la voie navigable à grand gabarit entre la Saône et le Rhin. Il s'agit des établissements publics régionaux d'Alsace, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Rhône-Alpes, de Languedoc-Roussillon et de Provence-Côte d'Azur. C'est la seconde fois qu'une telle conférence est organisée, en vertu du décret du 22 novembre 1974 sur la coopération interrégionale, après celle de Besançon le 10 juillet dernier, qui portait aussi sur le thème « mer du Nord-Méditerranée ».

Conformément à ce décret, M. Jean Chamant, président (républicain indépendant) du conseil régional de Bourgogne, présidera la réunion, au cours de laquelle le chef de l'Etat expliquera sa position sur les choix d'infrastructures pour les voies navigables et exposera ses idées sur la question de la régionalisation.

LES MARINIERS A L'ÉCLUSE

Déjà au temps de l'expansion, les ...s navigables étaient la Cendrillon des transports, à côté du chemin de fer, de la marine, de l'avion, de la route. Qu'est-ce que cela va être maintenant qu'est arrivé, avec la ...e, le temps des rigueurs ! »

...ette réflexion d'un parlementaire ...reinte d'exaspération et de résignation illustre bien le « drame ...al » que vit depuis plus de vingt ... la grande famille de la voie ...u en France.

...: comment ne pas partager cette ...rtume lorsqu'on analyse les chiffres du budget national consacré à ... secteur, lorsque en plus on les ...pare à ceux de nos plus immédiats voisins ? Comment ne pas être décontenancé devant les crédits à ...ure « d'os à ronger » alors qu'à ...es occasions, hauts fonctionnaires, ministres, premier ministre, vont ...ant les mérites des canaux : économie d'énergie, pas de pollution, ...gement des coûts de transport ...r les matières pondéreuses, im...t géopolitique, effets « structu...s » à long terme pour l'aménagement du territoire...

... est vrai que les chiffres du ...get de 1976 — qui sont l'illustration de l'intérêt « réel » de l'Etat ...r ce secteur — sont franchement ...evants : 370 millions de francs ...torisations de programme en ..., 344 millions de francs l'an pro...in. Et, sur ces 344 millions de ...cs, s'il y a toujours la même enveloppe de 70 millions de francs pour ... Compagnie nationale du Rhône ...R.), on doit déduire en plus ...utres millions de francs pour ...nagement hydroélectrique du ... en aval de Strasbourg, alors que ... 1975 cette enveloppe était à la ...ge du ministère de l'industrie.

...n'est évidemment pas ce budget — le premier du VII[e] Plan — qui ...ettra de rattraper le retard du ...Plan, lequel n'avait été réalisé qu'à ...%. Et pourtant, les fonds de ...cours des collectivités locales et ... chambres de commerce ont en ...q ans représenté autre chose qu'un coup de pouce symbolique : 446 millions de francs sur un total de 1 985 millions de francs.

Il est vrai que pour tous, en France et en Europe, la crise est là. Et qui ignore le coût des infrastructures nouvelles dans le domaine des voies d'eau ? Pourtant, il y a quelques semaines, la Belgique et les Pays-Bas inauguraient le grand canal reliant Anvers à Rotterdam, marquant ainsi nettement la complémentarité entre les ports maritimes et les voies d'eau, leur prolongement naturel. Et méconnaît-on les efforts considérables que poursuivent les Allemands pour relier, vers 1984, le Rhin au Danube et, par ce cours d'eau, la Rhur à la mer Noire et à l'Union soviétique ?

La France, elle, préfère consacrer l'essentiel de son maigre budget à finir ce qu'elle a entrepris dans les vallées (ce qu'on ne peut d'ailleurs critiquer) et à entretenir le réseau de petits canaux (le réseau dit « Freycinet »), qui représente peu de trafic mais intéresse beaucoup de bateliers (et on se souvient de leurs récents barrages en France ou en Belgique).

Des artisans inquiets

Pourquoi ce recul, cette timidité, voire ce « dédain » des pouvoirs publics pour la voie d'eau ? L'argument le plus souvent mis en avant souligne qu'à la différence de l'avion, de la route, du train, du paquebot, la péniche ou le convoi poussé (qui a provoqué, depuis dix ans, une véritable révolution du transport fluvial) ne touchent pas directement le voyageur, donc l'opinion publique. Et puis, à côté de la « grande dame », responsable d'un noble service public (la S.N.C.F.), à côté des groupes d'intérêts privés bien organisés (les armateurs maritimes), à côté de l'industrie aéronautique et des avions qui portent les couleurs bleu, blanc, rouge aux quatre coins du monde (Air France), les bateliers et les compagnies fluviales semblent souvent bien discrets et bien (trop) tranquilles.

Alors, pour un Etat plus préoccupé par la gestion immédiate que par les choix à long terme, pourquoi manifester une sollicitude spéciale pour un secteur relativement calme et discipliné ?

Mais les conséquences de ce désintérêt sont fâcheuses. Le trafic stagne : — 0,4 % en tonnes-kilomètres de 1973 à 1974. Et en 1975 on table à l'Office national de la navigation (O.N.N.) sur une baisse de 15 % environ. On souligne aussi qu'en 1969 et 1970 le trafic avait dépassé 110 millions de tonnes et que ce chiffre n'a pas été atteint depuis. *« A cause des barrages des bateliers belges en septembre-octobre, on a constaté pour nos transporteurs une baisse de 50 % par rapport à l'activité normale »*, explique M. Pierre Caron, directeur de l'Office de la navigation. *« L'artisanat batelier verra ses revenus diminuer de 25 à 30 % et, du côté des armements, ceux qui sont spécialisés dans les hydrocarbures souffrent beaucoup. »* On sait aussi que, sans l'aide de l'Etat, la Compagnie française de navigation rhénane (C.F.N.R.), qui exploite des pousseurs sur le Rhin et la Moselle, où la concurrence est extrêmement vive, serait à tout instant menacée de devoir déposer son bilan. La politique tarifaire, décidée ou contrôlée par les pouvoirs publics, a d'ailleurs défavorisé le transport fluvial par rapport à ses concurrents. Si l'on prend comme base 100 pour l'année 1969, l'indice des tarifs est en 1972 à 117,1 pour la route, 117,7 pour la voie d'eau et 113,9 pour le chemin de fer. En revanche, de 1963 à 1973, les gains de productivité (rapport entre la capacité de transport et le tonnage kilométrique) s'établissaient à 29 points pour la voie d'eau, 19 pour la route et 6 pour le chemin de fer, indique M. Jean Valleix, député U.D.R. de la Gironde, rapporteur, pour l'équipement, de la commission de la production et des échanges.

Pour l'immédiat, c'est à la batellerie artisanale que les pouvoirs publics portent le plus d'attention. Il s'agit d'abord d'entreprendre un énorme effort de modernisation et de compétitivité économique. Sur les six mille huit cents péniches, près de la moitié ont plus de trente ans d'âge et les quelque trois mille huit cents artisans propriétaires d'un bateau peuvent difficilement moderniser leur matériel, faute de capitaux. Face à une dizaine de grosses entreprises, regroupées dans le comité des armateurs fluviaux, les artisans sont dispersés dans sept syndicats.

Dans un but essentiellement social, l'O.N.N. poursuit une politique de rachat des vieilles péniches appartenant à des bateliers âgés. Une centaine d'artisans ont déjà remis des dossiers. L'indemnité allouée pour « déchirage » de vieux bateaux varie de 30 000 à 50 000 francs. En outre, la Société de caution mutuelle de la batellerie artisanale, créée il y a moins d'un an, facilite les prêts consentis par le Crédit hôtelier aux bateliers indépendants pour moderniser ou acheter leur outil de travail.

En matière commerciale, un effort est fait pour associer les artisans aux « contrats de tonnage » passés entre les gros transporteurs et les chargeurs. Certains bateliers (dans la région de Rouen-Le Havre, par exemple) projettent d'ailleurs de se regrouper en G.I.E. ou en associations pour assurer des transports réguliers qui échapperaient au système quelque peu « antique » du « tour de rôle » dans les bourses d'affrètement.

Des budgets à la traîne

Un assez large consensus semble d'ailleurs se dégager de l'ensemble du monde de la voie d'eau pour qu'un terme soit mis à l'espèce de guerre larvée entre « gros » et « petits » dont on décelait les signes en 1973 et 1974. Et c'est cela, peut-être, dans la grisaille actuelle, qui mérite le plus d'être noté comme une évolution encourageante. Le fret fluvial français étant rare, on essayera de se le répartir le mieux possible, sous le contrôle de l'Etat, plutôt que de s'entre-déchirer.

L'idée chemine par exemple de donner aux artisans, dans le cadre d'un groupement aidé par l'Etat, la possibilité d'exercer eux-mêmes les fonctions de courtier ou de commissionnaire de transport. Idée aussi de demander aux ports maritimes d'adopter une attitude plus positive vis-à-vis de la voie d'eau, sur le plan de la tarification et des équipements de manutention, afin que soient réduits le plus possible les coûts dus aux ruptures de charge.

Mais pour l'avenir, pour les choix du VII[e] Plan, l'unité de la famille fluviale est mise à l'épreuve. Dans quel projet nouveau faut-il s'engager ? Est-il préférable de moderniser le réseau actuel ? Faut-il réviser les modes traditionnels de financement des infrastructures publiques ?

Déjà, pour terminer les travaux dans les vallées qui étaient prévus au VI[e] Plan, il faut compter sur près de 1 milliard de francs, notamment sur le Rhône, en aval de Lyon, où l'on doit par priorité terminer l'aménagement du Péage-de-Roussillon et engager la chute de Vaugris. Des armements se sont lancés dans l'achat de matériel moderne, mais que peuvent-ils en faire si, en deux endroits, le cours du fleuve est interrompu ? Or on avance maintenant la date de 1979 pour l'achèvement des ouvrages. La Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) va toutefois, après le coup de frein de 1975 imposé par la Rue de Rivoli, pouvoir engager en 1976 une enveloppe de 630 millions de francs.

Allant plus loin, si le gouvernement et le Parlement décident de faire faire aux canaux un grand bond en avant en dépit (ou à cause) de la conjoncture actuelle, quels grands travaux faudra-t-il engager en priorité ? Relier le Rhin à la Saône, tracer un nouvel axe entre le bassin de la Seine et le réseau du Nord ou plutôt le réseau de l'Est ? On assiste depuis quelques mois à une bataille acharnée entre les consortiums et les régions qui militent pour chacun de ces dossiers.

Ce sont les partisans de Rhin-Rhône qui ont orchestré la plus puissante campagne. Les six régions concernées marchent la main dans la main et ont accepté le principe de participer au financement.

Mais cela suffira-t-il à décider l'Etat ? Dans cette affaire les pouvoirs publics sont en face de choix très délicats. D'abord, les travaux représentent des sommes très importantes qui n'ont aucune commune mesure avec les dotations budgétaires annuelles. *« Il faut absolument que l'Etat prenne un engagement pluriannuel, ce qui d'ailleurs permettrait une économie de 30 % sur le coût des travaux prévus »*, souligne M. Pierre Sudreau, président de l'Association mer du Nord-Méditerranée. *« Savez-vous aussi que si la C.N.R. était autorisée à relever de 1 centime seulement son prix de vente de l'électricité à E.D.F. elle dégagerait les ressources qui permettraient d'engager les travaux de Rhin-Rhône. »* En second lieu, il n'est pas douteux que des grands ouvrages comme les canaux modernes auront des effets — régionaux, nationaux, voire européens — sur l'aménagement du territoire. Dans quelles zones faut-il alors « injecter » plusieurs milliards de francs d'investissements publics ? Où ces investissements doivent-ils produire des « retombées » ? Où l'industrie lourde qu'on escompte du canal doit-elle se localiser ? Quelles seront les conséquences pour l'environnement ? Quels seront, en période de dépression économique, les effets immédiats sur l'emploi ?

Enfin, la question de la rentabilité financière ne doit pas être négligée au moment où l'Etat est obligé de redoubler de rigueur dans sa politique d'équipement.

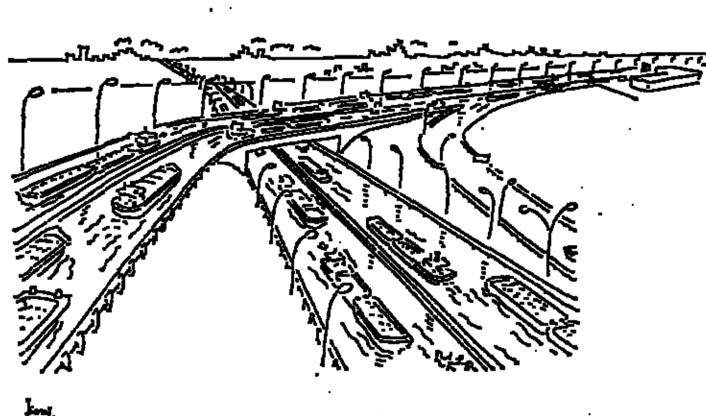
Toutes ces interrogations, derrière leurs aspects techniques, ou approximatifs, donnent, en vérité, aux choix du VII[e] Plan — parce qu'elles engagent le pays pour cent ans — une dimension politique.

Elles sont aussi l'occasion de regroupements et de revirements inattendus. On voit déjà des régions se rejoindre sur ce dossier, en dépit des étiquettes politiques différentes de leurs élus. On voit des ministres tempérer, rectifier, voire contredire les déclarations antérieures d'autres ministres ou de chefs d'Etat. On voit le budget, chaque année, ne pas mettre en application les engagements gouvernementaux. On risque — demain — de voir la France de l'Ouest se dresser contre celle du Nord ou de l'Est.

Aussi n'est-il pas étonnant que le président de la République ait été sollicité de trancher lui-même sur les dossiers Rhin-Rhône, Seine-Est et Seine-Nord.

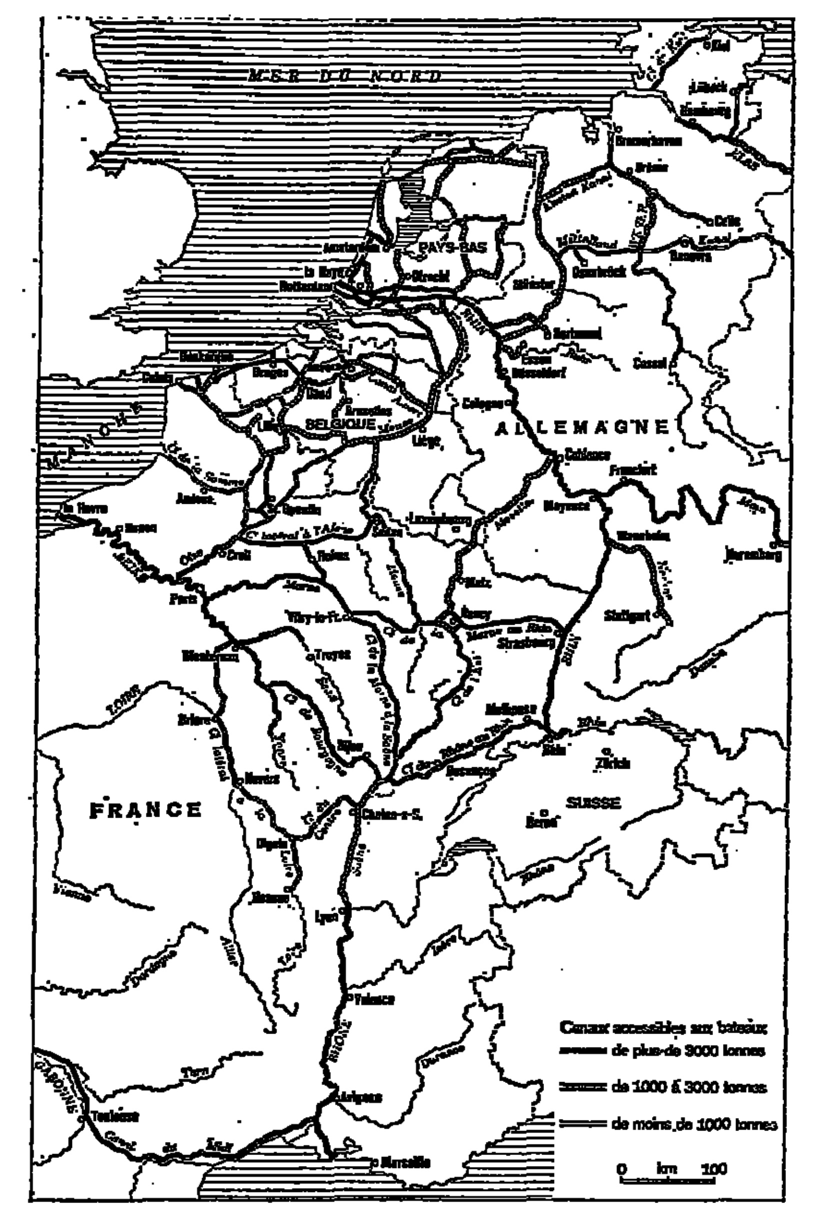
Dossiers si brûlants qu'on se demande si le chef de l'Etat ne prendra pas la décision... de ne pas choisir.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



(Dessin de KONK.)

Une nouvelle stratégie pour la voie d'



Comparée à l'Allemagne fédérale, à la Belgique et aux Pays-Bas, la France des voies navigables est un véritable désert. Sur les quelque 6 800 kilomètres de canaux et rivières fréquentés en 1974, 11,4 % seulement sont d'un gabarit supérieur à 3 000 tonnes et 11,5 % d'un gabarit compris entre 1 000 et 3 000 tonnes. Mais 65 % du réseau ne permet que le passage de péniches inférieures à 400 tonnes. Le réseau n'est pas homogène. Dans l'Ouest, le Centre et le Midi, il n'y a que quelques voies isolées et médiocres. Le tissu se resserre dans le Nord, l'Est et le Bassin parisien, mais en tronçons trop disparates.

Les canaux sont-ils rentables ?

DIX ANS A TROIS SUR LA MOSELLE

LES travaux d'approfondissement de la Moselle entre Thionville et Coblence ont été inaugurés en grande pompe en mai 1964 par les trois chefs d'Etat de France, d'Allemagne fédérale et du Luxembourg. Onze ans après, quel bilan dresser et quels enseignements peut-on en tirer ?

L'an dernier, le vent était encore à l'optimisme puisque les chiffres de trafic total avaient atteint un record : 13 millions de tonnes, dont plus de 9 millions avec la France. Cette année, les responsables de la Société internationale de la Moselle (SIM), dont le siège est à Trèves, escomptent une baisse de 15 à 20 % du tonnage transporté... et des recettes en péages aux écluses (il y en a quatorze sur les 270 kilomètres de fleuve « à régime international » entre Thionville et Coblence). Une consolation : même si les produits pondéreux à destination ou en provenance des hauts fourneaux lorrains continuent à représenter l'essentiel du trafic, on aperçoit les signes d'une heureuse diversification, les céréales et les graviers exportés de France prenant une place non négligeable.

La quasi-absence de produits manufacturés autres que sidérurgiques ou métallurgiques reflète on ne peut mieux le caractère encore trop mono-industriel de la Lorraine centrale, dont la sidérurgie (qui traverse sa plus grave crise depuis cinquante ans) constitue le principal et fragile pilier.

Les plus ardents laudateurs de la canalisation de la rivière se comptent évidemment parmi les maîtres de forge. C'est pour eux, et presque pour eux seuls, que les trois Etats, par le biais de la SIM, auront, de 1956 au 30 septembre 1975 engagé 848.578 millions de deutschemarks (D). *« Sans la canalisation, la Lorraine sidérurgique serait certainement morte,* affirme M. Roland, secrétaire général de l'Association des chargeurs de la Moselle. *Vu le trafic actuel, qu'on n'avait pas prévu, les travaux seront amortis vers 1985. Les experts se trompent toujours. C'est un principe... »*

De 20 à 10

Le signe le plus immédiat et le plus évident de l'utilité des travaux de modernisation de la Moselle a été la baisse considérable des coûts de transport. Quelques heures seulement après l'inauguration officielle, en 1964, la Bundesbahn, pour ne pas voir ses clients préférer les péniches, réduisait ses tarifs de plus de 30 %. Depuis, *« la pression de l'eau sur le fer ne s'est pas relâchée ». « Il y a vingt ans, le prix de la tonne de coke entre la Ruhr et Thionville, par fer, s'établissait à 20 DM,* explique M. Jean Aubathier, gérant français de la SIM. *Aujourd'hui, par la rivière, le tarif tourne autour de 10 DM et même moins, à cause de l'excédent de capacité de transport. »* En effet, une très vive concurrence oppose les gros armements utilisant des pousseurs et des barges, qui concluent des contrats avec les groupes sidérurgiques — la Compagnie française de navigation rhénane, qui se débat dans des difficultés financières considérables, ou le groupe allemand Harpen, par exemple, — aux nombreux transporteurs particuliers allemands et hollandais notamment. Dans la conjoncture maussade actuelle, et comme les prix de transport sont libres sur la Moselle internationale, c'est à coups de rabais qu'on s'arrache les marchandises, et les chemins de fer sont obligés de s'aligner. Et l'on enregistre des prix de 5 à 7 DM la tonne pour un parcours Thionville-Duisbourg, ce qui couvre à peine l'amortissement du matériel fluvial.

Autre avantage — pour le moins surprenant — de la rivière sur le rail : la rapidité. *« Par la Moselle, il faut 4 jours et demi à une marchandise entre Thionville et la correspondance d'un cargo à Anvers. Par wagon S.N.C.F. isolé, 12 jours. Par rame S.N.C.F. complète de 240 tonnes, 6 jours »,* indiquent les sidérurgistes.

Hors la sidérurgie — dont la canalisation du fleuve n'a pas suffi, loin s'en faut, à assurer l'avenir, — quels auront été les bénéficiaires des travaux ? Aura-t-on pu mesurer « le pouvoir fécondant » de la voie d'eau ?

« Sur ce chapitre, on ne peut qu'être réservé, remarque M. Aubathier. *Très peu d'implantations industrielles nouvelles, liées au transport par le fleuve, ont eu lieu, en Allemagne comme en France. »* Cette situation s'explique par le fait que les entreprises fabriquant des produits manufacturés dont le prix unitaire est élevé sont moins attirées par les facilités du transport de masse et les « infrastructures lourdes » de transport.

La France, par le biais de la Lorraine, aura-t-elle fait une bonne affaire ? On évalue, à la SIM, à quelque 30 à 40 millions de deutschemarks les gains de transport réalisés chaque année pour l'économie française. Est-ce justifié (et ces gains ont-ils été répercutés sur les prix de vente des produits sidérurgiques), lorsque l'on sait que, sur les 848 millions de DM de travaux, 67,3 % ont été supportés par les contribuables français, 32,4 % par les allemands et 0,3 % par les luxembourgeois ?

Et les 17 millions de francs de péage versés par l'économie française, et surtout lorraine, en 1974 constituent-ils une quot[…] normale ou excessive ? […] chapitre de la rentabilité […] cière et de la participat[…] utilisateurs aux charges […] structure, la réponse ne […] évidemment pas uniquem[…] le strict terrain financie[…] elle doit prendre en compt[…] nomie globale et les av[…] induits pour les nations […] nées. Dès lors, les évaluat[…] peuvent qu'être subjectives […] litiques.

DES PÉAGES DU SIMPLE AU DOUBLE

	Centime t/km
— Seine, à l'aval de Paris	0,41
— Canal Dunkerque - Valenciennes	0,34
— Canal du Nord	1,24
— Autres voies (dont le Rhône et les voies du réseau à petit gabarit Freycinet)	0,17
Moyenne	0,33
— Moselle internationale	0,71

★ Taux moyen des péages perçus sur les marchandises empruntant les voies d'eau françaises et la Moselle.
En centimes par tonne-kilomètre (juillet 1975).

Un précéden[…]

Il semble en tout cas […] utilisateurs les plus direc[…] concernés apprécient au pl[…] point ce qui a été fait […] maintenant puisque l'ét[…] ment public régional de L[…] et — précédent remarqu[…] les Aciéries de Neuves-M[…] Châtillon ont accepté de […] per aux travaux de moderr[…] de la rivière en amont de F[…] entre Toul et Neuves-M[…] l'achèvement étant prév[…] 1978-1979. Les Aciéries at[…] du grand gabarit un « […] de 20 % sur leurs frais de[…] port.

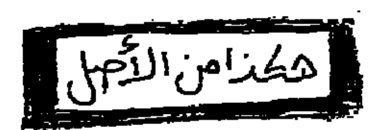
L'« arrivée » dans trois c[…] tre ans d'un trafic sidér[…] nouveau, et, surtout, vers l[…] premiers effets de la canal[…] de la rivière Sarre en Alle[…] conduiront-ils à une « […] tion » de la Moselle ? […] *doute »,* disent les transp[…] qui souhaitent que la SIM […] déjà à doubler les écluses […] les (la place a été réservée […] *Moselle est loin d'être ass[…]* explique M. Aubathier, s[…] de veiller avec vigilance a[…] niers publics. Avec d'autai[…] de vigilance que le texte […] convention internationale […] — bible de la Moselle — c[…] souvent la France et la I[…] Rivoli à avoir « la main fo[…] En effet, aux termes de l'art[…] les Etats sont obligés de […] à la SIM les fonds dont […] besoin pour ses investisse[…] Et la quote-part de la I[…] est deux fois plus élevée qu[…] de l'Allemagne. Autrement […] des travaux doivent être fa[…] territoire allemand (il exis[…] tuellement un lourd conte[…] entre la SIM et des commu[…] des particuliers pour savo[…] paiera les dommages dus au[…] faissements de terrains, à […] montée de la nappe phré[…] les adductions d'eau, les por[…] si la SIM n'a pas su résiste[…] demandes des riverains, la […] de Rivoli devra théorique[…] « s'exécuter ». Heureusement […] sormais, les investissements […] nuels de la SIM ne dépassent […] 2 ou 3 millions de deuts[…] marks.

Ce régime juridique désor[…] inadapté et inacceptable po[…] Trésor français, ainsi que la […] tive inaction de la SIM, q[…] borne à plaider et à recueill[…] péages pour les répartir aux […] Etats, conduisent à s'interr[…] faut-il liquider la société int[…] tionale ? Beaucoup le pense[…] société n'emploie que neuf […] sonnes, effectif moins nom[…] que celui des membres […] conseil de surveillance. Mai[…] tout c'est la légitimité fina[…] du mécanisme de la conventi[…] 1956 qui est au centre des […] ques.

« Remercier » la SIM c[…] bons services et laisser les […] percevoir eux-mêmes les p[…] et régler les dernières esca[…] ches contentieuses serait une […] tude assez logique. Mais nom[…] seraient ceux qui verraient […] œil attristé disparaître l'u[…] illustration concrète, entre […] pays, de la coopération et […] gestion européennes.

F.




هكذا من الأمل

L'exemple allemand

COUPS DE CISEAUX DANS LA FLOTTE

LES entreprises allemandes de la navigation fluviale n'ont pas été épargnées par la récession économique. Alors qu'en 1974 le trafic était encore en augmentation, les résultats des sept premiers mois de cette année marquent un recul de 10 % (133 millions de tonnes transportées contre 147). Les voies d'eau restent cependant le deuxième moyen de transport en République fédérale après la voie ferrée. En 1974, elles ont transporté 252,1 millions de tonnes de fret, soit 50 millions de tonnes-kilomètre. Le secteur compte deux mille quatre cent quarante-cinq entreprises allemandes à côté de nombreuses entreprises étrangères utilisant les 4 393 kilomètres de voies d'eau (3.127 kilomètres de fleuves et 1 266 kilomètres de canaux).

Sur ces deux mille quatre cent quarante-cinq entreprises de navigation fluviale, deux mille trois cent trente et une sont des entreprises privées, quatre-vingt-quatre des transporteurs liés à des sociétés industrielles et trente sont spécialisées dans le poussage et le remorquage.

La « marine » intérieure allemande dispose au total de quatre mille neuf cent trente-sept bâtiments, dont huit cent quatorze pétroliers et quatre cent dix-sept pousseurs. Le tonnage actuel est de 4,3 millions de tonnes.

Les milieux professionnels se plaignent d'une situation tendue provoquée non seulement par le recul du trafic, mais par la hausse des coûts, qui ne peut être compensée par l'augmentation des prix du fret. L'augmentation du carburant — qui n'est pas subventionné par les pouvoirs publics — joue certes un rôle dans cette situation difficile, mais les carburants ne représentent que 10 % des coûts ; les coûts salariaux pèsent plus lourds (40 %).

Pour le trafic intérieur allemand, les prix sont fixés par décret après que les transporteurs et les clients se sont mis d'accord. Au contraire, pour le trafic international, les prix sont libres. La concurrence étant très vive dans ce secteur, qui tend à prendre de plus en plus d'importance, il est non seulement impossible de répercuter la hausse des coûts dans les prix du fret, mais ces prix eux-mêmes sont en chute libre.

« Les surcapacités dans les marines fluviales européennes constituent la véritable cause de la mauvaise situation », déclare-t-on dans les milieux professionnels ouest-allemands. La crise économique est simplement venue ajouter un élément supplémentaire d'inquiétude. Dans ces mêmes milieux, on regrette que les flottes belge et néerlandaise soient artificiellement maintenues, voire développées, grâce à des subventions publiques. On cite au contraire l'exemple du modèle allemand.

Loin de vouloir conserver une structure qui ne leur paraissait plus adaptée, les milieux professionnels ont entrepris, dès 1969, avec l'encouragement et le soutien des pouvoirs publics, une action d'assainissement qui a abouti à une diminution du tonnage de 1,372 million de tonnes, soit 25 % du tonnage de 1969. Le nombre des bâtiments a diminué de deux mille cent vingt-neuf depuis 1969 ; onze cents petites entreprises ont disparu ; près de douze mille emplois ont été supprimés (soit la moitié).

Cette action d'assainissement a été financée en grande partie par la profession elle-même. Les entreprises devaient payer une contribution représentant 2 % de leurs recettes de fret sur le transport intérieur allemand. Ainsi a été constitué un fonds d'aide aux entreprises réduisant leur capacité. Pour les entreprises qui ont totalement cessé leur activité et pour le personnel qui a perdu son emploi, les pouvoirs publics ont versé des « primes sociales ».

Les milieux professionnels se félicitent de cette politique qui a permis une amélioration de la structure de la marine fluviale allemande et regrettent qu'une action commune n'ait pas été possible au niveau européen. Ils estiment que, tôt ou tard, la même politique devra être entreprise, notamment, en Belgique et aux Pays-Bas, si l'on veut sauver la rentabilité du trafic international.

Cette action s'est accompagnée d'une rationalisation technique marquée par le passage du remorquage aux bâtiments autonomes puis aux convois poussés. Depuis quelques mois, cependant, les investissements de la profession diminuent régulièrement. C'est une conséquence à la fois de la mauvaise situation économique et des surcapacités.

Le poids du rail se fait de plus en plus sentir où sa concurrence sur les prix est pratiquement totale pour le trafic intérieur allemand. Les chemins de fer considèrent qu'ils sont désavantagés par rapport à la marine fluviale puisque celle-ci ne paie pas pour les voies d'eau qu'elle utilise, des droits étant prélevés uniquement sur les canaux. Mais ils sont loin de couvrir les coûts d'entretien et les amortissements. Les milieux professionnels répliquent que le chemin de fer, qui enregistrera cette année un déficit global de 11 milliards de D.M. couvert par le budget de l'Etat, est lui aussi subventionné directement ou indirectement par les pouvoirs publics.

Les voies d'eau appartiennent en R.F.A. à l'Etat fédéral, mais sont administrées par des officines autonomes découpées selon les bassins. En 1974, les pouvoirs publics ont investi 860 millions de D.M. dans les voies d'eau dont 560 millions pour l'Etat fédéral. Parmi les grands projets actuellement en cours, le canal parallèle à l'Elbe sera réalisé en 1976, la canalisation de la Sarre, de la Moselle à Sarrebrück en 1983, l'élargissement du « Mittellandkanal », qui relie la Rûhr à l'Allemagne de l'Est, en 1985-1990, le canal du Main au Danube en 1989.

DANIEL VERNET.

L'exemple belge

ANVERS TEND LA MAIN A ROTTERDAM

L'ANNEE 1975 restera gravée dans l'histoire du transport maritime et fluvial belge par deux événements. L'inauguration, le 23 septembre, de la liaison Escaut-Rhin — une revendication belge depuis plus de cent ans — et un ralentissement du trafic pour la première fois depuis la fin de la guerre. Si les chiffres se maintiennent, la baisse de l'activité du port d'Anvers sera de l'ordre de 20 % par rapport à 1974, année très faste qui avait enregistré un trafic de 92 millions de tonnes. Un docker sur trois est en chômage, soit quatre mille sur un total de douze mille. Un exemple : le douze millième navire est entré au port d'Anvers le 7 septembre alors qu'en 1974 il y pénétrait dès le 17 août.

La baisse du volume est sensible pour les marchandises en vrac : — 14,5 %. On constate évidemment que le pétrole diminue (— 16,7 %), mais aussi les minerais (— 16,2 %) et les fers et aciers (— 20,5 %). Le recul est plus net encore pour les marchandises « à la pièce » (— 20,6 %). On enregistre une diminution de 10 % pour les conteneurs alors que depuis la fin de la dernière guerre la progression annuelle était de 10 % dans ce secteur.

Les autres ports belges sont également frappés. Gand enregistre un recul de 12 %. Zeebrugge de 22 %. C'est avec inquiétude que les autorités belges constatent que les ports français surmontent mieux la crise (avec — 14 %) et même les ports allemands avec — 19 %.

Les soucis d'Anvers, avait-on remarqué, sont essentiellement d'ordre conjoncturel et les structures ne sont pas en cause. En trente ans, le trafic avait triplé, et l'industrie s'était regroupée dans les zones portuaires occupant 3 000 hectares contre 80 en 1940. En 1975, l'Escaut permet le passage de navires de 80 000 à 85 000 tonnes alors qu'en 1930 la limite était de 35 000 tonnes. De nombreux projets nouveaux sont en voie de réalisation et prouvent que les responsables du port restent dynamiques et optimistes : un nouveau bassin destiné au trafic des conteneurs est aménagé et le problème de l'extension du port sur la rive gauche de l'Escaut — freinée jusqu'ici parce que cette rive dépend d'une autre province, la Flandre orientale — est en voie de règlement. Une nouvelle écluse est en construction qui permettra le passage de navires de 125 000 tonnes et deux centrales électriques de grande capacité sont en cours d'achèvement, l'une thermique à Kalloo, l'autre nucléaire à Doel.

Plus que jamais, pour développer le port d'Anvers, la Belgique recherche la collaboration des Pays-Bas, mais chaque concession du gouvernement de La Haye est payée à prix d'or. Les Belges viennent d'obtenir que la Hollande signe le traité sur le canal de Baalhuek, voie qui permettra le passage en territoire néerlandais des navires de 125 000 tonnes, mais ils paieront tous les travaux. De plus, les Hollandais se réservent un droit de contrôle sur les investissements nouveaux dans la zone du canal (même en territoire belge), sur les prix des terrains, les droits portuaires et la pollution. C'est un véritable abandon de souveraineté qui ne va pas sans soulever certaines protestations dans les milieux politiques de Bruxelles. D'autre part, la Belgique s'engage à assainir les eaux de l'Escaut avant leur passage aux Pays-Bas.

L'écluse de Mardyck

La liaison Escaut-Rhin, réclamée depuis plus d'un siècle, est entrée en service le 23 septembre, et déjà les autorités belges estiment que leurs prévisions les plus optimistes seront dépassées. Cette liaison doit, dit-on, permettre un passage annuel de quarante mille navires, soit quelque 40 millions de tonnes. La nouvelle liaison raccourcit le trajet Anvers-Rhin de 30 kilomètres et les navires n'auront à franchir que deux écluses contre quatre, jadis. Trois convois peuvent y naviguer simultanément. L'enfoncement accepté est de 3,60 mètres, mais sera porté à 4 mètres d'ici à 1978 pour p… tre le passage des plus … convois poussés existant a… ment. Tout a été mis en … pour préserver l'eau do… éviter qu'elle ne soit poll… de l'eau salée. Une écluse … les eaux grâce à une te… française déjà appliquée … kerque (écluse de Mardyc…

La navigation fluviale s… même crise que les grand… mais les causes, ici, sont … ment structurelles. La fl… vieille, il y a eu peu d'inv… ments depuis trente ou q… ans. La récente grève a … qu'une véritable tragédie … pare dans la batellerie. I… part des bateliers ne po… que leur bateau et sont … chement individualistes. … sont pas armés pour affro… événements et la crise d… niers mois les a frappés t… vement. Ils n'ont pu faire … la chute constante de … internationaux du fret … hausse du carburant, des … tions et des assurances. Le… factions obtenues à l'issue … semaines de grève ne con… pas une solution et le go… ment a dû prendre p… mesures d'ordre social : … retraites, le recyclage pro… nel des bateliers, qui obti… des primes, variant de … à 500 000 francs (27 000 … francs français), s'ils re… à leur profession. Ceci n'e… cependant pas l'Etat de … vre sa politique de dév… ment des infrastructures … principales liaisons fluvi… pays sont portées au gab… 1 350 tonnes, et un ca… 6,5 kilomètres sera ég… creusé pour permettre, d… une liaison plus rapide … réseau français à Condé-… caut. En 1974, 41,237 mill… tonnes ont été transportées … voies fluviales de Belgiq… constate également une … tion des transports de … pétroliers, mais une aug… tion dans les achemineme… matériaux de constructi… minerais et de produits m… giques, perdus ces d… années à la suite de l'abais… des tarifs de chemins … Mais l'avenir des transpor… viaux reste sombre.

PIERRE DE…

POINT DE VUE

UNE AUTRE BATAILLE DU RAIL

A l'occasion du VII° Plan, on reparle beaucoup du canal Rhin-Rhône à grand gabarit. On a beaucoup parlé ces années dernières de la nouvelle ligne de chemin de fer à grande vitesse Paris-Sud-Est. Il est très instructif de faire quelques remarques comparatives de caractère général sur ces deux grands projets que les circonstances ramènent, en même temps, sous les projecteurs de l'actualité.

Le canal Rhin-Rhône coûterait, nous dit-on, 5 600 millions de francs pour la seule branche alsacienne.

A qui ? Aux contribuables.

Pour qui ? On se le demande : le trafic escompté est faible, la rentabilité économique pour la collectivité quasi nulle. Alors, on ne peut guère mettre en avant qu'un pari sur l'aménagement du territoire, ainsi que l'intérêt direct de certains industriels qui pourront accroître quelque peu leurs profits.

*

Ce prix est-il certain ? On peut se le demander si on se réfère à certains exemples où la facture finale s'est élevée à deux ou trois fois (et même davantage) la somme initialement avancée : canalisation de la Moselle, tunnel du Mont-Blanc, abattoirs de La Villette, Concorde, etc.

La nouvelle ligne de chemin de fer à grande vitesse Paris-S… coûtera 1 772 millions de franc… 792 millions pour le matériel r…

A qui ? A la S.N.C.F.

Pour qui ? La rentabilité c… est de 19 % pour la S.N.C.F … 33 % pour la collectivité na… ce qui est énorme.

Ce prix est-il certain ? Qu… connaît le sérieux de la S.N… qui, en l'occurrence, est co… de ses deniers — et l'ép… qu'ont subi tous ses compte… que son projet soit pris en … ration, on peut penser que l… d'erreur sera faible.

La S.N.C.F. est, paraît-il, m… de ses décisions, mais c'es… qui fixe, tous les ans, le mon… ses investissements. Alors … S.N.C.F. ne demande pas u… quiconque (sinon sous form… prunt) pour construire cett… dont tout le monde tirera u… fice direct et indirect, « … monde » lui a mis des bâto… les roues : le gouvernement, … bert Poujade à Dijon, les ch… de commerce de Paris, de D… Lyon, etc.

*

Au rebours, les régions … nées, la presse régionale, la … rie, les chambres de commer… majorité de l'opinion publique … le monde » réclame à cor et … canal Rhin-Rhône dont peu … ront, et cela parce que perso… le paye. Ou du moins c'est … l'on croit, en oubliant que l'ar… l'Etat est fourni par le contri…

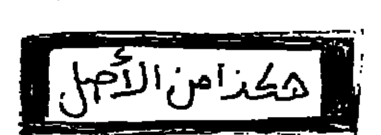
Cette double attitude me… montrer les effets néfastes d'… sence de politique des transp… nécessité de résoudre la q… des infrastructures : coordinati… décisions et imputation des … Elle fait éclater le manque d… rage, de franchise et d'infor… du pouvoir vis-à-vis de l'opini…

JACQUES LIGER
syndicaliste C.F.D.T. (1…

LA ROUTE AUGMENTE, LE CANAL DIMINUE

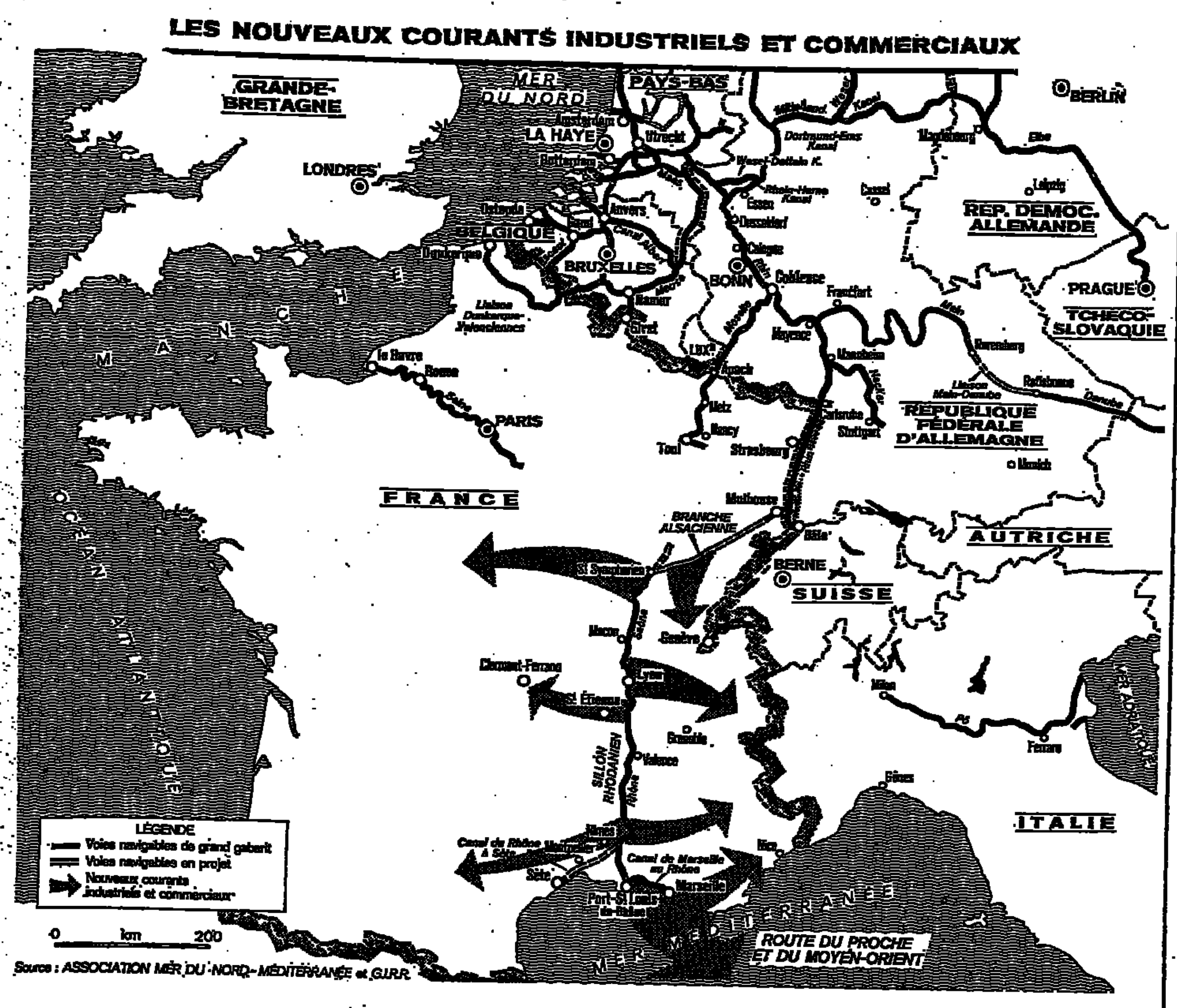
	1969	1972	1…
Route	38 %	39 %	42,[illegible]
Fer	40 %	35,9 %	33,[illegible]
Oléoducs (transit compris)	13,2 %	17,5 %	17,[illegible]
Navigation intérieure (transit compris)	8,8 %	7,6 %	[illegible]

(1) Répartition du trafic marchandises en tonnes-kilomètres, en … centage du total. — Source : Douzième rapport de la commissio… comptes des transports de la nation.



(PUBLICITÉ)

LES NOUVEAUX COURANTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX



Source : ASSOCIATION MER DU NORD-MÉDITERRANÉE et G.I.R.R.

DIMENSION POLITIQUE

— *Fait politique sans précédent, ce projet recueille l'adhésion de la quasi-totalité des responsables politiques et économiques des régions concernées.*
— *Il consacre une solidarité régionale exemplaire.*
— *En associant l'Europe rhénane et l'Europe méditerranéenne, en équilibrant Rhin-Main-Danube, en favorisant nos échanges au-delà de Suez, l'axe Mer du Nord-Méditerranée constitue un grand dessein permettant l'insertion de notre pays dans l'Europe et dans le monde.*

L'AXE MER DU NORD-MÉDITERRANÉE...

— a pour but de coordonner toutes les infrastructures de transports terrestres les plus modernes :

FER	Electrification complète de Fos à Strasbourg depuis 1970.
ROUTE	Autoroute complète de Marseille à Dijon depuis 1970/1975. Mulhouse-Beaune terminée en 1978/1980.
TUBE	Pipe-line sud-européen ouvert depuis 1962.
VOIE D'EAU	Rhône-Saône : grand gabarit en 1979. Saône-Rhin : avant-projet déposé en décembre 1974.

TRANSPORT FLUVIAL, SUPPORT D'EXPANSION

— Faible prix de revient,
— Faible consommateur d'énergie,
— Grosse capacité de transport et de stockage,
— Transport en site propre, le moins polluant,
— Le mieux adapté pour les masses indivises,
— Fonctions secondaires de la voie d'eau : eau industrielle, irrigation agricole, navigation de plaisance, production d'énergie hydroélectrique.

6 Etablissements Publics Régionaux
17 Départements
31 Chambres de Commerce et d'Industrie
ont pris position

pour
l'achèvement de l'axe Mer du Nord-Méditerranée

QUE VA-T-IL SE PASSER A DIJON LE 24 NOVEMBRE 1975 ?

Sur l'initiative du président Edgar Faure, et à l'invitation du président J. Chamant, ancien ministre, une conférence interrégionale rassemblera six établissements publics régionaux : Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Elle a un objectif précis : établir un courant économique entre le Nord et le Sud alimenté par tous les modes de transport et notamment la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône.

Il s'agit de la deuxième réunion de cette nature ; la première a eu lieu à Besançon le 10 juillet 1975. C'est la première conférence, et la plus importante, créée en France en application du décret du 22 novembre 1974.

La réunion de Dijon sera placée sous la présidence effective de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.

IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU PROJET

L'objectif fondamental du projet Mer du Nord-Méditerranée est de créer un certain nombre de zones industrielles parfaitement desservies par tous les modes de transport afin d'apporter aux entreprises françaises les outils de la compétitivité.

Il s'agit de doter la France, et notamment quelques régions actuellement déshéritées, des mêmes moyens qui ont permis l'expansion économique extraordinaire de l'Europe du Nord (Allemagne Fédérale, Hollande, Belgique, Luxembourg).
En outre, ce projet permettra :

— des créations d'emplois industriels et tertiaires,
— un rééquilibrage du pays en présentant un contre-poids à la concentration parisienne,
— l'éclosion de nouveaux courants industriels et commerciaux vers le Centre et l'Ouest,
— le développement économique de six régions françaises,
— la mise en valeur des investissements de Fos.

QUELQUES FAUX PROBLÈMES

Financement : 5,6 milliards de francs, valeur juillet 1975 ; *mais*, sur 10 ans, cette somme représente le doublement du budget actuel des voies navigables (0,023 % du P.N.B.) ; *mais*, si ce projet échappait à l'annualité budgétaire, des engagements pluriannuels et fermes permettraient une réduction considérable du coût global ; *mais* certaines collectivités locales fortement intéressées par le projet envisageraient de participer à son financement ; *mais* une augmentation minime de la redevance E.D.F. à la Compagnie Nationale du Rhône effacerait le problème budgétaire.

Rentabilité : qui peut penser sérieusement qu'une œuvre nationale s'amortissant sur plus de 100 ans justifie le calcul de rentabilité que l'on applique aux machines d'une entreprise industrielle. La rentabilité de l'infrastructure se trouve dans l'industrialisation de la France et dans le futur produit régional brut de Franche-Comté ou du Languedoc-Roussillon.

L'équilibre national : certains suscitent des distinctions artificielles entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. On regrette de les voir apparaître à la fin du vingtième siècle, alors que c'est de la place de la France tout entière dans l'Europe et de l'Europe dans le monde, notamment méditerranéen et africain, dont il s'agit.

G. I. R. R.

Le Groupement Interconsulaire du Rhône et [du] Rhin, nouveau-né dans la famille des [ét]ablissements publics prévus par le décret du [..] octobre 1972, est le premier, et sans doute [po]ur longtemps le plus important, des organismes [cr]éés par les Chambres de Commerce et d'Indus[tr]ie pour la réalisation d'un objectif commun.

Il s'agit, pour vingt-neuf Chambres locales et [ré]gionales, d'apporter leurs ressources humaines [et] financières au service de la promotion et de [l'a]ménagement de la liaison fluviale entre le [Rh]ône et le Rhin par le franchissement du seuil [fra]nc-comtois et alsacien.

Réunies à Lyon, le 5 novembre 1975, ces [vi]ngt-neuf Compagnies consulaires (1) dont la circonscription géographique s'étend de Strasbourg à la façade méditerranéenne, se sont engagées, grâce à cet outil commun, à mettre en valeur la façade méditerranéenne, la façade rhénane, les régions intermédiaires, et à prolonger la diversification industrielle vers les régions intérieures de l'Est et de l'Ouest du bassin rhodanien.

Elles sont prêtes pour cela à mettre au service des instances politiques, à qui revient finalement la décision, toute une expérience séculaire en matière d'aménagement industriel ; elles veulent être l'interlocuteur opérationnel, sur le terrain, des établissements publics régionaux concernés.

Le Groupement s'est donné pour premier président M. LANVERS, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes.

(1) Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie d'ALSACE, de FRANCHE-COMTÉ, de BOURGOGNE, de RHONE-LOIRE, des ALPES, de PROVENCE-COTE D'AZUR et de LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Chambres de Commerce et d'Industrie d'ANNONAY, ARLES, AUBENAS, AVIGNON, BEAUNE, BELFORT, BOURG-EN-BRESSE, CHALON-SUR-SAONE, COLMAR, DIJON, DOUBS, GRAY-VESOUL, LONS-LE-SAUNIER, LYON, MACON, MARSEILLE, MULHOUSE, NIMES, STRASBOURG, VALENCE, VIENNE, VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (auxquelles ont décidé depuis de se joindre les Chambres de Commerce et d'Industrie de SETE et de MONTPELLIER).

Chiffres-clés

Projet de liaison

— Longueur de la voie : 230 km.
— Nombre d'écluses : 24.
— Convois poussés : 4.400 T.
— Enfoncement : 3 m.
— Dénivellation totale : 264 m.

Tonnages transportés (en millions de tonnes)

	Fer	Route	Eau
Allemagne	386	216,7	246
France	258,1	428	108,8

Trafic prévisible (source C.E.R.L.I.C.)

— 3 à 5 ans après la mise en service : 5 millions de tonnes.
— 5 à 10 ans après la mise en service : 10 millions de tonnes.
— 15 à 20 ans après la mise en service : saturation.

ASSOCIATION MER DU NORD - MÉDITERRANÉE, 9, boulevard des Italiens, 75002 Paris. — G.I.R.R., Chambre de Commerce de Nîmes, rue de la République, 30000 Nîmes.

LE LONG CHEMIN DE RHIN-RHONE

Relier le Rhône au Rhin, le bassin méditerranéen à la mer du Nord par un grand canal sur lequel navigueraient des convois de 3 000 tonnes ou plus ? C'est le rêve de beaucoup, en France, depuis longtemps. M. Giscard d'Estaing, le 24 novembre à Dijon, donnera-t-il le feu vert ?

Dans cette affaire complexe se mêlent des données de tous ordres : économiques, régionales, européennes, écologiques, techniques, financières. Pour ses promoteurs, il faudrait dégager près de 6 milliards de francs sur dix ans, dont 2,3 milliards au VII° Plan. Un premier pas encourageant consisterait à permettre déjà l'acquisition des terrains, notamment en Franche-Comté.

Qui paiera ? En tout état de cause, le budget des voies navigables ne permet pas d'entreprendre cette « grande œuvre », qui représente, à coup sûr, un intérêt géopolitique à long terme. Alors, les régions, les chambres de commerce ? Pour 10, 15

Faudra-t-il demander à ceux qui emprunteront cet d'eau des péages très élevés ? Quelles réactions attenc régions de l'Ouest, du Centre de la France, apparemme déshéritées que l'Est ?

Jusqu'à maintenant le dossier reste à l'état d'études ques, de questions politiques, et, pour six régions, d'esp

En Alsace

LES ÉLUS S'EN MÊLENT

L'ALSACE, en contact étroit avec l'économie rhénane et européenne, connaît depuis longtemps les avantages et les risques du libéralisme le plus complet dans le domaine des transports fluviaux. Zone frontalière, elle est prête à participer à l'affrontement pacifique de l'économie rhénane, mais elle est aussi la première à en subir les inconvénients. Elle souhaiterait être mieux reliée aux régions voisines et lointaines du territoire français qui peuvent l'épauler et la soutenir dans cette confrontation.

On sait qu'elle est déjà saignée dans sa main-d'œuvre (travailleurs frontaliers) et dans son sol (implantation d'usines étrangères, extractions de graviers) au profit des économies étrangères voisines. Depuis les travaux de la commission Boulloche, lors de la préparation du IV° Plan, elle espère que le gouvernement arrêtera cette hémorragie.

Jusqu'à ce jour, elle pensait que la réalisation rapide et simultanée des autoroutes Paris-Strasbourg et Mulhouse-Beaune d'une part, et celle de la liaison Rhin-Rhône d'autre-part, étaient les éléments essentiels de cette politique. Cette politique ne faisait-elle pas suite à celle de tous les gouvernements du XIX° et du début du XX° siècle, qui ont tous cherché à développer les liaisons transvosgiennes par canaux et par voies terrestre ? Or les différentes planifications qui se sont succédé ont périodiquement mis en cause la poursuite de cette dernière opération, fondamentale à ses yeux. Et la liaison Rhin-Rhône est devenue pour l'Alsace d'abord un serpent de mer, puis un cheval de bataille politique.

Les premières réserves à continuer l'opération Rhin-Rhône se sont manifestées lors de la préparation du V° Plan. Les économistes exigeaient alors un taux d'actualisation de 8 % — et non plus 5 %, taux du IV° Plan — pour inscrire l'opération. Il fallut une vigoureuse intervention parlementaire de tous les élus concernés pour que le gouvernement consente à inscrire la poursuite de l'opération au-delà de Mulhouse, vers Bourogne. Faute d'une enveloppe financière suffisante, c'est un tronçon réduit, celui du secteur Mulhouse-Altkirch, qui fut retenu. Dans l'exécution, seuls quelques travaux d'essais de la traversée de Mulhouse ont pu être réalisés après la mise en service du port de l'île Napoléon.

Rayé du VI° Plan

Puis la préparation du VI° Plan a donné lieu à d'amères déceptions. Pour la première fois, les Alsaciens ont constaté que ce Plan était en recul sur les précédents pour le Rhin-Rhône. Car le secteur Mulhouse-Altkirch — qui figurait au V° Plan — était tout simplement rayé du VI°. Seules étaient maintenues les études et les acquisitions de terrains et la promesse « d'une rapide prise en considération ». La liaison Rhin-Rhône devenait en Alsace un serpent de mer.

Devant les déclarations de plus en plus prudentes du ministre de l'équipement, M. Galley, les Alsaciens ont commencé par s'interroger, puis par s'inquiéter. Depuis le début de l'année, leurs hommes politiques ont fait de la liaison Rhin-Rhône un cheval de bataille politique. Ils voudraient être rassurés. Motions, résolutions, délibérations tant du conseil régional que de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et de Mulhouse ou de la communauté urbaine de Strasbourg, du conseil d'administration du port autonome de Strasbourg et de l'établissement public du port rhénan de Mulhouse-Ottmarsheim se sont multipliées. Et tous ces vœux ont des résonances politiques. Les élus de la majorité présidentielle — tous les parlementaires alsaciens — savent bien que ne pas satisfaire les revendications exprimées dans un cadre régional, ce serait prendre le risque, en Alsace, de favoriser une poussée de la gauche. Et le risque est grand.

Relever le défi européen

Déjà les déclarations officielles selon lesquelles les façades maritimes, l'Ouest, le Sud-Ouest et surtout les dix-sept départements du Massif Central allaient être prioritaires dans la politique d'équipement, d'industrialisation et d'aménagement du territoire avaient jeté l'émoi. Et les révélations de l'INSEE rejetant l'Alsace à l'une des dernières places dans le classement des régions françaises n'ont pas été pour calmer cet émoi. Aujourd'hui, une prise de position ferme quant à la réalisation de la liaison Rhin-Rhône permettrait au moins de faire croire à l'Alsace qu'elle n'est pas la Cendrillon des régions françaises. Elle lui permettrait aussi d'être associée, psychologiquement, politiquement et économiquement, à l'Hexagone tout entier et, en particulier, au sud de la France. Les Alsaciens n'auraient plus le sentiment d'être perdus entre Vosges et Rhin et d'être exclusivement rattachés à l'axe rhénan pour ne pas dire allemand. Certes, grâce au Rhin aménagé, l'Alsace a déjà accès à la mer, mais à la mer du Nord. Et ses ports d'exportation s'appellent Rotterdam et Anvers. De plus, située à un carrefour privilégié, l'Alsace pourrait, par la liaison Rhin-Rhône, enfin relever le défi européen.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

Mulhouse entre deux murs

LE tracé de la liaison Rhin-Rhône en Alsace emprunte un itinéraire assez voisin de l'actuel canal du Rhône au Rhin. Partant du Rhin à Niffer, la voie navigable rejoint Mulhouse en suivant le tracé modernisé du canal de Huningue. Elle remonte ensuite la vallée de l'Ill jusqu'à Illfurth, puis celle de la Largue jusqu'à Wolfersdorf. Elle franchit le seuil de partage des eaux entre Valdieu-Lutran et Froidefontaine. Le versant alsacien est ainsi gravi pas six biefs successifs, qui sont parmi les plus courts mais présentent les dénivellations les plus fortes. Au total la dénivellation est de 106 mètres et la distance parcourue de 44,4 kilomètres.

Sur le tronçon Niffer-Mulhouse, il suffira d'exhausser le plan d'eau, en conservant les berges mais en approfondissant le canal. On en profitera pour renforcer l'étanchéité de ce canal. A Niffer, il y aura lieu de construire une nouvelle écluse à proximité de l'ancienne, qui n'a pas 185 mètres de long.

Dans la traversée de Mulhouse, le canal — dont la largeur sera de 31 mètres — aura un profil rectangulaire avec un mur de quai de chaque côté. Il n'y aura pas d'alternat pour le croisement des bateaux. Il est simplement prévu d'en réduire la vitesse. L'aménagement du canal dans la traversée de Mulhouse ne créera pas de dommage au domaine bâti. Par contre, il faudra reconstruire les ponts, améliorer les voies d'accès et la voie sur berge.

A Illfurth, le canal croise l'Ill. Le dispositif retenu consiste à faire un plan d'eau commun entre l'Ill et le canal, ce qui permettra de soulager les crues de l'Ill.

Dans la vallée de la Largue, on a cherché à limiter le plus possible les emprises du canal pour tenir compte des desiderata des agriculteurs. La chute de Wolfersdorf aura 24 mètres de haut. Ce sera la plus importante de tout l'aménagement.

Le bief de partage est situé pour partie dans le Haut-Rhin et pour partie dans le Territoire de Belfort. Malgré sa faible longueur, il est très important pour l'économie du projet, car il définit la dénivellation totale à franchir et conditionne l'alimentation en eau. Le niveau retenu est plus bas de 4 mètres que celui du bief actuel. Cette disposition facilite l'alimentation en eau en recueillant des ruisseaux plus nombreux dans le canal. Elle permet également un meilleur assainissement de la région, qui est assez marécageuse à cet endroit. — J.-C. P.

A Marseille

LES INDUSTRIELS S'INTERROGENT

LE trafic fluvial du port de Marseille n'a représenté, en 1974, que 901 000 tonnes. Sa tendance est au plafonnement depuis les six dernières années, et ses structures restent très déséquilibrées entre le trafic dit de « remonte », constitué essentiellement de produits pondéreux et d'hydrocarbures, et le trafic de descente cinq fois moins important, composé aux deux tiers de marchandises générales. Le tonnage kilométrique, lui, a régressé. Ces données, certes, ne sauraient être qu'indicatives, mais elles font néanmoins mesurer la fonction modeste qui est actuellement celle de la voie d'eau pour le port de Marseille. Dans quelle mesure cette fonction sera-t-elle renforcée par la liaison Rhin-Rhône ?

Les responsables du Port autonome et les milieux économiques marseillais diffèrent sensiblement dans leur appréciation. « *L'interpénétration des hinterlands nord-européen et rhodanien est déjà réalisée*, souligne le directeur général du Port autonome, M. Yves Boissereinq. *Cette liaison supplémentaire n'est pas vitale pour nous.* »

La chambre de commerce et d'industrie, qui se plaît à rappeler qu'elle a toujours cru au Rhône, en marquant successivement son intérêt pour la liaison du port de Marseille avec le fleuve (tunnel du Rove), puis pour l'aménagement confié à la C.N.R. et, enfin, pour la liaison Rhône-Rhin, n'hésite pas à dire au contraire que « *cette liaison est indispensable pour conforter la mutation de Marseille de port à vocation coloniale en port à vocation industrielle et internationale* ».

La réouverture du canal de Suez qui a incontestablement renforcé les avantages de la position géographique du port marseillais — cinquante-deux lignes de navires de marchandises générales transitant par Suez ont été créées ou rétablies en sept mois au départ de Marseille — lui apparaît notamment riche de promesses. « *La voie de Marseille*, lit-on dans une courte étude, *constitue le passage naturel pour les exportations européennes vers les pays du bassin méditerranéen et les au-delà de Suez. Pour le transit de ces productions qui comportent, notamment, souvent des masses lourdes indivisibles destinées aux industries de base, le Rhône et la liaison Rhin-Rhône doivent être des instruments privilégiés.* »

Le risque de voir s'aggraver l'isolement de la façade méditerranéenne par rapport aux grands courants commerciaux d'Europe du Nord et d'Europe centrale lorsque sera mis en service la voie Rhône - Main - Danube, vers 1984, est, d'autre part, vivement ressenti à Marseille. « *Les relations que nous avons reprises par la mer Noire avec les pays de l'Est seraient à nouveau court-circuitées s'il n'y avait avec l'Europe occidentale que cette liaison fluviale allemande* », déclarait en mars dernier le maire socialiste de Marseille, M. Gaston Defferre. La ligne Marseille-Odessa, créée il y a trois ans, à laquelle s'ajoute la ligne régulière entre Marseille et le port iranien de Pahlevi sur la mer Caspienne, n'a suscité pour le moment qu'un trafic modeste. Mais ces deux dessertes revêtent une importance particulière pour les Phocéens en ce qui concerne les relations commerciales franco-soviétiques et celles, sans doute moins mirifiques que prévues, avec l'Iran. « *On estime*, souligne par ailleurs M. Bernard Japiot, membre de la chambre de commerce de Marseille, *que depuis le 6 juin dernier, 30 % des marchandises destinées à l'Europe et passant par Suez ont été transportées par des navires soviétiques. Il est à redouter, si la liaison Rhin-Rhône n'est pas réalisée à temps, que ces marchandises ne soient acheminées au cœur de l'Europe par le réseau rhénan où les flottes fluviales de l'Est vont encore exercer commercialement leur emprise.* »

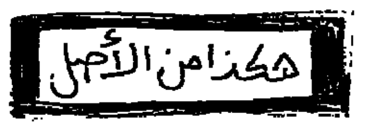
Des autos : oui
Du pétrole : non

La position du port se nuance. elle, de beaucoup de pragmatisme : « *En réalité*, explique M. Boissereinq, *l'hinterl port dépend essentiellem destinations de la marc Pour le trafic avec l'Amer Nord, par exemple, nous r rons jamais rivaliser a ports de l'Europe du Nor* directeur du port estime ment que les tendances du transport des marchan particulier la « conteneuri ne favorise pas la voie d' est traditionnellement le du trafic de vracs ind Quant au transport des carbures, il est assuré pipe-line sud-européen Fos, atteint Strasbourg, ruhe et, au-delà, Manh nord et la Bavière à l' produits raffinés sont ac par un autre oléoduc ranée-Rhône). Les voit Peugeot, qui descendent ment par l'autoroute po expédiées vers l'Afrique et d'autres pays méditer et les camions de Berliet, tent vers la Chine, pour revanche, emprunter l d'eau.

Et Fos ?

Le développement de Que décideront les adhér Solmer ? L'usine sidérur plutôt une vocation expo et un marché propre dans Est. Mais, d'ici vingt, a sonne ne sait en fait fabriqué l'acier européen. du Port autonome ne sau pendant être dissocié de l tion sous la tutelle de la de ports fluviaux et de industrielles en bordure voie rhodanienne (dix mil tares sont actuellement vi mais encore faut-il se don moyens de les vendre). « *véritable intérêt*, confie un nicien du port, *réside d consolidation de notre hin proche. Et notre destin e doute plus au sud qu'au* Aussi bien, tandis que le projet Rhin-Rhône est lancé, les travaux de la n liaison entre le Rhône et F été décidés et seront achev 1979. Une nouvelle éclus 195 mètres de long et d'un t d'eau de 4,50 mètres devra construite à l'embrancheme futur canal au nord de Saint-Louis-du-Rhône. Le tant du projet a été esti 125,5 millions de francs e financé à cent pour cen l'Etat sur le budget des navigables, déjà bien maig

GUY PO



…n Franche-Comté

…ES « POUR » …OUTENT …ES « CONTRE »

…UE l'on soit pour ou que l'on … soit contre le « grand canal » … on est convaincu, en Franche-…té, que les douches écossaises …s atermoiements qui ponctuent …is vingt ans cette affaire doivent …tenant cesser. Parmi les six …ns directement intéressées, la …che-Comté est évidemment en …ière ligne. C'est sur son terri-… essentiellement que se situe le …rou » géographique qu'il faudra …sauter pour relier le bassin de …aône et l'axe rhodanien au Rhin … l'Europe lotharingienne. Et sur 229 kilomètres à construire (ou …aménager) entre Saint-Jean-de-…e et Kembs, du sud au nord, intéressent la Franche-Comté et, …ut, le département du Doubs. On …prend alors les efforts déployés …M. Edgar Faure, président du …eil de cette région, pour prendre …ête de la campagne menée à …ujet et lui conférer le plus de …nité possible.

…us les responsables politiques, …omiques, scientifiques, agricoles, …lcaux de la région rivalisent …leurs d'arguments et de prises de …tion passionnés : *« Le canal, … la survie… »*, *« Le canal, ce … un allègre massacre de toute … région. »* Qui croire ? D'autant … les autorités qui pourraient uti-…nt ramener la sérénité dans le …t — les services préfectoraux ou …représentants du ministère de …ipement — refusent de recevoir …ournalistes tant que le président … République n'aura pas donné …vis.

« … cette année un engagement …ier pluri-annuel n'est pas pris …tat, affirme M. Maurice Benoit, …aire général de la chambre …ale de commerce et d'industrie, *…est fini. Tout le monde ici baissera les bras. »* La Franche-Comté veut d'ailleurs voir plus loin que ses intérêts immédiats, laisse-t-on entendre dans les milieux patronaux. En effet, mis à part quelques grandes entreprises comme Solvay, Peugeot ou Alsthom directement intéressés par le gain que représente la voie d'eau pour le transport des produits lourds, l'économie régionale se caractérise plutôt par une industrie de précision et de produits mécaniques hautement élaborés. Ce n'est donc pas d'industries lourdes — utilisant une main-d'œuvre peu qualifiée et peu « féminisée » — dont la Franche-Comté a d'abord besoin pour surmonter la crise de l'emploi et préserver son potentiel productif.

« L'intérêt économique pour la région est toutefois évident », assure M. Maurice Bouvet, président de la chambre de commerce du Doubs et patron d'un groupe qui fabrique notamment du ciment. *« On peut attendre un regain d'activité pour les entreprises locales de travaux publics pendant quinze ans. D'autre part, Besançon, qui a jadis été une ville de contact, sera de nouveau sur un grand axe d'échanges d'hommes et de marchandises. Enfin, quatre grandes zones industrielles et fluviales sont prévues, si « intéressantes » que des Suisses y ont déjà acheté des terrains. Besançon, ville repoussoir pour l'industrie depuis l'affaire Lip, a besoin d'un adjuvant. »*

« Le canal supprimera l'équivalent de deux mille camions. De toute façon, il y a toujours des opposants à tout…, qui se réjouissent ensuite. Voyez notre expérience des rues piétonnes ! », renchérit le maire de Besançon, M. Jean Minjoz (socialiste).

Arguments solides, comme sont solides — plus encore peut-être — ceux qui touchent à la « géopolitique » du projet. Il faut savoir, en effet, que les Allemands se sont attelés à des travaux comparables destinés à relier vers 1984 le Rhin à la mer Noire par le Danube, tandis que les Suisses cogitent sur une liaison nord-sud par leur territoire. Pour M. Pierre Sudreau, président de l'association Mer du Nord - Méditerranée — qu'on ne peut suspecter d' « électoralisme », puisqu'il est député du Loir-et-Cher et maire de Blois, — le marché est clair : *« Voulons-nous que la France devienne la Bretagne de l'Europe ? Nous ne posons pas le problème Rhin-Rhône comme une classique affaire de promotion de la voie d'eau par un lobby. Pour nous, il s'agit de donner à l'économie française les moyens de sa compétitivité, et pour cela appliquer en France une recette qui a si bien réussi chez nos voisins. Les querelles de chiffres autour des trafics potentiels, de la rentabilité, des emplois, sont secondaires. »*

Pour les monopoles allemands

Préoccupation de géopolitique aussi dans les propos de M. Philippe Lamour, président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon : *« Il faut « inséminer les régions méridionales en hommes d'affaires, en capitaux, en investissements, en techniciens de l'industrie. Il n'y a qu'un moyen : le grand canal qui les liera à l'Europe septentrionale et industrielle qui étouffe sur des terrains trop étroits. »* La Franche-Comté possède précisément cette tradition industrielle, et certains voient dans le canal une possibilité de meilleure intégration économique entre régions complémentaires de la frange est de la France.

Si l'aménagement du territoire consiste d'abord à provoquer la création d'emplois, le canal est de ce point de vue un très bon projet. Selon M. Edgar Faure, il pourrait entraîner à terme la création de près de cinquante mille postes de travail. *« Nous contestons cette analyse »*, répond M. Louis Martin, secrétaire régional de la C.F.D.T. *« La Franche-Comté a bien davantage besoin d'emplois féminins, notamment dans l'aire urbaine Belfort-Montbéliard. D'autre part, dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura, où l'on constate un reflux des frontaliers à cause de la crise en Suisse, l'horlogerie française, qui emploie plus de dix mille salariés, est très menacée. Ce n'est pas le canal qui la sauvera. »*

« Pendant les travaux, les entreprises locales ne recevront que des miettes d'adjudication. Pour la construction de l'autoroute, ce sont les grandes entreprises nationales qui ont eu les marchés, ce qui a assez mécontenté les entrepreneurs bisontins », précise M. Claude Curty, secrétaire régional de la C.G.T. *« D'ailleurs*, ajoute-t-il, *le canal n'offrira d'intérêt véritable qu'aux grands monopoles allemands qui détiennent une partie du capital de Fos. L'insistance actuelle qui est mise dans cette affaire ressemble à celle d'un lobby auquel les Allemands pourraient ne pas être étrangers. »*

Dubitative sur les « retombées », la Franche-Comté s'interroge aussi sur le tracé qui a été retenu. On sait que le canal doit emprunter la vallée du Doubs, traversant les agglomérations de Dôle, Besançon, Montbéliard, puis, vers le nord, aller rejoindre l'Ill, pénétrer dans Mulhouse, pour atteindre Kembs, sur le grand canal d'Alsace. Il est donc certain que, à l'intérieur des villes concernées, des travaux de voirie et d'urbanisme seront rendus obligatoires par l'aménagement du grand canal. Qui paiera ces bouleversements, les communes ou l'Etat ?

Des syndicats à la chambre de commerce, on reconnaît que le tracé prévu présente au regard de l'aménagement du territoire régional des inconvénients. Autour de l'axe Dole-Belfort est en effet concentrée plus de la moitié de la population et de la richesse franc-comtoises. Là sont les villes, les grandes industries, la voie ferrée électrifiée, demain l'autoroute. Avec le canal, on risque d'accentuer un peu plus le caractère « mono-axial » du paysage économique. On risque aussi de favoriser la dépopulation des zones plus fragiles, que ce soit la bande frontalière ou les plateaux de la Haute-Saône, en perte de vitesse. Au nom de l'aménagement du territoire, invoqué pour soutenir la liaison Rhin-Rhône, on peut aboutir, sur le terrain, à des résultats contraires aux objectifs de l'Etat et aux besoins des populations locales.

Le tracé concurrent

Où l'on voit poindre les partisans du tracé concurrent — la branche lorraine, — alors qu'on croyait ce débat-là définitivement terminé…

« Je prétends, affirme M. Pierre Vitter, maire de Gray et député républicain indépendant, *qu'un tracé par la vallée de la Saône aurait été meilleur et moins cher. L'axe Besançon-Belfort est déjà surchargé alors que dans la Haute-Saône le terrain est plus plat et qu'on dispose de toute la place qu'on veut. »* Et M. Vitter de rappeler que jusqu'à la première guerre mondiale Gray était le second port fluvial de France, avec de grands moulins, des silos, des négociants internationaux en vins. Le district de Gray a aménagé une vaste zone industrielle le long de la Saône (qui à cet endroit n'est accessible qu'à de petites péniches), qui attend des entreprises. *« A chaque réunion du conseil régional, je demande l'inscription d'une antenne à grand gabarit jusqu'à Gray. Si cette demande n'est pas retenue je voterai contre la participation financière de la région au projet. »*

Les représentants de la Haute-Saône reçoivent sur ce point le renfort des milieux scientifiques et des experts hydrobiologiques de l'université de Besançon. Leurs avis sont d'autant plus précieux qu'ils ne s'opposent pas au principe de cette grande voie d'eau (combien de fois les écologistes sont-ils gratuitement accusés par les économistes de se comporter en empêcheurs de tourner en rond !) Mais pour eux le tracé retenu est une « absurdité ». Aucune étude hydrologique sérieuse ne nous a été demandée, aucune concertation organique n'a eu lieu, remarquent-ils. Ils indiquent en outre que la vallée du Doubs — où est engagée la belle bataille « Doubs, rivière propre » — est étroite. Les pousseurs et les convois provoqueront des battements violents sur les berges. En plusieurs endroits il faudra faire sauter le rocher. Et pour alimenter le canal on puisera de l'eau dans le Rhin. Dans cet égout ! *« Une rivière, même polluée, coule et entretient la vie. Mais une rivière canalisée, c'est un ensemble de biefs stagnants, donc un milieu mort. »*

Mortes aussi les maisons proches des rives qui seront englouties, les exploitations agricoles dans la vallée. *« Nous ne voulons pas laisser des plumes dans cette histoire »*, lance-t-on dans les syndicats agricoles. *« Déjà, avec l'autoroute, il a fallu mener un combat très dur, les Domaines renâclent toujours. Avec le canal, pour le seul département du Doubs on parle de la suppression de 1 500 hectares de terres agricoles utiles. Déjà, ces terres ont perdu une partie de leur valeur, car depuis qu'on parle du canal l'administration y refuse tout permis de construire. »*

Dernière pièce à verser dans la colonne des critiques, l'action de l'Association pour la protection des eaux du bassin du Doubs, présidée par M. Marcel Verneaux, qui se réjouit de regrouper quarante-trois mille adhérents, *« dont quelques industriels »*. *« On va assécher les nappes phréatiques*, assure-t-il. *Dans la partie du Doubs entre Baume-les-Dames et la frontière suisse, le débit du fleuve n'est que de 5 m3 par seconde pendant six mois. Déjà on demande au Doubs d'alimenter en eau les villes de Montbéliard, de Besançon. Comment pourra-t-on en même temps alimenter le canal sans vider la rivière ? »*

« Des besoins économiques ? », interroge M. Verneaux. *« Le canal actuel avait été fait pour un trafic de 2 millions de tonnes. Or, il n'en est passé, la meilleure année (1965), que 611 000 tonnes et 485 000 en 1974. C'est le dimanche le jour le plus chargé. Pendant nos concours de pêche, il passe deux ou trois péniches en trois heures… L'éclusier lève les bras au ciel ! »*

Arguments sérieux à l'actif… Réticences et critiques intelligentes au passif. Comment choisir ? Les élus de Franche-Comté, de la droite à la gauche, ont pris position clairement. C'est oui.

Ou plutôt un « oui, mais… ». *« D'accord pour le principe,* dit M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort. *Mais pas d'accord pour que la région verse 1 centime dans une affaire d'intérêt national. »* Même réticence chez M. Vitter. *« Pas d'argent si je n'ai pas mon antenne jusqu'à Gray. »*, *« D'accord pour une participation symbolique »*, conclut M. Minjoz.

L'important est maintenant de savoir si à Strasbourg, à Besançon, à Lyon ou à Montpellier on a la même conception de ce que peut-être un « geste symbolique ».

D'autres batailles se préparent…

F. Gr.

LE SOUHAITABLE ET LE POSSIBLE

1) Les devis des principaux budgets (valeur juillet 1975) :

	en milliards
Rhin - Rhône (branche alsacienne) ..	5,6
Seine-Nord	2,3
Compiègne-Reims ..	9,9
Achèvement travaux dans les vallées....	3

2) Le budget d'équipement des voies navigables :

	en millions
1971	228
1973	322
1975	378
1976	344

3) Le budget des régions : L'ensemble des budgets régionaux d'investissements en 1975 est de 1,177 milliard.

LE GRAND DÉBAT

PAS DE CADEAUX INUTILES

par EDGARD PISANI (*)

JE me rappelle le beau succès que j'ai remporté à Nancy, lorsque je suis venu dire, à la préfecture, à une assemblée d'élus et de responsables économiques, que la réalisation du Rhin-Rhône ne me paraissait pas mériter une priorité nationale. Je me rappelle mon vif débat avec Georges Pompidou, alors premier ministre, lorsqu'il a décidé de réaliser la section Mulhouse-Altkirch sans me consulter, et pour des raisons plus politiques qu'économiques. Rien depuis n'est venu emporter mon adhésion.

Près de 6 milliards, nous dit-on aujourd'hui. Que serait-ce demain, même en francs constants, si l'ouvrage se réalisait ? Les ingénieurs les plus rigoureux nous ont habitués à l'erreur. Mais retenons le chiffre. Cela fait beaucoup d'argent :

— 1 000 kilomètres d'autoroutes de liaison. Ces 1 000 kilomètres d'autoroutes ou ces 1 500 kilomètres de voies express qui manquent pour assurer des liaisons interrégionales commodes.

— 65 000 logements sociaux, ou mieux, au lendemain du débat foncier, l'achat et l'équipement de 5 000 hectares de terrain à bâtir en France, de telle sorte que soit jugulée la spéculation foncière et que notre politique urbaine et notre politique du logement se trouvent définitivement transformées et allégées.

— 10 000 000 d'hectares remembrés, drainés, assainis, la productivité agricole nationale considérablement accrue, nos exportations amplifiées, la vie rurale aménagée.

— 1 000 ou 1 500 kilomètres de voies pour transports rapides en site propre, qui, s'ajoutant à la liaison Paris-Lyon, permettraient d'aller de Dunkerque et Metz à Marseille et Nice en train à grande vitesse, en dehors du réseau ferré actuel. Ainsi serait abolie sur cette partie du réseau français la concurrence « trains rapides », « trains lents » ; ainsi la rapidité d'acheminement des marchandises par fer serait-elle multipliée par trois ou quatre ; ainsi le prix de transport des marchandises par train entier serait-il diminué d'un quart ; ainsi le trafic poids lourds de nos autoroutes serait-il allégé ; ainsi les liaisons des bassins industriels du Nord et de l'Est avec Lyon et la Méditerranée seraient-elles bien assurées.

Elles le seraient par le fer à un moindre coût que par la voie d'eau. Car si le fret empruntant le Rhin-Rhône devait payer tout à la fois les charges de gestion et celles d'amortissement, le prix de la tonne-kilomètre serait, compte tenu du trafic escompté, nettement supérieur au prix de la tonne-kilomètre par voie ferrée.

Les experts les plus optimistes (mais sont-ils alors des experts ?) prévoient un trafic de 10 millions de tonnes. Il en faudrait 25 ou 30 pour que l'entreprise soit acceptable, 50 pour qu'elle soit rentable.

Il n'apparaît donc pas qu'en termes de priorité comme en termes de rentabilité la liaison Rhin-Rhône mérite l'enthousiasme que certains lui vouent.

Peut-il y avoir d'autres arguments ? On parle d'effets d'entraînement. Sans doute. Ils sont connus, analysables. Ils sont moindres que les effets d'entraînement du système de transports, de l'aménagement rural, de la politique foncière urbaine, évoqués ci-dessus.

Près de 6 milliards, ce pourrait être aussi 100 000 emplois créés !

Mais les partisans du projet disent : « *Si nous n'avons pas cela, nous n'aurons rien.* » C'est alors une autre question, une affaire de plan d'équipement, une affaire de volonté gouvernementale. Il ne faudrait pas que l'on vienne nous dire que l'on aurait l'argent pour la liaison Rhin-Rhône, pas pour le reste !

S'il y a d'autres analyses, il faut les dire. La rentabilité n'est pas le seul mobile de la collectivité publique. Mais lorsqu'elle s'écarte de la rentabilité, la collectivité doit dire deux fois ses raisons.

Où les trouverait-elle, alors que tous les experts publics ont fait les plus expresses réserves sur le projet ?

Le faire-plaisir ne saurait justifier l'action gouvernementale. Et si le président veut faire des cadeaux, qu'il fasse des cadeaux utiles.

(*) Sénateur socialiste de la Haute-Marne, ancien ministre de l'équipement.

Un projet pour l'Europe

par PIERRE PFLIMLIN (*)

A de nombreuses reprises les assemblées départementales et régionales d'Alsace ont marqué l'intérêt qu'elles portent à l'axe fluvial Rhin-Rhône. Cela s'explique aisément. Dans l'état actuel des choses, l'Alsace est cul-de-sac à l'extrémité sud de la vallée du Rhin navigable. Pour mieux l'intégrer à l'économie française, il est nécessaire de faire sauter le verrou qui la sépare des vallées de la Saône et du Rhône. Il paraît rationnel, d'ailleurs, de parachever ainsi les travaux fort onéreux réalisés dans ces vallées et l'aménagement du Rhin pour lequel la France et la République fédérale d'Allemagne conjugent actuellement leurs efforts.

Les objections soulevées par les adversaires de ce projet sont de divers ordres. Il y a d'abord la méconnaissance, propre à la France, de l'intérêt économique des voies navigables. Tandis qu'en Allemagne fédérale la part des transports assurés par ces voies est de 30 % et qu'elle est bien supérieure encore aux Pays-Bas et en Belgique, elle n'est que de 8 % en France. De nombreux exemples démontrent pourtant la « fécondité économique de la voie d'eau ». Le développement industriel engendré par la création du grand canal d'Alsace et des ports rhénans de Mulhouse et de Colmar en est une illustration remarquable. C'est pour cette raison essentiellement que les six régions situées le long de l'axe de Strasbourg à Marseille réclament unanimement la réalisation si souvent promise de l'axe mer du Nord-Méditerranée.

On tire argument aussi d'une insuffisante rentabilité financière de l'investissement en cause. Or il faut considérer la rentabilité économique au sens le plus large. Les calculs effectués jusqu'à présent n'ont pas pu prendre en compte tous les effets induits qui résulteront notamment des futures implantations industrielles, qu'il est impossible de chiffrer exactement. A juste titre, M. Jacques Chirac a fait observer récemment à Lyon que les effets de la création d'une telle infrastructure ne doivent pas être évalués à court ni même à moyen terme, mais à long terme.

Dans certains milieux, on pense que la création d'un axe de développement — dont on reconnaît implicitement l'efficacité — dans l'Est et le Sud-Est irait à l'encontre d'une politique d'aménagement du territoire, dont l'objectif essentiel, dit-on doit être le « rééquilibrage » entre l'Est et l'Ouest. En fait, la politique conduite en faveur des régions de l'Ouest, dont l'élaboration dès 1955, à mon initiative, du « plan breton » fut le premier préliminaire, a abouti fort heureusement à des résultats remarquables. Il n'est plus possible aujourd'hui de parler d'une moitié ouest de la France qui tout entière serait sous-développée et d'une moitié est que serait favorisée. Il y a de part et d'autre de la ligne que l'on trace arbitrairement du Nord au Sud pour séparer les deux France des régions prospères et des régions en difficulté. Chaque région a besoin d'une politique spécifique.

Au surplus, la thèse selon laquelle le développement d'une partie du territoire nuirait aux autres est très contestable. Tout accroissement du potentiel économique de la nation bénéficie directement ou indirectement à l'ensemble du pays, ne serait-ce que par la voie fiscale. D'ores et déjà, l'Alsace contribue largement par cette voie à la redistribution du revenu national. Au-delà des limites des six régions directement concernées, le Rhin-Rhône fera participer l'ensemble de l'économie française au dynanisme de l'économie rhénane. Il peut être un instrument particulièrement efficace d'une politique d'expansion orientée vers l'Europe et aussi vers le Proche-Orient. Le temps n'est plus où un commissaire général au Plan pouvait dire que la Méditerranée est devenue un lac arabe voué à la stagnation économique. Le développement auquel sont appelés les pays du Moyen-Orient qui disposent de l'« or noir » déplace déjà les centres de gravité et donnera une importance croissante aux courants d'échange Nord-Sud. Ces courants générateurs de prospérité passeront-ils pour partie en territoire français ou au contraire la voie de Trieste et les régions situées le long de l'axe fluvial Rhin-Main-Danube, dont les Allemands poursuivent activement la réalisation, seront-elles les seules à en tirer profit ? Telles sont les questions que doivent se poser ceux qui auront à décider demain du sort du projet Rhin-Rhône.

Au-delà des intérêts régionaux, il s'agit d'un grand problème de stratégie économique et politique. J'ai confiance qu'une claire vision de l'intérêt national conduira nos responsables à prendre une décision positive.

(*) Président du Port autonome de Strasbourg, maire C.D.P. de Strasbourg.

UNE FENÊTRE SUR L'ATLANTI

par GABRIEL HOULIÉ (*)

POUR que l'« *impériale voie fluviale du Rhône* » jou ment son rôle, il est nécessaire de la pourvoir de affluents, tant à l'ouest qu'à l'est, sous peine rentabilité. Nous réclamons depuis fort longtemps la — mais indispensable — modernisation du canal de Riq le rendre accessible à la flotte « Freycinet » du réseau et... européen !

Mais nous réclamons en vain pour la section T Méditerranée-Rhône, après avoir obtenu la modernis la section Bordeaux-Toulouse, qui est ouverte aux « Freycinet » depuis le printemps 1974. Pourquoi ne pas c cet effort entre Toulouse et l'étang de Thau, pour a « ouverture » sur le Rhône et les ports méditerranée arguments que nous oppose le ministre de l'équipement : trop faible, coût élevé de l'investissement, sont mal Très mal ! C'est la cale disponible qui fait défaut ici le fret ! Sur deux cent cinquante bateaux que comp flotte fluviale de nos canaux il y a vingt ans, il en peine la moitié, et ce sont des artisans qui ont pu à force de sacrifices, par amour du métier. Les compa navigation ont dû céder devant le peu de rentabilité de de 160 tonnes.

Nos courtiers sont assaillis de demandes de batea acheminer vers la Méditerranée les céréales et les ol destinés à l'exportation. Parce que nous sommes le chers. Sur le canal latéral à la Garonne, entre Tou Bordeaux, grâce à une quinzaine d'artisans qui ont tent ture d'allonger leur péniche — à grands frais — de 3 à 39 mètres (sachant bien qu'ils s'enfermaient dans ce fluvial jusqu'à la problématique continuation des d'allongement des écluses du canal de Riquet), la est un peu plus satisfaisante, mais loin d'être parfa

Quand on sait qu'il suffirait d'investir moins de 200 pour « ouvrir les fenêtres » sur la Méditerranée et le c'est-à-dire permettre, par l'allongement des soixa écluses du canal de Riquet, long de 240 kilomètres, le des bateaux « Freycinet » ! Que cet investissement re le coût de 30 kilomètres d'autoroutes et moins du vi trième du déficit de la S.N.C.F. en 1974 !

Quand on sait que la modernisation d'un axe fluvia tique-Méditerranée, relié à l'artère du grand Rhône, co à coup sûr à une amorce d'industrialisation pour le tr des productions du terroir, permettant corrélativement c à l'irrigation !

On se demande pourquoi on conditionne ces trava résultats d'une enquête de rentabilité !

Scrupules excessifs face à trois conseils régionau nimes sur cette modernisation) et à des chambres de co et d'agriculture convaincues que la conservation et le tionnement d'un outil de transport économique sont in sables au grand Sud-Ouest.

Ah ! Cet ergotage est bien français ! Il était g Sa pérennité nous étouffe. Le souci de ménager les bo chandelle pendant qu'on sacrifie de gros cierges !

(*) Président de l'Association des transporteurs fluviaux c

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE FINANCEMENT DU DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les déclarations successives de M. Fourcade

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui présentait le budget devant le Sénat, vendredi 21 novembre, a évoqué à deux reprises le problème du financement du déficit de la Sécurité sociale.

... matin en déclarant : « *Je ...cherai la solution courageuse ... l'appel aux ménages, plutôt ... celle paresseuse du recours ...el aux entreprises* » et ...ès-midi en répondant aux ...rs orateurs :

« *Le gouvernement n'a pas encore choisi la solution. J'ai exprimé une position à titre personnel.*

» *Nous avons quatre solutions :*

» *1) La voie de la facilité qui consisterait à alourdir la cotisation des entreprises. Je la rejette personnellement car elle exposerait à des déconvenues.*

» *2) Faire des économies de gestion.*

» *3) Modifier un certain nombre de prestations.*

» *4) Majorer les cotisations supportées par les ménages. Je crois que c'est sur ces trois derniers terrains qu'il faut agir à la fois.* »

Par ailleurs, dans l'après-midi, une dépêche de l'A.F.P. faisait état d'une autre déclaration de M. Fourcade :

« *Le déficit de la Sécurité sociale devra être couvert par une augmentation des « cotisations ouvrières » — celles payées par les salariés — et par des économies que cet organisme devra réaliser et non pas par un nouvel apport des entreprises* »

Le ministère de l'économie et des finances dément que le ministre ait tenu ces propos... qui sont cependant confirmés par l'A.F.P.

UN DÉFICIT D'AU MOINS ... MILLIARDS DE FRANCS

...our la seule année 1976, le ...icit du régime général est ...ué à 9,038 milliards de ...ncs : 5,377 pour la maladie, ...8 pour les accidents du tra...l, 1,371 pour les allocations ...iliales, 0,574 pour la vieillesse ... 1,398 au titre de l'aide aux ...imes spéciaux et autonomes. ...is, compte tenu des excédents ...ulés des années précédentes, ... Sécurité sociale a mis de ...é un « trésor » qui réduirait ...« trou » de 9 à 7,3 milliards, ...quels il faut désormais ...uter les dépenses qu'entraî...a la réforme des retraites, ...t au total un déficit de 8 ... milliards de francs.

Cotisations et déplafonnement

Au lendemain de la guerre, les salariés versaient des cotisations égales à 6 % d'un salaire plafonné, et les employeurs une cotisation plafonnée aussi et égale à 10 % pour la maladie et la vieillesse, et une deuxième de 12 % pour la famille. Jusqu'en 1967, seuls les employeurs ont supporté un accroissement de charges : passage des premières cotisations de 10 % à 15 % ; relèvement des cotisations familiales de 12 % à 16,75 % en 1951 et ensuite réduction progressive jusqu'à 13,50 %.

Avec les ordonnances de 1967, l'une des modifications essentielles consiste à déplafonner, c'est-à-dire à prévoir qu'une partie des cotisations portera sur la totalité des rémunérations : 2 % à la charge de l'employeur, 1 % à la charge du salarié.

Actuellement, cette proportion est maintenue. Le salarié verse une cotisation égale à 6,5 %, dont 1 % déplafonné, et l'employeur 28,7 %, dont 2 % déplafonné (12,45 % pour la maladie, 7,25 % pour la vieillesse et seulement 9 % pour la famille).

Tout compris, cette formule pénalise les salariés à revenu faible ou moyen, puisqu'elle représente une charge de 36,5 % d'un traitement de 3 000 F et de 10 % seulement d'une rémunération de 10 000 F. « S'acheminer vers la suppression du plafond paraît aussi souhaitable économiquement que socialement », *affirme un rapport de M. Granger, qui a été remis au ministère du travail. Le déplafonnement d'un point de cotisation, s'il était retenu, fournirait 1,2 milliard de francs supplémentaire.*

LES RÉACTIONS SYNDICALES

C.G.T. : une attaque brutale.

« *Cette brutale attaque du gouvernement et du patronat, qui est sans doute leur façon de commémorer le trentième anniversaire de la Sécurité sociale, suscitera la protestation unie et vigoureuse de l'ensemble des salariés et de leurs organisations syndicales. Elle constituera une raison supplémentaire pour faire de la journée du 2 décembre une très grande journée d'action et de manifestation.* »

C.F.D.T. : le gouvernement au secours des patrons.

« *Une fois de plus, le ministre des finances et le gouvernement volent au secours des patrons et des entreprises. La C.F.D.T. constate que le gouvernement utilise toujours le même procédé qui consiste à imposer de plus en plus lourdement les travailleurs et les consommateurs et à permettre aux industries de reconstituer leur marge bénéficiaire.* »

F.O. : une véritable provocation.

« *C'est une véritable provocation. Les prélèvements sur le salaire direct ont atteint des taux qu'il est difficile de dépasser. Force ouvrière a déjà proposé que la Sécurité sociale soit financée en partie par d'autres sources que les cotisations sur les salaires.* »

C.G.C. : à l'Etat d'assurer ses responsabilités.

« *Il appartient à l'Etat d'assumer ses responsabilités en supportant des charges dites indues qui lui incombent, actuellement payées par le budget général de la Sécurité sociale. Si un déficit subsiste, il doit être équitablement réparti entre les entreprises et les ménages.* »

QUI VA PAYER ?

(Suite de la première page.)

... première vue, les tenants de ... thèse ne manquent pas ...uments. Outre l'absence ...gmentation sensible, depuis ...te ans, de la participation des ...iés, le gouvernement peut ...mer qu'aujourd'hui la quasi-...ité des Français sont des ...és-cotisants. En tout cas, ce ... chose faite en 1978. Déjà, ... année, les taux des cotisa... des travailleurs indépendants ... alignés sur ceux du régime ...al. Dès lors, les cotisations ...nt être assimilées à un impôt, puisqu'elles sont payées par tous les ménages.

Le recours à une telle formule serait tout à la fois étonnant, dangereux et injuste. Etonnant, au moment où l'Etat s'apprête à reconnaître, après les syndicats et le C.N.P.F., que la Sécurité sociale supporte des charges indues allant des allocations minimales de retraites à certains frais hospitaliers, de l'ordre de 16 à 21 milliards de francs, que le Trésor devrait financer. Dangereux, car il provoquerait une vague de revendications dans les usines.

Injuste, enfin, car il aggraverait un peu plus l'inégalité d'un système qui frappe en premier les catégories les moins rémunérées : le smicard, par exemple, serait pénalisé puisqu'il verse des cotisations, mais ne paie pas d'impôts. En ce sens, les cotisations peuvent être qualifiées d'« ouvrières ».

En revanche, l'avantage du recours à la fiscalité directe est triple : il a moins d'effet inflationniste que les autres mesures : il est plus largement diffusé dans la population ; enfin, il est progressif alors que la majeure partie des cotisations est dégressive.

La vraie solution, celle qui de surcroît répondrait à l'objectif de l'Elysée de réduire les inégalités, serait en conséquence d'accroître un impôt direct qui, en France, est très inférieur à celui que connaissent nos pays voisins et de permettre ainsi l'« *effort de solidarité nationale* », que le C.N.P.F. lui-même a plusieurs fois préconisé. Il est vrai que cette formule représenterait une hausse trop brutale (+ 14 %) de la pression fiscale, et que, dans ces conditions, elle ne saurait être seule retenue, pas plus d'ailleurs que la majoration des cotisations, comme l'a admis vendredi soir le ministre de l'économie et des finances.

C'est donc bien un ballon d'essai que M. Fourcade a lancé, car le gouvernement, qui étudie toutes les hypothèses, pourrait adopter un cocktail de mesures : une pincée d'économies, par le freinage d'une surconsommation médicale évidente et de certains frais hospitaliers, et non pas par une réduction du taux de remboursement, quelques gouttes d'impôts et une grosse cuillerée de cotisations. En s'exprimant comme il l'a fait, le ministre de l'économie a passionné un débat par avance délicat. Il a suscité une rapide et unanime protestation des syndicats et montré que les divergences au sein du gouvernement ne se limitaient pas au rôle de la police et à celui de la justice. Il a ajouté son nom à la liste de ceux qui ne veulent pas payer l'addition. M. Fourcade a en effet évoqué toutes les solutions concevables, sauf une, celle qui le concerne directement : le recours à l'impôt.

Il aurait été plus courageux, puisque de courage il est question, d'envisager toutes les solutions et de préciser surtout que, sous forme d'impôts ou de cotisations, l'effort contributif indispensable suppose avant tout une meilleure connaissance des revenus.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LES COMMENTAIRES GOUVERNEMENTAUX

● **Mme VEIL : plutôt favorable à une augmentation des participations.**

« *Pour des raisons qui ne sont pas propres à la France, du fait même des données démographiques, des progrès de la technologie et de l'évolution du coût de la vie, l'augmentation des dépenses de la Sécurité sociale est considérable. Il y a le choix entre la diminution de la couverture des risques par la Sécurité sociale, ou une augmentation des participations. Je suis plutôt favorable à cette dernière solution.* »

● **Le ministère du travail : pas encore de délibération gouvernementale.**

« *Le ministre du travail se refuse à toute déclaration sur le problème du financement de la Sécurité sociale, qui n'a pas encore fait l'objet d'une délibération gouvernementale.* »

... L'ÉTRANGER

Alors que la reprise ...st plus forte que prévu

L'INFLATION S'ACCÉLÈRE AUX ÉTATS-UNIS

... reprise de l'activité économique ... Etats-Unis a été plus forte que ..., mais la hausse des prix s'ac... Au cours du troisième tri...re de 1975, le produit national ... américain a finalement aug...é en taux annuel de 13,2 % — ...centage le plus élevé qui ait ...registré depuis vingt-cinq ans ... lieu des 11,2 % évalués initia...t. Cette forte croissance s'expli... pour l'essentiel par le très ...rtant allégement du déstockage ... milliards de dollars entre le ...illet et le 30 septembre) et le ...ant de l'excédent commercial. ...endant le coût de la vie a ...enté de 0,7 % en octobre ...,6 % en un an) contre 0,5 % ...ptembre et 0,2 % en août. Il ... d'une des hausses les plus ...s de l'année, due à l'augmen... des prix alimentaires ...5 %), alors que les prix de ...e sont accrus le mois dernier ...8 %. Cette accélération de ...tion inquiète les consomma... dont l'indice de confiance, ...é par le Conference Board ...ut privé de conjoncture), a ... en octobre, après s'être amé...onstamment au cours des huit ...précédents.

...gouvernement conserve néan... un certain optimisme, qui ...tre conforté par les résultats ...ociétés. Les *bénéfices nets* ...s impôts — ont augmenté de ...u cours du troisième trimes...r rapport au trimestre précé... pour s'établir sur une base ...le à 82,2 milliards de dollars. ...x, le plus élevé qui ait été ...tré depuis 1950, ne traduit en ...u'un rattrapage, puisque ces ...es restent inférieurs de 13 % ... niveau du troisième trimestre ...

● BELGIQUE. 262 grèves ont ...ché 147 291 travailleurs au ...rs des six premiers mois de ..., contre respectivement 377 ... 14 231 pour la même période ... 1974. Ces grèves, qui ont ...out affecté la sidérurgie et ...lustrie du verre (39 914 et ...8 grévistes), ont représenté ... perte de 889 069 journées ... travail. L'occupation des ...aux est de plus en plus ...sée par les grévistes (23 ...pations impliquant 7 951 ...ailleurs pour le premier ...estre de 1975) ; 208 des ...grèves de 1975 ont éclaté ... dépôt de préavis et ont ... menées contre l'absence de ...uvellement de conventions ...ctives (58 grèves), contre ... menaces de licenciements ... pour des augmentations ...alaires (12) ou en signe de ...arité avec d'autres grè...s (13). — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● EN GRANDE-BRETAGNE, la part des marques étrangères dans les ventes d'automobiles a atteint, en octobre, 36,9 %, contre 37,6 % en septembre. Cette percée des constructeurs étrangers s'explique par les difficultés rencontrées par British Leyland, qui n'est pas parvenue à reconstituer à temps ses stocks, épuisés le mois précédent par une campagne publicitaire, et dont la part du marché est tombée à 22,6 %, en octobre (contre 39 %, en septembre).

C'est Renault qui a bénéficié de cette faiblesse, en vendant 4 619 véhicules.

● SIX MILLE SALARIES DE CHRYSLER - GRANDE-BRETAGNE demandent la nationalisation de leur firme. — Au cours d'une assemblée générale, les employés de l'usine Chrysler de Linwood ont décidé de demander au gouvernement britannique de nationaliser leur entreprise, de s'engager à ne faire aucun licenciement et de prendre des mesures limitant les importations d'automobiles en Grande-Bretagne.

Syndicats

● UNE ASSOCIATION DE SYNDICALISTES AMIS DE LA HISTADROUT (organisation syndicale israélienne) a été créée, au printemps dernier, par des militants responsables de Force ouvrière et de la FEN. Elle est animée par MM. Alexandre Hébert (Force ouvrière, Loire-Atlantique), président, et MM. Robert Cheramy (FEN) et Jean Rouzier (membre du bureau de F.O.), vice-présidents.

Les fondateurs viennent d'expliquer au cours d'une conférence de presse tenue en présence de M. Eliezer Halévy, correspondant de la Histadrout, qu'ils veulent s'opposer aux campagnes de dénigrement totalement injustifiées menées contre le syndicalisme israélien pour le placer dans un état d'isolement préjudiciable aux intérêts des travailleurs d'Israël, « *qui font partie des intérêts généraux des classes ouvrières de toutes les nations* ». M. Hébert s'est élevé contre la récente motion des Nations unies assimilant le sionisme au racisme.

★ 5, square Contenot, 75012 Paris.

● M. VINCENT ANSQUER, ministre du commerce et de l'artisanat, a été chargé par le président de la République de mettre au point des « *mesures concrètes* » destinées à faire face aux difficultés que rencontrent les métiers d'art.

CONJONCTURE

Au cours du premier semestre 1976

L'encadrement du crédit ne sera pas très sévère

Les limites à l'intérieur desquelles les banques pourront accorder des crédits aux entreprises et aux particuliers, pendant les six premiers mois de l'année prochaine, sont maintenant connues. Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a indiqué le 21 novembre, lors de l'ouverture du débat budgétaire devant le Sénat, que les concours bancaires pourraient atteindre au maximum l'indice 113 à la fin du mois de juillet 1976, sur la base 100 au 31 décembre 1974.

Comme la norme pour décembre 1975 est fixée à 112 par les pouvoirs publics, la progression au premier semestre 1976 ne serait que de 1 point. Cette extrême sévérité n'est qu'apparente. En effet, les banques dans leur ensemble n'auront pas distribué à la fin de l'année autant de crédits qu'elles en avaient le droit. Cette « *sagesse* » est forcée : elle s'explique par la prudence de nombreuses entreprises qui empruntent beaucoup moins pour éviter de s'endetter davantage et, d'une façon générale, parce que l'activité économique est encore médiocre.

On peut donc prévoir que, à fin de décembre, les crédits *effectivement* distribués n'atteindront pas plus de 110 (sur la base 100 à la fin de 1974). M. Fourcade a même déclaré au Sénat que les crédits distribués ne dépasseraient pas la cote 107 à la fin de l'année. Ce qui revient à dire que la norme 113 fixée pour juin 1976 correspondrait à une progression possible en six mois de 3 points (110 à 113) ou, selon M. Fourcade de 6 points (107 à 113), soit de 1 % par mois. Au 30 septembre 1975, les encours de crédit soumis à encadrement ont atteint l'indice 104, soit 575 milliards.

Ces possibilités correspondent pour le système bancaire à une distribution de crédits supplémentaires au premier semestre, à un rythme annuel compris entre 6 et 12 % (selon les hypothèses).

Ce n'est plus la facilité des années d'inflation. Mais ce n'est pas non plus la rigueur d'un plan d'austérité destiné à combattre l'inflation. D'autant plus que les entrées en France et le financement du déficit budgétaire par émission de bons du Trésor gonflent fortement la masse monétaire et diminuent d'autant les effets de l'encadrement du crédit qui ne concerne d'ailleurs que 80 % des concours bancaires à l'économie. — AL. V.

LES COMMANDES ÉTRANGÈRES CONTINUENT DE SE RÉDUIRE note la Banque de France

Le courant de commandes étrangères s'est affaibli, alors que la concurrence internationale est plus sévère, note la Banque de France dans son analyse mensuelle de la conjoncture. Pour continuer à exporter, les industriels sont de plus en plus obligés de consentir des sacrifices sur les tarifs.

Au niveau de la production, « *aucune nouvelle augmentation importante n'est attendue à court terme* », écrit la Banque de France.

« *L'amélioration du climat des affaires observée lors de la précédente enquête a été accentuée par la reprise de la demande, mais les industriels sont convaincus que les progrès seront lents. Jusqu'à la fin de l'année, la production ne devrait guère dépasser son niveau actuel dans la plupart des entreprises, quelques arrêts de travail ayant même été prévus pour novembre ou pour la fin du mois de décembre, à l'occasion des fêtes. Au-delà, les chefs d'entreprise se montrent prudents. Ils estiment qu'il est prématuré de se prononcer sur la reprise de l'activité avant la fin de l'année, terme fixé par les pouvoirs publics pour les mesures d'aide à l'investissement privé.* »

COLLOQUES ET CONGRÈS

M. Ansquer : les classes moyennes ont toujours eu la sagesse d'amortir les excès

De notre envoyée spéciale

Lyon. — Clôturant le vingt-huitième congrès national des classes moyennes, qui se tenait à Lyon les 20 et 21 novembre, M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a précisé que le conseil supérieur des classes moyennes institué par un décret publié au « Journal officiel » du 21 novembre et dont il avait annoncé la création lors du conseil des ministres du 12 novembre dernier, commencerait à fonctionner dès le début de l'année prochaine.

Ce conseil, présidé par le ministre, sera chargé, a-t-il affirmé, « *de recenser et d'étudier les problèmes communs aux classes moyennes, notamment ceux d'ordre socio-économique et financier* », et de faire au gouvernement des propositions sur les moyens susceptibles d'apporter des solutions. Il devra en outre veiller à la prise en compte par les administrations concernées des questions propres aux classes moyennes.

M. Vincent Ansquer a enfin cité trois questions que le conseil devrait étudier en priorité : les problèmes « *touchant à l'emploi et à la formation professionnelle des jeunes* » destinés au commerce, l'artisanat, la petite et moyenne industrie, l'agriculture et les professions libérales ; les « *questions ayant trait à la vie régionale et locale, à l'insertion et à la promotion des classes moyennes dans l'aménagement du territoire* » ; « *le renforcement des liaisons avec nos partenaires de la Communauté européenne* ».

Le conseil réunira quatre représentants des P.M.I., quatre représentants de l'artisanat et du commerce, quatre agriculteurs, trois membres des professions libérales et cinq cadres, qui seraient désignés par les pouvoirs publics sur proposition des organisations et syndicats professionnels concernés.

Au reste, ce vingt-huitième congrès des classes moyennes n'a réuni qu'une petite centaine de participants. De vrais notables, pour la plupart représentants nationaux de leurs organisations professionnelles.

Ces « *gens de bon sens* » a souligné M. Vincent Ansquer, « *ont toujours eu la sagesse, dans les moments troublés, d'amortir les excès et de préparer les transformations imposées par l'évolution des mœurs comme par celle des données technologiques, économiques et sociales* ». — V. M.

● ACCORD DE COOPERATION ENTRE SEARS ROEBUCK ET QUELLE. — La plus importante société commerciale du monde, la société américaine Sears Roebuck, connue pour ses activités dans la vente par correspondance, vient de signer un accord avec la firme allemande Quelle, au premier rang en Europe pour la vente par correspondance : Quelle sera le représentant exclusif pour l'Allemagne et l'Autriche des articles distribués par la firme américaine.

ANNONCES CLASSÉES

Régionales

US. CHIM. PHARM. EXPANS. NEUVE, CALAIS, rech. Jeune Ing. (Centrale, Arts et Métiers) quelques années expér., entretien et trav. neufs. Génie chim. Env. C.V. détaillé STEROIDES, 5, rue Cl.-Ader, 62100 CALAIS.

Le port autonome de Bordeaux recherche

UN CADRE

pour diriger son département des relations extérieures. Ce cadre organisera les actions promotionnelles de l'établissement, assurera les contacts avec la presse et sera responsable de ttes les publications du port. Le poste conviendrait à une personne ayt acquis une expérience de 5 ans au minim. en matière de relations publiques et possédant parfaitem. la langue angl. Ecr. av. C.V. détaill. et prétent. à M. le Directeur du port auton. de Bordeaux, 2, place Gabriel, 33075 Bordeaux Cédex.

offres d'emploi

Offrons contrat de deux ans renouvelable à l'Etranger à CONDUCTEURS de Travaux expérimentés ou JEUNES INGENIEURS avec références en Fabrication Mécanique - Tuyauterie - Chaudronnerie - Constructions Métalliques. Connaissances Pétrole appréciées. Conditions intéressantes. Nombreux postes à pourvoir. Adresser C.V. avec photocopies, diplômes et références professionnelles à PRESTA FRANCE, Département Pétrole, 37, rue Riquet, 31000 TOULOUSE.

ATTACHE(E) CCIAL(E) Fixe impt+gross. primes Paris et France. frais remboursés. PRET-A-PORTER FEMININ. Tél. Société MAGNOME, 277-62-64 pour rendez-vous.

demandes d'emploi

Mathématicien, topologiste, 34 ans, professeur titulaire, auteur communicat. Académie Paris, formation philo et théologie, rédigerait articles : logique, théologie, astrophysique, épistémologie. Ecr. à T 79.745 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Chenil, stagiaire J.F., 23 a., fr. sér., déjà fait 6 mois stage dans chenil. Passionnée par les chiens, ch. stage chenil ou vétérin. Exig. modeste. Ecr. à Laty, 7, r. Présid.-Favre, 74000 Annecy, ou tél. 50-51-24-39.

cours et leçons

LEÇONS DE JAPONAIS par professeur japonais expérimenté. - Ecrire à M. NAGANUMA A., 61, rue Claude-Bernard, PARIS (5e).

représent. demande

Import-Export cherche carte à exploiter ou clientèle à suivre à l'étranger. - Ecrire à REGIE-PRESSE no T 79.664 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

sports loisirs

ALPA 1000 Emmène enfants de 6 à 16 a. à la montagne. Noël, février, Pâques, et adultes, ttes l'année. Tél. 880-97-37.

Maison familiale de vacances LE BELVEDERE dispose de places pour accueillir des familles. - Vacances NOEL et FEVRIER. - Ecrire à 74.700 SALLANCHES - Tél. 58-08-16.

occasions

Maquettes de voiliers à vendre. 387-24-09.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

OBSERVATOIRE ODE. 42-78 ATELIER ART. + 3 P., ASC. CACHET, RARE, LUXE. 170 m² SUR JARDINS.

IMMEUBLE BON STANDING LUXE STUDIO TOUT CONFT. PX RARE : 535-25-24, le matin.

IDÉAL PLACEMENT SUR SQUARE propriétaire vend bel immeuble rénové, ravissants **STUDIOS et 2 PIECES** tout confort à partir de 68.000 F. avec 15.000 F. Tél. : 727-81-60 et 553-11-52.

Mo PORTE-D'AUTEUIL Bon imm. s/parc des Princes LIVING DOUBLE, SURF. 52 M2 Entrée, cuisine, salle de bains, jardinet, téléphone, chauff. cent. 14, rue Nungesser-et-Coli (angle 7, boulevard d'Auteuil). Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

EXCEPTIONNEL directement sur **AV. FOCH** (8e étage) APPARTEMENT STANDING 100 m² + balcon 15 m² + cave + parking. Prix total : 1.250.000 F. Ecr. 30.700 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

QUAI DE LA RAPEE AVEC VUE SUR SEINE. Prix exceptionnel, 165.000 F. Grand living + 1 p. tt cft, asc. en cours. Vr propriét. sam., dim., 14-18 h., 2, quai de la Rapée.

LAMARCK-CAULAINCOURT B. imm., asc., stud. av. terr. 2-3 p., tout équipé, propriétaire. Sur place dim., lundi, 15-17 h., 113, rue Caulaincourt Paris-18e.

BUTTES-CHAUMONT SUR PARC. 35, RUE MANIN, 3 pces, cft, impec., cuis. amén., balc. Sam., dim., de 11 à 17 h.

AUTEUIL SPLENDIDE IMM. PIERRE DE TAILLE, 6e étage, ASC. TAPIS **5 PCES**, cuis., bains, chauff. central, TELEPH. + CHAMBRE DE SERVICE Rénovat. possible par nos soins **PRIX 685.000 F** Voir samedi, lundi, 14 à 18 h : 26, av. Théophile-GAUTIER ou Tél. 723-96-05

16e BEL IMM. **4 P.** TT CFT 530.000 F Crédit possib. 80 %. - 734-90-46 Immobilière INTERNATIONALE

16e RESIDENTIEL GRAND LUXE **4 P.** 620.000 F. - 783-61-74 - 734-90-46. Immobilière INTERNATIONALE

LES HALLES - Duplex 74 m2, séj. dble, 2 ch., 2 bns, 2 wc, cuis. équipée, refait neuf, poutres. 280.000 F. Sam. et ldi, 14-19 h : 72, r. VAUVILLIERS.

12e Prox. BOIS VINCENNES Part vd ds imm. réc. tt cft tél., liv. dble+2 ch., cuis. équip., park. en sous-sol. Possib. reprise d'un prêt C.F. 5 %. Px 290.000 F S/place dim. 23, 10-18 h : 325, r. de Charenton - 12e. T. 628-36-78.

FACE NOTRE-DAME **GRENIER**, living + pet. chbre, cuis. éq., s. bains, 2 fenêt. balc. pl. sud, ref. neuf. 169.000 F. - Tél. 277-75-68.

Paris Rive gauche

Paris-15e, Mo MONTPARNASSE placement intéressant, coquet 2 p., entrée, cuis., s. eau, imm. P. de T., ravalé. Px 140.000 F. Me voir ce jour. 14, av. du Maine.

CŒUR VIe ODE. 95-10 Cour jardin romantique 178 m² duplex, soleil, calme Terrasse.

Mo SAINT-JACQUES Imm. neuf, tt confort, parking. LOGGIA SUR JARDIN - TEL. **2 PIECES**, entrée, cuisine, salle de bains. 18 à 20, RUE FERRUS (angle 5, boul. St-Jacques) Samedi, dimanche, lundi 15-18 h.

PORTE-DE-VERSAILLES Dans bel immeuble ancien **2 PIECES**, entrée, cuis., w.-c., salle de bains. chauffage central imm., 6e ét., asc., très clair, sans vis-à-vis. 150.000 F. Tél. pour tous renseign. au **734-23-75**

LUXEMBOURG Bel imm. pierre de taille **5 P.** TT CFT, 4e étage, ASC. chauffage central imm. Sera rénové par nos soins au **PRIX DE 650.000 F** Voir samedi, lundi, 14 à 18 h : 3, RUE PAILLET ou Tél. 723-91-28

E.-ZOLA - Immeuble récent 4 p. 70 m2+terrasse 30 m2 Prix 390.000 F. 15-18 h, samedi : 65, rue du THEATRE - 579-24-39

METRO MONTPARNASSE PETIT IMM. NF bon standing, GD SEJOUR, entrée, cuisine, DRESSING, salle de bains, tél. 8 bis, rue de l'Arrivée. Sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

Région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES Lux 5 p. dupl., balc., s. de jeux gar., jdin privatif, px 500.000 F sur place, 34, r. Marx-Dormoy. Tél. : 225-15-26.

Pr. VERSAILLES, 5 km, sompt. 4 p., 105 m2, décorat. de classe. Tél. 460-31-22, ap. 20 h. 460-25-73.

150 m. LAC D'ENGHIEN 145 m² - Grand séjour, 4 chbres, box. Px 330.000. Tél. 752-09-57, midi et soir.

NEUILLY SAINT-JAMES RAVISSANT 3 PIECES avec JARDIN PRIVE, tt confort. **PRIX : 475.000 F** Voir samedi, lundi, 14-17 h. 30 4, RUE DE LONGPONT

BOULOGNE près BOIS SOL. 39-10. Lux. 2/3 P., 90 m2, balc., sur jard., cuis. équipée, tt cft, imm. 1969, gar. 2 voitures, 475.000 F. Samedi 14 h 30-17 h 30 : 9, rue Anna-Jacquin.

PARLY 2 6 pièces, 175m2, type luxe. Prix exceptionnel 720.000 F (valeur neuf 900.000 F). - 954-68-00.

GARGES-LES-GONESSE **1 APPT F 4** tout confort 3e étage Prix 120.000 F + C.F. CREDIT 80 %. Tél. 985-37-58 - 987-06-13

Province

DIEPPE, Bel APPARTEMENT sur plage, grand stdg, 180 m², 2e ét., asc., sél. 63 m² avec cheminée, 3 chambres, balcons, parfait état. Prix justifié. DIEPPE : APPARTEMENT sur mer, immeuble neuf, 3 pièces, 85 m², garage. Prix : 300.000 F. S'adr. Cabinet LORPHELIN 20, r. Claude-Groulard, Dieppe. Téléph. : 84-10-61 et 84-65-35.

BERCK (62) - Résidentiel Part. vend Villa nve 300 m2 + 1.200 m2 terr. Poss. profess. libér. : Médecin... Prix 420.000 F à déb. 633-76-02.

QUIBERON VUE SUR MER **PLEIN SUD** Appt 2 P. Libre de ste. Agence COCAR - (16) 97-52-60-99.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent direct. 1/3 p. Paris, préférence rive gauche. 873-23-55. Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche 94 Fontenay - sous - Bois.

constructions neuves

TERNES 34 liv. immédiate 1 appt 5 p., 101 m² + balcon. Imm. de standing, sur place : 34, avenue des Ternes, 17e. vendredi, samedi, dimanche 10-18 h. et sur rendez-vous. SIMEF 346-71-08.

15e ST-CHARLES, petit imm. P. de T. st, 2 p., 4 p. duplex, terrasse. Liv. début 1976 s/place 66, rue des Entrepreneurs. 15e ts les jrs 14-19 h, dim. 10-18 h. Tél. : 346-71-08 et 579-15-26. SIMEF.

GARCHES (92) 29-33, rue Henri-Régnault (près du golf de Saint-Cloud). 3 petits imm. grand stdg, 2 ét., P. de T., ch. électr. intégré, cuis. équipées, parking ss-sol. Du Studio au 5 pièces prix moyen 4.600 F le m². FERME ET DEFINITIF. Bur. vte s/pl. sam. et dim. de 11 à 18 h. ou GECOM, 747-59-50.

fermettes

PRES ORGERUS 43 km par autoroute Ouest et nationale 12 Maison campagne parf. aménagée, R.-de-ch. : 2 gdes pièces, s. d'eau ; à l'étage, gd séjour belle cheminée, cuis., chbre, s. de bains, 2 w.-c., chf. cent maz. + belle grange à aménager, garage, parc de 1.750 m². Prix : 460.000 F. Agce TABLE RONDE, Orgerus. Tél. 487-20-28.

viagers

Propriétaires, renseignez-vous à **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite - Discrétion

locations meublées Offre

Paris

Part. loue studio 6e calme, soleil, tél., 700 F. Tél. : 033-88-94.

14e Stud., kitch., dche, 27 m2+ confort. 800 net. KLE. 04-17.

Région parisienne

Ds résid. pr. Versailles 5/6 p., cave, parking, 2.100 F. 460-31-22.

locations non meublées Offre

Région parisienne

LA DEFENSE R.E.R. Du STUDIO au 5 pièces neufs. Tél. : 774-53-93, de 11 h à 19 h.

Dans résidence près Versailles 3/4 pièces, cave, parkg, téléph. Prix : 1.500 F. Tél. : 460-14-53.

LA DEFENSE R.E.R. **4 P.** NEUF, parking, tél. 1.500 F + charges. 774-53-93 - 11/19 h.

LA DEFENSE R.E.R. **5 P.** neuf, parking, tél. 1.880 F + charges 774-53-93 - 11/19 h.

LA DEFENSE R.E.R. **4 P.** 83 m2, neuf, parking, tél. 1.500 F + charges 774-53-93 - 11/19 h.

LA DEFENSE R.E.R. **5 P.** 102 m2, neuf, parking, tél. 1.880 F + charges. 774-53-93 - 11/19 h.

propriétés propriétés

ANCIEN MOULIN
DANS VILLAGE 20 KM BEAUNE
Bon état extérieur - Bief et terrain 1.200 m2 env.
Renseign. à S.O.B.A.B., 8, rue Spuller, 21200 Beaune.
Téléphone : (80) 22-00-92.

56 GOLFE MORBIHAN, ILES. 10 ha. envir., manoir 11 pces, dépend., plusieurs PLAGES. Ecr. T 78.952 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Agrément. Rapport en Cognac. Propriété viticole. Petite Champ. Cognac-coteaux, 30 ha. tt. dont 9 ha. vignes, parc, logis ancien, confort, chasse. PROMOTEL S.A., « Le Seillery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. Tél. (46) 93-28-08.

Etude de Me GAUVIN notaire à LAVAL (Mayenne) A VENDRE **à LAVAL** belle ppté 10 p. av. dépendanc. **BEAU JARDIN** en terrasse, vue impren. Ecrire au notaire. B.P. 47, 53004 LAVAL.

VESINET Résidentiel Excellente situation, PROPRIETE MANSART, réception 3 P. = 60 m2, 6 chbres, bains, 2 cab. toilette, tt confort, beau jardin angle boisé 1.800 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

pavillons

FONTENAY- TRESIGNY 77 RN4 35 km de la porte de Bercy RUE VICTOR-HUGO il reste **5 PAVILLONS** Terrain toute propriété 500 m² 4 pièces 90 m² : 183.200 F 5 pièces 105 m² : 212.900 F PRET 80 % : PIC Créd. Fonc. Bureau de vente sur place du vendredi au lundi de 11 à 18 h. ou GECOM : 747-59-50.

ARNOUVILLE-lès-GONESSE A vendre 3 minutes GARE **PAVILLON** 6-7 PIECES Px 365.000 F LONG CREDIT POSSIBLE Tél. 985-37-58 - 987-06-13

220 km PARIS. Part. à P. de préf. vd Pavill. 4 P.P. Gar. Jard. Prox. mer OUISTREHAM (Calvados) - (16) 31-97-10-25

villégiatures

A louer 74-LES CONTAMINES chalet grand standing, 5 chambres, 3 salles de bains, balcon, terrasse, téléphone. Du 4 au 30 janvier et du 8 au 28 février. - Ecrire HAVAS 63000 CLERMONT-FERRAND no 84887 ou téléphoner (73) 87-76-24.

châteaux

Agrément - Rapport Petit château IXe s. à restaurer gros-œuvre bon : 4 ha. parc dans propriété viticole. Cognac. Fins Bois : 42 ha. total, dont 20 ha. vignes pleine production organisation en place. En J. C.

Petit château 17e Périgord vert, Saintonge, 12 p., t. sanit., habit. de suite. 1 ha. parc. Sacrifié : 400.000 F. PROMOTEL S.A. « Le Seillery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. Tél. (46) 93-28-08.

maisons de campagne

VALLEE DU LOIR jolie campagnarde, entièrement restaurée, entrée, cuis, b. sél., 2 ch., s. bs, w.-c., chf cal. sur 1.100 m² clos. Px except. 140.000 av. 35.000 F. Agce de Bonneval 28. Tél. (15-37) 98-25-52, m. Dm.

terrains

SARTROUVILLE Part vd terrain 770 m². Façade 19 m. Ecr. M. TRILOFF, 25, r. Y.-le-Caignard, 92- La Garenne.

Proximité HOSSEGOR **TERRAINS VIABILISES** Constructions libres **LOTISSEMENT** EXCEPTIONNEL Bord de mer Cadre forestier Lots de 1.000 à 1.600 m2 **SERU** Allée du Poitou 40530 LABENNE-OCEAN Téléphone (59) 31-42-47 Document. Tarifs sur demande.

manoirs

48 km Sud Paris (35 min A-10) **petit MANOIR XVIIe** Salon 70m² + pet. sal. + 3 ch. + gde p., 2 s. bs, tt cft + mais. gard. 3 p., remises. Parc 1,5 ha traversé par riv., verg., potag. Px 1.200.000 F. Dourdan Imm. 22, rue d'Etampes à (91410) Dourdan. Tél. : 492-70-12, m. D.

villas

Au cœur de la forêt de FONTAINEBLEAU Achères-la-Forêt 60 km Paris par autoroute Sud (sortie Ury) Maisons de grand standing sur grands terrains INDIVIDUELS BOISES de 400.000 F à 600.000 F. Venez visiter une villa et CE SITE EXCEPTIONNEL. Téléph. : 538-68-73 et 424-30-36.

ARGENTEUIL Part vd villa 1965 (10' gare), entrée + gd sél. av. chem. pier., cuis. entièrem. amén. + 4 ch. (dont 2 meublées style) + s. bs. 2 w.-c., sous-sol + gar. 2 voit., chauff. fuel, tél., tt à l'égout. Le tt entièr. clôturé, état impec. Px 425.000 F. Téléph. 982-58-22.

MAISONS-LAFFITTE 10' Gare. S/600 ou 1.800 m2, villa réc. 170 m2 habitables, grenier, gar., chff. cent. Tél. Sam., dim., lndi : 130, av. de GAULLE - 11 à 19 h.

locaux commerciaux

Terrain centre BERGERAC (24) 6.000 m² en partie couverts, hangars-bureaux. Tél. (56) 088698 ou écr. E 22801 Havas Bordeaux.

PLACEM. DE CHOIX 12e -- Propriétaire vend urgent murs de Bar-Restaurant. Imm. rénové sur carrefour RAPPORT NET **33.500 F** **PRIX 290.000 F** Téléphone 727-81-60

fonds de commerce

DIRECT. CAUSE RETRAITE librair.-journ. proche banl. Nord. C.A. 600.000 an. Px 280.000. - Facilités. Tél. 986-23-26.

LA SEMAINE FINANCIÈR

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

HÉSITATION

Cette semaine, qui faisait suite au « sommet » de Rambouillet, a été agitée pour le DOLLAR, qui, d'abord en hausse sensible, a par la suite reperdu l'essentiel de ses gains avant de se redresser derechef à la veille du week-end. Ces fluctuations importantes traduisent en fait l'hésitation des opérateurs quant à la portée réelle de l'« accord » franco-américain sur les changes.

Lundi, le vent était à l'optimisme, et les marchés avaient salué avec satisfaction l'annonce d'un rapprochement des thèses françaises et américaines, et plus particulièrement l'engagement pris par les Etats-Unis, d'intervenir pour limiter les fluctuations « erratiques » du DOLLAR. Sur sa lancée de la semaine précédente, la devise américaine progressait vigoureusement. Sa hausse se poursuivait le lendemain, et le DOLLAR s'inscrivait à 4,44 F à Paris et à 2,61 Deutschemarks, à Francfort. Un brutal retournement de tendance intervenait alors, et en deux jours la devise américaine reperdait l'essentiel des gains acquis. Entre-temps, il est vrai, les opérateurs avaient pris conscience de l'ambiguïté de l'« accord » de Rambouillet, en prenant connaissance des commentaires du secrétaire américain au Trésor.

C'est en effet une véritable mise au point qu'a faite M. Simon à son retour à Washington. Il est prévu, a-t-il précisé en substance, des consultations plus fréquentes entre les représentants d'une dizaine de pays, et les interventions seront sans doute plus nombreuses. Mais, a-t-il ajouté, aucune limite numérique, « marge, zone ou fourchette », n'a été fixée, et fondamentalement la politique américaine en matière de changes n'est pas modifiée.

Il y avait là, il faut bien l'avouer, de quoi doucher l'enthousiasme de ceux qui avaient placé beaucoup d'espoir dans l'« esprit de Rambouillet ». La réaction du marché fut donc brutale, la baisse du DOLLAR étant encore accentuée par l'ajournement de toute décision sur le principe d'une aide fédérale à la Ville de New-York. A la veille du week-end, cependant, le DOLLAR repartait de l'avant, s'inscrivant en définitive en légers progrès sur toutes les places d'un vendredi à l'autre, bien que la First National City Bank ait décidé de ramener son taux de base de 7 1/4 % à 7 %. Ce redressement amène de nombreux cambistes à penser que le DOLLAR a trouvé une zone de résistance aux cours actuels, qui semblent de surcroît « défendus » par les banques centrales.

Au sein du « serpent » européen, les positions ne se sont guère modifiées. Le FRANC FRANÇAIS, toujours activement recherché — la baisse des taux d'intérêt intervenue cette semaine à Paris pourrait modifier cet état de choses — occupe la seconde place derrière le FLORIN et devant les COURONNES DANOISE et SUEDOISE, le FRANC BELGE et la COURONNE NORVEGIENNE, le DEUTSCHEMARK fermant imperturbablement la marche.

Le FRANC SUISSE ne rejoindra pas le « serpent », du moins dans l'immédiat. M. Georges-André Chevallaz, chef du département des finances de la Confédération helvétique a annoncé officiellement, le 19 novembre, que le Conseil fédéral avait renoncer, pour l'instant, ser sa candidature en r objections présentée France, qui redoute, o que l'entrée du FRANC ne tire le « serpent » ve et qui déplore la politi en matière d'accueil des étrangers. La nouvell accueillie avec calme pa ché. Certains craignent que cette décision ne spéculation sur la dev tique.

Notons, enfin, que s'est honorablement que la LIVRE STERL redressée en fin de se que le PESO argentin v dévalué pour la dixièn l'année. Le nouveau ta 75,10 pesos pour 1 dol 71,90 pesos.

• •

Sur le marché de l'or dres, le cours de l'once précieux a varié en ser de celui du DOLLAR. D recul — l'once a valu 1 lars mardi, — il s'est redressé jusqu'à 142,4 jeudi, pour finalement s 141,35 dollars (contre 14 le vendredi précédent).

PHILIPPE LAB

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précéden

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français
Londres ...	5,4448	1,3916	5,3108		2,0450	9,041
	5,4326	1,3909	5,2994		2,0485	9,01
New-York ..	37,5600	0,1469	38,5050	2,0450		22,62
	37,7073	0,1472	38,6548	2,0485		22,71
Paris	166,06	6,4974	170,25	9,0419	4,4215	
	166,00	6,4837	170,17	9,0185	4,4023	
Zurich	100,0939	3,9083	102,4258	5,4397	2,6600	60,16
	100,1131	3,9101	102,6285	5,4387	2,6550	60,30
Francfort ..	97,5399	3,8163		5,3108	2,5970	58,73
	97,5490	3,8100		5,2991	2,5870	58,76

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Une baisse significative

La Banque de France a réduit en fin de semaine d'un quart de point le taux de son adjudication, ses achats ayant porté sur 4,3 milliards de francs à 6 1/2 %. Le marché a peu tenu compte de ses indications, puisque l'Institut d'émission a dû l'alimenter au jour le jour tout au long d'une semaine marquée par la fin de la période de la constitution de réserves (bien maigres, maintenant) et par la venue à échéance de nombreux effets.

Mais l'initiative prise par la Banque de France mérite d'être relevée. Sur le plan intérieur, elle n'est guère justifiée tant que le taux d'inflation reste élevé, encore que les pouvoirs publics puissent être désireux de peser sur les conditions de banque pour alléger les charges des entreprises. C'est donc à l'extérieur qu'il faudrait rechercher les motifs de cette décision.

Qu'on l'attribue ou non à l'« esprit de Rambouillet », elle découle de cette constatation : le franc est encore trop ferme sur les marchés des changes, ce qui est susceptible de gêner les exportateurs, et, surtout, a contraint la Banque, depuis des mois, à acheter des dollars pour maintenir notre monnaie dans le « serpent ». Au moment où la City Bank à New-York abaisse encore son taux de base, le ramenant de 7 1/4 % à 7 %, il est peut-être paru opportun de faire un effort identique de l'autre côté de l'Atlantique.

M. Jean-Pierre Fourcade a donc, en fin de semaine, fixé, en gros, les nouvelles normes d'encadrement pour le premier semestre 1976 (voir d'autre part). Au coefficient 113 en juin 1976, par rapport à une base 100 au 31 décembre 1974, ces normes, qui, théoriquement, aur. atteindre 117 ou 118, av très nettement les granc ques, dont les en-cour progressé que très mod (+ 2 % au 30 septembre Crédit lyonnais), et qui sent donc d'une marge a ble, même si on l'ampute

En revanche, les moyennes, et surtout les sements financiers, qui rempli leurs quotas au 31 bre 1975, avec la pro autorisée de 12 %, devront quement se contenter augmentation de 1 % en sur les crédits distribué éviter un tel à-coup, il bable que des modalités leur seront appliquées, l devant en être donné c prochains jours.

FRANÇOIS REN

LES MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVEAU FLÉCHISSEMENT DU CUIVRE - FERMETÉ DU CA

METAUX. — *Les cours du cuivre se sont une nouvelle fois effrités. Si les professionnels tablent sur une reprise prochaine de la demande, ils estiment que le niveau record atteint par les stocks (472.475 tonnes au London Metal Exchange) hypothèque lourdement l'avenir à moyen terme des cours. Il semble d'ailleurs qu'un nouveau gonflement des stocks devrait être prochainement annoncé. Aussi, la décision du CIPEC de maintenir la réduction sur les exportations des pays producteurs n'a pu avoir qu'un impact très limité. Ce comité envisage également d'ouvrir des négociations avec les consommateurs afin de créer un stock régulateur. La F.M.I. a proposé d'en assurer le financement.*

A Londres, en dépit d'une diminution de 150 tonnes des stocks de plomb, les cours de ce métal ont légèrement fléchi. Cette nouvelle était d'autant plus inattendue qu'aucune contraction n'avait été enregistrée sur les stocks depuis vingt et une semaines.

DENREES. — *De nombreux facteurs ont contribué à provoquer une sensible reprise des prix du café. De fait, selon certaines informations, de fortes pluies auraient compromis les récoltes colombiennes, qui seraient détruites à 20 % environ. D'autre part, le prix de vente du café de Côte-d'Ivoire serait sensiblement majoré et un regain de demandes émanant des torréfacteurs serait actuellement plus perceptible.*

Le mouvement de baisse observé la semaine dernière sur les cours du sucre s'est poursuivi à Londres, mais à Paris le marché est plus hésitant. Un certain nombre d'augmentations ont été annoncées au Brésil. Elles concernent le prix des cannes à la production (+ 20 %), le taux de péréquation pour l'égalisation des rendements et le subside complémentaire versé par l'Etat aux planteurs. Selon une étude du ministère américain de l'agriculture, le stock mondial augmentera de 1 à 3 millions de tonnes, mais demeurera encore peu élevé. Le département U.S. vient également de publier ses estimations sur la consommation 1974-1975. Elle porterait sur 90 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus que l'an dernier.

Après une courte période d'hésitation, les cours du cacao ont repris leur fléchissement. En Europe, les arrivages de marchandises ont été plus importants et cette situation a provoqué un repli particulièrement sensible sur les prix du disponible.

CEREALES. — *Les cours du blé et du maïs s'inscrivent en baisse après une légère amélioration observée en début de semaine. On notait, alors, une demande plus forte sur les échéances lointaines à la suite d'informations concernant les difficultés provoq l'absence de pluie, dans régions du sud-ouest des Et.*

L'an prochain, la récolte serait d'environ 8 millions nes de blé, soit 40 % de p celle de 1975. Ce pays serait tible de devenir l'un des pri concurrents des U.S.A. sur le mondial. On estime cepend. ses possibilités à l'exportation en 1976, de 5,4 millions de tandis que celles des Et atteindraient 27 millions de

Les exportateurs américai ment pouvoir attendre de n et importantes commandes ques. En effet, il semble stocks de grains dont di l'Union soviétique ne seront 8 millions de tonnes au mi 1976 alors qu'ils portaient au de cette année sur 12 milli tonnes.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	140 100	73 827 840
Michelin	9 740	13 669 240*
Schlumberger	45 450	14 104 112
S.N.I.	30 075	10 115 525
Financière de Paris	50 025	9 323 571*
Pernod - Ricard ...	18 850	9 830 468
L'Oréal	9 200	9 031 890

* Quatre séances seulement.

MARCHÉ DE L'O

	COURS 14/11	
Or fin (kilo en barre)..	20606	
— (kilo en lingot)	20805 ..	
Pièce française (20 fr.).	231 10	
Pièce française (10 fr.)..	166 50	
Pièce suisse (20 fr.)...	202	
Union latine (20 fr.)....	191 50	
• Pièce tunisienne (20 fr.)	149 ..	
Souverain	198 60	
• Souverain Elizabeth II	208 50	
• Demi-souverain	218 80	
Pièce de 20 dollars....	1080 ..	
— 10 dollars....	494 ..	
— 5 dollars...	280	
— 50 pesos.....	823 ..	
• — 20 marks	322 20	
— 10 florins..	185 50	
• — 5 roubles	112 50	

BOURSES ETR

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

…urs à revenu fixe

… indexées

…nprunt 4 1/2 % 1973 a …ué à s'affaiblir, manifes… …cependant des dispositions …ntenues en fin de semaine, …erminer à 525,40 F. Le prix … le titre sera repris en …nt des droits de mutation, …tir du 1er décembre 1975, … fixé à 682,96 F, alors que

	21 nov.	Diff.
… 1973	525,40	— 4,60
… Energ. 3 %	1 229	— 7
…73	108,45	— 0,85
… 4 3/4 % 1963	88,65	— 1,35
… 1965	102,60	— 0,20
…66	101,30	+ 0,25
…nnages 3 %	134,50	+ 0,30

…ne prix, ainsi que la valeur …mboursement, étaient de … F depuis le 1er juin ; il …re donc très supérieur au … de Bourse.

…ues, assurances, sociétés

…vestissement

…it commercial de France …e depuis le 17 novembre à …ion au pair d'une action …le de 75 F pour trois an…s. Cette opération sera sui… l'attribution gratuite d'une … pour quatre titres possédés … souscription.

…it industriel et commer… …nonce également une attri… … gratuite, à raison d'une …n nouvelle pour six an…s.

…Banque de Paris et des Pays… …a émettre au pair un em… … de 25 millions de dollars à … flottant. L'intérêt sera …le semestriellement à un

	21 nov.	Diff.
…quipement	164,10	— 5,80
…m	210	— 16
… bancaire	453	— 11,80
… (1)	148	— 8
… fonc. France	344,90	— 4,10
… Paris et P.B.	183,20	— 5,30
… Occident.	171,50	+ 2,80
…all	217	+ 4
…	358,50	+ 13,50
…	274,50	+ 15
… fonc. et imm.	133,20	+ 3,80
…	314	+ 26
… du Nord	23,50	+ 0,55
…	127,30	— 6,60
…lder	219,80	+ 7,80
…	259,90	+ 4,90

…ompte tenu du droit de sous… …1 : 21,80 F.

… supérieur à 0,25 % par an …ux moyen de l'eurodollar à …ois de quatre banques de …ice. Il ne pourra être infé… à 7,25 %.

…abail-Sicomi a réalisé en …n bénéfice de 33,7 millions …ncs, dont 19,2 millions se… …affectés au dividende, d'un …nt unitaire de 21,24 F ; le …ient en est toutefois subor…é à l'accord des créanciers, …il existe un passif bancaire … de 65 millions de francs.

…abail comptabilise un béné… … d'exploitation de 13,1 millions …ancs (contre 9,1 millions) au … des neuf premiers mois de …e. Il se confirme que la so… …sera en mesure de proposer … sensible augmentation du …ende.

… actions Locabail immobilier …t introduites à la cote le …embre prochain, à un prix …e minimum de 150 F.

… Société nationale d'investis…nt a été vivement recherchée …ourse cette semaine, sur des …urs de transformation en …, qui n'ont pas reçu de …rmation.

…nentation

…N.-Gervais-Danone annonce, …0 septembre, un chiffre d'affaires hors taxes de 908,5 millions de francs, contre 836,9 millions. Ces données ne concernent que l'activité industrielle de la société mère (verre d'emballage) ; pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'établit provisoirement à 7 574 millions de francs (+ 0,5 %).

	21 nov.	Diff.
Béghin-Say	107,20	— 1,30
B.S.N.-Gerv.-Dan.	575	+ 4
Carrefour	1 835	+ 54
Casino	1 301	— 34
C.D.C.	268,80	+ 10,50
Moët-Hennessy	571	— 15
Mumm	504	+ 13
Olida et Caby	182	+ 2,20
Pernod-Ricard	460	— 16
Raffiner. St-Louis	122,30	— 5,70
S.I.A.S.	309,50	— 7,50
Viniprix	628	+ 13
Jacques Borel	473	+ 3

La *Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy* constate, dans sa situation provisoire au 30 juin 1975, une perte de 3,02 millions de francs. Un an plus tôt, la perte était déjà de 2,84 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

Les prévisions d'activité et les perspectives d'embauche dans les travaux publics marquent une assez nette amélioration en ce qui concerne les travaux à réaliser pour le compte de l'Etat et des collectivités locales.

Le chiffre d'affaires du groupe de la *Société auxiliaire d'entreprises* est en progression de 22 % pour les trois premiers trimestres de 1975. Pour les *Etablissements G. Leroy*, le bilan du premier semestre 1975 se traduit par une diminution de 9,7 % du chiffre d'affaires non consolidé, et une perte de 22,3 millions de francs après 13,5 millions de francs d'amortissements et 10 millions de francs de reprise sur provision.

	21 nov.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	314,50	— 4,50
Bouygues	510	+ 2
Chim. et Routière	157,80	— 0,30
Ciments français	93,20	+ 1,20
Dumez	840	— 12
Entr. J. Lefebvre	231,50	+ 0,30
Génér. d'entrepr.	139,50	+ 1,50
Gds Travx de Mars.	263	— 0,50
Lafarge	180	— 2
Maisons Phénix	1 550	— 20
Poliet et Chausson	154,30	+ 3,20

La tendance à la reprise qui se manifeste ne pourra se confirmer qu'au printemps prochain. Les matières premières ont peu baissé, notamment le bois d'origine tropicale, dont la production a été soit stoppée, soit limitée par les pays producteurs.

Matériel électrique, services publics

Le chiffre d'affaires d'*Engins Matra*, à fin septembre, ressort à 718,5 millions de francs hors taxes contre 523,7 millions.

Paris-Rhône compte enregistrer un résultat positif, en 1975, alors que l'exercice 1974 s'était soldé par une perte nette de 17,1 millions de francs. Une reprise d'activité est constatée actuellement, notamment dans le secteur automobile.

	21 nov.	Diff.
Alsthom	70,40	— 0,50
C.G.E.	291	— 2
C.I.T.-Alcatel	1 648	+ 28
Electro-Mécaniq.	88,20	— 0,80
Engins Matra	444	+ 14,10
Machines Bull	30,40	+ 1,10
S.A.T.	687	+ 15
Télémécanique	821	— 15
Tél. Ericsson (Fse)	750	— 17
Thomson-Brandt	242	+ 0,50
I.B.M.	993	+ 20
Générale des eaux	747	— 8
Lyonnaise des eaux	520	+ 8
Chauffage urbain	79,50	+ 12,50
Ufiner-S.M.D.	115	+ 7

L'offre publique d'échange lancée par *Trindel* sur *Forclum* a recueilli 88 % des actions détenues par le public et par les institutionnels.

Ufiner – S.M.D., filiale de *Lyonnaise des eaux*, a réalisé au 30 septembre un résultat d'exploitation de 30,3 millions de francs, en hausse de 9 %. Le dividende net de 6,30 F pourra sans doute être maintenu sans difficultés.

Eau et Force, autre filiale de *Lyonnaise des eaux*, annonce un bénéfice semestriel provisoire de 1,93 millions de francs, contre 1,23 million.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 17 AU 21 NOVEMBRE

LE « MARAIS »

APRES avoir été d'humeur assez maussade pendant une bonne partie de la semaine, la Bourse de Paris s'est montrée un peu mieux disposée à la veille du week-end. Mais elle n'a pas manifesté beaucoup plus de vigueur à monter qu'à baisser.

Assez irrégulier lundi et mardi, mais toujours calme, le marché s'orientait à la baisse mercredi. Le lendemain, jour de liquidation générale, le repli des cours se ralentissait, pour laisser place vendredi à un léger mouvement de reprise, qui permettait d'effacer tout ou partie des pertes subies précédemment. Bref, d'une semaine à l'autre, les différents indices n'ont pratiquement pas varié et, sauf exceptions, les écarts de cours enregistrés dans les deux sens n'ont revêtu qu'une très faible ampleur.

Manifestement la Bourse est dans un « marais », dont elle ne sait trop comment sortir.

La reprise de l'expansion est en cours. Tout le monde est à peu près d'accord sur ce point. Le marché serait tout prêt à l'anticiper, même s'il s'avère qu'elle ne sera ni générale ni rapide.

Malheureusement des facteurs de dépression, les uns permanents, les autres récents viennent chaque fois poser de nouveaux points d'interrogation. Après le rapport Monguilan sur la taxation des plus-values, et la menace de mesures destinées à contenir l'expansion du crédit en 1976 (voir d'autre part), les résultats de la balance commerciale en octobre sont venus à leur tour jeter le trouble dans les esprits. Pour la première fois depuis huit mois, un déficit est réapparu.

Comment faut-il l'interpréter ? De façon favorable, à la manière des pouvoirs publics, puisqu'il témoigne, semble-t-il, du redémarrage de la consommation ? Mais n'est-il pas aussi le signe que l'année 1976 s'annonce difficile pour le commerce extérieur ? Et le chômage, dont le chiffre publié cette semaine a maintenant dépassé le million ? Avant de se résorber, ce qui demandera encore beaucoup de temps, n'exercera-t-il pas un effet de frein sur la croissance en donnant naissance à de nouveaux conflits sociaux ? Faute de pouvoir répondre à ces questions, la Bourse ne parvient pas à se faire une opinion bien définie sur l'avenir. Dans ces conditions, l'attentisme n'est-il pas la meilleure des attitudes ? L'amélioration observée à la veille du week-end ne fait nullement la preuve du contraire. Cette séance était la première du nouveau terme boursier, le dernier de l'année au surplus. Les opérateurs ont donc un mois devant eux pour ajuster leurs positions. Il y a tout lieu de penser qu'ils en profiteront. L'infinie précaution avec laquelle ils se sont en outre engagés — leur intérêt s'est concentré pour l'essentiel sur les titres des sociétés intéressées directement ou indirectement à la consommation — prouve que l'heure de la fameuse reprise de fin d'année n'a pas encore sonné.

Contrariée par la baisse du dollar, la reprise de l'or à Londres en début de semaine n'a pas eu grand effet sur le prix du métal précieux à Paris, qui s'est stabilisé, avant de fléchir sur les nouvelles indications à la baisse venues d'outre-Manche. Le lingot a ainsi perdu 145 F à 20 460 F. Le napoléon a été le grand perdant, revenant à 224,50 F, non loin de son plus bas niveau de l'année (223,30 F). Le prix de la pièce de 20 F ne serait-il pas manipulé ? Certains le prétendent. Mais cela reste à démontrer.

Aux valeurs étrangères, forte baisse des mines d'or. Irrégularité des américaines et des allemandes et des pétroles internationaux.

ANDRÉ DESSOT.

Filatures, textiles, magasins

La tendance s'est révélée plus irrégulière sur *Prénatal*, cette semaine ; le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la filiale *Sodtreg*, qui exploite les réseaux de vente, au cours des neuf premiers mois de l'année ressort à 182,7 millions de francs, contre 231,3 millions.

	21 nov.	Diff.
Dollfus-Mieg	53	— 2
Sommer-Allibert	525	+ 2
Agache-Willot	70	+ 4
Lainière Roubaix	75	— 0,20
La Soie	75,50	— 2,50
Vitos	99,75	+ 10,35
C.F.A.O.	372	— 6,40
B.H.V.	103,50	+ 2,60
Galeries Lafayette	84,70	+ 3,20
Nouvelles Galeries	100	— 10
Prénatal	62,30	+ 0,40
U.I.S.	166	+ 3
Optorg	180	+ 10

Métallurgie, constructions mécaniques

Au 30 juin 1975, *Arthur Martin*, dont la société suédoise *Electrolux* vient de racheter 75,7 % du capital à la société luxembourgeoise *Gecoma* au prix de 13,50 F, fait état d'une perte de 11,2 millions de francs (13,5 millions au 30 septembre), contre un bénéfice de 15,8 millions de francs.

Le groupe *Roffo*, animé par M. Akesson, devrait enregistrer un bénéfice d'exploitation d'environ 2,5 millions de francs pour l'exercice 1974-1975 clos le 31 juillet dernier, contre un bénéfice de 3,9 millions de francs. On prévoit un déficit de 7 millions de francs pour la filiale *Horstmann*, dont les ateliers de Palaiseau seront arrêtés, une autre filiale, les spécialités *C.D.* ayant déposé leur bilan le 31 mai dernier, après une perte de 8 millions de francs.

La Compagnie des compteurs, filiale de *Schlumberger*, annonce un bénéfice net de 8,96 millions de francs pour le premier semestre 1975 contre une perte de 7,5 millions de francs en 1974.

Le chiffre d'affaires d'*Usinor* pour les neuf premiers mois de l'année s'élève à 5,96 milliards de francs contre 7,29 milliards de francs en 1974.

La société allemande *Thyssen* espère au minimum maintenir son dividende et s'apprête à augmenter son capital.

La société *Jaz*, premier fabricant d'horlogerie de gros volume (51 % du marché), consacrera 10 millions de francs au cours des deux prochaines années (contre 8 millions pour 1974 et 1975) au développement de l'horlogerie électronique. Le capital de la société vient d'être porté de 9,3 à 11,45 millions de francs, à la suite de l'absorption de la filiale de Wintzenheim (Haut-Rhin).

	21 nov.	Diff.
Châtillon	37,50	— 1
La Chiers	182	— 2,80
Creusot-Loire	158	+ 2
Denain-Nord-Est	131,80	— 4
Marine-Wendel	182	— 1
Métall. Normandie	104,80	+ 2
Pompey	74	— 1,10
Sacilor	62,40	— 0,80
Saulnes	126	— 1
Usinor	67,15	— 1,95
Vallourec	170	— 1,10
Alspi	69,10	+ 2,10
Babcock-Fives	91,80	— 1,20
Génér. de fonderie	170,20	— 6,80
Poclain	335	+ 1
Sagem	659	+ 6
Saunier-Duval	104,60	— 1,20
Penhoët	221	— 0,50
Citroën	47	+ 0,15
Ferodo	367,20	— 3,30
Peugeot	296,50	— 6

Le bénéfice de l'exercice en cours sera au moins égal à celui de 1974 (1 million de francs).

Pétroles

Le forage de *Lizenn* N° 1 opéré par la *Société nationale des pétroles d'Aquitaine* pour le compte d'une association avec *Elf-Erap*, *Total*, *B.P.* et *Shell* a été arrêté à 4 562 mètres, aucun indice significatif n'ayant été observé, à part quelques bouchons de gaz dont la rencontre est classique dans le type de formations géologiques traversées. Ce forage est donc sec, et l'appareil utilisé va être transféré sur un autre site du permis Iroise.

	21 nov.	Diff.
Antar	41	+ 3
Aquitaine	351	— 7
Esso	50,25	— 0,65
Franç. des pétroles	116,50	— 1
Pétroles B.P.	46	— 5
Primagaz	196	+ 5,90
Raffinage	85,90	+ 3,50
Sogerap	82,10	— 1,80
Exxon	389	— 8
Norsk Hydro	216	— 4
Petrofina	524	+ 14
Royal Dutch	160	— 0,10

La *S.N.P.A.* vient d'acquérir le laboratoire américain *Towne Paulse and Co.*

Le conseil d'administration de *SOGERAP* a arrêté les comptes de l'exercice 1974-1975, clos le 30 septembre 1975. Ils font apparaître un bénéfice net de 19,1 millions de francs (contre 11,5 millions de francs pour l'exercice précédent). Le dividende global sera de 7,50 F (contre 6,60 F).

Produits chimiques

Les dirigeants de la firme hollandaise *Akzo* se refusent de suivre les recommandations du premier ministre, le Dr Joop Den Uyl. Ce dernier a préconisé que *Akzo* et sa filiale *Enka*, qui se prépare à licencier du personnel en masse pour redresser une situation désastreuse, entament des conversations avec le mouvement syndicaliste international.

	21 nov.	Diff.
C.M.-Industries	316	+ 1
Cotelle et Foucher	97	— 4
Institut Mérieux	879	— 19
Laboratoire Bellon	258	— 10
Nobel-Bozel	105	— 4
P.U.K.	97,10	— 0,90
Pierrefitte-Auby	69,10	— 3
Rhône-Poulenc	104,50	— 0,60
Roussel-Uclaf	247,80	+ 0,80

Pour les responsables de la firme, le risque serait trop grand de voir ce mouvement très puissant contrôler les investissements du groupe.

Pour le troisième trimestre, la société annonce une perte de 47,8 millions de florins contre un bénéfice de 67,7 millions de florins pour la période correspondante de 1974. Le déficit total des neuf premiers mois s'élève ainsi à 154,6 millions de florins au lieu d'un bénéfice de 268,6 millions un an auparavant.

Du Pont de Nemours annonce un dividende final de 1 dollar inchangé, faisant un total de 4,25 dollars contre 5,50 dollars.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La *Société des minerais de la Grande Ile* va prochainement faire offre, à titre de fusion, de la totalité de son actif à la *Société foncière du sud de Madagascar*, qui augmentera son capital en conséquence.

	21 nov.	Diff.
Imétal	81,50	+ 2,50
Peñarroya	49,20	— 0,80
Asturienne	158	— 11,50
Charter	15,60	+ 0,50
Internat. Nickel	110,20	inchangé
R.T.Z.	16,65	+ 0,40
Tanganyika	14,35	+ 0,05
Union minière	126,50	— 1
Z.C.I.	2,15	+ 0,05
Hutchinson-Mapa	168,50	— 3,50
Kléber	78	— 1,20
Michelin	1 366	+ 3

Mines d'or, diamants

Le président du groupe *Consolidated Goldfields* prévoit une diminution des bénéfices pour l'exercice en cours, qui se terminera le 30 juin 1976.

Les raisons invoquées sont la dévaluation du rand sud-africain, qui rendra les ventes d'or moins rentables ; la baisse du prix des métaux non ferreux et le bas niveau d'activité économique dans de nombreux pays.

Le grand patron de *Consolidated Goldfields* a cependant ajouté que les perspectives de développement du groupe à moyen et long terme n'avaient jamais été aussi bonnes, et qu'il n'était nullement question de minorer le dividende pour 1974-1975.

	21 nov.	Diff.
Amgold	156	— 18,10
Anglo-American	20,55	— 1,25
Buffelsfontein	70,80	— 10,80
Free State	118,20	— 8,30
Goldfields	18,45	— 1,15
Harmony	24,50	— 4,70
President Brand	104,80	— 4,20
Randfontein	92,60	— 6,40
Saint-Helena	117	— 12,80
Union Corporation	21	— 1,80
West Driefontein	201	— 16
Western Deep	82	— 7,90
Western Holdings	147,10	— 6,30
De Beers	16,45	— 0,60

La reprise observée en septembre sur le marché du diamant d'Anvers se confirme. Les exportations ont atteint 4,7 milliards de francs belges en octobre, contre 4,1 milliards le mois précédent et 3 milliards en mai.

Valeurs diverses

M. Jacques Chaine, président du *Crédit lyonnais* vient d'être nommé administrateur du *Club Méditerranée*. Le *Crédit lyonnais* détient, rappelons-le, une participation légèrement supérieur à 10 % dans le capital de cette société de vacances.

L'exercice 1975 de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson sera « médiocre », a confirmé le président-directeur général du groupe, M. Roger Martin. « Une certaine tendance à la reprise — trop faible encore pour être définitive — se manifeste pour 1976, mais il faudrait être optimiste pour penser que l'année prochaine marquera la fin de nos tourments », a-t-il ajouté. Pour ce qui concerne le dividende, M. Martin a indiqué qu'une décision serait prise en mars. D'ores et déjà, compte tenu du décalage de la holding, il est possible d'envisager son maintien.

	21 nov.	Diff.
L'Air liquide	350	— 4,20
Bic	607	+ 42
Europe n° 1	342	— 2
L'Oréal	1 008	+ 45
Club Méditerranée	397	— 1
Arjomari	129,80	+ 3,80
Hachette	179	+ 5,10
Presses de la Cité	192	+ 1
St-Gob.-P.-à-M.	138	+ 5
Skis Rossignol	1 866	+ 61
Chargeurs réunis	173,30	+ 0,30

Le dividende global de la *Compagnie générale de transports en Afrique et de Participation* (C.G.T.A.P.) a été fixée à 3 F (inchangé).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	14 nov.	21 nov.
Indice général	91,5	90,1
Assurances	124,9	125,8
Banq. et sociétés financ.	77,7	76,1
Sociétés foncières	83	83
Sociétés investiss. portef.	93,8	90,2
Agriculture	72,9	74,6
Aliment., brasseries, distil.	90,9	87,6
Auto., cycles et leurs équi.	79,7	78,4
Bâtim., matér. constr. T.P.	101,2	100,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	83,1	82,2
Carrières salines, charbon	94,8	95,2
Constr. mécan. et navales	84,1	84,5
Hôtels, casinos, thermal	104,5	105,2
Imprimeries pap., cartons	84,8	85,9
Magas., compt. d'exportat.	68,2	67,4
Matériel électrique	89,1	89,3
Métall. com. des pr métal.	83,4	82,7
Mines métalliques	98,9	97
Pétroles et carburants	78,7	77,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	116,4	115,3
Services publics et transp.	90,5	91,6
Textiles	81	82,8
Divers	103,7	106,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	14 nov.	21 nov.
Indice général	74,6	74,4
Produits de base	47,8	47,4
Construction	100,4	99,4
Biens d'équipement	69,9	69,8
Biens de consom. durables	124,3	123,9
Biens de cons. non durabl.	73,4	74
Biens de consom. aliment.	88,5	87,1
Services	110,4	110,3
Sociétés financières	85,1	85,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	158,8	158,9
Valeurs industrielles	67	68,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 nov.	18 nov.	19 nov.	20 nov.	21 nov.
Terme	94 280 855	98 270 509	99 014 925	100 750 792	79 244 414
Comptant :					
R. et obl.	170 111 947	152 363 234	140 365 291	132 584 442	136 951 228
Actions.	45 247 703	68 334 158	45 454 068	45 647 880	52 059 192
Total	309 640 505	318 967 901	284 834 224	278 983 114	268 254 834

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	129,2	129	128	128,1	128,8
Etrang.	127,6	128	126,9	125,7	125,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	74,6	74,7	74,4	74,2	74,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Repli

…baisse a fait sa réapparition …semaine à Wall Street. Les premières séances n'avaient …nt pas été mauvaises, se sol… …même par une nouvelle et …avance des cours. Le marché, …vral, fondait de gros espoirs … rencontre du président Ford …s congressistes pour faire …r les pourparlers en vue d'un …age de la ville de New-York. …e report de la décision prési…le l'a fortement contrarié. …omble de malchance, les opé… … ont appris que la hausse …ix de détail s'était accélérée …obre au rythme de 8,4 % par …itre 6 % en septembre. …vision en hausse de la crois… … du P.N.B. au cours du troi… trimestre (13,2 % au lieu …2 %) et la décision de la …ational City Bank de ramener … % à 7 % son taux de base …é les seuls éléments modé… … de baisse à intervenir.

En dehors des cuivres, de la sidérurgie et des compagnies aériennes, tous les compartiments ont baissé. L'activité a porté sur 85,81 millions de titres contre 95,05 millions.

Indices Dow Jones du 21 novembre : industrielles, 840,76 (contre 853,67) ; transports, 170,60 (contre 173,43) ; services publics, 82,66 (contre 83,56).

	Cours 14 nov.	Cours 21 nov.
…	36 1/2	35 1/4*
…	50 7/8	50 1/4
…	23 1/2	24*
…Man. Bank.	27 3/4	25 3/4*
…t de Nem.	129 3/8	128 3/4
…n Kodak	106 7/8	105 3/8*
…	88 1/8	84 1/2
…	43 3/4	42 1/2*
… Electric	48 7/8	47 7/8
… Foods	28 7/8	27 1/4*
… Motors	56 3/4	55 3/8
…ar	22 5/8	22
…	222 1/2	221 3/4
…	21 1/2	21 1/2
…ott	28 7/8	27 5/8
…ll	46 1/2	44 3/8
…	30	28*
…berger	78	68*
…	23 1/4	22 7/8*
…Inc.	25 7/8	25*
… Carbide	58 1/4	57 1/2*
…eel	58 1/2	59 1/8
…ghouse	11 3/4	12 1/4*
…Corp.	54 1/4	51 1/8*

…nt-derniers cours.

LONDRES
Au plus haut depuis deux ans

Après une semaine de pause, le marché londonien a repris sa montée. Les industrielles ont progressé de 5,6 %, malgré quelques ventes bénéficiaires survenues de temps à autre, et ont ainsi atteint leur plus haut niveau depuis deux ans. Les achats ont principalement émané des investisseurs institutionnels, encouragés par les accords de Rambouillet, qui laissent espérer l'application de mesures restrictives sur les importations.

La baisse des taux d'intérêt et les signes d'une décélération de l'inflation ont également exercé un effet bénéfique. I.C.I., Unilever et Beecham ont tenu la vedette. En un mois, leur hausse s'élève à 11 %.

	Cours 14 nov.	Cours 21 nov.
Bowater	174	160
Brit. Petroleum	583	592 1/2
Charter	171	174 1/2
Courtaulds	143	144
De Beers	313	293 1/2
Free St. Geduld	22 5/8	20 3/4
Gt. Univ. Stores	190	193
Imp. Chemical	313	319
Shell	380	379 1/2
Vickers	144	150
War Loan	23,75	23,75

Fermeté également des pétroles, des banques et des assurances. Les mines d'or, en revanche, déprimées par l'accord monétaire franco-américain, ont fortement baissé, revenant, en dépit d'une légère reprise à la veille du week-end, à leur plus bas niveau depuis janvier 1974.

Indices du « Financial Times » du 21 novembre : industrielles, 376,6 (contre 356,6) ; mines d'or, 229,3 (contre 251,7) ; fonds d'Etat, 58,56 (contre 58,57).

ALLEMAGNE
Consolidation

Au cours de cette semaine, réduite à quatre séances en raison du chômage observé le 19, journée « d'expiation et de prière », les marchés allemands ont consolidé leur récente avance. Seul le compartiment de la chimie a encore accompli des progrès.

Indice de la *Commerzbank* du 21 novembre : 744 contre 747.

	Cours 14 nov.	Cours 21 nov.
A.E.G.	90	86,50
Badische Anilin	146	146,80
Bayer	124,50	127
Commerzbank	215,30	217
Hoechst	142	142,60
Mannesman	288,50	286,50
Siemens	280,10	278,10
Volkswagen	136,80	132,10

TOKYO
Irrégulier

Le marché a varié de façon très irrégulière cette semaine pour se retrouver, à la veille du week-end, à l'issue d'une baisse assez sensible déclenchée par des ventes étrangères sur Matsushita, à peu près à son niveau du vendredi précédent.

Les échanges, assez étoffés, ont porté sur 950 millions de titres.

Indices du 21 novembre : Dow Jones, 4 287,93 (contre 4 313,77) ; indice général, 315,58 (contre 315,35).

	Cours 14 nov.	Cours 21 nov.
Fuji Bank	317	314
Honda Motors	386	389
Matsushita Electric	552	577
Mitsubishi Heavy	135	129
Sony Corp.	2 500	2 470
Toyota Motors	634	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1975 a été tiré à 564 813 exemplaires.

PREMIER CONTRAT ÉTAT-MUNICIPALITÉ

600 millions de francs seront consacrés en quatre ans à l'accueil des étrangers à Marseille

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, et M. Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille, ont ratifié le jeudi 20 novembre un contrat de programme pluri-annuel en faveur de la population étrangère. C'est le premier « contrat urbain » de ce genre, établi conjointement entre l'État et une municipalité, pour développer les interventions publiques en matière d'accueil, de logement, d'action sociale, de scolarisation et de formation des migrants (« le Monde » du 29 octobre).

De notre envoyé spécial

Marseille. — Sur un peu moins d'un million d'habitants, la cité phocéenne compte 126 000 immigrés, soit le double de l'effectif d'origine étrangère recensé en 1968. Ainsi la proportion des immigrés — 13,5 % de la population, dont environ 35 000 enfants de moins de seize ans — est-elle sensiblement plus élevée que pour l'ensemble de la France (7,5 %). Ces chiffres traduisent deux aspects spécifiques du phénomène de l'immigration à Marseille : un transit quotidien de l'ordre de 2 000 immigrés dans le port et l'aéroport ; un attrait particulier sur les communautés étrangères, notamment maghrébines, exercé par le climat et l'environnement méditerranéens.

C'est en fonction de ces données que MM. Paul Dijoud et Gaston Defferre avaient décidé, il y a un an, de conclure une sorte de trêve politique pour préparer ensemble un programme d'action à portée contractuelle, qui devrait réduire les tensions sociales, voire raciales, dont Marseille fut parfois le théâtre. M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de sa visite du 27 février dernier, avait marqué son intérêt pour cette formule, qui associe les autorités de l'Etat et les responsables des collectivités locales, et qui est actuellement étudiée dans les agglomérations de Lyon, Grenoble, Lille, et dans la banlieue parisienne.

Le programme ratifié à Marseille sera réalisé en quatre années et portera sur l'ouverture — dans un peu plus d'un an — d'une Maison de l'étranger, aménagée dans un bâtiment proche de la gare Saint-Charles ; l'amélioration des services d'accueil de l'Office national d'immigration : la construction de trois mille nouveaux logements, soit en H.L.M., soit dans huit cités d'adaptation, soit encore dans quatre cités dites de « promotion lente » destinées surtout aux familles nombreuses, ou dans un millier de logements anciens rénovés. Pour les célibataires, les capacités d'hébergement existantes seront augmentées de deux mille places. Enfin, deux cent vingt « emplacements », en quatre implantations différentes, seront aménagés pour recevoir des familles nomades.

Sur le plan socio-éducatif, une trentaine d'équipes de quatre personnes œuvreront dans les cités nouvelles, les grands ensembles ou les foyers, au fur et à mesure des réalisations ; vingt classes nouvelles d'initiation — pour des enfants connaissant des difficultés scolaires — s'ajouteront aux trente-cinq classes de ce type ouvertes en septembre dernier.

Ce programme, qui comporte aussi un renforcement de la formation professionnelle, de l'information et de l'enseignement du français, prévoit un investissement total d'environ 627 millions de francs en quatre ans : 229,20 millions financés directement par l'Etat, le Fonds d'action sociale (contribution des employeurs pour l'aide à la construction du 0,2 %) ; 360,20 millions financés également par l'Etat pour les H.L.M. et la formation professionnelle des adultes ; 37,60 millions financés par la ville de Marseille.

Il a été convenu que, en cas de diminution de la contribution des différents organismes nationaux, la participation de la ville au financement sera abaissée dans les mêmes proportions. Cette clause avait été réclamée par la mairie afin de pallier les effets, sur les finances communales, d'éventuelles réductions de crédits des ministères.

Après la signature de ce contrat au cabinet du maire, M. Paul Dijoud a salué « *le courage civique des Marseillais et d'une municipalité qui a toujours combattu les tentatives de racisme organisé* ». Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un « *contrat exemplaire* » qui permettra une meilleure intégration de la population étrangère dans le corps social.

M. Defferre, pour sa part, avait rendu hommage à l'action personnelle de M. Dijoud, s'étonnant que les sept conseillers municipaux communistes n'aient pas participé au vote de ce contrat urbain, adopté le 17 novembre dernier par la ville de Marseille (*le Monde* du 19 novembre). « *C'est là*, a estimé M. Defferre, *une attitude en contradiction avec le Programme commun de la gauche, qui souhaite une action sociale très ferme en faveur des immigrés.* »

JEAN BENOIT.

AU CONGRÈS DE CLICHY

La C.F.T.C. et l'avenir professionnel des jeu[nes]

A Clichy, la troisième journée du congrès de la C.F.T.C. [...] 22 novembre, particulièrement consacrée aux problèmes de la j[...] comme le proclame la banderole qui domine la tribune : « [...] des jeunes avec la C.F.T.C. ».

Les moins de vingt-cinq ans sont nombreux dans l'assist[ance] [...] certains portent des tee-shirts de vives couleurs où s'impri[me] [...] toute la largeur du buste, le sigle de la centrale chrétienne.

A Clichy, le débat a été introduit par un rapport de M. Albert Bertalmio (union départementale des Bouches-du-Rhône). « *Il est intolérable*, estime-t-il *que deux cent cinquante mille jeunes, chaque année, se présentent au début de leur vie d'adulte sans formation professionnelle et sans emploi. Tout le dispositif de préparation à la vie professionnelle, d'évidence, n'est pas satisfaisant, et il faut le réformer. Le dispositif économique et social dans les entreprises rejette pratiquement les jeunes quand ils se présentent comme demandeurs d'emploi. L'appareil éducatif est trop coupé des réalités sociales et économiques. Il faut le rendre perméable à ces réalités afin que la formation, bien qu'elle n'ait pas pour seul but de préparer les individus à leur vie de travailleurs, puisse les armer pour cet objectif.* »

Des changements fondamentaux deviennent indispensables pour assurer l'avenir professionnel des jeunes. Cet avenir des jeunes se prépare d'abord dans la famille, et les parents doivent être mis en mesure d'assumer leur responsabilité éducative dans des conditions matérielles et morales satisfaisantes. La vraie réforme de la formation doit être entreprise avec la création de structures scolaires souples, pluralistes, réellement démocratiques, et avec la création de structures d'orientation qui aident les jeunes à choisir leur voie librement et en respe[ct] [...] Il faut enfin organiser l'é[...] pour qu'elle soit au ser[vice de] tous les hommes sans p[...] et dans le respect de la [...] des travailleurs les plus [...]

Parmi les propositions co[...] la centrale chrétienne [...] notamment indispensable [...] cier étroitement les comit[és d'en]treprise aux plans de fo[rmation] professionnelle et de trar [...] progressivement les struct[ures de] l'appareil de production [...] vie sociale. Il s'agit notam[ment de] l'épanouissement de la [...] familiale, de l'équipemer[...] taire et hospitalier, y com[pris les] crèches, du développem[ent des] professions artisanales, de [la réha]bilitation du travail manu[el, de la] réforme des structures [...] prises et de l'abaissemen[t de la] durée du travail.

JOANINE

REPRÉSENTANT AMÉRICAIN A L'ONU

M. Moynihan pourrait démissionner

De notre correspondant

New-York. — Le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Daniel Moynihan, va-t-il démissionner ? C'est la question que l'on se pose dans les couloirs du gratte-ciel des Nations unies après le retrait, vendredi 21 novembre, du projet de résolution invitant l'assemblée générale de l'ONU à demander la libération de tous les prisonniers politiques détenus à travers le monde. M. Moynihan, qui représente son pays depuis juillet dernier, avait plaidé avec chaleur, il y a une dizaine de jours, devant la commission sociale de l'ONU, pour que l'assemblée générale adopte la résolution américaine.

Le bruit d'une démission de l'ambassadeur a commencé à courir vendredi lorsque M. Moynihan a, au dernier moment, annulé une conférence de presse où il devait faire une « *importante déclaration* ». C'est sur ordre de la Maison Blanche que le bouillant diplomate a annulé sa conférence. Le président Ford lui aurait demandé de conserver ses fonctions jusqu'à la semaine prochaine ; un entretien entre les deux hommes est prévu pour le début de la semaine à Washington.

M. Moynihan, qui n'est pas un diplomate de carrière, aurait provoqué certaines jalousies parmi ses collègues américains et également irrité par son franc-parler, déclarant, par exemple, que « *tous les pays honnêtes* » avaient voté contre la résolution antisioniste à l'Assemblée générale. Le *New York Times* de vendredi titre sur quatre colonnes : « *Le style de M. Moynihan fait maintenant l'objet d'un débat public* » et se fait l'écho de « *murmures désapprobateurs à l'ONU autour de sa performance* ». M. Henry Kissinger aurait, pour sa part, exprimé sa « *totale confiance* » au diplomate, comme lui, ancien professeur à Harvard. Mais la décision de M. Moynihan serait prise. Elle sera vraisemblablement annoncée la semaine prochaine, après l'entrevue à la Maison Blanche. — P.B.

LE P.S.U. SOUHAITE UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'EUROPE DU SUD

Le P.S.U. réunit samedi 22 et dimanche 23 novembre, à Colombes (Hauts-de-Seine), un conseil national consacré aux questions internationales. Les débats doivent principalement porter sur un document récapitulatif adopté le 10 octobre dernier par le bureau national. Ce document décrit notamment « les tâches internationales du P.S.U. » : assurer les peuples dominés de sa solidarité active, « lutter contre l'impérialisme français » et réunir une « conférence internationale de l'Europe du Sud », comme l'avait suggéré la direction politique nationale du parti lors de sa réunion du 15 juin dernier (« le Monde » du 12 juin).

A propos de cette conférence, le document préparatoire à la réunion du Conseil national affirme notamment : « L'Europe du Sud, « ventre mou de l'Europe », est devenue un lieu d'affrontement avec l'impérialisme et de remise en cause de la politique des blocs. La lutte des classes s'y développe et s'y durcit, surtout depuis 1968, et, par son contenu avancé, elle montre l'actualité du socialisme. (...) »

APRÈS LES « ASSISES DE LA PROSTITUTION »

La colère de Sonia

La première conséquence des « assises nationales de la prostitution », réunies le 18 novembre, à Paris, dans la pagaille que l'on sait (*le Monde* du 20 novembre) aura été de précipiter la crise latente qui divisait depuis plusieurs mois les dirigeantes du mouvement des prostituées. Sonia, leader des prostituées de Paris, a décidé d'abandonner le mouvement. Elle a été indignée par l'attitude de la très célèbre Ulla qui, mardi, se comporta comme une vedette incapable d'ordonner un débat qui tourna au happening.

Solide, intelligente et nuancée, Sonia fut, pour M. Guy Pinot, une interlocutrice privilégiée, connaissant bien ses dossiers. Pour s'y consacrer pleinement, elle avait abandonné le métier depuis cinq mois. Écœurée par la tournure prise par les événements, qui lui paraissent de nature à ridiculiser le mouvement et à le rendre moins « crédible », elle a, dès mercredi, fait savoir qu'elle « *se désolidarisait* ». « *Cette réunion*, nous a-t-elle dit, *était une honte ! Je ne veux plus avoir affaire avec une armée de rigolos. Beaucoup de gens m'ont téléphoné pour me dire qu'ils étaient aussi effondrés que moi.* » Sonia, pour autant, ne se désintéresse pas de la lutte des prostituées, mais elle va s'y consacrer sous d'autres formes, notamment en écrivant un livre.

Une prostituée d'une quarantaine d'années — Jackie — mère de deux garçons de quinze et dix-sept ans remplace Sonia comme « *porte-parole* » des Parisiennes. « *Nous ne sommes pas là*, nous a-t-elle déclaré, *pour prévenir la prostitution ou pour la guérir, mais pour défendre les intérêts des femmes-prostituées dans leur travail.* » Après Sonia, fervente du dialogue avec les pouvoirs publics, Jackie est l'émanation d'une tendance plus « dure et pure » du mouvement. Par exemple, elle ne veut pas entendre parler de « recyclage ». La réinsertion des prostituées *lui* paraît ambiguë et celles qui abandonnent la prostitution mal placées pour en parler. « *J'adore*, dit-elle, *le contact avec les femmes. Je travaille toutes les nuits à Strasbourg-Saint-Denis et je n'arrêterai pas.* » Prostituée depuis cinq ans, Jackie affirme avoir « *toujours milité dans la classe ouvrière* » et, même, avoir été « *déléguée syndicale F.O.* » à l'époque où elle était fonctionnaire. Ce sont « *les nécessités de la vie* » qui l'ont poussée à la prostitution.

En se « recyclant », Sonia a-t-elle trahi la cause de la prostitution ? Des déléguées de Paris lui en font le grief. A Lyon, déjà, Barbara, autre « tête » du mouvement du printemps dernier, s'est recyclée et a disparu — provisoirement ? — de la circulation. Dépassées par leur succès, grisées par leur célébrité, peu aptes à structurer un milieu fait d'individualités isolées et nerveuses, les dirigeantes des prostituées se déchirent à belles dents. Cela ne doit pas surprendre ni amuser. Avant elles, bien des « militants » se sont anathématisés réciproquement. Mais le bruit de leurs querelles étouffe des aspirations à la dignité qui continuent d'être la raison d'exister du mouvement des prostituées. — B. Fr.

LE CAPITALISME EST UN [ANIMAL] QUI SE MANGE LUI-M[ÊME] déclare M. François Mit[terrand] à Rome

Rome. — MM. François [Mitter]rand, premier secrétaire [du parti] socialiste français, et [Edward] Heath, ancien premier [ministre] britannique, ont parti[cipé à] Rome, le 21 novembre, [à un] congrès sur « *l'avenir du* [capita]*lisme* », organisé par l'As[...] Business Programs.

M. Mitterrand, devant d[e nom]breux chefs d'entreprise [et ban]quiers, a fait le procès du [capita]lisme, « *cet animal qui se* [mange] *lui-même* » et dont, selon [lui, le] futur se trouve dans le [...] Après avoir retracé l'é[volution] historique du capitalisme, [le pre]mier secrétaire du parti so[cialiste] a précisé, à propos du cont[rôle de] l'Etat sur l'économie, qu'il [n'était] pas « *pour les nationalisat[ions à] tout prix* », mais qu' « *il* [faudra] *bien un jour faire passer ce[s]* [...] *bonnes affaires dans le* [secteur] *public* ».

Pour sa part, M. Edward [Heath] s'est fait le défenseur de l['esprit d']entreprise, soulignant l'év[olution] du capitalisme, qui, selon l[ui,] *cherche plus simplement* [...] *de l'argent, car le publi[c n'est] pas disposé à accepter d'*[...] *inégalités* ».

Enfin, M. Giorgio An[...] membre de la direction [du parti] communiste italien, a esti[mé que] la « *crise actuelle du cap[italisme] est plus grave que celle d*[...]

LE NOUVEAU RÉGI[ME] DES MARGES COMMER[CIALES] EST PUBLIÉ AU « BULLETIN OFFI[CIEL] DES SERVICES DES PR[IX] »

Les mesures prises pour l'[applica]tion du nouveau régime des [marges] commerciales défini par les [...] du 31 octobre 1975 sont pub[liées au] « Bulletin officiel des serv[ices des] prix » (« B.O.S.P. ») du 22 [novem]bre. Il s'agit notamment des [...] deux accords signés avec les [organi]sations professionnelles et fi[xant des] coefficients multiplicateurs [applica]bles aux stades du détail, [...] ainsi qu'à l'exportation ; d'u[n enga]gement de stabilité des p[rix des] « articles chaussants » signé [par les] producteurs, les grossistes [et les] détaillants, et de trois arrêté[s fixant] les coefficients multiplicateu[rs pour] les quelques produits pour [lesquels] aucun accord n'a pu être con[clu].

● *Augmentation de salaires à la S.N.C.F.* — La S.N.C.F. vient de dégager un crédit supplémentaire pour l'amélioration des salaires de 1975. Ceux-ci seront augmenté de 2 points uniformes à compter du 1er décembre (environ 20 francs), la prime de fin d'année sera augmentée de l'équivalent de 2 à 5 points (20 à 50 francs), et une nouvelle opération de redressement de coefficients sera réalisée au 31 décembre.

● *La gendarmerie de Chaumont* a interpellé deux personnes après la distribution d'un tract aux militaires se trouvant dans la gare de cette ville, annonçant que « *le groupe d'appelés du 403e régiment d'artillerie solidaire des appelés du 19e régiment du génie de Besançon, a décidé de se constituer en section syndicale du soldat* ».

● *M. Alexandre Vich[nevski]*, spécialiste soviétique de ch[irurgie] cardiaque, vient de décé[der à] Moscou à l'âge de soixant[e ...] ans. Il avait, en novembr[e ...] réalisé la première greff[e car]diaque tentée en Union sov[iétique] et dirigeait l'Institut de ch[irurgie] de l'académie de médecine.

A B C D E F . H